

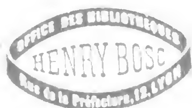






PLE

NKV
Sue


OFFICE DES BIBLIOTHÈQUES
HENRY BOSC
Rue de la Préfecture, 12, LYON

LES

MYSTÈRES DU PEUPLE



Brux. — Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et Ce, rue Royale, 3, impasse du Parc.

EUGÈNE SUE

LES

MYSTÈRES DU PEUPLE

OU

HISTOIRE D'UNE FAMILLE DE PROLÉTAIRES

A TRAVERS LES AGES

> Il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle, au prix de leur sang, par l'INSURRECTION.

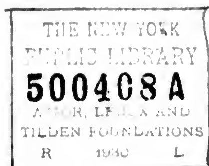
TOME SEPTIÈME

BRUXELLES ET LEIPZIG

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, EDITEURS

RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

1865


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
500408 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1930 L

LES MYSTÈRES DU PEUPLE

LE TREPIED DE FER ET LA DAGUE

OU

MAHIET L'AVOCAT D'ARMES

1300-1428

CHAPITRE IV

Le château de Chivry. — La salle du dais. — Le sire de Nointel ramène aux pieds de sa fiancée dix captifs enchaînés. — Un repas de noce au quatorzième siècle. — La poterne du château. — La loi du talion. — Le pont de l'Orville. — Le sire de Nointel et le chevalier de Chaumontel. — Charles le Mauvais. — Message de Mahiet. — Politique du roi de Navarre. — Guillaume Caillet *couronné* roi des Jacques.

Le château de Chivry, situé à trois lieues de Nointel et bâti, comme presque tous les manoirs féodaux, au sommet d'une montagne escarpée, n'a rien à redouter d'une attaque de vive force; défendu par cent hommes d'armes et par sa position, il peut résister à un long siége; et pour entreprendre une pareille attaque, des machines de guerre et des engins d'artillerie eussent été indispensables. La magnificence intérieure de cet édifice seigneurial égale sa force défensive; entre autres somptuosités, la salle du *dais*, ou salle d'honneur, offre un coup d'œil splendide. Ses solives, peintes et dorées, étincellent sur le bleu du plafond; de riches

tentures couvrent les murailles, et d'énormes cheminées de pierre sculptée, où brûlent des troncs d'arbres entiers, s'élèvent aux deux extrémités de cette immense galerie, éclairée par dix fenêtres à ogives, aux vitraux armoriés, et large de cent pas, sur deux cents de longueur; vastes dimensions indispensables aux cérémonies des festins d'apparat, dans lesquels les majordomes du sire de Chivry entrent, selon la coutume, à cheval, par l'une des portes de la salle, apportant solennellement dans les plats d'argent les *mets d'honneur*, tels que paons et faisans rôtis, ornés de leur tête, de leurs ailes et de leurs queues chatoyantes, ou encore, pâtisseries gigantesques représentant le manoir seigneurial, orné d'un écusson armorié de vives couleurs, glorieux mets que les pages placent sur la table devant la reine du festin.

Ce jour-là, une brillante compagnie, nobles, seigneurs, dames, damoiselles et enfants de châtellenies voisines, réunis dans la galerie du château de Chivry, s'empressent autour de la belle Gloriande, triomphalement assise sous le dais, sorte de siége élevé, recouvert de brocart d'or et surmonté d'un ciel empanaché; jamais la damoiselle n'a paru aux yeux éblouis de ses admirateurs plus rayonnante : elle resplendit de parure; ses cheveux noirs, tressés d'un fil de perles et d'escarboucles, sont à demi cachés par son virginal chapel de fiancée; sa robe de velours blanc, brochée d'argent, découvre hardiment sa poitrine et ses bras accomplis. Une écharpe de soie orientale, frangée de perles, ceint sa taille svelte et élevée. L'œil brillant, la joue animée, la lèvre souriante, Gloriande reçoit les compliments de la noble assemblée qui la félicite sur son mariage, dont l'heure va bientôt sonner à la chapelle du château. Le vieux sire de Chivry jouit en bon père du bonheur de sa fille et des

hommages dont il l'avoit entourée. Cependant, malgré l'épanouissement de ses traits, Gloriande fronce de temps à autre ses noirs sourcils en regardant avec impatience du côté des portes de la grande galerie; le comte de Chivry, surprenant un de ces regards impatients, dit à sa fille en souriant :

— Sois tranquille, Conrad ne tardera pas à paraître.

— Mon père, sa bizarrerie est inexplicable. Quoi! de retour de la guerre, et arrivé ce matin ici, je ne l'ai point encore vu?

— Eh bien! tiens, le voici... regarde-le, ma belle amoureuse!

Au moment où le vieux seigneur parle ainsi, un cortége triomphal entre dans la salle immense. Des joueurs de clairon ouvrent la marche, sonnant un air de bravoure, puis viennent des pages aux livrées du sire de Nointel, suivis de ses écuyers; ceux-ci conduisent enchaînés dix hommes hideux à voir; leur crâne et leur visage complétement rasés, sont d'un brun couleur de suie; mornes, accablés, ils tiennent leur tête tristement baissée et portent de longs sarraux tout neufs, en étoffe mi-partie blanche et verte (couleurs armoriales de la maison de Chivry). De temps à autre ces captifs secouent leurs chaînes avec fracas en poussant des gémissements lamentables et prononçant quelques mots en un langage inintelligible et barbare; derrière eux s'avance Conrad Neroweg, sire et seigneur de Nointel, superbement campé sur son cheval de guerre, sa visière baissée, sa lance au poing, et revêtu d'une splendide armure de bataille. A ses côtés, mais à pied, marche Gérard de Chaumontel, aussi armé de toutes pièces et semblant partager le triomphe de son ami. Les acclamations de la noble assistance accueillent ce cortége, et la belle Gloriande, envermillonnée

de surprise, de bonheur et d'amour, car son fiancé lui ramène dix captifs enchaînés, se lève de son siége et, agitant son mouchoir parfumé, s'écrie :

— Gloire au victorieux! honneur au plus vaillant des preux!

— Gloire au victorieux! — répéta la noble assistance, — honneur au plus vaillant des preux!

Le sire de Nointel descendant alors de son cheval, que l'un de ses pages emmène hors de la galerie, relève la visière de son casque, et tandis que ses écuyers ordonnent par signe aux prisonniers de s'agenouiller au pied du dais de la damoiselle de Chivry, Conrad lui dit fièrement :

— Ma dame m'avait ordonné d'aller guerroyer contre l'Anglais, et de lui ramener dix captifs; le devoir de tout preux chevalier est d'obéir à la reine de ses pensées. Je suis allé guerroyer. Voici les dix captifs anglais, conquis par moi à la bataille de Poitiers. C'est moi, captif du dieu d'amour, qui conduis ces prisonniers enchaînés aux pieds de ma dame qui me tient moi-même enchaîné par le plus doux des servages.

Ces chevaleresques et galantes paroles excitent les transports de l'assemblée; le sire de Nointel s'incline modestemant et reprend :

— Ces captifs appartiennent à ma dame; qu'elle dispose de leur sort en souveraine!

— Mon vaillant chevalier me prie de décider du sort de ces captifs, — reprend la belle Gloriande; — j'ordonne qu'ils soient délivrés de leurs chaînes, et qu'on leur fasse largesse! Le jour de mon mariage doit être pour tous un jour de liesse.

Puis, tendant sa main à Conrad qui met un genou en terre devant sa fiancée :

— Voici ma main, sire de Nointel; je ne saurais la donner à un plus preux chevalier.

— Heureux jours aux deux époux! — crie l'assemblée, — gloire et bonheur à Gloriande de Chivry et à Conrad de Nointel!!

Pendant que la brillante compagnie témoigne ainsi de la part qu'elle prend à la félicité des deux futurs époux, le sire de Chivry, s'approchant du chevalier de Chaumontel, lui dit à demi-voix en regardant les prisonniers anglais :

— Gérard, quelle diable d'espèce d'Anglais est donc celle-là ? ils sont noirs comme des taupes!

— Messire comte, — répond gravement le chevalier, — ces coquins sont de la tribu anglaise des *Ratamorphrydich!*

— Hein! — dit le vieux seigneur stupéfait de ce nom barbare; — tu dis de la tribu des...

— Des *Ratamorphrydich!* — reprend sans sourciller le chevalier. — C'est une des tribus les plus féroces du nord de l'Angleterre; on la croit issue d'une colonie gyptiaque ou même syriaque! venue des déserts de Moscovie, aux rivages d'Albion, sur des chevaux marins! Et voilà pourquoi, messire, ces coquins sont si noirs!

— Ah! très bien, — repart le vieux seigneur absourdi de la science géographique du chevalier. — Je m'explique, maintenant, la couleur foncée du teint de ces captifs.

La cloche de la chapelle du château de Chivry ayant en ce moment tinté, le sire de Chivry dit au chevalier :

— Voici le premier coup de la messe du mariage. Ah! Gérard, c'est un beau jour pour mes vieux ans que celui-ci, doublement beau, car il luit en de tristes temps!

— Messire, de quoi vous plaignez-vous ? Conrad vous revient couvert de lauriers, prisonnier des Anglais, sur pa-

role, il est vrai ; mais en ce moment ses vassaux boursillent sa rançon ; il est aimé de votre fille, il l'adore; votre château bien approvisionné, bien fortifié, défendu par une vaillante garnison, n'a rien à redouter des Anglais et des routiers; Jacques Bonhomme, encore tout meurtri de la leçon qu'il a reçue l'an passé au tournoi de Nointel, n'ose lever le nez de dessus le sillon qu'il laboure pour vous : donc, messire, vivez en paix et en joie!

— Mon père, — vint dire au comte de Chivry la belle Gloriande avec empressement, — voici le second coup de cloche pour la messe, partons, partons!

— Allons, je te suis, chère impatiente, — dit le vieux seigneur en souriant à sa fille. — Donne la main à Conrad et allons à l'autel.

— Ah, mon père! quel est mon bonheur! savez-vous que Conrad a parlé de moi au régent, notre sire ? Ce jeune et gracieux prince désire me voir à la cour. Nous partirons avant huit jours pour Paris. D'ici là, j'aurai le temps de faire faire trois robes : l'une de brocart d'or, l'autre de...

— Tu te feras faire dix robes, vingt robes, si tu le veux, et des plus riches! — dit le comte avec une expression de tendresse paternelle, en pinçant les joues de sa fille. — Rien de trop beau pour Gloriande de Chivry, lorsqu'elle paraîtra à la cour! Il est bon de prouver à ces rois qui prétendent primer la seigneurie, qu'autant qu'eux autres nous sommes grands seigneurs; l'argent ne te manquera pas : mes baillis ont mes ordres; dès demain ils frapperont double taxe sur mes vassaux en l'honneur de ton mariage, selon la coutume. Mais, tiens, voici un autre impatient, aie pitié de son martyre, — ajouta gaîment le comte en montrant Conrad qui s'approchait vivement cherchant des yeux Gloriande.

Le sire de Nointel prit avec amour la main de sa fiancée, le cortége se forma, et la noble assistance, suivie des pages, des écuyers, se dirigea vers la chapelle du manoir.

Les prisonniers anglais, délivrés de leurs chaînes par ordre de la damoiselle de Chivry venaient les derniers. Au moment où ils passaient le seuil de la porte de la galerie, il tomba de dessous le sarrau de l'un des captifs, un grand couteau à manche de bois grossier.

— Adam le Diable, — dit à voix basse un autre prisonnier, — ramasse donc ton couteau...

Le mariage de la damoiselle de Chivry et du seigneur de Nointel a eu lieu le matin, et dans la galerie du manoir, transformée en salle du festin, sont réunis tous les invités à ces brillantes épousailles; le repas a duré jusqu'à une heure assez avancée de la soirée, il touche à sa fin. Durant six heures et plus, les nobles convives ont fait fête à tous les *services* de cet interminable repas, car pendant que Jacques Bonhomme soutient à peine sa triste vie avec des fèves pourries et de l'eau saumâtre, les seigneurs, qu'il engraisse de ses rudes labeurs, mangent, et remangent à crever dans leur peau; jugez-en, fils de Joel, d'après le festin de noces de la belle Gloriande. Le *premier service*, destiné à ouvrir l'appétit, se composait de limons, de fruits confits au vinaigre, de cerises aigres, de salaisons, de salades et autres mets appétissants. *Second service :* pâtés d'écrevisses et d'amandes à la crème, brouets de viandes macérées cuites avec du bouillon, potages au riz, à l'avoine, à la fromentée, au *macaroni,* à la chair pilée, au millet, servis sur table de façon à ce que les diverses couleurs dont ils sont habilement peints par un cuisinier expert réjouissent agréablement la vue des convives; potages blancs, bleus, jaunes,

rouges, verts ou *dorés*, harmoniaient leurs nuances. *Troisième service :* rôtis à la sauce, et combien d'innombrables sauces! sauce à la cannelle, à la noix muscade, aux bourgeons, aux raisins, au gênet, aux roses, aux fleurs, toutes ces sauces teintes aussi de couleurs variées. *Quatrième service :* pâtés de toutes sortes, pâtés de sanglier, pâtés de serf, pâtés monstrueux renfermant, au milieu de rangées d'oisons gras, au agneau farçi ; enfin les pâtisseries, des tartres à *double visage,* aux herbes, aux feuilles de roses, aux cerises, aux châtaignes, et au milieu de cette profusion de tartres, s'élevait une patisserie monumentale de trois pieds de hauteur représentant les donjons, les tours, les remparts du noble manoir de Chivry... La longue table, chargée d'une riche vaisselle où se reflète la clarté de grands luminaires d'argent, garni de flambeaux de cire, offre un joyeux désordre; les hanaps, les coupes d'argent ou de vermeil, remplis de vins herbés, circulant de main en main, redoublent la bonne humeur des convives ; quelques-uns commencent à chanceler sur leur siége ; étourdis par les fumées de l'ivresse; beaucoup de nobles dames et de damoiselles, sans avoir fêté jusqu'au délire bachique les épousailles de Gloriande, ont la joue plus que vermeille, l'œil émérillonné, le sein palpitant, et rient aux éclats des récits licencieux que les seigneurs, assis à côté d'elles et buvant à la même coupe, leur content à l'oreille. Au dehors de la salle du banquet, les serviteurs et les hommes d'armes du château, partageant la liesse générale, célèbrent le mariage de la damoiselle de Chivry à grand renfort et reconfort de pots de bière, de cidre ou de vin ; grand nombre de ces buveurs sont complétement ivres.

La belle Gloriande et Conrad restent étrangers à l'allé-

gresse causée par la bonne chère et les propos graveleux; plus doux est l'enivrement des deux fiancés; ils se chérissent, et bientôt pour eux va sonner l'heure du déduit amoureux; parfois, ils échangent sournoisement un coup d'œil d'impatience; ardents sont les regards de Conrad, troublés sont les regards de Gloriande, son beau sein fait doucement onduler ses colliers de perles et de diamants; elle fronce même ses noirs sourcils et hausse ses blanches épaules en entendant son père, déjà fort aviné, crier à tue-tête pour demander silence, déclarant qu'il veut chanter une vieille chanson à boire en vingt-huit tensons!!! et chaque couple buvant au même hanap sera tenu de le vider entre chaque tenson! après quoi les fiancés seront cérémonieusement conduits par les damoiselles d'honneur dans la chambre nuptiable, dont la porte s'ouvre sur la galerie. A cette proposition de son père, de chanter vingt-huit tensons, proposition acclamée par les convives, la belle Gloriande jette un regard désolé sur Conrad; et celui-ci s'adressant à son ami Gérard de Chaumontel, placé près de lui :

— Au diable le vieil ivrogne... et sa chanson! elle durera deux heures!

— A propos de ce bonhomme, — répondit en éclatant de rire le chevalier à moitié ivre, — il m'a demandé tantôt pourquoi nos prisonniers anglais étaient noirs comme des taupes? alors je lui ai dit...

Mais s'interrompant, le chevalier reprit après un moment de réflexion:

— Dis-moi, Conrad, est-ce que ce n'est pas onze manants et non dix, que ce matin nous avons ramassés sur la lisière de la forêt, d'où ils sortaient avec précaution, armés de fourches, de faux, de cognées! Ils allaient, nous ont-ils

dit d'un air piteux, chasser les loups qui leur causaient grand dommage! Ah! ah! ah! je ris encore en pensant à notre capture.... Mais, par le diable... c'est onze manants et non pas dix que nous avons pris... Comment se fait-il qu'étant onze... ils ne soient que dix?

— Tais-toi donc, — répondit Conrad avec impatience, — l'on peut t'entendre. Oublies-tu que l'un de ces manants s'est échappé en route ?

— Quel trait de lumière! — s'écria Gérard en calculant sur ses doigts avec une gravité d'ivrogne, — ces manants étaient au nombre de onze. Bien... l'un d'eux s'est échappé.. donc il ne doit en rester que dix! Oui, c'est évident! Ah! Conrad, tu es le plus lumineux des mortels!

En cet instant, le seigneur de Chivry entonnait d'une voix forte le quatrième tenson de son chant bachique; la belle Gloriande ne put endurer plus longtemps son amoureux martyre; elle échangea un coup d'œil d'intelligence avec Conrad, et presque aussitôt elle poussa un léger cri étouffé, en saisissant le bras de son père, auprès de qui elle siégeait. Le vieux seigneur s'interrompit brusquement de chanter et dit à Gloriande avec surprise :

— Qu'as-tu, chère fille ?

— Je ne sais, mon père... mais j'éprouve une sorte d'éblouissement; je voudrais me retirer chez moi.

— Ma bien-aimée Gloriande, — dit vivement le sire de Nointel en se levant, — souffrez que je vous accompagne..

— Oui, je vous en prie, Conrad... je prendrai un peu l'air à la fenêtre de notre chambre; il me semble que cela me fera du bien...

— Allons, — reprit tristement le seigneur de Chivry, — je recommencerai ma chanson au repas de demain matin. — Puis il ajouta : — Que les damoiselles d'honneur de

l'épousée veuillent bien l'accompagner, selon l'usage, jusqu'à la porte de la chambre nuptiale.

A ces mots, plusieurs jeunes damoiselles quittèrent à regret les chevaliers auprès de qui elles étaient assises, et entourèrent la mariée, tandis que Conrad faisait le tour de la table immense pour aller rejoindre sa femme, et que deux pages allaient ouvrir la porte de la chambre des époux, brillamment éclairée par des flambeaux de cire parfumée. Au fond l'on apercevait le lit nuptial, surmonté d'un dais armorié et à demi entouré de rideaux de tapisserie scintillante de fils d'argent; mais voici que soudain Gérard de Chaumontel, de plus en plus ivre, se hissant sur son siége, se mit à crier :

— Nobles dames et damoiselles, je demande à vous prouver que je suis un homme...

Et comme de grands éclats de rire accueillirent ces paroles du chevalier, il reprit en souriant d'un air satisfait :

— Laissez-moi donc achever... Donc, je demande à vous prouver ainsi qu'à vous, messires, que je suis un homme... de divination singulière !

— Voyons... prouvez, — reprit gaîment l'assistance,— prouvez-nous cela, chevalier ! Nous écoutons !

— L'an passé, — reprit Gérard, — lors du tournoi de Nointel, où vous assistiez tous et où Jacques Bonhomme a osé regimber, Conrad a fait pendre quelques-uns de ces croquants et noyer celui que j'avais vaincu en combat judiciaire.

— Tiens, je voudrais bien voir noyer un vilain ! moi,— cria la voix d'un enfant de douze ans, le fils du sire de Bourgueil. — J'en ai vu fouetter, essoriller, pendre et écarteler des vilains, mais point je n'en ai vu noyer ! Mon père, vous ferez noyer un vilain.... *pour voir*.... n'est-ce pas ?

— Mon fils, — répondit à l'enfant le sire de Bourgueil d'un ton doctoral, — votre interruption est messéante.... vous deviez attendre que le sire chevalier eût fini de parler et alors m'exprimer votre désir.

— Ce manant que j'avais vaincu, — poursuivit Gérard de Chaumontel, — ce manant, au moment de prendre son premier et dernier bain, eh, eh, eh! ne m'a-t-il pas dit à moi, d'une voix de diable enrhumé: « Tu me fais noyer, tu seras noyé. » N'a-t-il pas dit à Conrad: « Tu as forcé ma femme, ta femme sera forcée. »

— Allons, il est ivre! — dirent en murmurant quelques assistants.

— Il déraisonne!

— Cette lugubre histoire de pendus et de noyés est incongrue en un jour de noces!

— Assez! chevalier, assez!

— Cuvez en paix votre vin, bon sire!

— Attendez que je vous prouve... en quoi je suis un homme des plus singulièrement divinatoires... — réprit Gérard.

Mais les huées couvrent sa voix, et le sire de Nointel, frissonnant malgré lui au souvenir funèbre, évoqué par son ami, prend la main de Gloriande, que les damoiselles d'honneur entourent, et lui dit en se dirigeant avec elle vers la chambre nuptiale :

— Venez, n'écoutez pas ce fou, il est ivre... venez, ma bien-aimée... venez.

Tout à coup un écuyer, livide, ensanglanté, paraît comme un spectre à la grande porte de la galerie... fait deux pas, chancelle, tombe sur les dalles, qu'il rougit de son sang, et en expirant murmura ces seuls mots :

— Monseigneur... oh... monseigneur!

A ce spectacle, un cri d'horreur et d'effroi part de toutes les bouches. La belle Gloriande se jette, saisie d'épouvante, dans les bras de Conrad; il cherche machinalement à son côté son épée; mais il l'avait quittée en changeant son armure pour ses habits de coûr. L'assemblée, morne, stupéfaite, garde pendant un instant le silence, et l'on entend éclater au loin de formidables rumeurs. Elles se rapprochent de plus en plus, un autre écuyer, pâle, couvert de sang, accourt et s'écrie d'une voix entrecoupée :

— Trahison!... trahison!! Les prisonniers anglais ont égorgé les gardes de la poterne du château, et l'ont ouverte à une multitude furieuse... Les voilà! les voilà!

Aussitôt, ces cris répétés par une foule de voix: Jacquerie! Jacquerie! retentissent au dehors de la grande salle, et les vitraux des fenêtres défoncées à coups de fourches et de haches volent en éclats.

Une bande nombreuse de Jacques, conduits par Adam le Diable et par ses compagnons, à figure noircie, qui avaient ainsi que lui joué le rôle de captifs anglais, pénétrent dans la salle du festin, à travers ses croisées; la noble assistance, épouvantée, reflue d'un même mouvement vers la porte principale, espérant fuir de ce côté; mais à cette porte apparaissent Guillaume Caillet et Mazurek l'Agnelet, à la tête d'une autre troupe de Jacques armés de bâtons, de coutres de charrue et de faux, teints du sang de la garnison du château qu'ils viennent de massacrer, la surprenant ivre au milieu des liesses de la fête nuptiale. Presque tous ces paysans révoltés étaient vassaux des seigneurs de Nointel et de Chivry. A l'aspect de cette foule, hâve, farouche, ensanglantée, demi nue, traînant les haillons de la misère et du servage, les dames, les damoiselles, poussant des cris de terreur, s'entassent éperdue au fond de la grande

salle. La belle Gloriande se jette frémissante entre les bras de son mari. Les seigneurs ayant, selon l'usage, quitté leurs armures et leurs armes pour vêtir leurs habits de gala, saisissent des couteaux de table, des hanaps d'argent ou des escabeaux, afin de se défendre; les joyeuses fumées du vin se dissipent soudain, et ils se rangent en tumulte devant les femmes afin de les protéger.

Guillaume Caillet lève sa hache par trois fois; à ce signal les clameurs tumultueuses des Jacques cessent peu à peu, et bientôt leur succède un grand silence, seulement troublé par les exclamations d'effroi et les gémissements des femmes épouvantées.

— Mes Jacques? — s'écrie Guillaume Caillet, — vous avez apporté des cordes, garrottez d'abord tous ces nobles hommes, tuez ceux qui résistent, mais épargnez à tout prix le père et l'époux de la mariée... épargnez aussi le chevalier de Chaumontel.

— Je me charge de ces trois-là, je les connais, — dit Adam le Diable. — A moi mes Anglais!

Les vassaux s'élancent sur les seigneurs au nombre d'une trentaine; quelques-uns opposent aux Jacques une résistance désespérée. Ils sont tués; mais la plupart de ces chevaliers, démoralisés, atterrés par cette brusque attaque, se laissent garrotter, et parmi ceux-là, le vieux seigneur de Chivry, Gérard de Chaumontel et Conrad de Nointel, que l'on arrache des bras de la belle Gloriande. Celle-ci, plus furieuse encore qu'effrayée, s'emporte en imprécations, en injures contre ces manants révoltés; Adam le Diable s'empare d'elle, la maîtrise et lui attache les mains derrière le dos, en lui disant avec un ricanement farouche :

— Ah! ah! chacun son tour, ma noble damoiselle. L'an

passé, tu as ri de nous au tournoi de Nointel; à cette heure... nous allons rire de toi.

— Ce prisonnier anglais me connaît! — s'écria Gloriande. — Est-ce un rêve horrible que tout ceci?

— Je suis vassal de la seigneurie de Nointel et non point Anglais, ma belle, — répondit Adam le Diable. — Ce rôle de captifs nous a été imposé par ton noble époux, ton vaillant chevalier, le sire de Nointel, trop lâche pour faire quelqu'un prisonnier; il nous a rencontrés sur la lisière de la forêt et nous a ordonné, sous peine d'être pendus, de l'accompagner ici, afin de servir de complices à sa fourberie, et de figurer les prisonniers anglais qu'il devait te ramener de la bataille de Poitiers; nous avons consenti à la mascarade; elle nous donnait accès dans le château de ton père. L'un de nous, s'échappant en route, a couru prévenir nos compagnons de s'approcher des remparts de ce manoir à la faveur de la nuit. Nous avons ce soir égorgé tes hommes d'armes de garde à la poterne : à moitié ivres, ils fêtaient tes noces; nous avons baissé le pont, introduit ici nos Jacques, et maintenant nous allons rire de toi, ma belle... comme tu as ri de nous au tournoi de Nointel!

Gloriande laisse parler Adam le Diable sans lui répondre, et elle s'écrie, frémissant d'une indignation douloureuse :

— Conrad a menti! Conrad m'a trompée! Conrad est un lâche!

— Oui, ton noble époux est un menteur et un lâche! — répond Adam le Diable en entraînant Gloriande vers l'extrémité de la salle.

Il te faut un mari plus vaillant; je vais te conduire à lui... Viens, belle damoiselle... viens... ton premier mariage ne compte pas.

Gloriande de Chivry oublie un instant ses dangers, ses terreurs. Accablée par cette pensée, horrible pour son orgueil, que Conrad de Nointel était un lâche ! elle se laisse entraîner presque sans résistance par Adam le Diable vers l'extrémité de la salle.

Là, au milieu des Jacques formés en cercle, Guillaume Caillet s'appuie sur le manche de sa lourde hache ; près de lui se trouvent Mahiet l'Avocat d'armes, les bras croisés sur la poitrine, le front pensif, et Mazurek l'Agnelet, veuf d'Aveline Qui-jamais-n'a-menti. Ce serf, à demi vêtu d'un sayon de peau de chèvre, les cheveux hérissés, les bras nus et sanglants, l'œil crevé, le nez écrasé, la lèvre fendue, est d'une épouvantable laideur. Gloriande, amenée par Adam le Diable, qui vient de lui dire avec un éclat de rire féroce en la poussant vers Mazurek : Voilà ton nouveau mari ! Gloriande n'entend pas ces paroles et recule d'un pas en s'écriant avec horreur à l'aspect du serf défiguré :

— Oh !... quel montre !

Mais quel est l'effroi de la damoiselle, lorsqu'elle voit ce monstre s'avancer lentement en fixant sur elle son œil cave, étincelant de haine, et qu'elle sent s'appesantir sur sa blanche épaule la main calleuse du serf lui disant d'une voix sourde :

— Au mon de la force... tu m'appartiens... de même qu'au nom de la force Aveline, ma fiancée, a appartenu à ton mari Conrad de Nointel.

— Oh !... que dit ce monstre ? — murmure Gloriande éperdue en se rejetant en arrière afin de se dégager de la rude étreinte du vassal, et elle s'écrie d'une voix déchirante :

— Mon père... au secours, mon père !

Le vieux seigneur de Chivry était à deux pas de là, garrotté comme Gérard de Chaumontel et Conrad de Nointel. Celui-ci, hébété par la frayeur, écrasé par le remords, n'entend rien, ne voit rien; il joint les mains avec force et murmure :

— Seigneur, mon Dieu, et tous les saints de votre paradis! ayez pitié de moi!... Je suis un grand pécheur... je me repens d'avoir forcé la fiancée de ce vassal... Malheur à moi! la révolte des serfs a toujours été fatale à la race des Neroweg! Ayez pitié de moi, Jésus, mon Dieu! ayez pitié de moi!...

— Mon père, au secours! — crie toujours Gloriande en tâchant d'échapper aux robustes mains de Mazurek l'Agnelet, dont les ongles, crispés comme les serres d'un oiseau de proie, retiennent près de lui la fiancée du sire de Nointel, — mon père, au secours!...

— Vassal! — dit d'une voix haletante le vieux seigneur de Chivry à Guillaume Caillet, — tu es le chef de cette bande de forcenés; sauve la vie et l'honneur de ma fille, je t'épargnerai... j'en jure par le Dieu vivant! je t'épargnerai le châtiment que méritent tes crimes!

— Dis-moi, noble seigneur, — reprend le chef des Jacques avec un calme sinistre, — c'est un beau jour, n'est-ce pas, le jour des noces d'un enfant qu'on aime?

— Hélas! ce matin, je croyais que le mariage de ma fille Gloriande serait un beau jour pour moi!

— Moi aussi, je croyais cela le matin du jour des noces de ma fille Aveline Qui-jamais-n'a-menti... Un vassal, vois-tu, a comme un autre des entrailles de père... j'aimais si tendrement mon enfant! Elle était douce, belle et pure; elle faisait la joie, l'orgueil de ma misérable vie.. Sais-tu ce qui est arrivé?... Le sire de Nointel, ton gendre, a fait

traîner ma fille dans son lit, il l'a déshonorée... et puis après, il me l'a rendue!...

— Vassal! — s'écrie le vieux seigneur emporté par son indomptable fierté de race, — le sire de Nointel a usé des droits qu'il a sur toute fille non noble!

— Ce droit d'où le tenait-il ? De la force! Donc, qui a la force a le droit. Aujourd'hui, les Jacques ont la force. ils en usent comme tu en usais hier! — répond Guillaume Caillet sans se départir de son calme farouche. — Écoutez encore, Mazurek, le fiancé de ma fille, a voulu s'opposer à ce qu'elle fût violentée, il a dû, en punition de tant d'audace, faire amende honorable à genoux devant son seigneur. Écoutez encore. Hier, ma fille a été, comme tant d'autres victimes, etouffée par la fumée dans un souterrain, c'était l'ordre du bailli du sire de Nointel. La mort de ma fille a été horrible! oh! horrible!

— Est-ce ma faute ? — s'écrie le seigneur de Chivry, — mon Dieu! est-ce ma faute à moi ?

— Est-ce la mienne à moi ! — répond Guillaume Caillet avec un flegme effrayant. — « OEil pour œil, dent pour dent! » dit l'Écriture; moi je dis ceci : le sire de Nointel a violenté la fiancée de Mazurek l'Agnelet; la fiancée du sire de Nointel sera violentée par Mazurek.

— Truand! misérable! — s'écrie le seigneur de Chivry, — est-ce la faute de ma fille si elle....

— Est-ce la faute de la mienne si elle a été traînée dans le lit de son seigneur ? Non, non, il souffrira ce qu'il a fait souffrir à autrui, c'est justice! Jacques Bonhomme a aujourd'hui la force, il en use. Longtemps il vous a fait rire; ah! il va vous faire pleurer, saigner, grincer des dents, nobles hommes!

Les Jacques accueillent avec des cris de triomphe l'arrêt

prononcé par leur chef pendant qu'Adam le Diable enfonce d'un coup de pied une porte située au fond de la grande galerie. Cette porte s'ouvre, et aux clartés des flambeaux de cire parfumée qui brûlent dans des luminaires de vermeil, les Jacques voient l'intérieur éblouissant de la chambre nuptiale.

— Viens! — dit Mazurek l'Agnelet en entraînant la belle Gloriande de Chivry, — viens!

— Mon père, defendez-moi! tuez-moi! mais sauvez mon honneur!

Et la damoiselle, défaillante de terreur, se débat en vain contre Mazurek, qui l'entraîne.

— Mon père! délivrez-moi de ce monstre!

— Ma fille! — s'écrie le comte de Chivry en s'agitant dans ses liens avec une fureur impuissante et faisant des efforts désespérés pour s'élancer vers Gloriande, — ma fille! oh! malheur à moi!

Et il éclate en sanglots.

— Malheur à moi!...

— Aveline m'appelait aussi en vain à son secours, — dit Guillaume Caillet en maintenant le vieux comte de Chivry. — Hein! c'est affreux pour un père d'assister au déshonneur de son enfant? Cette torture, Jacques Bonhomme la subit depuis des cents et des cents ans? subis-la donc à ton tour, fier seigneur!

— Oh! la mort! — crie Conrad de Nointel, chez qui la rage succède à l'épouvante, et qu'Adam le Diable et un des Jacques contiennent à grand'peine, — Oh! la mort, et ne pas voir ces horreurs! Ciel et terre! ce misérable et infâme vassal oser porter la main sur Gloriande!

— Oh! oh! tu t'emportes! — dit Adam le Diable en éclatant de rire. — Tout à l'heure, tu feras amende honorable

à deux genoux devant ton maître et seigneur Jacques Bonhomme, dans la personne de Mazurek, et tu lui demanderas pardon de l'avoir injurié alors qu'il allait forcer ta fiancée.

— Conrad, sachons mourir! — reprend le chevalier Gérard de Chaumontel. — Nous serons bientôt vengés de ces truands; pas un n'échappera aux lances des chevaliers.

Mahiet l'Avocat d'armes, jusqu'alors impassible, s'avance et, appuyant son gantelet sur l'épaule du chevalier, lui dit :

— Tu t'es battu couvert de fer contre mon frère Mazurek demi nu, armé d'un bâton ; il se battra couvert de fer contre toi demi nu et armé d'un bâton. Si tu es vaincu, tu seras mis en sac et noyé; aujourd'hui, Jacques Bonhomme est devenu d'appelé... appelant...

— Mais avant ce combat, — s'écria Adam le Diable, — la table est mise, il reste du vin dans les coupes, à table, mes Jacques ! à table! Que chacun prenne sa chacune sur ses genoux, à la barbe de ces seigneurs, pères, frères ou maris de ces nobles dames et damoiselles! Oh! assez de fois, à la barbe de Jacques Bonhomme qui les faisait tant rire et tant rire! ses nobles maîtres ont déshonoré ses sœurs, ses filles, sa femme! Hardi, mes Jacques! vive l'amour! vive le vin! Après boire, nous enfermerons dans les souterrains du château toute cette noblesse, hommes, femmes, enfants; tout sera enfumé, brûlé, rôti! tout! loups, louves et louveteaux! Après quoi, les ruines du manoir incendié seront leur tombeau! Hardi, Jacques Bonhomme! vive l'amour! vive le vin!

. . . .

A cet endroit de mon récit, moi, Mahiet, qui écris ceci,

je frissonne encore d'horreur au souvenir de l'infernale orgie dont j'ai été le témoin et des férocités qui l'ont suivie! Hélas! ces effroyables représailles étaient légitimes... si légitime est la loi qui punit le meurtre en tuant le meurtrier!

Ces Jacques à demi sauvages, poussés à bout par le désespoir, n'ayant à attendre aucune justice des hommes, rendaient, dans leur aveugle fureur, le mal pour le mal! Si épouvantable qu'elle fût, qu'était-ce donc que leur vengeance d'un jour auprès des atrocités sans nombre dont notre race asservie est victime depuis la conquête de Clovis!... Et cependant, telle est l'amertume de la plus juste vengeance, que je maudissais doublement nos oppresseurs séculaires : leur impitoyable cruauté n'avait-elle pas provoqué ces épouvantables répresailles!...

La nuit va bientôt faire place au jour, la lune se couche, les premières lueurs de l'aube empourprent l'orient. Une troupe de Jacques, après avoir mis à feu et à sang le manoir de Chivry, dont tous les habitants ont péri dans l'incendie, une troupe de Jacques se dirige, en gravissant une haute colline, vers le pont de l'*Orville*, du haut duquel, l'année précédente, Mazurek, dans un sac, a été jeté à la rivière. A la tête de cette troupe marchent Guillaume Caillet, Mazurek, Mahiet et Adam le Diable; viennent ensuite les Jacques, conduisant garrottés le sire de Nointel et le chevalier de Chaumontel, demi nus et désarmés. Mazurek l'Agnelet, coiffé du casque du chevalier de Chaumontel, revêtu de sa cuirasse et de sa cotte de mailles, armé de son poignard et de son épée, marche entre Mahiet l'Avocat d'armes et Guillaume. Celui-ci, s'arrêtant au sommet de la colline qu'ils venaient de gravir, et d'où l'on découvrait le pays à trois

ou quatre lieues à la ronde, grâce aux premières lueurs de l'aube, s'écrie en désignant tour à tour différents points de l'horizon rougi par les flammes ou obscurci par leurs noires fumées :

— Voyez-vous le château de Chivry, le château de Bourgueil, le château de Saint-Prix, le château de Montsorin, le château de Villiers, le château de Rochemur, et tant d'autres, mis cette nuit à feu, à sac et à sang par des bandes de vassaux révoltés ?... Entendez-vous le tocsin des villages appelant les serfs aux armes?... Il a sonné toute la nuit, il sonne encore, ce tocsin! longtemps il sonnera la vengeance de Jacques Bonhomme!... Écoutez... écoutez!

En effet, les tintements précipités des cloches sonnant à toute volée dans une foule de villages disséminés au milieu des plaines et des bois arrivaient jusqu'au sommet de la colline, apportés par la brise matinale. L'horizon, réverbérant la lueur des incendies qui dévoraient tant de manoirs féodaux, semblait en feu ; les premiers rayons du soleil pouvaient à peine pénétrer l'épaisseur de ces nuages sombres et ardents.

— Le coup d'œil vaut la musique, — dit Adam le Diable, prêtant l'oreille aux retentissements du tocsin.

Puis, croisant ses mains derrière son dos, écartant les jambes, se cambrant sur ses robustes reins, il embrasse d'un regard avide le rideau flamboyant des lointains incendies.

— Les voilà donc en feu, en ruines! ces fiers donjons cimentés du sang, de la sueur de notre race, et qui, pendant des cents et des cents ans, ont été l'effroi de nos pères! Ah! ah! ah! — ajouta le paysan avec un éclat de rire farouche, — combien, à cette heure, il doit se passer de choses lugubres dans ces manoirs!... Quel dommage de

n'entendre point d'ici les cris des nobles dames forcées par Jacques Bonhomme! les cris des nobles hommes massacrés, torturés par Jacques Bonhomme! Enfer et sang! cela manque à mon bonheur!...

— Consolons-nous, — reprend Guillaume Caillet, — à cette heure, en Beauvoisis, en Laonnais, en Picardie, en Vermandois, en Champagne, partout enfin dans l'Ile de France, Jacques Bonhomme fait de pareils feux de joie!...

— Je voudrais voir toutes les flammes, — dit Adam le Diable en hochant la tête, — je voudrais entendre tous les cris!

— Ah! — dit Mahiet avec une amertume profonde, — si les cris des Gaulois nos pères, esclaves, serfs ou vassaux, morts martyrs depuis la conquête franque, pouvaient s'entendre à travers les âges!... ah! si les cris de nos mères, écrasées sous le servage, affamées par la misère, violentées par les seigneurs, pouvaient s'entendre à travers les âges! cet effroyable concert de malédictions, de hurlements de douleur, de haine et de vengeance, arriverait du fond des siècles jusqu'à nous!...

— Mon frère, — reprend Mazurek l'Agnelet, sombre et abattu, en hâtant le pas afin de devancer quelque peu Adam le Diable et Guillaume Caillet, et de se trouver un moment seul avec Mahiet, — tes paroles me donnent doublement honte de moi-même, maintenant que je sais par toi que nous sommes fils du même père... Je l'avoue, cette nuit j'ai été lâche...

— Quand cela?...

— Lorsque j'ai eu entraîné la fiancée de Conrad dans la chambre nuptiale...

— Explique-toi.

— La porte de la chambre refermée sur nous, la belle

Gloriande est tombée à genoux devant moi, les mains jointes, elle a crié grâce! Ce cri m'a été, malgré moi, au cœur; je me suis dit : « Ma pauvre Aveline a dû crier aussi grâce... en suppliant mon seigneur de ne pas la violenter... elle a dû souffrir tout ce qu'en ce moment souffre cette damoiselle... » Cela m'a fait pitié... J'ai pleuré en pensant à Aveline; j'ai oublié ma haine et ma vengeance... C'est une grande lâcheté, n'est-ce pas, mon frère...

— Achève...

— Tu ne me reproches pas ma lâcheté?

— Achève, frère, achève...

— La belle Gloriande, me voyant pleurer, a redoublé ses supplications; alors je lui ai dit : « Dans ma condition de misérable serf, je n'avais qu'une joie au monde, l'amour d'Aveline Qui-jamais-n'a-menti... Elle a été violentée par mon seigneur, ton fiancé; puis, après des mois de douleur et de désespoir, elle est morte étouffée dans le souterrain du bois de Nointel, au moment de mettre au jour le fils de sa honte... J'aurais le droit et le pouvoir de me venger sur toi; je ne le ferai pas... Il me semblerait dans tes cris, dans tes larmes, voir les larmes, entendre les cris d'Aveline violentée par son seigneur... C'est elle qui en toi me fait encore pitié... ne crains rien de moi!... » La belle Gloriande a pris mes mains, elle les a baisées en pleurant... elle m'a supplié de la laisser fuir par un passage secret; j'y ai consenti. Je suis resté dans la chambre songeant à Aveline... jusqu'au moment où l'on a mis le feu au château. Guillaume et Adam ont cru qu'avant de périr comme les autres dans les flammes, la fiancée de mon seigneur avait été forcée par moi...non! je n'ai pas eû ce courage... La vengeance ne m'aurait pas rendu mon honneur perdu!...

— Oh! pauvre frère! âme tendre! cœur généreux! —

répond Mahiet, cruellement ému! — toi que la nature avait fait Mazurek l'Agnelet, et que la férocité de tes maîtres a fait Mazurek le Loup! tu étais né pour aimer, non pour haïr... Hélas! tu dis vrai, la vengeance, si légitime qu'elle soit, la vengeance ne rend pas le bonheur perdu!... La mort dont la loi punit le meurtrier ne rend pas la vie à sa victime; la mort dont la loi punit le voleur ne rend pas à celui qui a été volé l'argent qu'on lui a dérobé! mais il faut pourtant que le crime soit puni!... Pendant tant de siècles, de servage, de torture, à quelle justice humaine ou divine nos pères ont-ils pu recourir? à qui pouvaient-ils s'adresser dans leur désespoir?... Dieu et les hommes étaient sourds!... A cette heure, l'implacable vengeance des Jacques frappe en un jour les descendants de ceux qui, d'âge en âge, ont frappé notre race asservie!... C'est fatal : le mal appelle le mal! la violence appelle la violence! le sang appelle le sang!... Qu'il retombe sur ceux qui les premiers l'ont versé! En ces temps maudits, la clémence serait, pour nos bourreaux, l'impunité!...

Puis, voyant Adam le Diable et Guillaume Caillet se rapprocher, Mahiet l'Avocat d'armes ajoute tout bas :

— Frère, que personne, sinon moi... ne sache que tu as respecté Gloriande; il faut surtout que Conrad, pour sa punition, croie au déshonneur de sa fiancée!...

S'adressant alors à Guillaume, qui venait de le rejoindre, Mahiet dit :

— Nous voici bientôt au pont de l'Orville, hâtons-nous.

Le soleil levant éclaire de ses rayons les eaux rapides de l'Orville, où, l'année précédente, Mazurek a été précipité lié dans un sac. L'on voit encore sur la berge les troncs des vieux saules où les vassaux faits prisonniers après leur

révolte ont été pendus; le vent du matin courbe les roseaux à l'abri desquels Adam le Diable et Mahiet, cachés pendant les préparatifs du supplice de Mazurek, avaient pu ensuite le retirer de l'eau.

Bientôt les Jacques arrivent au pont, le traversent et atteignent la grande prairie au milieu de laquelle a eu lieu le tournoi donné par leur seigneur, le sire de Nointel; là, ils s'arrêtent. Grand nombre d'entre eux s'étaient trouvés spectateurs de la passe d'armes, puis du duel judiciaire entre Mazurek et le chevalier de Chaumontel. Quelques paysans, d'après les ordres de Guillaume Caillet, vont couper, à l'aide de leurs cognées, des pieux et des tiges de jeunes arbres au moyen desquels ils établissent des barrières autour d'un espace de trente pieds carrés environ. Les Jacques se rangent et se pressent autour de ce champ clos improvisé.

Guillaume Caillet s'approche de ceux de ses hommes qui amènent garrotté le sire de Nointel et le chevalier de Chaumontel. Ce dernier est pâle, mais résolu; Conrad, abattu, découragé, s'abandonne à une terreur superstitieuse : il voit se réaliser la sinistre prédiction de son vassal, qui, l'année précédente et au moment de son supplice, lui a dit: « Tu as forcé ma fiancée; ta fiancée sera forcée !... »

Le sire de Nointel n'a conservé de ses riches habits que son pourpoint et ses chausses de velours, déjà mis presque en lambeaux par les ronces du chemin ; une sueur froide colle ses cheveux à ses tempes. Guillaume Caillet lui dit :

— L'an passé, ma fille a été jetée dans ton lit et par toi violentée; cette nuit, Mazurek t'a rendu outrage pour outrage... Ma fille et tant d'autres victimes ont péri d'une mort atroce dans le souterrain de la forêt de Nointel; cette nuit, ta fiancée et tant d'autres sont morts dans les

souterrains du château de Chivry, incendié par Jacques Bonhomme. Cela ne me suffit point... Mazurek t'a fait en public amende honorable parce que, furieux du déshonneur de sa fiancée, il t'avait injurié... or, cette nuit, tu as injurié Mazurek, le traitant de truand, lorsqu'il entraînait ton épousée... Tu vas faire amende honorable aux pieds de Mazurek... Si tu refuses, — ajoute Guillaume Caillet voyant son seigneur frapper du pied avec rage, — si tu refuses... je te fais subir le supplice dont tant de fois tes vassaux ont été victimes : deux jeunes arbres vigoureux seront courbés, l'on t'attachera à l'un par les pieds, à l'autre par les mains, et on laissera ensuite les baliveaux se redresser.

— J'ai vu mon compère Toussaint Cloche-Gourde ainsi écartelé entre deux baliveaux de chêne ! — dit Adam le Diable. — Je sais comment on s'y prend pour mener cette torture à bien... donc, dépêchons, choisis : l'amende honorable ou le supplice.

— Va, Conrad ! — dit Gérard de Chaumontel avec une dédaigneuse amertume, — subissons jusqu'au bout les avanies de ces manants ; je te le répète, nous serons vengés. Oh ! bientôt le casque aura raison du bonnet de laine, et la lance de la fourche...

Conrad de Nointel, frissonnant d'épouvante à la menace de la torture, dit à Guillaume d'une voix rauque :

— Marche... je te suis...

Et se retournant vers son ami :

— Gérard, ne me laisse pas seul.

— Je serai ton fidèle compagnon jusqu'à la fin, — répond le chevalier. — Nous avons joyeusement vidé plus d'une coupe ensemble, nous mourrons ensemble !

Les deux nobles, conduits par les Jacques, arrivent au milieu de l'enceinte, autour de laquelle se pressent les vas-

saux révoltés; presque tous aussi avaient été témoins de l'amende honorable de Mazurek. Celui-ci, revêtu de l'armure de Gérard de Chaumontel, se tient debout, au milieu de la lice, appuyé sur sa longue épée.

— A genoux! — dit Adam le Diable au sire de Nointel; et pesant de sa forte main sur l'épaule de son seigneur, il le fait tomber agenouillé devant le vassal. — Et maintenant répète mes paroles. « Seigneur Jacques Bonhomme, je m'accuse et me repens humblement de m'être emporté en mauvaises paroles contre vous, lorsque cette nuit vous entraîniez pour la violenter ma noble fiancée, la belle Gloriande de Chivry... »

Les éclats de rire, les moqueries, les huées des Jacques accueillent ces mots qui rappellent au sire de Nointel la perte éternelle de son bonheur et l'outrage qu'il croit commis sur la damoiselle qu'il adore; il s'affaisse sur lui-même, pousse un rugissement de douleur, et des larmes brûlantes tombent de ses yeux.

— M'est avis que voilà qui est affreux, n'est-ce pas, seigneur de Nointel? songer que celle que l'on aimait a été forcée, — dit Guillaume Caillet. — Et puis... se voir obligé de demander à genoux pardon d'avoir voulu s'opposer à l'outrage qui désespère votre vie! C'est rude, n'est-ce pas?... Interroge là-dessus Mazurek l'Agnelet; la torture que tu subis en ce moment, il l'a subie l'an passé à tes pieds.

— Allons, dépêchons! — reprend Adam le Diable, — dépêchons, noble sire! fais amende honorable à genoux devant Jacques Bonhomme, sinon tu es écartelé sur l'heure.

Le sire de Nointel ne répond que par un nouveau rugissement de fureur en se tordant sous ses liens.

— Conrad, — dit Gérard, — répète donc ces vaines pa-

roles, cède à ces lâches truands, que peux-tu contre la force?

— Jamais, — s'écrie le sire de Nointel exaspéré ; — plutôt souffrir mille morts ! demander pardon à ce misérable serf... lorsqu'à mes yeux il a entraîné... ma fiancée... ma belle et fière Gloriande...

Puis il éclate en sanglots, en cris de rage :

— Sang et massacre! Tout à l'heure j'étais anéanti... maintenant j'ai l'enfer dans l'âme... Oh! si j'étais libre... je déchirerais ces manants avec les ongles, avec les dents !

— Sire de Nointel, si tu fais vite amende honorable aux genoux de Mazurek, je te mets ensuite une épée à la main, — dit Mahiet l'Avocat d'armes en s'approchant lentement. — Oui, je te promets de me battre avec toi, et si tu n'es pas plus couard qu'un lièvre, tu mourras du moins en homme.

— Vrai! — balbutie Conrad dans l'égarement du désespoir et de la fureur, — tu me donneras une épée! je pourrai mourir en voyant couler le sang d'un de vous, misérables serfs révoltés! Oh! du sang, j'en ai soif, j'en boirais!!

— Alors dépêche, — répond Mahiet.

Et prenant l'épée nue que son frère Mazurek tenait à la main, il la jette sur le sol à peu de distance de Conrad, et mettant le pied sur la lame, il ajoute :

— Fais l'amende honorable, tu seras bientôt délivré de tes liens; tu prendras cette épée et tu boiras mon sang, si tu le peux, fils des Neroweg!

— Allons, beau sire, — reprend Adam le Diable s'adressant à Conrad, — allons, répète après moi : « Seigneur Jacques Bonhomme, je m'accuse et me repens humblement. »

— Et s'interrompant :

— Ne grince point des dents, haut et puissant seigneur, ces grincements te gêneront pour parler. Voyons répète : « Seigneur Jacques Bonhomme, je... »

— « Seigneur Jacques Bonhomme, » — répète Conrad de Nointel d'une voix strangulée par la colère et couvant d'un œil ardent l'épée dont la vue seule lui donnait la force d'accomplir cette expiation terrible, — « seigneur Jacques Bonhomme, je m'accuse et me repens humblement. »

— « De m'être emporté en mauvaises paroles contre vous, seigneur Jacques Bonhomme, » — poursuit Adam le Diable au milieu des nouveaux éclats de rire et des huées des Jacques, — « lorsque vous alliez forcer ma fiancée, la belle Gloriande de Chivry. »

— Non, non, jamais! — s'écrie Conrad de Nointel en écumant, — jamais! je ne répéterai ces paroles infâmes!

Mahiet jette son casque loin de lui, déboucle son corset d'acier, dégrafe ses brassards, ôte son pourpoint de buffle et, ne gardant sur lui que la partie de son armure qui couvre ses cuisses et ses jambes, il écarte sa chemise, met sa poitrine à nu, et dit au sire de Nointel :

— Tiens, voilà de la chair à trouer, si tu le peux, je suis déjà blessé à la cuisse, cela égalise pour toi les chances; de plus je te jure de ne te frapper qu'à la poitrine; oui, je te le jure, aussi vrai que, esclaves ou serfs, ceux de ma race se sont déjà rencontrés le fer à la main, à travers les âges, avec tes aïeux; car tu l'as dit, fils des Neroweg, tu l'as dit au château de Chivry : « la révolte des serfs a toujours été fatale à ta famille! » Voilà pourquoi je veux me battre avec toi. Ma poitrine est nue, je t'offre une épée. Dépêche donc ton amende honorable à Jacques Bonhomme.

— Ah! chien bâtard de cette vile race gauloise conquise par mes ancêtres, je te tuerai! — s'écrie Conrad de Nointel

presque délirant; et toujours agenouillé aux pieds de Mazurek, il murmure d'une voix pantelante : « Je me repens, seigneur Jacques Bonhomme, de m'être emporté en mauvaises paroles contre vous, lorsque vous avez voulu, violer ma fiancée. »

— « La belle Gloriande de Chivry, » et prononce le nom distinctement, — reprit Adam le Diable. — Allons vite.

— La belle Gloriande de Chivry, — répète Conrad avec un sanglot déchirant.

— Va, haut, puissant et redouté seigneur de Nointel! va... Jacques Bonhomme te pardonne l'outrage que tu lui as fait! — répond Mazurek au milieu d'une nouvelle explosion de cris de triomphe et de huées méprisantes poussés par les Jacques.

— L'épée! l'épée! — crie Conrad en se redressant livide, effrayant, les mains toujours liées derrière le dos; et s'adressant à Mahiet : Tu m'as promis du sang, le tien, ou le mien, mais je veux mourir en voyant du sang.

— Délivrez-le de ses liens, — dit l'avocat d'armes tenant toujours sous son pied l'épée placée sur le sol et tirant la sienne.

Pendant que les Jacques délient les cordes dont est garrotté le seigneur de Nointel, le chevalier Gérard de Chaumontel fait un pas vers son ami et lui dit :

— Adieu, Conrad. La fureur t'aveugle, tu es affaibli par les fatigues de cette nuit, tu seras tué par cet Hercule, champion de son état, mais nous serons vengés.

— Moi tué, — s'écrie le sire de Nointel avec un éclat de rire effrayant. — Non, non, c'est moi qui vais tuer ce chien bâtard, tu vas le voir tomber sous mes coups.

— Recommande toujours ton âme à messire saint Jac-

ques, — dit Gérard d'un ton pénétré; — son invocation est sans égale dans les duels.

— Oh! j'invoquerai ma haine, — reprend Conrad en secouant ses bras qu'Adam le Diable allait débarrasser de leurs derniers liens; mais Mahiet fait signe à son compagnon de suspendre un moment encore la délivrance du sire de Nointel, et reprend d'une voix forte et recueillie en s'adressant aux révoltés :

— Frères, la vengeance de Jacques Bonhomme est juste, il venge en un jour des siècles d'asservissement, de misère, de douleur, subis par ses pères; en voulez-vous la preuve? Voici des faits puisés dans la légende de ma famille; cette légende est aussi la vôtre, car elle est celle de tous ceux de notre race. Et toi, Conrad Neroweg, sire de Nointel, écoute aussi, tu comprendras notre haine implacable contre la noblesse et la royauté.

Conrad tresaille dans ses liens; les Jacques se pressent silencieux et attentifs autour de l'avocat d'armes; il continue ainsi :

— Il y a onze cents ans de cela, l'un de mes aïeux, Scanvoch le Soldat, frère de lait de Victoria la Grande, la femme empereur, qui a prédit l'affranchissement de la Gaule, Scanvoch le Soldat s'est battu contre l'un des chefs des hordes franques qui déjà menaçaient d'envahir la Gaule, notre mère patrie; ce chef s'appelait Neroweg l'Aigle-Terrible, il était l'ancêtre du Sire de Nointel que voici. Deux siècles plus tard, les Francs, grâce à la complicité des évêques de Rome, avaient conquis la Gaule et réduit ses habitants aux plus cruel esclavage; depuis lors, notre terre est devenue la proie de nos conquérants; depuis lors, nous l'avons, à leur profit, arrosée de nos sueurs, de nos larmes, de notre sang. Aux premiers jours de cette conquête, Kara-

deuk le Bagaude, notre aïeul, à Mazurek et à moi, un esclave révolté, s'est battu contre Neroweg, comte au pays d'Auvergne, comte de par le droit de la rapine et du meurtre. Ce Neroweg avait soumis à une torture atroce Loysik l'Ermite laboureur et Ronan le Vagre, fils de Karadeuk le Bagaude, Bagaudie et Vagrerie étaient la Jacquerie de ce temps-là. Vagres et Bagaudes se vengeaient déjà, comme les Jacques, de l'oppression des seigneurs d'origine étrangère; le comte Neroweg est tombé sous la hache de Karadeuk. Enfin, il y a près de trois cents ans, un autre de mes aïeux, Den-Braô le Maçon et plusieurs serfs, ses compagnons de travail, ont été enterrés vifs par un Neroweg V, sire de Plouernel au pays de Bretagne. Ce noble homme enterrait ainsi avec Den-Braô le secret de la construction d'un passage souterrain conduisant à son manoir féodal. Le fils de Den-Braô, resté serf de la seigneurie de Plouernel, s'appelait Fergan le Carrier. Neroweg VI enleva le fils de Fergan, afin de faire servir cet enfant aux sanglants sortiléges d'une magicienne. Fergan put délivrer son fils; mais il vit le supplice de deux de ses parents, Bezenecq le Riche et Isoline sa fille. Imposé à une énorme rançon par Neroweg VI et hors d'état de la payer, Bezenecq périt au milieu d'affreux tourments; Isoline, témoin de la torture de son père, et violentée dans son cachot par l'un des fils de Neroweg VI, devint folle de terreur; elle mourut sous les yeux de Fergan le Carrier; il creusa la fosse. Vint le temps des croisades. Fergan retrouva seul à seul son seigneur au fond des déserts de la Syrie. Il pouvait le tuer par surprise; il lui proposa le combat. Enfin, il y a un an, mon frère Mazurek l'Agnelet a vu sa fiancée déshonorée par toi, sire de Nointel, fils des Neroweg, après quoi tu as contraint mon frère de faire amende honorable à tes pieds, puis de se battre demi-

nu contre le chevalier de Chaumontel armé de toutes pièces. Mazurek, vaincu dans cette lutte inégale, condamné à être noyé dans un sac, périssait sans Adam le Diable et moi : nous l'avons retiré de la rivière. Enfin, Aveline Qui-jamais-n'a-menti a péri d'une mort affreuse par les ordres de ton bailli. L'histoire des maux de ma famille, c'est l'histoire des maux de notre race à nous tous qui sommes ici ; oui, c'est l'histoire de notre race asservie, opprimée par la tienne depuis tant de siècles! oui, parmi ces milliers de vassaux révoltés qui à cette heure courent aux armes, il n'en est pas un dont la famille n'ait souffert ce que la mienne a souffert! notre légende est la leur! Comprends-tu maintenant le trésor de haine, de vengeance, accumulé de siècle en siècle dans l'âme navrée de Jacques Bonhomme ? Comprends-tu que d'âge en âge les pères aient légué à leurs enfants cette haine, seul héritage que leur laissa la servitude ? Comprends-tu que le vassal a un terrible compte à régler avec son seigneur? Comprends-tu que Jacques Bonhomme soit à son tour sans merci ni pitié ? Comprends-tu, enfin, que si, en ce moment, au lieu de me battre contre toi, je t'assommais dans tes liens comme un loup pris au piége, ce serait justice ? justice incomplète! tu n'as qu'une vie, et ils sont innombrables les fils de la vieille Gaule morts victimes des Franks conquérants!

Ces dernières paroles furent suivies d'une explosion de fureur des Jacques, exaspérés contre le sire de Nointel! ils sentaient que la légende de la famille Mahiet était la légende du martyre séculaire de Jacques Bonhomme.

— A mort notre seigneur !... à mort sans combat !... — répètent les paysans insurgés ; — oui, oui, à mort comme un loup pris au piége !...

— Vassal, j'ai ta parole ; tu as juré de te battre !... —

s'écrie Conrad de Nointel, s'adressant à l'avocat d'armes et tremblant d'être tué sans bataille et de perdre la chance d'assouvir sa rage; aussi ajouta-t-il presque malgré lui :

— A quoi bon parler ici du passé ? est-ce que je suis solidaire des actes de mes ancêtres?

— Ah ! les voilà bien ces seigneurs franks! — répond Mahiet avec mépris; — ils conservent orgueilleusement leur généalogie dans leurs cartulaires; ils sont fiers de prouver, charte en main, que leur noble famille remonte au temps de la conquête de la Gaule; que leurs aïeux comptaient parmi les leudes de Clovis... ce bandit sacré par l'Église de Rome... Ils se pavanent de l'antiquité de leur noblesse et répudient les crimes qui l'ont fondée, cette noblesse!... Ah! tu répudies les actes de tes ancêtres? Tu renies donc ta race?

— Moi! — s'écrie Conrad de Nointel. — Ah! ton épée entrerait dans ma gorge, que jusqu'à la fin je me dirais fier d'appartenir à la race guerrière qui vous a tenus et vous tiendra sous le fouet et le bâton, misérables serfs !... Je le jure par la noblesse de mes aïeux, en mourant, je vous cracherais encore à la face !...

Mahiet contient du geste une nouvelle explosion de fureur des Jacques, et dit à Adam le Diable :

— Délivre ce noble seigneur de ses derniers liens... Une fois de plus, à travers les âges, un fils de Joel et un fils de Neroweg vont se mesurer l'épée à la main !...

— Puisse notre descendance se rencontrer encore une fois avec la tienne pour son malheur! — répond d'une voix sourde Conrad de Nointel. — La branche aînée de ma famille habite ses domaines d'Auvergne... et le frère de mon père a plusieurs fils !

— Commençons par toi, — dit Mahiet en dégainant. — C'est un combat à mort sans merci ni pitié !...

— Et moi aussi, frère, je serai sans pitié ni merci pour ce lâche voleur, cause de tous mes maux ! — s'écrie Mazurek l'Agnelet en montrant du poing Gérard de Chaumontel; et il ajoute : — Adam, délie-lui les mains; il y a place ici pour se battre deux contre deux. A mon frère notre sire... à moi ce chevalier larron... Donne-moi une fourche, Adam le Diable; la fourche est la lance de Jacques Bonhomme !

Gérard de Chaumontel, délivré de ses liens et seulement vêtu de sa chemise et de ses chausses, reçoit de Guillaume Caillet un bâton pour se défendre, et est poussé par Adam en face de Mazurek; celui-ci, protégé de la tête aux pieds par l'armure de fer du chevalier, qu'il lui a enlevée, tient à la main une longue fourche à trois pointes acérées.

— Avance donc, double larron ! — dit Mazurek ; — faut-il que j'aille à ta rencontre ?

Le chevalier, blême d'effroi, et poursuivi des huées des Jacques, serre des deux mains son bâton et répond en tâchant de sourire avec dédain :

— Attends, attends ; les hérauts d'armes n'ont pas encore donné le signal...

Conrad de Nointel, dont les bras ont été déliés, accourt et se baisse vers la terre afin de saisir l'épée que Mahiet tient toujours sous son pied.

— Un moment! — dit l'avocat d'armes en pesant toujours sur le glaive. — Seigneur de Nointel, regarde-moi en face... si tu l'oses !

Conrad se relève, attache ses yeux étincelants sur son adversaire et lui dit d'une voix sourde :

— Que veux-tu ?

— Je veux, beau sire, t'aiguillonner au combat; je me défie de ton courage, car tu as fui lâchement à la bataille de

Poitiers. Tout à l'heure, tu m'as traité de vil esclave bon pour le fouet et le bâton ?...

— Et je le répète, — dit Conrad, pâle de rage, — je le répète, vil truand !

— Tiens, voici pour cet outrage ! — répond Mahiet, souffletant le visage livide du sire de Nointel. — Ce soufflet est l'aiguillon que je t'ai promis... Serais-tu plus couard qu'un lièvre, la fureur maintenant te tiendra lieu de courage, — ajoute-t-il en faisant un bond en arrière pour se mettre en défense.

Conrad de Nointel, exaspéré, s'élance l'épée haute sur l'Avocat, au moment où Gérard de Chaumontel, armé de son bâton, reculait prestement hors de portée de la fourche de Mazurek.

— Infâme larron ! — crie le vassal courant sus au chevalier en brandissant sa fourche, — j'étais plus brave que toi, quand je te combattais malgré ton armure de fer, ta lance et ton épée.... Je me suis jeté sous les pieds de ton cheval et je t'ai pris corps à corps !...

— Mes Jacques, — dit Adam le Diable, voyant le chevalier de Chaumontel reculer à chaque pas de Mazurek, — croisons nos faux derrière ce chevalier de la couardise ; il tombera sous nos fers s'il veut échapper à la fourche de Mazurek.

Les Jacques suivent le conseil d'Adam; et Gérard de Chaumontel, au moment où Mazurek se précipite sur lui sa fourche en arrêt, voit derrière lui s'élever un redoutable cercle de faux menaçantes.

— Lâches manants ! — s'écrie le chevalier, — vous abusez de votre force !

— Et toi, beau sire, — répond Adam le Diable en éclatant de rire, — n'abusais-tu pas de la tienne en combat-

tant à cheval et armé de toutes pièces contre Mazurek demi nu, n'ayant qu'un bâton pour se défendre.

Pendant que ceci se passait, le sire de Nointel chargeait Mahiet avec impétuosité. Rendu très dextre au maniement de l'épée par l'habitude des tournois, jeune, agile, vigoureux, il porte plusieurs coups très adroits à l'avocat d'armes; celui-ci les pare en gladiateur consommé, disant avec mépris :

— Savoir si bien se servir d'une épée, et fuir piteusement à la bataille de Poitiers! triple honte!

En cet instant, Mahiet, par une brusque retraite de corps, évite l'épée de Conrad de Nointel, riposte vigoureusement, atteint son adversaire à l'épaule, et, à son grand étonnement, le voit soudain rouler sur le sol, raidir ses membres et rester immobile.

— Quoi ? — dit l'avocat d'armes en baissant son épée, — mort pour si peu ?

— Mon frère, défie-toi, c'est peut-être une ruse! — s'écrie Mazurek, à qui Gérard de Chaumontel vient enfin d'asséner un si furieux coup de bâton, qu'il se brise en éclats sur le casque de fer du vassal. — Sans ce casque, j'étais assommé. Oh! c'est une bonne coutume pour vous, sires chevaliers, de vous battre ainsi armés contre Jacques Bonhomme demi nu! — dit Mazurek.

Et quoique ébranlé du choc, il enfonce sa fourche jusqu'au manche dans le ventre du chevalier larron; celui-ci tombe en blasphémant. Et Mazurek répète, à la vue de Conrad immobile sur le sol :

— Mon frère, défie-toi; c'est une ruse!

En effet, Mahiet, surpris de la chute de son adversaire, se courbait vers lui, lorsque le sire de Nointel se redresse brusquement sur son séant, se cramponne d'une main aux

jambes de l'avocat d'armes, et, tenant de son autre main une courte dague jusqu'alors cachée dans ses chausses, il tâche de percer le flanc de son ennemi, qui, saisi par les jambes, perd l'équilibre.

— Ah! vipère! — dit Mahiet, laissant échapper malgré lui son épée en tombant sur le corps de Conrad, dont il peut à temps maîtriser le bras, — j'avais l'œil au guet, ta mort était feinte!

Et, arrachant la dague des mains du sire de Nointel, il la lui plonge dans la poitrine en disant :

— Meurs donc, fils des Neroweg! tu auras été traître jusqu'à la fin!

— Gérard, — murmure Conrad d'une voix agonisante. — J'ai eu tort de forcer la femme de ce vassal. Oh! Gloriande! Gloriande!

Et le seigneur de Nointel expire au milieu des cris de joie de ses vassaux.

— Je garde cette dague au pommeau armorié du blason des Neroweg, — dit Mahiet en retirant du corps de Conrad l'arme ensanglantée; — elle augmentera les reliques de notre famille!

A peine Mahiet s'est-il éloigné du cadavre du sire de Nointel, que ses vassaux, tant de fois victimes de sa cruauté, se précipitent dans l'arène, et, à coups de faux, de fourches, de haches, s'acharnent sur ses restes encore pantelants, et les mutilent avec une furie sauvage, tandis qu'Adam le Diable, aidé de deux Jacques, relevait le chevalier de Chaumontel, encore vivant quoique mortellement blessé par le coup de fourche de Mazurek.

— Donnez le sac et la corde, — dit Adam.

L'un des paysans apporte un sac dont il s'était précautionné au château de Chivry. Le corps sanglant du cheva-

lier Gérard de Chaumontel est ensaqué; sa tête cadavéreuse sort seule de ce linceul. Les Jacques le chargent sur leurs épaules et se dirigent vers le pont de l'Orville.

— Rappelle-toi ma prédiction, — dit Mazurek au chevalier avec un sourire sinistre. — Il y a un an, tu me faisais noyer, je t'ai prédit que tu serais noyé!

Gérard de Chaumontel pousse des gémissements lamentables; une terreur superstitieuse succédant à son audace, il murmure d'une voix défaillante :

— Messire saint Jacques, ayez pitié de moi, messire saint Jacques, intercédez pour moi, auprès du Seigneur Dieu et de tous ses saints. Je suis puni justement. J'avais volé la bourse de ce vassal, Seigneur, Seigneur, mon Dieu, ayez pitié de moi!

Les paysans arrivent sur le pont de l'Orville, transportant le corps du chevalier de Chaumontel, garrotté dans le sac; il est précipité dans la rapide et profonde rivière, aux acclamations frénétiques des Jacques.

— Ainsi périssent nos seigneurs, noyés, brûlés, massacrés! Ils ont fait noyer, brûler, massacrer nos frères! — s'écrie d'une voix tonnante Guillaume Caillet debout sur le pont, ayant à ses côtés Mazurek et Mahiet l'Avocat.

— A mort, nos seigneurs! — répètent les Jacques d'une seule voix. — Que pas un n'échappe!

— Femmes, enfants... massacrons tout!

— Pas de pitié pour eux!

— Ils ont brûlé nos femmes, nos enfants, dans le souterrain de la forêt de Nointel!

— A mort... à mort!

Mahiet, du haut du pont où sont massés les paysans,

aperçoit au loin un cavalier arrivant à toute bride, le reconnait bientôt et s'écrie :

— Rufin Brise-Pot!

L'avocat d'armes court au devant de l'écolier que suivent à une assez grande distance plusieurs groupes d'insurgés. Rufin saute à bas de son cheval et dit à Mahiet :

— J'ai appris par les paysans que je précède qu'il y avait ici un grand rassemblement de Jacques, j'espérais te trouver parmi eux; sinon j'aurais battu le pays, afin de te remettre une lettre de maître Marcel... la voilà...

Mahiet prend la missive avec empressement, et pendant qu'il la lit, Rufin Brise-Pot lui dit :

— Par Jupiter! la compagnie d'une honnête femme porte vraiment bonheur! Quand j'avais Margot la Savourée sous le bras, il m'arrivait toujours malencontre, tandis que rien n'a été plus heureux que mon voyage avec cette charmante Alison la Vengroigneuse, qui, je le crains, ne vengroigne qu'à l'endroit de Cupido! Nous sommes arrivés à Paris sans encombre, et dame Marguerite a parfaitement accueilli Alison. Ah! mon ami, cette divine cabaretière! Fi... le vilain mot! non, non, cette Hébé! Hébé n'était-elle point la cabaretière olympique! Ah! si Alison m'acceptait pour époux, nous fonderions une agréable taverne, particulièrement destinée aux écoliers de l'université. L'enseigne serait splendide, on y lirait des vers grecs et latins en manière d'appel aux buveurs; de ces vers voici le sens : « De même que messire Bacchus peut... »

Mahiet interrompt l'écolier et lui dit vivement, après avoir lu la lettre d'Étienne Marcel :

— Rufin, je retourne à Paris avec toi; tu me prendras en croupe. Le prévôt des marchands a des ordres à me donner; Mazurek est vengé, partout les Jacques se soulè-

vent, selon ce que Marcel a appris par des gens arrivés des provinces; il faut maintenant mettre à profit et diriger ce mouvement formidable... Attends-moi là pendant quelques instants, je reviens.

Et Mahiet, retournant vers Guillaume Caillet, Mazurek et Adam le Diable, les prend à l'écart et leur dit :

— Marcel me rappelle près de lui ; le régent s'est retiré à Compiègne; il a mis Paris hors la loi, et se dispose à marcher, à la tête des troupes royales, contre cette cité; on l'attend, il y sera, de par Dieu, bien reçu ! Toutes les villes de communes, Meaux, Amiens, Laon, Beauvais, Noyon, Senlis, sont en armes, partout les paysans s'insurgent, les bourgeois, les corporations de métiers s'allient à eux, Le roi de Navarre est capitaine général de Paris ; cet homme mérite son nom de Mauvais, mais c'est un puissant instrument. Marcel le brisera s'il dévie de la bonne voie et ne s'incline pas devant la souveraineté populaire... L'heure de l'affranchissement de la Gaule a enfin sonné... Mais pour mener l'œuvre à bonne fin, il faut régulariser la Jacquerie; ses bandes éparses, après avoir fait justice des seigneurs, doivent se rallier, se discipliner et former une armée capable de combattre celle du régent d'abord, et les Anglais ensuite; écrasons nos ennemis du dedans, et après ceux du dehors.

— C'est juste, — dit Guillaume Caillet pensif; — dix bandes éparses ne peuvent pas grand'chose, dix bandes réunies peuvent beaucoup. Je suis connu en Beauvoisis; nos Jacques me suivront où je les conduirai. L'extermination des seigneurs achevée, nous tomberons sur les Anglais... vermine qui ronge le peu que la seigneurie nous laisse...

— Oh! les Anglais! la tuerie de hier me met en goût!

— s'écrie Adam le Diable en brandissant sa faux. — Nous les faucherons jusqu'au dernier.

— Et la moisson sera belle, si nous fauchons avec ensemble, — reprend Mahiet. — Meaux, Senlis, Beauvais, Clermont, attendent les Jacques; leurs portes seront ouvertes aux paysans; ils trouveront là des vivres et des armes...

— Du fer et du pain! rien de plus! — dit Guillaume Caillet. — Ensuite... quel est le projet de Marcel?

— Ces villes fortes, occupées par les Jacques et par la bourgeoisie armée, tiendront en échec les troupes du régent dans cette province, — répond Mahiet. — Les autres contrées s'organiseront pareillement... Maintenant écoute bien ceci.... ce sont les instructions que me donne Marcel. Le roi de Navarre est des nôtres, parce qu'il espère, avec l'appui du parti populaire, détrôner le régent; il occupe Clermont avec ses troupes, il doit de là se rendre sous les murs de Paris, pour y attendre l'armée royale ; il a besoin de renfort. Marcel se défie de lui ; rallie toutes les bandes des Jacques, et rends-toi à Clermont à la tête d'une force de sept à huit mille hommes; tu pourras ainsi sans crainte te joindre à Charles le Mauvais, dont il faut toujours se méfier; mais sa troupe ne comptant qu'environ deux mille gens de pied et cinq cents cavaliers, elle serait, en cas de trahison, écrasée par les Jacques, trois ou quatre fois supérieurs en nombre !

— C'est entendu, — reprend Guillaume Caillet après avoir attentivement écouté l'avocat d'armes. — Et de Clermont... marcherons-nous droit sur Paris ?

— Aussitôt après ton arrivée à Clermont, tu recevras de nouvelles instructions de Marcel. Dompter la seigneurie, détrôner le régent, chasser l'étranger de notre sol, tel est le but du prévôt des marchands. La campagne terminée,

l'heure de l'affranchissement de Jacques Bonhomme sera venue : délivré de la tyrannie des seigneurs, des pilleries des Anglais, libre, heureux, paisible, enfin, il jouira des fruits de ses rudes labeurs, et goûtera sans crainte les douces joies de la famille... Oui... toi Guillaume, toi Adam, toi Mazurek, et tant d'autres, hélas! frappés dans leurs plus chères affections, vous aurez été les derniers martyrs des seigneuries, et les vengeurs, les libérateurs de notre race...

— Mahiet... quoi qu'il arrive maintenant, vainqueur ou vaincu, je peux mourir, ma fille est vengée, — répond Guillaume Caillet. — Je te promets de conduire plus de dix mille hommes sous les murs de Clermont; le sang des seigneurs, l'incendie de leurs châteaux, marqueront la route des Jacques... Maintenant, dis-moi où je te verrai ?

— A Clermont, je t'apporterai là les instructions de Marcel ; il me rappelle à Paris ; j'y retourne, — répond Mahiet.

Et serrant Mazurek entre ses bras :

— Adieu, mon frère, mon pauvre frère, adieu... et à bientôt... Guillaume, je le laisse auprès de toi... veille sur lui.

— Je l'aime comme j'aimais ma fille! Nous parlerons d'elle... et nous combattrons en hommes qui ne tiennent plus à la vie!

Mahiet, après ses adieux à son frère, se dirige en toute hâte vers Paris, prenant en croupe Rufin Brise-Pot; les Jacques, dont le nombre grossit à chaque instant, se préparent à marcher sur Clermont, où se trouvait alors Charles le Mauvais, roi de Navarre.

Charles le Mauvais, roi de Navarre, occupait, à Clermont en Beauvoisis, le château des comtes de ce pays, vaste édifice, dont l'une des tours dominait la place dite

« du Faubourg. » Le premier étage de ce donjon, éclairé par une longue et étroite fenêtre ogivale, formait une vaste salle circulaire; là était assis auprès d'une table Charles le Mauvais; le jour venait à peine de paraître, le prince disait à l'un de ses écuyers :

— A-t-on fini de dresser l'échafaud ?

— Oui, sire... vous pouvez le voir d'ici par la fenêtre.

— Et les bourgeois... quelle contenance ?

— Ils sont consternés, toutes les boutiques sont closes, personne ne circule dans les rues.

— Et le populaire?... les corporations des métiers ?

— Sire, depuis l'exécution d'hier, il ne reste guère de menues gens...

— Mais enfin ce qui reste ?

— Ce qui reste est consterné, épouvanté, comme la bourgeoisie.

— Néanmoins, que mes Navarrais fassent bonne garde aux portes de la ville, aux remparts et dans les rues, qu'ils tuent sans miséricorde tout bourgeois, manant ou artisan, qui oserait mettre le nez hors de chez lui ce matin.

— L'ordre est déjà donné, sire; il sera exécuté.

— Et les chefs de ces maudits Jacques ?

— Toujours impassibles, sire.

— Sang du Christ! il faudra bien qu'ils remuent tout à l'heure... L'on s'est procuré un trépied ?

— Oui, sire.

— Que tout soit prêt pour sept heures sonnant.

— Tout sera prêt, sire.

Charles le Mauvais réfléchit un instant, et dit en montrant une médaille émaillée de son chiffre, placée près de lui sur une table :

— L'homme arrêté cette nuit, aux portes de la ville, et qui m'a envoyé cette médaille par l'un de mes archers, est-il arrivé ?

— Oui, sire, on vient de l'amener désarmé et garrotté selon vos ordres. Il est gardé à vue dans la salle basse.

— Qu'on l'introduise ici.

L'écuyer sort, Charles le Mauvais se lève de son siége, s'approche de la fenêtre donnant sur la place où est dressé l'échafaud, et, après l'avoir entr'ouverte afin de regarder au dehors, il la referme et vient s'asseoir près de la table, les lèvres contractées par un sourire sinistre. A ce moment, l'écuyer rentre précédant des archers entre lesquels marche Mahiet l'avocat d'armes, les mains liées derrière le dos, les traits enflammés de courroux. Charles le Mauvais fait un signe à l'écuyer; celui-ci s'éloigne avec les Navarrais; le prince et Mahiet restent seuls.

— Sire, je suis victime d'une méprise ou d'une indigne trahison, — s'écrie l'avocat d'armes. — Je désire pour votre honneur qu'il y ait méprise.

— Il n'y a point de méprise.

— Alors c'est trahison! me désarmer! me garrotter! moi, porteur de la médaille que je vous ai fait remettre avec un billet constatant que j'étais envoyé près de vous par maître Marcel! C'est trahison, sire! indigne félonie, vous dis-je...

— Il n'y a dans tout ceci ni méprise, ni félonie.

— Qu'est-ce donc alors !

— Une simple mesure de prudence, — répond froidement Charles le Mauvais, et il ajoute : — Tu as signé ta lettre, « Mahiet l'Avocat d'armes. » C'est ton nom et ta profession ?

— Oui.

— Marcel t'envoie près de moi ?

— Je vous l'ai dit et prouvé en vous faisant parvenir cette médaille.

— Quel est le but de ton message ?

— Vous le saurez lorsque vous m'aurez fait délivrer de mes liens.

— Tes liens ne te lient point la langue, ce me semble ?

— Ils lient ma dignité.

— C'est subtil, mais prends garde, les instants sont précieux, ton message est sans doute important, sa réussite peut être compromise par ton silence prolongé.

— Sire, je venais à vous, sinon en ami, du moins en allié, vous me traitez en ennemi, vous n'aurez pas un mot de moi; maître Marcel me saura gré de ma réserve.

— Soit, — dit Charles le Mauvais; et il frappa sur un timbre.

A ce bruit, son écuyer rentre, le prince lui dit :

— Que l'on reconduise cet homme hors de la ville, et que les portes soient refermées sur lui.

Mahiet fait un mouvement, réfléchit; et, après quelque hésitation, il reprend :

— Donc, je parlerai, si outrageant que soit votre accueil envers un envoyé de Marcel.

L'écuyer sort de nouveau à un signe du roi de Navarre, et celui-ci dit à Mahiet :

— Parle, quel est ton message ?

— Maître Marcel m'a chargé de vous signifier, sire, qu'il est temps, plus que temps pour vous, d'ouvrir la campagne; l'armée du régent marche sur Paris, tous les vassaux sont soulevés en armes; de nombreuses troupes de Jacques, comme ils s'appellent en souvenir du nom insultant que leur donnait la seigneurie, doivent être en marche sur Cler-

mont pour se joindre à vous. Je suis même surpris de ne pas trouver les Jacques ici.

— Par quelle porte es-tu entré dans Clermont ?

— Par la porte du chemin de Paris. Il faisait encore nuit lorsque je suis arrivé dans cette ville et que je vous ai dépêché l'un des archers qui m'ont arrêté.

— Pendant que tu attendais ma réponse, tu n'as causé avec aucun soldat ?

— Non; l'on m'a laissé seul et enfermé dans l'une des tourelles du rempart.

— Continue...

— Maître Marcel veut connaître quel sera votre plan de campagne lorsque vos troupes seront renforcées de huit à dix mille Jacques qui, d'un moment à l'autre, arriveront à Clermont.

— Nous parlerons de ceci tout à l'heure. Quel est l'état des esprits à Paris ?

— Les adversaires de Marcel, partisans du régent, s'agitent fort; ils tâchent d'égarer la population, en imputant à la révolte tous les maux dont souffre la cité. Des troupes royales s'étaient emparées d'Etampes et de Corbeil, afin d'empêcher les arrivages de grains et d'affamer Paris; Marcel s'est mis à la tête des milices bourgeoises, et, après un combat meurtrier, il a repoussé les royaux et assuré la subsistance de Paris. Mais les adversaires du prévôt des marchands redoublent leurs sourdes menées, afin d'amener une partie de la bourgeoisie à repentance envers le régent; le peuple, plus habitué aux privations, se résigne; toujours plein de foi dans un avenir qui doit l'affranchir, il ne défaille ni dans son énergie, ni dans son dévoûment à Marcel, surtout depuis que la nouvelle du soulèvement des Jacques est parvenue à Paris. Les vas-

saux de toute la vallée de Montmorency sont insurgés, ainsi que les!...

Mais, s'interrompant, Mahiet ajoute :

— Pour Dieu, sire! faites-moi délivrer de ces liens, ils sont une honte pour moi et pour vous.

— A cette honte, je me résigne; imite-moi. Tu disais donc que les partisans du régent s'agitent? Le Maillart doit être parmi les meneurs de ce mouvement?

— Non, pas ouvertement du moins. Les chefs avoués du parti de la cour sont de nobles hommes; entre autres le chevalier de Charny et le chevalier Jacques de Pontoise. Donc, sire, il faut agir promptement, résolûment. Votre chance de régner est grande si vous venez au secours des Parisiens; combattez les troupes du régent, utilisez, selon les vues de maître Marcel, le puissant concours que vous offre la Jacquerie! l'élan de cette révolte peut sauver la Gaule! Les paysans n'ont pas, après les seigneurs, d'ennemis plus implacables que les Anglais. Le but de Marcel, en appuyant l'insurrection des Jacques, en organisant leurs bandes, est surtout de les lancer en masse contre les Anglais au nom de la patrie ravagée par leurs bandes, et de repousser enfin l'étranger de notre sol. Le triomphe est certain si l'on profite de l'exaltation des Jacques en la dirigeant vers ce but sacré : le salut et la délivrance du pays! Voilà pourquoi, sire, maître Marcel a voulu opérer la jonction des Jacques avec les forces dont vous disposez.

— Oh! oui, — reprend Charles le Mauvais avec un sourire sardonique, — notre ami Marcel avait bien judicieusement choisi mes auxiliaires.

— Que voulez-vous dire?

— Ce que je veux dire? Attends.

Le roi de Navarre frappe de nouveau sur un timbre;

l'écuyer reparait et sort après avoir attentivement écouté quelques mots que le prince lui dit à l'oreille.

— Sire, — dit Mahiet, — voici bien des mystères et des chuchottements; se trame-t-il quelque nouvelle trahison contre moi ?

— Bon! — reprend Charles le Mauvais en haussant les épaules — folle est ton idée! Je désire seulement me precautionner afin que notre entretien reste calme et mesuré comme il convient.

— Sire, ai-je donc manqué jusqu'ici de calme et de mesure ?

— Jusqu'ici, non, mais tout à l'heure il se pourrait que ta modération fût mise à une rude épreuve, et je...

La rentrée de deux écuyers jeunes et robustes, accompagnant le confident de Charles de Navarre, interrompt les dernières paroles de ce prince; et avant que Mahiet, dont les mains étaient déjà liées, ait pu faire un mouvement, il est terrassé malgré son énergique résistance; car d'un coup de pied il envoie rouler un des écuyers à dix pas de lui; ce que voyant, Charles le Mauvais s'écrie :

— Tudieu! mon Hercule! quelle vigueur d'athlète! Ai-je tort de me précautionner contre les suites de notre entretien, malgré tes assurances de rester calme et mesuré?

Les trois écuyers, revenant à la charge contre l'avocat d'armes, parviennent non sans peine, à garrotter ses jambes aussi étroitement que ses bras, après quoi le roi de Navarre leur dit :

— Placez le messire envoyé sur ce siége, près de la fenêtre; il se tiendra assis ou debout à sa guise. Maintenant, sortez.

Resté seul avec Mahiet en proie à une fureur impuissante, le prince reprend :

— A cette heure, notre conversation peut continuer paisiblement sans que je risque de me voir interrompu par l'un de ces arguments *ad hominem* dont tu as tout à l'heure gratifié mon écuyer au milieu du ventre.

— Ah! Charles le Mauvais, chaque jour tu t'appliques à justifier ton nom! — s'écrie Mahiet. — Mes soupçons ne me trompaient pas! Tu as à m'apprendre quelque infâme trahison, et tu redoutes ma colère!

Le roi de Navarre hausse les épaules avec dédain et répond :

— Vassal! si je te faisais l'honneur de te craindre, je t'aurais déjà fait pendre, si je trahissais Marcel, je serais à Compiègne aux côtés du régent. Tu n'es pas pendu, je ne suis pas à Compiègne; donc, tu divagues! Reprenons tranquillement notre entretien, interrompu au moment où tu me parlais des Jacques, ces honnêtes auxiliaires que Marcel m'envoyait. Eh bien, les Jacques sont venus.

— Ici ?... à Clermont?

— Ils sont venus ici... à Clermont.

— Quand cela ?

— Hier, au nombre de huit ou dix mille.

— Où sont-ils ?

— Oh ! oh !... où ils sont ? — répond Charles le Mauvais avec un sourire féroce, — où ils sont ?... Embarrassante question que celle-là?... Elle fait, depuis que l'homme est homme, le désespoir de ceux qui cherchent à savoir où l'on va... en sortant de ce monde-ci...

— Qu'entends-je?... les Jacques?...

— Ils sont... où nous serons tous!...

— Morts! — s'écrie Mahiet frappé de stupeur et d'effroi, — morts! massacrés! mon Dieu!...

— Allons, calme-toi... et écoute les détails de l'aventure...

— Cet homme m'épouvante! — dit Mahiet, le front baigné d'une sueur froide. — Est-ce un piége qu'il me tend ?

— Donc, — reprend Charles le Mauvais, — ils sont venus les Jacques, ces bêtes féroces qui pillent et incendient les châteaux, égorgent les seigneurs, violentent les femmes, massacrent les enfants, afin, disent ces forcenés, que la seigneurie soit anéantie dans son germe !

— Misère de Dieu ! — s'écrie Mahiet en se dressant debout malgré les liens dont ses jambes sont garrottées; — les représailles de Jacques Bonhomme ont duré un jour... son martyre a duré des siècles !...

— Vassal ! — dit avec une hauteur souveraine le roi de Navarre en interrompant Mahiet, — les droits du conquérant sur la race conquise, les droits du seigneur sur le serf sont absolus, sont divins!... Tout vilain ou manant révolté mérite la mort !

L'avocat d'armes tressaille, regarde fixement le roi de Navarre et lui dit :

— Charles le Mauvais, tu ne me laisseras pas sortir vivant d'ici ; tu serais perdu si je rapportais tes paroles à Marcel!...

— Tu sortiras vivant d'ici, — répond froidement le ince ; — et en outre de mes paroles, tu rapporteras à arcel des faits... et ces faits... les voici...

Mahiet, en proie à d'inexprimables angoisses, retombe sur son siége; le roi de Navarre continue :

— Et d'abord, tu diras à Marcel que, si rusé qu'il soit, je n'ai point été sa dupe: les chefs de ces Jacques, qu'il m'envoyait comme auxiliaires, devaient devenir mes surveillants, et au besoin mes bourreaux... si je m'écartais de la ligne à moi tracée par cet insolent bourgeois. Je n'étais en-

tre ses mains, m'a-t-il dit, « qu'un instrument qu'il briserait au besoin !.... » Eh bien ! moi, j'ai brisé l'un des redoutables instruments de Marcel, j'ai anéanti la Jacquerie... oui, et en ce moment, mes amis Gaston Phœbus, comte de Foix, et le captal de Buch, écrasent à Meaux les derniers tronçons de ce maudit serpent de révolte qui voulait se dresser contre la seigneurie.

— La Jacquerie écrasée ! anéantie ! — dit Mahiet avec une stupeur croissante. Puis, revenant à son premier soupçon : — Charles le Mauvais, tu es le plus méchant et le plus fourbe des hommes... tu me tends un piége... Si les Jacques sont venus à Clermont au nombre de huit à dix mille, tu n'avais pas de forces suffisantes pour les exterminer.

— Messire envoyé, tu es trop prompt dans tes jugements. Écoute d'abord, tu apprécieras ensuite. Je t'ai promis des faits ; les voici : hier, vers le milieu du jour, j'ai été averti de l'approche des Jacques ; la bourgeoisie de Clermont et les corps de métiers, infectés du vieux levain communier, sont sortis de la ville afin d'aller à la rencontre de ces forcenés et de leur faire fête. J'ai encouragé ces démarches ; et pendant que les Jacques faisaient halte dans certain bienheureux vallon situé en dehors de Clermont, trois de leurs chefs se sont présentés au pont-levis demandant à m'entretenir, car ils venaient, disaient-ils, devers moi en amis.

— Les noms ? — s'écrie Mahiet avec anxiété, — les noms de ces chefs ?

— Guillaume Caillet... Adam le Diable... et Mazurek l'Agnelet... ton frère !

— Mon frère !... — répète l'avocat d'armes stupéfait. — Comment sais-tu ?...

— Oh ! je sais beaucoup de choses... et je ne te cacherai rien; ma sincérité est connue. J'ai donc ordonné d'introduire près de moi les trois chefs des Jacques; je les ai fort courtoisement accueillis, leur touchant dans la main, les appelant mes compères, leur donnant, de par Dieu, l'accolade! Nous sommes convenus que, d'après les volontés de Marcel, ils seraient mes auxiliaires, et que bientôt nous nous mettrions en marche vers Paris; en attendant le départ, leurs hommes devaient rester camper dans le vallon; les chefs, après avoir été donner l'ordre de ce campement, se concerteraient avec moi pour nos opérations. Chose dite, chose faite. Les trois chefs vont veiller au campement des Jacques et reviennent ici: mon premier soin est de les faire jeter au cachot: je savais du reste que, privées de leurs chefs, ces exécrables bandes seraient à moitié vaincues. J'envoie alors l'un de mes officiers, le sire de Bigorre, prévenir les Jacques qu'ensuite de ma conférence avec leurs chefs, ceux-ci désirent que leurs hommes commencent sur l'heure quelques exercices de bataille avec mes archers et mes cavaliers, afin de s'habituer à l'ordonnance militaire. Les Jacques, donnant dans le piége où leurs chefs ne seraient point tombés, acceptent joyeusement cette proposition.

Charles le Mauvais voit l'indignation et la colère de Mahiet se trahir par de brusques mouvements malgré ses liens, s'interrompt un moment et ajoute:

— Je me félicite de plus en plus de t'avoir fait garrotter; tu m'aurais déjà sauté à la gorge. Réserve ta fureur, elle aura tout à l'heure de quoi s'exercer... Je poursuis... Les bourgeois et les corps de métiers de Clermont avaient fait mettre de nombreux tonneaux en perce, afin de fêter les Jacques, leurs compères; la liesse est complète après boire,

les Jacques demandent à grand cris une première marche militaire en manière d'exercice. Le sire de Bigorre, habile capitaine, commande la manœuvre, de telle sorte qu'après quelques marches et quelques contre-marches, les Jacques se trouvent entassés en troupeaux dans le fond du vallon, tandis que mes archers garnissent toutes ses pentes à bonne portée du trait, et que mes cavaliers occupent les deux seules issues qui pouvaient permettre aux fuyards de s'échapper de cette gorge profonde.

— Va, roi!... — dit Mahiet avec une amertume désespérée; — je m'attends à tout! Vous êtes experts, vous autres princes, dans les lâches massacres!

— Un massacre?... Non... mais une vraie battue aux loups, — répond Charles le Mauvais. — Donc, les Jacques, en stupides et féroces animaux, tout fiers de parader aux yeux de la bourgeoisie de Clermont, tâchent de régler leur marche au pas militaire, font les beaux, se redressent, portant aussi fièrement leurs bâtons, leurs fourches et leurs faux que s'ils portaient les nobles armes de la chevalerie; ils applaudissent à la belle ordonnance de mes gens d'armes, qui couronnent les hauteurs du vallon au fond duquel cette Jacquerie est amoncelée. Soudain les clairons sonnent; cette sonnerie divertit fort ces manants révoltés; mais leur divertissement ne dure guère; aux premiers sons du clairon, mes archers bandent leurs arcs, et une grêle de traits meurtriers lancés de haut en bas par mes soldats au milieu des masses compactes de cette Jacquerie la déciment. La panique se met dans le troupeau sauvage, ces brutes veulent fuir par les deux issues du vallon; mais ils se trouvent en face de mes cinq cents cavaliers couverts de fer, qui, à coups de lance, d'épée, de masse de fer, chargent furieusement cette canaille, tandis que mes archers

continuent de cribler de traits les flancs de la bande et ceux qui tentent de gravir les pentes de la colline...

Mahiet, consterné, ne peut retenir un sourd gémissement; Charles le Mauvais sourit d'un air sinistre et poursuit ainsi :

— Rien de plus couard que ces truands, leur premier feu jeté. Telle était leur épouvante, selon le sire de Bigorre, qu'ils se laissaient égorger comme des veaux, se jetant à genoux, tendant la gorge à l'épée, la poitrine à la flèche, la tête à la massue. Bref, tous ceux que le fer n'a pas carnagés sont morts étouffés sous les cadavres. Les bourgeois et la plèbe, spectateurs de la tuerie, aussi entassés au fond de la vallée, ont en grand nombre partagé le sort de Jacques Bonhomme, leur compère; de sorte que, du même coup, je me suis débarrassé des paysans et de la plèbe de la ville, ainsi que d'une notable partie de bourgeois communiers. Je tiens leur cité en mon pouvoir, je la garde; c'est affaire à régler entre leur comte et moi. Maintenant, messire ambassadeur, dis de ma part à Marcel de ne plus mêler les Jacques à nos opérations : d'abord, il reste peu ou prou de ces bêtes féroces; puis, c'est un méchant compagnonnage. Tout à l'heure tu seras délivré de tes liens, ton cheval te sera rendu. Si, doutant de mes paroles, tu veux t'assurer de la réalité de cette boucherie, avant de retourner à Paris, rends-toi au vallon que je te dis, regarde, et surtout bouche-toi le nez... car la charogne de cette Jacquerie commence à puer très fort!

Mahiet, oubliant ses liens, fait un nouveau mouvement afin de s'élancer sur Charles le Mauvais; celui-ci reprend en riant :

— Ingrat!... tu voudrais m'étrangler... Vois cependant ma générosité : j'ai épargné la vie des trois chefs de cette

bande de loups enragés... Tu en doutes? — ajoute le roi de Navarre, répondant à un soupir douloureux de Mahiet, qui songeait à son frère. — Pourquoi ne pas me croire? Qui m'empêche de te dire la vérité? Qu'ai-je à craindre de toi?...

— Il serait vrai? — s'écrie l'avocat d'armes, cédant à une vague espérance; — mon frère aurait échappé au massacre?

— Oui. Et si au lieu de mugir comme un taureau entravé, tu parles paisiblement, honnêtement, ainsi que doit parler un envoyé bien appris, je te donne ma foi de chevalier que, tout à l'heure, tu verras ton frère.

— Mazurek vit, je le verrai!

— Il vit, et tu le verras; foi de chevalier, je le repète. Mais, de par Dieu! causons raisonnablement; il nous faut maintenant aviser aux moyens à prendre, afin que Marcel et moi nous puissions agir de concert.

— Marcel! — s'écrie Mahiet, — Marcel agir de concert avec toi, lâche bourreau de tant de victimes! Marcel s'allier désormais avec toi, qui m'as dit que tout vassal rebelle méritait la mort! Ah! cette funeste alliance, contractée sous l'impérieuse nécessité des circonstances, est à jamais rompue! C'est un terrible enseignement; il éclairera les peuples tentés de chercher un appui dans les princes pour combattre un ennemi commun!

— Tu es un oison! tu calomnies le bon sens de Marcel, de qui, mieux que toi, j'apprécie la sagesse politique. Oh! oh! c'est un maître homme que ce marchand drapier! Sais-tu ce qu'il te répondra lorsque, de retour à Paris, tu vas, tout effaré, lui annoncer le carnage de cette Jacquerie?

— Oh! oui, je le sais.

— Moi aussi, je le sais. Or donc, il répondra ceci:

« Bourgeoisie et Jacquerie était mon armée à moi, Marcel; j'espérais la discipliner et pouvoir dire au roi de Navarre : mon armée est supérieure à la vôtre, acceptez mes conditions, marchons ensemble contre le régent, je vous promets sa couronne si vous consentez à subir la loi absolue des assemblées nationales; sinon, non. Alliez-vous au régent contre nous, peu m'importe; les bourgeoisies tiennent les villes, les paysans les campagnes; je ne vous crains pas. Mais voici que la Jacquerie, le gros de mon armée, est anéantie, — ajoutera judicieusement Marcel; — le désastre est irréparable. Il me reste deux partis à prendre : faire ma soumission au régent, lui livrer ma tête et celle de mes amis, ou bien servir le projet du roi de Navarre, qui possède une armée capable de résister aux troupes royales. Donc, au lieu d'imposer des conditions au roi de Navarre, je suis forcé de subir les siennes. » Voilà ce que, dans son bon sens, te dira Marcel.

— Lui! trahir la cause à laquelle il a voué sa vie ?

— Quoi! trahir? Il assure au contraire l'exécution d'une partie de ses desseins. Me crois-tu donc assez sot pour ignorer que, forcément... (Marcel me l'a dit, et il disait vrai), que forcément, si je monte au trône, je devrai accomplir la plupart des réformes que cet enragé redresseur d'abus poursuit depuis tant d'années avec acharnement? Est-ce que, tôt ou tard, les bourgeoisies ne se rebelleraient pas contre moi, comme elles se sont rebellées contre le régent, si je ne leur donnais mieux et plus que lui ? Marcel m'a encore dit, avec son bon sens ordinaire : « Vous, sire, qui ambitionnez la couronne, vous ne verrez dans chaque réforme qu'un moyen de vous affermir sur le trône; le régent, au contraire, ne verrait dans chaque réforme qu'une atteinte à la souveraineté de ses droits héréditaires. »

— Charles le Mauvais, si telles sont tes intentions, si chacune de tes paroles n'est pas un mensonge ou ne cache pas un piége, pourquoi as-tu massacré les Jacques? pourquoi as-tu écrasé ce soulèvement populaire ? Ne devait-il pas assurer l'affranchissement de la Gaule et chasser les Anglais de notre sol?

— Me prends-tu pour une buse ? Sur quoi régnerais-je si la Gaule était complétement libre ? Et la seigneurie, que deviendrait-elle ? Non, non, bon gré, mal gré, je serai forcé de consentir bon nombre de réformes qui satisferont les bourgeoisies; je me résignerai non pas à être l'instrument passif des assemblées nationales, ainsi que le veut Marcel, mais à gouverner de concert avec elles; et j'emploierai tous mes efforts à terminer la guerre contre les Anglais. Quand à débâter Jacques Bonhomme, non point; je me ferais un ennemi de chaque seigneur! Jacques Bonhomme restera Jacques Bonhomme comme devant! Son affranchissement! Es-tu donc insensé? Qui donc remplirait le trésor royal ? Qui donc taillerait-on à merci et à miséricorde ? L'affranchissement de Jacques Bonhomme! Eh! ce serait la fin de la seigneurie et de la royauté! Ces pestes de franchises bourgeoises, issues des exécrables communes, sont déjà trop menaçantes pour les trônes. Ceci entendu, tu diras à Marcel que, dès demain, je réunirai les différentes troupes de mon armée, et que je marcherai vers Paris, dont il m'ouvrira, je l'espère, les portes. Aussi, afin de convenir avec lui de ce fait et d'autres, tu lui diras de venir me trouver à Saint-Ouen, où je serai après demain soir.

L'impitoyable logique de Charles le Mauvais redoublait encore l'horreur qu'il inspirait à Mahiet; cette horreur, il allait la témoigner, lorsque sept heures sonnent au loin à

l'église paroissiale de Clermont. Le roi de Navarre sourit et dit à l'avocat d'armes :

— Je t'ai promis que tu verrais ton frère, tu vas le voir. Je veux bien t'apprendre comment j'ai découvert votre parenté. J'avais hier posté dans un endroit secret de la prison des trois chefs de cette Jacquerie un coquin tout oreilles, chargé d'épier ces truands; il a plusieurs fois entendu l'un d'eux, s'adressant à ses complices, regretter, non la vie, qu'il s'attendait à perdre, mais une dernière entrevue avec son frère Mahiet l'Avocat d'armes, ami de Marcel. Or, ce matin, recevant ta lettre, signée Mahiet, et dans laquelle tu t'annonçais comme envoyé du prévôt des marchands, il m'a été facile de reconnaître ta parenté avec ce Jacques.

— Où est mon frère ?

— Ici près. Tu vas le voir; ne t'en ai-je pas donné ma foi de chevalier ? Ainsi, préviens Marcel qu'après demain je l'attends à Saint-Ouen.

— Mais, mon frère, mon frère ?

— Tu vas le voir dans un instant, te dis-je, — répond Charles le Mauvais en se dirigeant vers la porte ; et au moment de sortir, il se retourne, répétant à Mahiet : — N'oublie pas de prévenir Marcel qu'après demain soir je l'attendrai à Saint-Ouen.

Le roi de Navarre sort. Un moment après son départ, la porte s'ouvre de nouveau, l'avocat d'armes fait un mouvement de joie, s'attendant à voir entrer Mazurek; il n'en est rien, il voit paraître l'un des écuyers du prince.

— Ton maître m'avait annoncé la venue de ton frère, — dit avec une anxiété croissante Mahiet à l'écuyer.

Celui-ci ouvre la fenêtre près de laquelle est assis l'avocat d'armes, et la lui désignant du geste, il répond :

— Regarde.

Puis il s'éloigne, après avoir enfermé le prisonnier dans la salle.

Mahiet, saisi d'un pressentiment sinistre, s'approche de la fenêtre aussi rapidement qu'il le peut, malgré les liens dont ses jambes sont garrottées. Tel est le spectacle qui s'offre à ses yeux.

Au dessous de lui, à une profondeur de trente pieds environ, une enceinte assez vaste, entourée de maisons, et à laquelle aboutissent deux rues, alors barrées par des pelotons de soldats, pour qu'aucun habitant de la cité ne puisse pénétrer dans cette place. A son extrémité, à peu de distance de la fenêtre où se tient Mahiet, s'élève un vaste échafaud; en son milieu se dresse un poteau garni d'une sellette formant siége, de chaque côté de ce poteau, deux billots servent de bases à deux pieux très aigus. Plusieurs bourreaux vont et viennent sur la plate-forme de l'échafaud : les uns garnissent de chaînes le poteau du milieu; les autres, occupés autour d'un fourneau, tournent et retournent au milieu d'un ardent brasier, à l'aide de tenailles, l'un de ces petits trépieds de fer dont se servent les paysans pour poser leur marmite auprès de l'âtre. Ce trépied commence à rougir; les bourreaux agenouillés autour du fourneau soufflent de tous leurs poumons afin d'aviver l'incandescence des charbons.

Le son de plusieurs trompettes se fait entendre dans la direction de l'une des deux rues; les soldats postés à son issue s'écartent et donnent passage à une première troupe d'archers. Entre celle-ci et la seconde s'avancent d'un pas ferme Guillaume Caillet, Adam le Diable et Mazurek l'Agnelet; celui-ci, à demi vêtu d'un vieux sayon de peau de chèvre, les deux autres paysans portant l'antique blaude (blouse) gauloise, des sabots et des bonnets de laine. L'on

a dédaigné de garrotter leurs mains et leurs pieds; Adam et Mazurek ont passé chacun un bras sur l'épaule de Guillaume, placé entre ces deux compagnons. Tous trois ainsi enlacés, la tête haute, le regard intrépide, la démarche résolue, se dirigent vers l'échafaud.

Un grand nombre d'archers, composant l'arrière-garde de l'escorte se disséminent sur la place, leur arc bandé, les yeux levés vers les fenêtres des maisons environnantes. L'une de ces croisées s'ouvre, aussitôt deux traits lancés par des archers volent, sifflent, disparaissent à travers l'ouverture de la fenêtre, un gémissement lugubre et un cri de mort s'élèvent de l'intérieur de la maison. Les deux archers garnissent leurs arcs de nouveaux traits; ils exécutent leurs ordres : défense a été faite aux bourgeois de la ville habitant les demeures voisines de la place de paraître à leurs fenêtres durant le supplice des trois chefs de la Jacquerie. Tous trois arrivent près de l'échafaud.

Mahiet, haletant, la figure baignée d'une sueur froide, saisi d'horreur, de désespoir à la vue de ce spectacle, sent son esprit se troubler; il se croit obsédé par un songe effrayant. Il distingue les figures, il entend la voix de Mazurek, d'Adam et de Guillaume échangeant un suprême adieu au pied de l'échafaud, pendant que, sur la plate-forme, les bourreaux s'occupent des derniers préparatifs du supplice. Guillaume Caillet, prenant les mains d'Adam et de Mazurek, s'écrie d'une voix forte qui parvient aux oreilles de l'Avocat d'armes :

— Hardi, mes Jacques! hardi jusqu'à la fin! Adam, ta femme est vengée! Mazurek, notre Aveline est vengée! nos parents, nos amis étouffés, brûlés dans le souterrain de la forêt de Nointel sont vengés! Le bourreau va nous torturer, nous mettre à mort, qu'importe? Notre mort ne les fera

pas revivre, ces belles dames, ces nobles seigneurs tombés sous nos coups au milieu de leur bonheur! Leur agonie a été furieuse, ils regrettaient la vie, nous ne la regrettons pas, nous, notre vie de misères et de larmes! Oh! Jacques Bonhomme, tu t'es laissé martyriser pendant des siècles, la Jacquerie t'a vengé! Un jour, d'autres achèveront ce que nous avons commencé! Hardi mes Jacques! hardi jusqu'à la fin!

— Oh! Jacques Bonhomme, tu t'es laissé martyriser pendant des siècles... — répètent Adam et Mazurek en levant le poing vers le ciel dans un élan d'exaltation farouche; — la Jacquerie t'a vengé!... D'autres achèveront ce que nous avons commencé!... Hardi, mes Jacques! hardi jusqu'à la fin!...

Les bourreaux, occupés des apprêts du supplice, laissent dire les trois paysans, dont les paroles ne peuvent avoir d'écho sur cette place déserte; mais lorsque le trépied de fer qu'ils faisaient rougir sur les charbons ardents est chauffé à blanc, l'un des tourmenteurs s'écrie :

— C'est prê:

Aussitôt les archers, enchaînant les trois Jacques sur la plate-forme de l'échafaud, les livrent aux bourreaux. Guillaume Caillet est assis garrotté sur la sellette placée au bas du poteau dressé entre les deux billots surmontés d'un pieu aigu; Mazurek et Adam, les mains liées derrière le dos, dépouillés de leurs vêtements, sauf leurs braies, sont conduits vers ces billots. Un bourreau arrache le bonnet de laine qui couvre les cheveux gris de Guillaume Caillet, tandis que l'un des autres tourmenteurs, saisissant avec des tenailles le petit trépied chauffé à blanc et les pieds renversés en l'air, emboîte dans le cercle de fer brûlant le crâne du vieux paysan et lui dit :

— Je te couronne, roi des Jacques!...

Guillaume Caillet pousse des rugissements de douleur atroce; ses cheveux flambent, la peau de son front grésille, saigne, se fend sous la pression du trépied de fer incandescent. Les haches des autres bourreaux se lèvent sur Adam et sur Mazurek agenouillés devant les billots.

— Mon frère!... — s'écrie Mahiet l'Avocat d'armes parvenant à vaincre cette oppression qui suffoquait et étouffait sa voix comme au milieu d'un rêve horrible, — mon frère!...

A cet appel déchirant, Mazurek relève et tourne vivement la tête vers la fenêtre d'où est parti le cri... mais au même instant l'éclair de la hache des bourreaux, qui s'abaisse et frappe, luit aux yeux de Mahiet, le corps de son frère s'affaisse... sa tête roule sur la plate-forme de l'échafaud qu'elle arrose de nombreux jets de sang.

L'avocat d'armes est saisi de vertige, le cœur lui manque, il chancelle et tombe privé de connaissance.

. . . .

Mahiet, lorsqu'il reprit ses sens, se vit délivré de ses liens et étendu sur de la paille, dans une salle basse. Un archer le veillait à la clarté d'une lampe. La nuit était venue; rassemblant ses souvenirs comme s'il se fût éveillé d'un sommeil pénible, l'avocat d'armes, se rappela l'affreuse réalité; l'archer lui apprit que, trouvé sans connaissance, dans la salle de la tour, par les écuyers de Charles le Mauvais, et transporté en ce lieu, il était, après un long accès de délire, tombé dans une torpeur profonde dont il sortait; ses armes, son cheval lui seraient rendus, et il pouvait quitter Clermont quand il le voudrait. Mahiet pria l'archer de le conduire auprès de l'un des officiers du roi de Navarre, dans l'espoir d'obtenir la permission de rendre un pieux

hommage aux reste de Mazurek; le prince consentit à la demande de l'avocat d'armes; celui-ci quitta le château, se dirigea vers le lieu du supplice, et, à la clarté de la lune, monta sur l'échafaud gardé par des soldats; les cadavres des trois Jacques devaient rester encore exposés durant la journée du lendemain. Guillaume Caillet, après sa torture, avait été, ainsi que ses deux compagnons, décapité; sa tête et les leurs étaient plantées à l'extrémité des pieux aigus qui surmontaient les billots. Mahiet baisa religieusement le front glacé de son frère Mazurek l'Agnelet... et descendit de l'échafaud; son pied heurta le petit trépied de fer, tombé sur le sol après l'exécution de Guillaume Caillet.

— Cet instrument de supplice, témoin de la mort de mon frère, augmentera les reliques de notre famille; je le joindrai à la dague de Neroweg, seigneur de Nointel! — se dit l'avocat d'armes en ramassant furtivement le trépied qu'il cacha sous sa cape; il alla chercher son cheval à la porte de Clermont et quitta cette ville pour se rendre en hâte à Paris auprès d'Étienne Marcel.

CHAPITRE V

La maison d'Étienne Marcel. — Marguerite et Denise. — La femme d'un grand citoyen. — Dame Pétronille Maillart. — L'offre de service. — Alison la Vengroigneuse. — Retour de Marcel. — Le testament. — Rufin Brise-Pot et l'homme au chaperon fourré. — La porte Saint-Antoine. — Le val des écoliers. — Principaux événements de 1350 à 1428.

Un mois environ s'était écoulé depuis la mort de Guillaume Caillet, d'Adam le Diable et de Mazurek l'Agnelet.

Denise, nièce d'Étienne Marcel et fiancée de Mahiet l'avocat d'armes, retirée dans une grande salle, située au-dessus du magasin de draperie du prévôt des marchands, s'occupait d'un travail de couture à la clarté d'une lampe ; l'inquiétude se peignait sur le doux visage de la jeune fille ; parfois, suspendant le jeu de son aiguille, elle prêtait l'oreille du côté de la fenêtre, à travers laquelle l'on entendait de temps à autre le bourdonnement confus et les pas précipités d'un grand nombre de personnes qui traversaient la rue en courant; puis ce bruit s'éloignait, s'apaisait, et la rue redevenait silencieuse. Ces rumeurs, symptômes de l'agitation qui régnait dans Paris, alarmaient de plus en plus Denise.

— Mon Dieu ! — se disait-elle, — le tumulte augmente,

ma tante Marguerite ne revient pas ; où peut-elle être allée? pourquoi ce déguisement? pourquoi avoir en sortant caché son visage sous un capuchon? Elle s'est peut-être rendue à l'Hôtel-de-ville, où mon oncle et Mahiet sont depuis ce matin.

Au souvenir de l'avocat d'armes, Denise rougit, soupira et ajouta :

— Oh ! s'il y avait quelque danger, Mahiet veillerait sur maître Marcel, comme il aurait veillé sur son père... Mais ma tante... ma tante?... son absence si prolongée continue à m'effrayer malgré moi.

Agnès la Béguine, vieille servante du logis, entra précipitamment, et s'adressant à Denise qu'elle avait vu naître :

— Tu ne sais pas ce que depuis une heure je remarque dans la rue ?

— Quoi donc, Agnès ?

— Trois hommes de méchante mine ne quittent pas les abords de la porte ; je les ai épiés à travers les volets entrouverts ; tantôt ils paraissent se consulter à voix basse... tantôt ils se séparent, l'un se tient alors à gauche de la porte, l'autre à droite et le troisième en face de la maison... Il faut qu'ils soient placés là afin d'épier les personnes qui peuvent entrer ou sortir d'ici.

— Cet espionnage me semble inquiétant ; j'en avertirai ma tante dès son retour.

— La voici peut-être ? — répondit la servante. — J'ai entendu ouvrir et fermer la porte du magasin.

En effet, Marguerite Marcel parut bientôt dans la chambre, jeta loin d'elle une mante à capuchon dont elle était revêtue et dit à Agnès la Béguine:

— Laisse-nous...

La femme du prévôt des marchands tomba assise sur un

siége, brisée par la fatigue et l'émotion. Son accablement, la pâleur de son visage, la palpitation de son sein, redoublèrent les appréhensions de Denise; elle s'apprêtait à interroger sa tante, lorsque celle-ci, faisant un grand effort sur elle-même, se calma, et dit à Denise d'une voix ferme :

— Du courage, mon enfant, du courage !

— O ciel !... ma tante, avons-nous donc quelque malheur à déplorer ?

— Non... quant à présent ; mais demain, mais ce soir peut-être...

Et, s'interrompant, Marguerite reprit d'un ton de plus en plus calme et décidé :

— J'ai payé tribut à la faiblesse ; je me sens forte maintenant ; je suis préparée à tout... Je saurai m'élever du moins par la résignation jusqu'à la hauteur de l'homme dont je n'ai jamais été plus fière de porter le nom ! Ah ! jamais homme de bien n'a été plus indignement méconnu, plus lâchement attaqué !

— Ainsi, maître Marcel est exposé à de nouveaux périls ?

— Mes pressentiments ne me trompaient pas; ce que je viens d'apprendre par moi-même les confirme. Un complot se trame contre Marcel et ses partisans ; sa vie, celle de ses amis, sont peut-être en jeu... Eh bien, vienne l'heure des dangers, il fera son devoir, moi le mien... le mien est d'être dévouée à mon mari jusqu'à la fin... jusqu'à la mort!

Ces derniers mots furent prononcés par Marguerite avec un tel accent de sinistre détermination, que Denise ne put retenir un cri de surprise et d'effroi.

— Ma résolution t'étonne, pauvre enfant ? — reprit la femme de Marcel; — tu me trouves aujourd'hui bien vaillante?... Pourtant l'an passé... pourtant naguère encore je

t'avouais mes angoisses, mes frayeurs de chaque jour, à la seule pensée des périls auxquels s'exposait mon mari ! Je ne songeais qu'à déplorer ses fatigues, à maudire ses travaux immenses qui lui laissaient à peine chaque nuit deux heures de repos ! Je regrettais ces temps paisibles où, étranger à la chose publique, il ne s'occupait que des intérêts de notre commerce de draperie ! Notre obscurité, du moins, nous épargnait le triste spectacle des haines, de l'envie, déchainées plus tard contre la gloire et la juste popularité de Marcel !

— Ah ! ma tante, vous dites vrai ! Souvenez-vous de cette méchante envieuse Pétronille Maillart ! Grâce à Dieu ! elle n'est plus revenue ici depuis le jour de l'enterrement de Perrin Macé !

— Elle doit être triomphante aujourd'hui.

— Dame Maillart ?

— Son mari, je n'en doute plus à cette heure, est l'un des chefs du complot qui se trame contre Étienne.

— Lui... maître Maillart... l'ami d'enfance de mon oncle ?... lui qui, naguère encore, protestait de l'affection qu'il lui portait ?...

— Maillart est faible, il subit le joug de sa femme; celle-ci est dévorée d'envie. Elle jalousait en moi l'épouse de celui que le peuple idolâtre appelait le *Roi de Paris*. Oh ! en ce temps-là, je te l'ai dit, j'aurais sacrifié la gloire de Marcel à son repos... son génie à sa sécurité ! La moindre agitation populaire m'effrayait pour lui... j'étais faible, j'étais lâche !... Mais aujourd'hui que la haine, l'ingratitude, l'iniquité, le poursuivent, je me sens forte, je me sens brave, je me sens fière d'être la femme de ce grand citoyen; je me sens capable de lui prouver, je te l'ai dit, mon dévoûment jusqu'à la fin... jusqu'à la mort !...

— Ah! fasse le ciel que votre dévoûment ne soit pas mis à une si terrible épreuve! Mais comment avez-vous été instruite de ce complot contre mon oncle?

— Ce soir, j'ai voulu mettre un terme à mes anxiétés, connaître au vrai l'état des esprits à l'égard de Marcel; je me suis enveloppée d'une mante, de crainte d'être reconnue, je suis allée me mêler aux groupes nombreux qui se sont formés dans notre quartier.

— Je comprends tout maintenant! Ainsi, ce que vous avez appris par vous-même?...

— Me fait présager une crise prochaine et redoutable; aussi t'ai-je dit en entrant: « Courage, mon enfant! »

— Mon Dieu!... ne vous abusez-vous pas?...

— Non, non! Les privations, les souffrances, les maux qu'entraîne après soi la conquête laborieuse de la liberté, on les impute à Marcel, violemment attaqué par des émissaires du parti de la cour ou du parti de Maillart. Ils se mêlent parmi ce pauvre peuple, crédule au mal ainsi qu'au bien, mobile dans ses affections, capricieux dans ses haines; on lui répète à satiété, et il finit par le croire, que tous les malheurs du temps eussent été évités si l'échevin Maillart, véritable ami du peuple, eût été écouté; d'autres prêchent une prompte soumission au régent comme seul terme aux désastres publics. « Que demande-t-il après tout — ajoutent ses prôneurs? — que demande-t-il pour pardonner aux Parisiens leur longue rébellion? Huit cent mille écus d'or destinés à la rançon du roi Jean, et la tête des chefs de la révolte, ainsi que celle de ses principaux partisans? Ne vaut-il pas mieux, au prix d'un peu de honte, d'un peu d'or, d'un peu de sang, acheter la paix de la cité? »

— Grand Dieu! — s'écria Denise pâle et tremblante, — ces chefs des révoltés dont le régent demande la mort, c'est...

— C'est Marcel... ce sont mes fils... ce sont nos meilleurs amis... tous gens de bien, tous dévoués au bonheur public, tous adversaires de l'oppression et de l'iniquité... tous ennemis acharnés des Anglais, qui, depuis la bataille de Poitiers, perdue par la lâcheté de la noblesse, ravagent notre malheureux pays, et qui, sans les nouvelles fortifications élevées si rapidement par les soins de Marcel, eussent dix fois mis Paris à feu et à sang! Mais aujourd'hui, tant de services rendus à la cité sont oubliés; on oublie aussi que, sans la réforme imposée au régent par Marcel afin de mettre un terme aux violences, aux rapines de la cour, il en serait aujourd'hui comme au temps où Perrin Macé était supplicié parce qu'il avait eu l'audace d'exiger l'argent que lui devait un courtisan et, frappé par lui, de défendre sa vie !

— Hélas ! tant d'ingratitude envers maître Marcel est horrible !...

— Son âme est trop grande, son esprit trop juste, pour avoir jamais compté sur la reconnaissance des hommes. Que de fois ne m'a-t-il pas dit : « Pratiquons le juste et le bien; ils portent en eux-mêmes notre récompense. » Marcel s'attend à tout; cependant, pensant que le résultat de mes observations de ce soir pouvait lui être utile, je suis entrée chez la femme de notre ami Simon le Paonnier, qui demeure non loin l'Hôtel-de-ville, j'ai écrit à mon mari tout ce que j'avais vu ou entendu. Ma lettre lui a été portée par un homme sûr; et...

Mais voyant les larmes de Denise, longtemps contenues, inonder son visage, Marguerite ajouta tendrement :

— Qu'as-tu, chère Denise ? Pourquoi ces pleurs ?

— Hélas! ma tante, je n'ai ni votre force ni votre courage, je tremble d'épouvante à l'idée des dangers qui menacent maître Marcel et... et... nos amis.

— Pauvre enfant! tu penses à Mahiet, ton fiancé !

— Ne le connaissez-vous pas ? S'il y a quelque tumulte, quelque bataille, il se jettera au plus fort du péril.

— Ah! je regrette presque maintenant pour ton bonheur, pauvre enfant, de t'avoir autrefois appelée près de moi à Paris; tu vivrais paisible dans cette petite ville de Vaucouleurs, éloignée du centre des troubles et de la guerre.

Agnès la Béguine rentra en cet instant, précédant de peu de moments la personne qu'elle annonçait, et dit précipitamment à Marguerite :

— Dame Maillart vient céans, afin de vous rendre, assure-t-elle, un grand service; elle désire vous parler sur-le-champ.

— Je ne veux pas la voir! — s'écria Marguerite avec impatience; — cette femme m'est odieuse!

— Elle venait, disait-elle, madame, afin de vous rendre un grand service, — répondit la servante, regrettant d'avoir involontairement contrevenu aux désirs de sa maîtresse; — je croyais bien agir en la faisant monter; malheureusement, il est trop tard pour la congédier, la voici.

Pétronille Maillart parut en effet au seuil de la porte. Une haine triomphante, à peine contenue, se trahit dans le noir regard que la femme de l'échevin jeta d'abord sur Marguerite; mais, prenant soudain un masque apitoyé, une voix doucereuse, elle s'approcha de Marguerite en lui disant d'un ton plaintif :

— Bonsoir, dame Marcel, bonsoir, pauvre chère dame Marcel!

— Cette feinte pitié cache quelque odieuse perfidie, — pensa Denise, dont le visage était baigné de pleurs; — je ne veux pas réjouir cette méchante femme de la vue de mes larmes.

La jeune fille sortit en même temps que la servante. Marguerite, restée seule avec la femme de l'échevin, la toisant d'un regard glacial, lui dit sèchement :

— Je suis très étonnée de vous voir ici ce soir, madame ?

— Je comprends votre étonnement, pauvre dame Marcel; car nous ne nous sommes pas revues depuis le jour de l'enterrement de Perrin Macé. Oh! la popularité de maître Marcel était alors immense, on l'appelait le roi de Paris, l'on ne jurait que par lui, on le regardait comme le sauveur de la cité, on le...

— Madame, parlons, je vous prie, moins du passé, et davantage du présent. Que voulez-vous de moi !

— Vous demander d'abord d'oublier la petite querelle que nous avons eue ici, vous et moi, le jour de l'enterrement de Perrin Macé; puis rendre un grand service à ce pauvre, à cet infortuné maître Marcel.

— Je ne sache pas que mon mari ait besoin de la compassion de personne.

— Hélas! que ne puis-je vous laisser dans cette douce erreur, dame Marguerite! mais je suis obligée de vous dire la vérité, de vous apprendre, puisque vous l'ignorez, que vous n'êtes plus la *reine de Paris* comme au temps où maître Marcel en était roi. Et, au risque de blesser votre innocent orgueil, j'ajouterai à regret, à grand regret, hélas! que la position de votre mari est à cette heure désespérée. C'est désolant, apitoyant! vous me voyez navrée du chagrin qui vous accable.

— Je crains, dame Pétronille, que votre excellent cœur ne s'alarme à tort.

— Hélas! je suis malheureusement certaine de ce que je vous affirme

— De vos affirmations je doute fort, madame.

— Infortunée! Vous n'êtes donc pas instruite de ce qui se passe dans Paris ?

— Je sais que dans Paris il y a et il y aura toujours des méchants, des ingrats, des envieux.

— Je vous connais trop bien, dame Marcel, pour supposer qu'une sage et discrète personne comme vous l'êtes veuille m'adresser le reproche d'être une envieuse.

— En vérité, je n'oserais, madame... je n'oserais, en vérité...

— Vous auriez grandement raison; je vous le demande un peu, en quoi votre sort est-il à cette heure digne d'envie?

— Les envieux se contentent de peu, dame Maillart; ils envient jusqu'au calme et au courage que l'on puise dans une conscience pure au jour du malheur!...

— Enfin! vous l'avouez!... le jour du malheur est venu pour vous et pour votre mari!—s'écria la femme de l'échevin, triomphante de haine et oubliant un moment ses dehors hypocrites.

Mais, se ravisant, elle ajouta d'un ton patelin :

— Cet aveu, dont je suis désolée, me fait du moins espérer que vous agréerez les offres de service de mon mari?

Marguerite, sentant la gravité des dernières paroles de la femme de l'échevin, attacha sur elle un regard pénétrant et répondit :

— Ah! maître Maillart vous envoie offrir ses services à mon mari?

— Ne sont-ils pas amis d'enfance et compères? L'on n'oublie jamais l'amitié des jeunes années!

— Il en est ainsi du moins chez les cœurs généreux. Mais si maître Maillart veut rendre service à mon mari,

d'où vient qu'il vous envoie ici, madame?... Ne voit-il pas Marcel à l'Hôtel-de-ville?

— Depuis hier soir, Maillart et ses amis n'ont pas mis les pieds à l'Hôtel-de-ville... et pour cause; il ne saurait non plus, par une autre cause, venir ici. Voilà pourquoi il m'a chargée de venir vous offrir ses conseils et ses services.

— Enfin, madame, quels sont ces conseils... ces services?

— Maillart conseille à votre mari de quitter secrètement Paris cette nuit même.

— Quitter Paris?

— Le plus tôt sera le mieux, pauvre dame Marcel!

— Ensuite, madame?

— Mon mari, quoique gémissant profondément des fautes immenses, irréparables de maître Marcel; mon mari, quoiqu'il gémisse non moins profondément des accusations de trahison lancées contre maître Marcel, se...

— Finissons-en, de grâce, avec ces gémissements, et allons au fait, madame. Donc, maître Maillart engage mon mari à fuir cette nuit secrètement de Paris... voilà le conseil; quant au service... quel est-il?

— Favoriser, assurer la fuite de ce malheureux Marcel.

— Comment cela?

— Maillart enverra chez vous, à minuit, un homme sûr chercher votre mari. Il s'encapera bien, afin de n'être point reconnu, il suivra notre émissaire en toute confiance, et il sera conduit en un lieu sûr où il trouvera tout préparé pour favoriser sa fuite... Mais il faut que votre infortuné mari ne se fasse accompagner de personne... sinon, l'émissaire l'abandonnerait.

— Maître Maillart, dans son empressement à conseiller et à servir mon mari, oublie, ce me semble, une chose.

— Laquelle ?

— Marcel et le conseil de ville, *les gouverneurs*, ainsi qu'on les appelle, sont encore maîtres de Paris ; les dizainiers, les quarteniers, les capitaines des portes, leur obéissent ; or si jamais, ce que je crois impossible, mon mari voulait abandonner lâchement son poste au moment du danger, il monterait à cheval avec quelques amis et se ferait ouvrir l'une des portes de Paris...

— Pauvre chère dame ! vous m'affligez !..

— Expliquez-vous.

— Vous me percez le cœur, hélas !...

— Encore une fois, expliquez-vous !...

— Rien de plus simple... Votre observation serait juste si les ordres de ce malheureux maître Marcel devaient toujours être écoutés, si nous étions encore à cette époque où, dominant, primant tout le monde à Paris, il avait la première place à toutes les cérémonies, tandis que mon mari et les autres échevins n'avaient que les secondes... mais les temps sont changés, complétement changés, bonne dame Marguerite ; à l'heure où je vous parle, l'autorité de votre mari est bien près d'être méconnue ; s'il voulait se faire ouvrir une des portes de la ville, afin de s'échapper, cette fuite confirmerait certains bruits de trahison abominable, dont j'aurais horreur de le croire coupable. Aussi, vous imaginez-vous qu'on le laisserait tranquillement sortir de Paris ? Non, non ; on crierait : « Arrêtez le traître ! mort aux traîtres ! » cent bras vengeurs se lèveraient, cet infortuné maître Marcel tomberait sous les coups meurtri, défiguré, couvert de sang, massacré !...

— Oh ! assez ! assez !... — balbutia Marguerite en frissonnant et cachant son visage entre ses mains. — Cela est horrible !

— N'est-ce pas? — reprit la femme de l'échevin en lançant un regard féroce à Marguerite, dont celle-ci ne s'aperçut pas, abîmée qu'elle était dans son épouvante,—n'est-ce pas que cette mort serait affreuse?... Aussi, afin d'épargner une pareille fin à son malheureux ami, mon mari m'a chargée de venir vous faire ses offres de services, dame Marcel.

Marguerite, malgré sa mauvaise opinion de Maillart et de sa femme, dont elle connaissait les sentiments jaloux, ne supposa pas que les propositions de l'échevin, l'un des plus anciens amis de Marcel, appartenant comme lui au parti populaire, pussent cacher un piége ou un guet-apens; elle crut même à un témoignage de compassion sincère, facile à concevoir chez l'envieux, au moment où il triomphe de la déchéance de son rival. Enfin l'état des esprits dans Paris, dont Marguerite avait voulu s'assurer elle-même durant la soirée, ne confirmait que trop les paroles de la femme de l'échevin au sujet de l'impopularité croissante de Marcel; seulement, Marguerite connaissait assez l'énergie du caractère, la force d'âme de son mari pour être certaine qu'à moins d'être réduit à une extrémité terrible, jamais il ne se résoudrait à quitter Paris en fugitif. Cependant pouvait venir l'heure de cette extrémité menaçante; en ce cas, l'offre de Maillart n'était point à dédaigner. Ces réflexions se présentèrent rapidement à l'esprit de Marguerite; elle resta pendant un moment pensive, silencieuse, tandis que la femme de l'échevin l'observait attentivement, attendant sa réponse dans une anxiété à peine dissimulée.

— Dame Maillart, — reprit Marguerite, — je veux croire, je crois au généreux sentiment qui a dicté les offres de services que vous venez me faire.

— Et vous les acceptez ? — s'écria la femme de l'échevin

avec une vivacité qui aurait dû exciter la défiance de Marguerite. — Ainsi, la chose est entendue : l'émissaire en question sera ici à minuit; votre mari le suivra sans se faire accompagner de personne. Je vais aller en hâte rejoindre Maillart et lui apprendre que....

— Permettez, dame Pétronille; je ne saurais accepter votre offre au nom de mon mari; il est le seul juge de sa conduite. Il m'a fait espérer qu'il pourrait venir ici prendre quelque moments de repos dans la soirée; si mon attente n'est pas trompée, je le verrai bientôt, je l'instruirai des propositions de maître Maillart. Priez-le seulement d'envoyer ici son émissaire à l'heure dite, mon mari avisera.

— Il ne doit pas hésiter un moment; croyez-moi, pauvre dame Marguerite, il faut user de toute votre influence sur votre mari afin de le décider à profiter de la chance de salut qui lui reste.

Denise, entrant soudain d'un air inquiet, dit à Marguerite :

— Ma tante, dame Alison désirerait vous parler à l'instant, vous parler à vous seule.

Et jetant un regard significatif sur la femme de l'échevin, Denise semblait ajouter :

— Saisissez cette occasion de mettre un terme à la visite de cette méchante langue.

Marguerite partagea la pensée de sa nièce, et dit à la femme de l'échevin :

— Veuillez m'excuser; il me faut recevoir la personne que l'on m'annonce.

— Adieu, bonne dame Marcel, — dit la femme de l'échevin en faisant un pas vers la porte; — et surtout n'oubliez pas mes avis. Il faut savoir se résigner à ce qu'on ne peut empêcher, les jours se suivent et ne se ressemblent pas, tel

qui était hier triomphant se voit aujourd'hui... vous m'entendez de reste. Bonsoir, pauvre chère dame, bonsoir ?

L'envieuse sortit en jetant à la dérobée un regard de vipère sur Marguerite; bientôt Alison la Vengroigneuse, restée en dehors de la salle, accourut à l'appel de Denise.

La jolie cabaretière était toujours accorte; ses beaux yeux noirs, ses dents blanches, son gracieux corsage, et surtout son excellent cœur justifiaient la préférence que l'écolier Rufin accordait à cette aimable et honnête femme au détriment de Margot la Savourée. Enfin, grâce à Mahiet, Alison avait, non seulement sauvé son honneur des violences du capitaine Griffith, mais aussi soustrait à la rapacité de l'Anglais une somme d'or assez rondelette, cousue dans les plis de sa cotte. Mahiet l'Avocat d'armes, jadis son défenseur contre Simon le Hérissé, puis, plus tard, son libérateur, alors qu'elle était exposée aux forcenneries du bâtard de Norfolk, avait d'abord inspiré à Alison un sentiment plus tendre que la reconnaissance; mais la jeune femme, instruite des fiançailles de Denise et de Mahiet, luttant bravement contre son penchant naissant, et voulant s'en distraire, s'était plu à remarquer que Rufin Brise-Pot, malgré sa turbulence, ne manquait ni de dévoûment, ni de cœur, ni d'esprit, ni d'agréments extérieurs. Aussi, depuis que, fuyant les horreurs de la guerre qui désolait le Beauvoisis, elle s'était réfugiée à Paris, recommandée par Mahiet à la bienveillance de la famille du prévôt des marchands, Alison avait souvent revu l'écolier dans la petite chambre de l'auberge où elle logeait, et pensait parfois que malgré son nom, mal sonnant pour une taverne, Rufin Brise-Pot ne ferait peut-être point un mauvais mari; elle sentait, en outre, sa vanité assez flattée par l'espoir d'ouvrir un cabaret dont les principaux clients se-

raient messires les écoliers de l'université. Alison, accueillie avec bonté par Marguerite et par Denise, leur conservait une grande reconnaissance; elle accourait ce soir-là chez elles dans l'espoir de leur être utile. Marguerite, s'apercevant de l'inquiétude peinte sur les traits de la cabaretière, lui dit affectueusement :

— Bonsoir, chère Alison..... vous semblez alarmée..... Que se passe-t-il donc ?

— Ah ! dame Marguerite, je n'ai que trop sujet d'être inquiète, sinon pour moi, du moins pour vous.

Et, s'interrompant, elle ajouta :

— D'abord, et afin de ne pas oublier cette circonstance, je dois vous prévenir qu'en entrant ici j'ai remarqué trois hommes, la figure cachée par leur capuce, qui semblaient...

— Épier la maison, n'est-ce pas ? — demanda Denise. — En effet, Agnès, notre servante, les a aussi remarqués.

— A quoi bon cet espionnage ? — reprit Marguerite. — Marcel marche le front haut, ne cache nullement ses actions... Mais il n'importe ! la haine s'attache maintenant à ses pas... Je vous remercie de ce renseignement, Alison ; il peut être utile.

— Oh ! ce n'est pas seulement cela qui m'amène ici... Hélas ! il m'est pénible de vous apporter peut-être une mauvaise nouvelle, à vous, dame Marguerite, qui m'avez accueillie avec tant de bonté à mon arrivée du Beauvoisis.

— Mahiet, notre ami, vous recommandait à notre intérêt, il nous instruisait de vos malheurs et de vos tendres soins pour cette infortunée Aveline Qui-jamais-n'a-menti, à qui Mazurek devait si peu survivre; notre bienveillance à votre égard était naturelle. Mais de quoi s'agit-il ?

— Ce soir, dans ma chambre, à l'auberge, je regardais par ma fenêtre le tumulte de la rue, car il règne ce soir une

grande agitation dans Paris, lorsqu'un jeune homme, envoyé par messire l'écolier Rufin Brise-Pot, m'a apporté, tout hors d'haleine, ce billet.

Alison tira de sa gorgerette un papier qu'elle remit à Marguerite ; celle-ci le prit vitement et lut à haute voix :

« Aussi vrai que dame Vénus, dans sa beauté olympi-
« que, vous a départi sa.... »

— Passez! passez, dame Marguerite! et lisez à partir de la quatrième ou cinquième ligne, — dit Alison, rougissant et souriant à demi. — Ce sont fleurettes que s'amuse à me conter Rufin ; ne vous y arrêtez pas plus que je ne m'y suis arrêtée moi-même... Mais il aurait dû s'abstenir de ces mièvreries en m'écrivant sur un sujet très sérieux.

Marguerite, après avoir parcouru des yeux les premières lignes de l'épître dans lesquelles l'écolier déployait sa faconde amoureuse et mythologique, arriva au sujet essentiel de la missive et dit vivement :

— Ah! voici!...

Et elle lut ce qui suit :

«...... Rendez-vous en hâte à la maison de maître Mar-
« cel ; s'il n'est pas chez lui, dites à son honorée femme de
« le faire avertir de ne pas sortir de l'Hôtel-de-ville sans
« être bien accompagné. Je suis sur la trace d'un complot
« qui le menace ; dès que je saurai quelque chose de cer-
« tain, je me rendrai, soit chez maître Marcel, soit à l'Hôtel
« de ville, lui faire part de ma découverte. Qu'il se méfie
« surtout de l'échevin Maillart; il n'a pas de plus mortel
« ennemi. Il devrait le faire emprisonner sur l'heure... de
« même que je voudrais sur l'heure avoir pour prison votre
« cœur, dont le gentil garçonnet *Cupido* est le.... »

— Passez, passez, dame Marguerite, ce sont encore fleurettes; il n'y a rien de plus à lire, — reprit Alison. —

Et de nouveau je m'étonne de ce que le messire écolier mêle choses si folles à choses si graves.

— Oh! graves! bien graves!... cette lettre redouble mes craintes, — répondit Marguerite en tressaillant.

Puis, songeant à son récent entretien avec la femme de l'échevin, elle se dit :

— L'offre de l'échevin cacherait donc un piége?... Oh! je ne peux croire encore à une si horrible trame!

— Mon Dieu! — s'écria Denise avec amertume, — et pourtant mon oncle, malgré nos pressentiments, nous répond toujours lorsque nous lui parlons des soupçons que nous inspire maître Maillart : « Il n'est pas méchant homme; mais il subit aveuglément l'influence de sa femme qui est dévorée d'envie et de vanité... »

— Chère Alison! — reprit Marguerite après quelques instants de réflexion, — vous n'avez pas interrogé le messager qui vous a apporté cette lettre?

— Si fait, madame... je lui ai demandé en quel endroit il avait laissé messire Rufin.

— Que vous a-t-il répondu ?

— Que l'écolier se trouvait dans une taverne voisine de l'arcade Saint-Nicolas lorsqu'il lui avait remis ce billet...

Au moment où Alison prononçait ces derniers mots, deux hommes encapés jusqu'aux yeux entrèrent dans la chambre. Marguerite reconnut son mari et Mahiet l'avocat d'armes, lorsque ceux-ci se furent débarrassés de leurs casques.

— Enfin, te voilà... te voilà! — s'écria Marguerite ne pouvant maîtriser sa profonde émotion et se jetant au cou de Marcel, tandis que Denise tendait vivement sa main à son fiancé qui la pressa respectueusement contre ses lèvres.

Il portait par dessus ses armes un surcot noir; depuis qu'il avait vu supplicier sous ses yeux son frère Mazurek l'Agnelet, les traits de Mahiet, pâles et tristes, témoignaient de la constance de son chagrin. Marguerite, après avoir tendrement embrassé son mari qui lui rendit ses caresses avec effusion, lui dit, contenant à peine son angoisse, en lui remettant la lettre de Rufin Brise-Pot :

— Mon ami, prends connaissance de ce billet, la bonne Alison vient de l'apporter en toute hâte.

Marcel lut la lettre à voix basse, et au milieu d'un profond silence; Marguerite, sa nièce et Alison observaient attentivement la physionomie du prévôt des marchands; il resta calme, il sourit même aux passages semés des fleurettes mythologiques de l'écolier; puis, rendant la lettre à Alison, il lui dit affectueusement :

— Je vous remercie de votre empressement, dame Alison; mais notre ami Rufin s'alarme, je crois, à tort.

— Pourtant mon ami, ce complot dont parle l'écolier, — répondit vivement Marguerite, — ce complot dont il suit la trace?...

— Rufin se sera sans doute exagéré l'importance d'un fait insignifiant, chère Marguerite...

— Mais... ce qu'il dit de Maillart?

— Maillart! hier soir, il m'a serré amicalement la main en sortant de l'Hôtel-de-ville, après une discussion dans laquelle il était d'un avis opposé au mien...

— « Les opinions sont diverses, mais les liens d'une vieille amitié sont impérissables, » a même ajouté maître maître Maillart, — reprit Mahiet. — Ces paroles, je les ai entendues...

— Marcel, — reprit Marguerite ressentant une défiance croissante contre l'échevin depuis les avertissements de

l'écolier, — la femme de Maillart est venue ce soir... me proposer pour toi un refuge en cas de danger...

— Cette offre généreuse ne m'étonne pas.

— Un homme doit se rendre ici cette nuit; tu le suivras seul... et bien encapé, — ajouta Marguerite. — Seul... entends-tu, Marcel? et il te conduira en un lieu sûr d'où tu pourras fuir sans péril.

— C'est trop d'obligeance,—répondit en riant le prévôt des marchands. — Grand merci de la proposition, je ne songe point à fuir, tant s'en faut... Jamais nous n'avons été si proches du triomphe.

— Que dis-tu?... — s'écria Marguerite renaissant à l'espérance, tant elle avait besoin d'espérer. — Il serait vrai? cependant cette agitation... ce tumulte dans Paris... ces bruits alarmants?...

Et, ressentant de nouveau ses angoisses un moment calmées par les paroles rassurantes de son mari, elle ajouta tristement :

— La précaution que tu as prise ainsi que Mahiet de t'envelopper dans cette cape, afin, sans doute, de n'être pas reconnu à travers les rues, tout me fait craindre que tu ne t'abuses... ou que par tendresse pour moi tu ne veuilles m'abuser...

— Ma tante oubliait de vous dire que trois hommes semblent être depuis ce soir au guet pour épier notre maison, — dit Denise; et elle aperçut que Mahiet semblait frappé par cette circonstance.

— Ces trois hommes, reprit Alison, — je les ai aussi remarqués en entrant.

— Mon ami, — dit Marguerite en s'efforçant de lire sur la physionomie du prévôt des marchands si l'assurance dont il témoignait était feinte ou réelle;—mon ami, tu entends...

et de plus, je t'ai ce soir écrit un mot chez notre ami Simon le Paonnier... Dans ma lettre, je te disais sincèrement le résultat de mes observations de ce soir...

— J'ai reçu ta lettre, chère et bien-aimée femme! — répondit Marcel en serrant tendrement dans ses mains celles de Marguerite.—Tu as foi en moi, n'est-ce pas?... Eh bien! crois-moi donc lorsque je t'affirme que vos alarmes sont vaines; mieux que personne, je sais ce qui se passe ce soir dans Paris. Or que s'y passe-t-il? Nos ennemis s'agitent? me calomnient? quoi de nouveau là-dedans? ne suis-je pas depuis longtemps en butte aux récriminations de mes adversaires? Je les laisse dire et j'agis, certain de mener mon œuvre à *bonne fin*, selon notre devise; d'ailleurs ma présence ici n'est-elle pas la meilleure preuve de ma confiance dans l'état des choses? J'ai voulu, après la réception de ta lettre, quitter un moment l'Hôtel-de-ville afin de venir te calmer, te reconforter, et aussi te prier de ne point t'inquiéter si demain tu ne me voyais pas de toute la journée... parce que demain de graves intérêts se décideront. Enfin, — reprit gaîment Marcel, — comme je tiens à mettre à néant toutes tes objections, chère peureuse, j'ajouterai, dùt ma modestie en souffrir, j'ajouterai qu'en m'enveloppant de cette cape, je voulais pouvoir venir ici et m'en retourner sans m'être arrêté vingt fois dans ma route par les acclamations populaires; car, crois-le bien, malgré la haine et l'envie, malgré quelques vaines clameurs, Marcel est toujours aimé du peuple de Paris.

— Vous n'en douteriez pas, dame Marguerite, — ajouta Mahiet, — si dans cette journée vous aviez entendu les harangues de plusieurs corporations de métiers venant assurer maître Marcel de leur dévoûment...

Ces paroles de Mahiet, la physionomie souriante et se-

reine du prévôt des marchands, l'accent de conviction qui régnait dans ses réponses, apaisèrent quelque peu les alarmes de Marguerite et de Denise; celle-ci dit à Marcel :

— Votre seule présence nous rassure, cher et bon oncle, de même que la vue du médecin en qui le malade a foi suffit souvent à calmer ses souffrances.

— Mon brave Mahiet, — reprit gaîment Marcel en regardant l'avocat d'armes, — ceci s'adresse à moi autant qu'à toi, heureux et amoureux fiancé.

— Chère Denise, — dit l'avocat d'armes à la jeune fille qui rougissait, — le deuil de mon pauvre frère a reculé l'époque de notre mariage. Je regrette moins ce retard, en songeant qu'en ces jours de troubles je n'aurais pu vous consasacrer tous mes instants; mais croyez-en maître Marcel, de meilleurs temps approchent. Ai-je besoin de vous dire que je les hâte de tous mes vœux, puisqu'ils verront notre union?

— Dame Alison, — reprit cordialement Marcel, — puisque nous parlons mariage, prenez donc en pitié l'amoureux martyre du pauvre Rufin. C'est un bon et loyal cœur, malgré quelques échappements de jeunesse qui lui ont mérité son trop significatif surnom de Brise-Pot; mais, j'en suis certain, la salutaire influence d'une honnête et aimable femme comme vous, ferait de lui un excellent mari; je verrais avec un double plaisir vous et Rufin, Denise et Mahiet, aller à l'autel le même jour.

— Oh! oh! ceci demande réflexion, — répondit Alison d'un air méditatif; — ceci demande beaucoup de réflexion, maître Marcel. Du reste, — ajouta-t-elle souriant et rougissant, — je ne dis ni oui, ni non.

— Bonne chance pour Rufin, — reprit en riant le prévôt des marchands : — femme qui ne dit pas non a grande envie de dire oui.

— Marcel ne conserverait pas tant de liberté d'esprit s'il se croyait lui et ses partisans à la veille d'un grand danger, — pensait Marguerite de plus en plus rassurée par la douce gaîté de son mari. — Je me serai exagéré l'importance de ce que j'ai entendu dire ce soir ; mon mari a raison : même au plus fort de sa popularité, la calomnie le poursuivait; Maillart peut à la fois céder à l'envie et à un sentiment généreux né d'une ancienne amitié ; croire la popularité de Marcel perdue, s'en réjouir, et cependant vouloir le sauver ; cette méchante Pétronille a envenimé une offre honorable en soi, sinon Maillart serait le plus exécrable des hommes, je ne puis le croire ; une pareille perversité dépasserait les limites du possible.

— Denise, — dit le prévôt des marchands à sa nièce en la baisant au front, — fais porter une lampe dans mon cabinet, j'ai quelques papiers à prendre.

Et s'adressant à sa femme, qu'il baisa aussi au front :

— Je reviendrai tout à l'heure te dire adieu. Viens avec moi, Mahiet.

Denise s'empressa de porter une lampe dans le cabinet de Marcel, où il resta seul avec l'avocat d'armes.

Marcel, resté seul dans son cabinet avec Mahiet, devint pensif ; à la riante sérénité dont ses traits avaient été empreints durant son entretien avec Marguerite, succéda une expression de gravité mélancolique; il contempla en silence, pendant quelques instants, sa studieuse retraite, témoin des profondes méditations de son âge mûr ; puis, s'appuyant sur une table couverte de parchemins, il dit à Mahiet avec un soupir de regret :

— Combien de longues veillées j'ai passées ici, élaborant, à la lueur de cette petite lampe, ces plans de réforme

qui seront un jour, quoi qu'il arrive, la base immuable des franchises du peuple! l'évangile des droits du citoyen! Ici se sont écoulées les plus heureuses, les plus belles heures de ma vie! Quel bonheur pur je goûtais! Soutenu par mon ardent amour du juste et du bien, éclairé par les leçons du passé, je m'élevais jusqu'aux plus sublimes théories de la liberté! J'ignorais alors les déceptions, les maux, les retards, les luttes, les orages, qu'engendre fatalement la pratique des choses! la vérité m'apparaissait dans sa radieuse simplicité. Je comptais alors sans les passions humaines. Il n'importe, la vérité est absolue. Tôt ou tard, elle s'impose à l'humanité, qui toujours marche, progresse et s'améliore.

Mahiet écoutait Marcel avec un muet respect; il vit cet homme illustre, le front pensif, s'absorber de plus en plus dans ses réflexions. Au bout de quelques instants, Marcel se dirigea vers un bahut de chêne noirci par les années; il l'ouvrit, tira divers parchemins de ce coffre, les apporta sur la table, prit un escabeau, s'assit et commença d'écrire... Sa figure mâle et caractérisée révéla bientôt un attendrissement croissant; Mahiet, à sa grande surprise, aperçut quelques larmes tombant des yeux du prévôt des marchands sur les lignes qu'il venait de tracer... Les pleurs de ce grand citoyen, d'une si rare énergie, d'un stoïcisme antique, impressionnèrent vivement l'avocat d'armes; son cœur se serra; il commença de soupçonner les motifs de l'affectation de sécurité dont Marcel avait fait montre devant sa famille. Enfin, il le vit essuyer ses yeux du revers de sa main, et sceller d'un cachet de cire noire, au moyen du large chaton d'une bague d'or qu'il portait au doigt, le parchemin sur lequel il venait d'écrire; après quoi le joignant aux autres papiers dont il fit une même liasse aussi scellée

d'un cachet noir, il la replaça dans le bahut, donna la clef de ce meuble à Mahiet, et lui dit d'une voix pénétrée :

— Garde cette clef... je te charge de la remettre à ma femme et de lui apprendre, si certaines circonstances se réalisent, que dans ce coffre elle trouvera, jointe à mon testament et à quelques papiers qu'il est bon de conserver, une lettre pour elle... écrite par moi ce soir...

Maître Marcel, — reprit Mahiet en tressaillant, — ces dispositions sont sinistres...

— Sinistres... non... mais prudentes ; j'ai accompli un devoir sacré... maintenant, écoute-moi... je me trouve dans une situation d'esprit singulière... les derniers événements, ceux de ce jour, jettent dans ma pensée, non du doute sur la résolution que je dois prendre, mais une sorte de confusion à l'endroit des moyens à employer ; or jamais la lucidité de mon jugement ne m'a été plus nécessaire qu'en ce moment où il me faut m'arrêter à un parti suprême, irrévocable ; il me semble qu'en examinant avec toi froidement, brièvement, l'état des choses, elles m'apparaîtront plus nettes ; la pensée *parlée* se précise, tandis que muette, elle s'égare souvent de réflexions en réflexions et s'éloigne d'autant du but qu'elle doit atteindre. Ainsi donc, écoute-moi, et si dans ce rapide exposé tu remarquais quelque omission, quelque obscurité, avertis-moi...

— J'y tâcherai, maître Marcel.

— Lors de ton retour de Clermont... et souffre que je ne m'appesantisse pas sur ta douleur privée... j'ai ressenti cruellement, tu le sais, la mort de ton malheureux frère... donc, à ton retour de Clermont, tu m'apprends le massacre des Jacques. Le lendemain, nous sommes instruits que le captal de Buch et le comte de Foix ont exterminé à Meaux une autre troupe considérable de paysans révoltés. Enfin,

la noblesse, sortant de la stupeur où l'avaient plongée ces insurrections formidables, s'est réunie en troupe, et battant les campagnes, elle a mis à mort, au milieu d'affreux supplices, une foule de serfs, hommes, femmes, enfants, partisans ou non de la Jacquerie, et livré leurs villages aux flammes... C'en est donc fait... pour longtemps du moins, de l'alliance des gens des villes et des gens des campagnes. L'anéantissement de la Jacquerie réduit la bourgeoisie à ses seules forces pour lutter contre le régent; elle doit accepter cette lutte inégale ou se livrer à Charles le Mauvais, et au lieu de lui imposer des conditions... subir les siennes.

— Tel était l'espoir de ce fourbe sanguinaire; il ne me l'a pas caché lors de notre entrevue à Clermont.

— Cependant, cet habile politique, en massacrant les Jacques, s'est privé de puissants auxiliaires contre le régent, dont les troupes sont de beaucoup supérieures en nombre, en discipline à celles du roi de Navarre.

— Ah! misérable prince! s'il avait suivi vos généreux conseils, ses bandes, renforcées de milliers de paysans en armes et des milices bourgeoises, écrasaient les troupes royales; et, profitant de l'élan des populations, non moins exaspérées contre les Anglais que contre les seigneurs, Charles de Navarre chassait l'étranger de la Gaule et montait sur le trône au milieu des acclamations d'un peuple qu'il gouvernait, soumis lui-même à l'autorité des assemblées nationales !

— Oui, telle pouvait être la glorieuse mission de Charles le Mauvais; cette mission pourrait encore être la sienne, s'il avait le courage, la sagesse, la loyauté de se vouer corps et âme à un si noble but; je te le démontrerai bientôt... Mais à cette heure, dans les dispositions incertaines où je l'ai laissé, il n'est, ainsi que nous, qu'un rebelle à l'autorité du

régent. Celui-ci est puissant, il commande à des forces considérables; il a pour lui la tradition monarchique qui, aux yeux des peuples, se perd dans la nuit des âges ; il a pour lui son nom royal, la cour, les courtisans, le clergé, les officiers royaux, les gens du fisc et de justice, tous ceux enfin qui vivent d'abus ou d'exactions, clientèle immense qui donne au régent une force redoutable... Aussi, crois-moi, Mahiet, je connais Charles le Mauvais trop clairvoyant pour n'avoir pas déjà reconnu tout ce qu'il a perdu en anéantissant la Jacquerie, et combien maintenant il a peu de chances d'usurper la couronne. Il a dû penser à un accommodement éventuel avec le régent dans le cas où notre cause, à laquelle il paraît encore attaché, serait compromise ou perdue...

— Quoi ! Charles le Mauvais traiter avec le régent ?

— Tout me le prouve... La conduite du roi de Navarre, depuis ces derniers temps, décèle un homme flottant entre l'ambition de monter sur le trône et la crainte d'une défaite, qu'il paierait de sa vie et de la perte de ses domaines. Il nous envoie quelques renforts insignifiants; mais il refuse d'entrer dans Paris. Il a accepté le titre de capitaine général de notre cité ; mais la reine sa mère a, je le sais de bonne source, de fréquentes entrevues avec le régent. Enfin, mon ami, pas d'illusions : j'ai voulu ce soir rassurer ma femme; mais le moment est critique. Le parti de la cour exploite contre nous, avec sa perfidie habituelle, les malheurs publics; tandis qu'ils ont eu pour cause première les folles prodigalités de la cour et la lâcheté de la noblesse, dont la honteuse défaite à la bataille de Poitiers a livré la Gaule aux Anglais. Le roi Jean et ses créatures, par leurs rapines, par leurs violences, par des impôts écrasants, ont enfin poussé à bout les villes et les campagnes; une révolu-

tion a éclaté. Nous avons conquis des réformes radicales ; elles devaient inaugurer une ère de paix, de prospérité sans égale, *puisque la liberté, c'est à la fois l'indépendance et le bien-être.*

— Vérité profonde, maître Marcel : la tyrannie engendre toujours la servitude, et la servitude, la misère. L'insurrection des serfs, les délivrant de la tyrannie de la seigneurie, pouvait seule leur assurer la jouissance des fruits de la terre qu'ils cultivent aujourd'hui pour leurs bourreaux.

— Oui, mais toute révolution est laborieuse et rude : elle ne peut du jour au lendemain remédier à des maux qui sont le fatal héritage du passé ; parfois même ces maux s'aggravent momentanément, de même que la plaie cautérisée par le fer devient pendant quelque temps plus douloureuse. Ces maux, ces misères, portés à leur comble par les ravages des Anglais depuis la défaite de Poitiers, le peuple les a d'abord vaillamment endurés, pressentant les résultats de notre révolution de 1357 et plein d'espoir en elle. Le conseil de ville, présidé par moi, les *gouverneurs*, comme on nous appelle, ont dû exercer une dictature temporaire, recourir souvent à des mesures énergiques, terribles, nous avions les Anglais à nos portes et le parti de la cour dans nos murs ! le peuple a d'abord accepté cette dictature au nom du salut de la cité. Mais, hélas ! malgré ses côtés héroïques, le peuple est encore dans l'enfance ; servage et ignorance pèsent sur lui depuis des siècles. Irrésistible dans son premier élan, bientôt il faiblit, il désespère, parce qu'il ne voit pas à l'instant ses vœux réalisés.... En ces heures de découragement, ses éternels ennemis reprennent audace et confiance... Nous assistons aujourd'hui à l'une de ces funestes défaillances, perfidement exploitées par le parti de la cour ; le peuple est las de ses souffrances

infécondes... et il touchait au moment du repos, de la paix, du bien-être !.... Le peuple est las de notre dictature... et, grâce à elle, il allait jouir de ses libertés !... Aussi, dans sa désespérance crédule, il a ouvert l'oreille aux pernicieuses paroles de ses ennemis ! oui, sur le point d'achever, d'inaugurer son œuvre d'affranchissement qui lui a déjà tant coûté, il y renonce !... Il avait péniblement creusé le sillon, semé le grain, la récolte était mûre, et il jette la faux avec désespoir au moment de la moisson !!! il commence à déplorer sa rébellion; il est près de nous maudire, nous qui, pour sa délivrance, avons sacrifié notre repos, nos biens, notre vie. Il croit qu'en se soumettant humblement au régent, qu'en reprenant son joug séculaire, ses maux s'apaiseront. Que sais-je !... demain, peut-être, il me traînera aux gémonies, moi jadis son idole ! Pauvre cher peuple ! — ajouta Marcel avec un accent de commisération triste et tendre, — pauvre enfant héroïque et naïf ! si fort dans la lutte ! si faible dans la victoire... Je voulais d'enfant t'élever en un jour à la mâle dignité de l'homme. Tu dois peut-être tromper mon espoir... je te plains sans t'accuser. Tes qualités sont bien à toi... tes défauts sont ceux de la misère, de l'ignorance et de l'esclavage qui t'accablent depuis des siècles !...

Le prévôt des marchands, après un moment de silence, dit à Mahiet, qui l'écoutait avec respect :

— Résumons-nous : nous pouvons à peine compter maintenant sur l'appui des masses populaires ; Charles de Navarre est un allié douteux ; le régent, un adversaire formidable. Voilà donc au vrai l'état des choses ; n'est-ce pas ton avis ?

— Malheureusement, ces symptômes de défaillance du peuple, entretenue, augmentée par les manœuvres des

affidés du régent, m'avaient aussi frappé depuis quelques jours, maître Marcel. Faut-il donc renoncer à tout espoir?

— Non, non! j'ai voulu établir combien notre position était critique, mais tout n'est pas perdu. Le peuple, en vertu même de sa mobilité, est capable de soudains revirements; une fraction notable de la bourgeoisie, fermement résolue de mener notre œuvre *à bonne fin*, selon notre devise, ira avec nous jusqu'au bout, quels que soient les dangers qui menacent sa vie, ses biens en cas d'échec. Nous pouvons encore réagir sur la population, la surexciter, l'arracher à sa fatale désespérance, aux suggestions de ses ennemis, prendre contre eux des mesures terribles et engager une lutte décisive contre le régent; mais la Jacquerie est anéantie, et il serait insensé d'entreprendre cette lutte sans l'appui des forces de Charles le Mauvais. Voici donc la dernière chance qui nous reste : je mettrai cette nuit même (j'en ai le moyen), je mettrai cette nuit même ce prince en demeure de se déclarer contre le régent, de se compromettre enfin assez ouvertement pour qu'il se trouve dans l'alternative de vaincre avec nous et de régner, ou de perdre ses domaines et la vie si le régent est vainqueur. Ces propositions acceptées, Charles le Mauvais, ainsi résolu de jouer sa tête contre une couronne, entre alors à Paris à la tête de ses Navarrais; nous tentons un suprême effort, nous exaltons le peuple, nous combattons le régent; si nous sommes victorieux, nous soulevons contre les Anglais les paysans échappés aux vengeances de la noblesse. L'étranger est chassé du sol; la Gaule, délivrée de ses ennemis du dedans et du dehors, délègue à Charles de Navarre la souveraineté, sous le contrôle des assemblées nationales; et nos provinces forment une puissante fédération dont Paris est le centre!

— Ce résultat serait encore admirable; mais Charles le Mauvais, une fois couronné, tiendrait-il sa promesse? se résignerait-il à subir la loi des états généraux?

— Il eût subi toutes nos conditions avant l'anéantissement de la Jacquerie, contre-poids suffisant à ses bandes de soudoyers. Mais, il te l'a dit à Clermont, et il disait vrai : la force des choses l'obligera de maintenir, en manière de don de joyeux avénement, en montant sur un trône usurpé, bon nombre de réformes; ainsi, une partie de nos conquêtes sur la royauté demeureraient acquises à l'avenir. Ce n'est pas tout. Le peuple, encore dans l'ignorance, est routinier : depuis des siècles, accoutumé à être gouverné despotiquement par un prince du sang royal, il ne peut arriver sans transition à un gouvernement libre, régi simplement par des magistrats électifs, ainsi que l'étaient les villes de communes lors de leur affranchissement; mais peu à peu l'expérience viendra; n'est-ce point déjà un pas immense dans cette voie que le renversement d'une dynastie? que l'intronisation d'un nouveau roi par la seule volonté des citoyens? Le divin prestige de la royauté reçoit ainsi un coup mortel. Pouvoir choisir un souverain implique le droit de le déposer ou de se passer de lui. Enfin, n'oublions pas ceci, toujours dans l'hypothèse du succès de Charles le Mauvais : la Gaule sera délivrée des Anglais; puis, quoi qu'il arrive, la noblesse, malgré ses effroyables représailles contre les représailles des Jacques, gardera le souvenir de cette insurrection formidable et, forcément, adoucira le sort de ses serfs, sachant que Jacques Bonhomme, de nouveau poussé à bout, peut prendre encore la faux, la fourche et la torche.

— Oui, maître Marcel, l'avenir est beau... si Charles le Mauvais se déclare ouvertement contre le régent et si nous triomphons.

— J'ai tout pesé, tout calculé. Sucombons-nous dans cette lutte suprême, Charles le Mauvais partage notre défaite, paie comme nous sa rébellion de sa tête ; c'est un méchant prince de moins, il n'en restera que trop ! le régent rentre à Paris, de même qu'il y rentre fatalement si le roi de Navarre refuse d'embrasser ouvertement notre cause ; car il serait fou de tenter sans lui de résister au régent. Cette dernière hypothèse, examinons-la. Je te l'ai dit, voulant couper court aux hésitations de Charles le Mauvais, je l'ai mis en demeure de se prononcer cette nuit même.

— Cette nuit ?

— A une heure du matin, j'attends à la porte Saint-Antoine le roi de Navarre; je le lui ai déclaré hier à Saint-Denis : je ne compterai plus sur lui, je le regarderai comme un traître si, à l'heure dite, il ne se trouve pas à ce rendez-vous, afin d'entrer dans Paris avec moi et d'annoncer solennellement demain à l'Hôtel-de-ville qu'il embrasse notre cause et nous donne l'appui de ses armes. Ainsi donc, nous sommes abandonnés à nos propres forces si Charles le Mauvais manque au rendez-vous de cette nuit.

— Hier, que vous a-t-il répondu, maître Marcel?

— Il ma répondu, selon son habitude, qu'il aviserait, Or, si la crainte de perdre ses domaines et sa tête l'emporte sur son ambition, il ira se jeter aux pieds du régent, lui offrira ses services contre nous en répentance de sa trahison passée; le régent a tout intérêt à ménager un pareil adversaire, il lui accordera sa grâce, tous deux marcheront sur Paris à la tête de leurs troupes réunies.

— Alors, maître Marcel, — s'écria Mahiet, — appelons aux armes tout ce qui reste de gens de cœur dans la cité, renfermons-nous dans nos remparts, si habilement fortifiés par vos soins, faisons-nous tuer jusqu'au dernier ; le régent

ne rentrera dans sa capitale que par la brèche et sur nos cadavres !

— Cette résolution est héroïque ; mais tu oublies les horreurs qui suivent l'assaut d'une ville? Tu oublies Meaux livré aux flammes par le captal de Buch et le comte de Foix? les femmes violées, éventrées, les enfants, les vieillards massacrés ou périssant dans l'incendie?... Livrer Paris à un pareil sort! Paris, le cœur et la tête de la Gaule!... Non, non, je te l'ai dit, entreprendre de résister au régent sans l'appui de Charles le Mauvais, c'est nous exposer à une perte certaine. Préférons à l'héroïsme stérile le sacrifice salutaire, notre défaite même sera féconde!...

— Maître Marcel, je ne vous comprends plus...

— Quelle que soit la ténacité, la duplicité du caractère du régent, les terribles leçons qu'il a reçues ne seront pas perdues pour lui : il a dû, fuyant le soulèvement populaire, abandonner furtivement son palais du Louvre... il s'est vu sur le point de perdre la couronne ; s'il rentre ici, grâce à la soumission des Parisiens, pour peu que sa vengeance et son orgueil royal soient largement satisfaits, ce prince maintiendra nécessairement certaines réformes. Elle seront moins nombreuses sans doute que celles qu'aurait acceptées Charles le Mauvais pour consolider son usurpation ; mais enfin ces réformes demeureront toujours acquises à l'avenir, notre révolution aura porté ses fruits. Me comprends-tu?... D'où vient ton étonnement?

— Mais pour satisfaire aux ressentiments du régent, pour assouvir sa vengeance, il faudra...

— Il faudra quelques têtes ! — répondit Marcel avec une simplicité antique en interrompant Mahiet. — Oui, le régent demandera d'abord mon supplice et celui des *gouverneurs*, principaux chefs de la révolution. Eh bien ! ce jeune

homme aura nos têtes !... Je suis d'accord en ceci avec nos amis... Voici donc mon projet; notre entretien, en élucidant les faits, ainsi que je l'espérais, me confirme dans ma résolution. A une heure du matin, je me rends à la porte Saint-Antoine, où j'attendrai Charles le Mauvais; s'il manque au rendez-vous, je monte à cheval, je vais rejoindre le régent à son camp de Charenton, je lui offre ma vie, si elle ne lui suffit pas, celle de nos amis; j'ai leur parole là-dessus; je demande en retour au prince de maintenir les réformes qu'il a jurées en 1357 et de se montrer clément envers Paris, qui lui rouvre ses portes. Je demanderai beaucoup afin d'obtenir quelque chose... Quoi qu'il en soit, j'obtiendrai, j'en suis certain, plusieurs concessions en m'adressant, non pas au cœur de ce jeune homme, il n'a point de cœur, mais en lui faisant comprendre son véritable intérêt, et il le comprendra; les autres réformes viendront plus tard. Oui, je te le répète, mon ami, c'est ma ferme conviction, notre plan de gouvernement, basé sur la fédération des provinces et la permanence d'assemblées nationales souveraines et déléguant d'abord un simulacre de couronne à un simulacre de roi, et plus tard supprimant cette vaine idole, *la royauté*, redeviendra le gouvernement des Gaules libres et confédérées, tel qu'il était avant les conquêtes de César, ainsi que nous l'apprend l'histoire, et ainsi que je l'ai lu dans les légendes de ta famille.

— Oh! maître Marcel, lors de l'abolition de la commune de Laon et de tant d'autres républiques municipales détruites par Louis le Gros, qui fit périr leurs chefs dans les supplices, mon aïeul Fergan le Carrier disait à son fils, qui désespérait de l'avenir, ce que vous me dites à cette heure : « Espère, mon enfant, espère... aie foi dans le progrès lent, laborieux, mais irrésistible, des choses!... » Mon aïeul

disait vrai!... Oui, grâce à votre génie, j'aurai vu en ce siècle-ci le gouvernement municipal des anciennes communes, gouvernement libre, paternel et sage, appliqué non plus seulement à une cité, mais à la Gaule entière.

— Tel était mon rêve! « L'unité sociale et l'uniformité « administrative. Les droits politiques étendus à l'égal des « droits civils. Le principe de l'autorité transféré de la cou« ronne à la nation. Les états généraux changés en assem« blées nationales sous l'influence du peuple et de la bour« geoisie, seules forces vives de la nation, et la souveraineté « populaire attestée par le renversement d'une dynastie et la « délégation de la couronne à une autre branche, » jusqu'au jour de la suppression de la royauté, dernier vestige des hontes de la conquête franque!... Tel était mon rêve! Mais, crois-moi, le temps changera ce rêve en réalité! Il se peut que j'aie devancé l'esprit de mon siècle; est-ce un mal? Ce gouvernement de l'avenir n'aura-t-il pas été, après tout, pratiqué pendant trois ans? Va, mon ami, nos enfants seront d'autant plus confiants dans l'espoir de leur délivrance, qu'instruits par le passé, ils sauront que leurs pères ont eu leur affranchissement entre leurs mains; oui, qu'un jour, redevenus libres, ils ont dompté, chassé la royauté, et que s'ils sont retombés sous leur joug séculaire, c'est qu'à la veille du triomphe, ils ont cédé au découragement! c'est qu'après avoir surmonté les plus rudes obstacles, ils ont défailli au terme de la carrière, au moment de toucher au but! Ce sera pour nos fils un grand et profitable enseignement; peut-être ma mort et celle de nos amis le rendront encore plus éclatant, cet enseignement! Que nous importe! notre mort aura été féconde comme notre vie! l'échafaud la couronnera!

Le prévôt des marchands semblait transfiguré en pronon-

çant ces patriotiques paroles; sa foi religieuse dans l'avenir de sa cause illuminait son regard. Mahiet le contemplait dans une muette admiration, lorsque Denise, entr'ouvrant en ce moment la porte du cabinet de Marcel, dit timidement à l'avocat d'armes :

— Mahiet, votre ami Rufin désirerait vous parler à l'instant.

— Maître Marcel, — reprit Mahiet, — il s'agit sans doute de ce complot dont Rufin croit avoir saisi la trace ?

— Mon enfant, dis à Rufin d'entrer, — reprit le prévôt des marchands s'adressant à Denise.

Et bientôt parut l'écolier.

— Maître Marcel, — dit-il vivement, — je crois avoir été, cette fois, aussi bien servi par la déesse Fortune que lorsque, enrageant de ne point trouver Margot la Savourée au rendez-vous qu'elle m'avait donné sur la berge de la Seine, en face du Louvre, j'ai découvert la fuite du duc de Normandie, à cette différence seulement qu'aujourd'hui Margot, de moins en moins *savourée* par moi, n'est pour rien dans l'aventure, car, par Jupiter, la charmante et plantureuse Alison me...

Mais, s'interrompant à un regard de Mahiet, l'écolier tira de sa pochette une lettre et, la remettant au prevôt des marchands, ajouta :

— Veuillez prendre connaissance de ceci, maître Marcel, et si l'on peut présumer du message par le messager, cette lettre ne doit rien flairer de bon.

Marcel reçut la lettre, rompit les sceaux, tressaillit en reconnaissant la main qui l'avait écrite, et il commença de lire cette missive avec une attention profonde, tandis que Mahiet, emmenant l'écolier à l'autre extrémité du cabinet, disait tout bas :

— Rufin ! quelle est cette lettre? d'où la tiens-tu?

— Par Hercule! je la tiens de la force de mon poignet ! sans oublier cependant l'assistance que m'ont prêtée mon compère Nicolas Poire-Molle et deux Écossais, écoliers *martinets*, dont j'avais fait connaissance l'an passé en soutenant contre eux la supériorité flagrante de la rhétorique de FICHETUS *sur le vrai art de pleine rhétorique de* FABER. Notre discussion étant devenue d'orale, manuelle, au plus grand honneur de la rhétorique, il m'était resté un frappant souvenir de leurs poings et...

— Rufin, les instants sont précieux, la chose est grave; je t'en supplie, arrive au fait.

— Soit, ce soir, à la tombée de la nuit, je cheminais dans la rue Où-l'on-cuit-les-oies, oubliant, malgré le parfum qui s'exhalait des rôtisseries, que j'avais, en véritable écolier boursier, dîné d'un hareng, et songeant à ce trésor, à cette escarboucle, ou plutôt à ce bouquet de lis et de rose que dame Vénus, sa marraine, a baptisé du nom succulent d'Alison, je dis succulent, car...

— Mort-Dieu ! Rufin !

— Calme-toi, j'impose silence à mon cœur, et j'arrive au fait. Donc, j'aperçois un rassemblement nombreux vers l'extrémité de la rue Où-l'on-cuit-les-oies ; je me glisse à travers la foule, j'arrive au premier rang, et j'avise certain gros coquin à chaperon fourré déjà noté par moi comme forcené partisan de Maillart. Ledit gros coquin pérorait contre maître Marcel, lui attribuant tous les maux dont on souffre, et s'écriant : « Il faut en finir avec la tyrannie des gouverneurs, l'armée du régent est réunie à Charenton, afin de marcher contre nous; le régent est furieux, il veut mettre sa bonne ville de Paris à feu et à sang; Maillart, véritable ami du peuple, est seul capable de résister au

régent ou de traiter avec lui et de sauver ainsi la cité des maux qui la menacent... »

— Toujours ce Maillart !

— Ce langage m'exaspère, je te le jure, aussi vrai que la délectable, la divine Alison me...

— Rufin !... Rufin !

— Par Jupiter; ce doux nom d'Alison me monte involontairement à chaque instant du cœur aux lèvres. J'étais donc prêt à éclater et à confondre l'homme au chaperon fourré, dont le langage, je l'avoue, produisait assez d'impression sur la foule. Quelques-uns même commençaient de vitupérer contre maître Marcel et les gouverneurs, lorsque j'entends dire derrière moi en latin : « L'eau commence à bouillir, il ne faut pas tarder à y jeter le poisson. » Une autre voix ajouta aussi en latin : « Et pour ce faire, hâtons-nous d'aller prévenir le maître cuisinier. » Cherchant à pénétrer le sens mystérieux de cette parabole, je me retournais vers mes hableurs de latin, lorsqu'ils s'écrient et en français cette fois : « Noël, Noël pour Maillart, au diable Marcel ! c'est un scélérat ! un traître ! il complote avec le Navarrais ! Noël pour Maillart ! seul il peut mettre fin à nos maux ! » Une partie de la foule répète ces cris ; le gros coquin à chaperon fourré clôt sa péroraison, descend du montoir où il était perché. Les deux hableurs de latin se rapprochent de lui, et pendant que le rassemblement se disperse, mes trois compères s'éloignent en s'entretenant avec animation ; je ne les perdais pas de vue, je les suis de près, ces mots entrecoupés arrivent à mon oreille : « Rendez-vous... cheval... arcade Saint-Nicolas. » Tu sais combien, même en plein jour, l'arcade Saint-Nicolas est sombre et déserte ; la nuit tombait, l'idée me vient que mes coquins pouvaient avoir quelque rendez-vous suspect dans

cet endroit écarté, car je me remémorais ces mystérieuses paroles échangées en latin : « L'eau commence à bouillir... » ceci pouvait signifier : le bouillonnement de la colère populaire... « Le poisson que l'on devait jeter dans ce bouillonnement, » ce pouvait être Marcel ; et, enfin, « le cuisinier qu'il s'agissait d'aller prévenir... »

— Ce pouvait être Maillart ou le régent, — ajouta Mahiet. — Je ne crois pas ta pénétration en défaut... Continue.

— Ces mots : « cheval... rendez-vous... arcade Saint-Nicolas. » pouvaient signifier aussi qu'un messager à cheval attendaient mes coquins dans ce lieu retiré ; je le connaissais du reste, car souvent Margot la Savourée... mais foin de Margot ! je me disais au contraire : « Ah ! si au lieu de suivre vers cet endroit propice aux amours ce gros ribaud à chaperon fourré, je suivais la divine Alison, je... »

L'avocat d'armes fit un mouvement d'impatience, prit son ami par le bras, et d'un geste significatif lui montra à l'autre extrémité du cabinet le prévôt des marchands qui, le front appuyé dans sa main, contemplait la lettre dont il venait d'achever la lecture, et pensif, souriait avec une douloureuse amertume. L'écolier comprit la pensée de Mahiet et reprit à voix plus basse :

— J'ai des jambes de cerf ; j'en use, en coupant au court à travers le champ de Saint-Paterne, pour devancer mes hommes à l'arcade Saint-Nicolas ; j'y arrive : elle était noire comme un four ; je prête l'oreille, je n'entends rien ; je connaissais l'endroit, je cherche à tâtons et je trouve certaine niche où était autrefois placée la statue du saint ; je me blottis dans cette cavité, et à tout hasard j'attends. Bien m'en prit, car au bout d'un quart d'heure des pas résonnent sous la voûte, je reconnais la voix de l'homme au chaperon

fourré disant à petit bruit en manière d'appel : « Hé... hé... Jean Quatre-Sous. » Puis mon homme ajoute après un moment de silence : « Il n'est pas encore arrivé... au diable le musard ! — Il n'y a pas de temps perdu, — répond une autre voix ; — Il ne lui faut que trois heures pour se rendre à cheval à Charenton. »

— La chose est grave, — reprit Mahiet. — C'est à Charenton que le régent tient ses quartiers.

— Justement; aussi tu dois penser combien je me félicitais de ma découverte; évidemment il se tramait quelque complot avec le parti de la cour. Enfin Jean Quatre-Sous arrive par l'autre côté de l'arcade, et l'homme au chaperon fourré lui dit: « Es-tu prêt à partir? — Oui, mon cheval est sellé dans l'écurie de l'auberge des *Trois Singes*. — Voici la lettre, — reprend la voix du chaperon fourré. — Fais toute diligence pour te rendre au quartier de l'armée royale; tu remettras ta missive au sénéchal de Poitou, c'est convenu avec lui. — Mais me laissera-t-on sortir de ville? — demande le messager. — Ne crains rien à ce sujet, — lui répond-on. — La porte Saint-Antoine est gardée ce soir par des hommes qui sont à nous. Maître Maillart doit se trouver avec eux, tu leur diras pour mot de ralliement : « Montjoie au roi et au duc; » ils te laisseront passer; donc, à cheval, à cheval ! » Après quoi le chaperon fourré et ses deux compères s'éloignent d'un côté, Jean Quatre-Sous de l'autre. Je sors de ma niche, où je figurais tant bien que mal saint Nicolas, et je suis le messager, que je puis envisager au dehors de la voûte à la clarté de la lune. Ce ribaud était grand, fort et bien armé; je voulais m'emparer de la lettre qu'il portait. Comment faire? J'y songeais, lorsque je le vois entrer dans la taverne des *Trois Singes*. Je pensais qu'il allait prendre son cheval à l'écurie; point...

Jean Quatre-Sous, en homme de prévoyance, demande à souper avant de se mettre en route, et à travers la porte ouverte je le vois s'attabler. Bacchus a voulu que j'aie souvent vidé plus d'un pot dans la taverne des *Trois Singes* sans le casser après boire. Je connais l'hôtelier, un digne homme, du parti de Marcel; j'écris d'abord quelques mots à la divine Alison, que dame Vénus...

— Nous savons cela, arrive au fait.

— Incertain du succès de mes desseins, je voulais du moins et au plus tôt faire prévenir maître Marcel qu'il se tramait quelque chose contre lui; l'hôtelier se charge d'envoyer mon billet à l'auberge d'Alison, et bientôt.... bénie soit la déesse Fortune! je vois entrer mon compère Nicolas Poire-Mole en compagnie des écoliers écossais avec qui j'avais autrefois discuté à si beaux coups de poing en l'honneur de la rhétorique de *Fichetus;* ils venaient boire du vin herbé; je voyais du coin de l'œil Jean Quatre-Sous dévorer son souper à belles dents; mon plan est bientôt formé, je le communique à mes amis et à l'hôtelier, lui confiant mes soupçons, éveillés par le rendez-vous de l'arcade Saint-Nicolas. Rien de plus simple que mon projet : chercher querelle à Jean Quatre-Sous, tomber sur lui, m'emparer de sa missive et enfermer ce truand dans la cave des *Trois Singes*, afin de l'empêcher d'aller donner l'éveil au parti de Maillart. Sitôt dit, sitôt fait, je m'approche de la table de Jean Quatre-Sous, je le querelle, il me répond insolemment, je lui saute à la gorge, Nicolas Poire-Molle fouille dans la pochette de notre homme, y prend la lettre, et...

Le récit de l'écolier fut interrompu par Marcel, qui se leva après être resté longtemps pensif, et dit à Mahiet en allant vers lui :

— Je te parlais tout à l'heure de mes hésitations, cette

lettre y eût mis un terme si ma résolution n'eût pas été prise. Mais cette lettre... sais-tu qui l'a écrite ?

— Non, maître Marcel, qui donc en est l'auteur ?

— Mon plus ancien ami, — dit le prévôt des marchands avec chagrin et dégoût, — Jean Maillart!

— L'infâme! — s'écrièrent à la fois Mahiet et l'écolier. — Ainsi, ce complot...

— Est réel, — répondit Marcel, — Cette lettre prouve que depuis quelque temps Maillart, malgré ses affections de dévoûment à la cause populaire et ses violences de langage contre la cour, négociait secrètement avec le parti royaliste, dont les chefs sont ici, le sire de Charny et le chevalier Jacques de Pontoise, pour la noblesse, et, pour la bourgeoisie : Maillart et les anciens échevins, Pastorel et Jean Alphonse.

— Maître Marcel, — reprit vivement Mahiet, — vous et les gouverneurs ne prendrez-vous pas des mesures rigoureuses contre ces traîtres?

— Quoi! ils osent conspirer dans nos murs! — ajouta l'écolier, — perfidement égarer un peuple trop crédule!

— Nos ennemis l'auront voulu, il faudra les frapper de terreur, car ils appellent sur Paris de terribles vengeances, — répondit Marcel. — Oui, Maillart, instruisant le régent de nos divisions intestines, du découragement que les agents de la cour ont inspiré à la population, de la haine qu'ils ont excitée contre nous, conjure ce prince de marcher sur Paris, affirmant qu'un mouvement en sa faveur éclatera dans nos murs à son approche, que ses partisans sont de garde cette nuit et le seront demain encore à la porte Saint-Antoine, qu'ils ouvriront aux troupes royales, et qu'enfin Maillart espère pouvoir me livrer au régent, moi, l'âme de la révolution.

— Plus de doute! — s'écria Mahiet avec horreur. — Ainsi la femme de Maillart, en venant ici ce soir proposer à dame Marcel des moyens de faciliter votre fuite...

— Me tendait un piége, — répondit Marcel avec une méprisante amertume. — Je me confiais à la foi de mon vieil ami, je me rendais seul chez lui, et il m'emprisonnait sans doute dans sa demeure afin de me livrer au régent à son retour à Paris.

— Trahison et lâcheté! — s'écria l'écolier indigné. — Quel monstre femelle! Ah! déjà je l'avais jugée à ses lamentations hypocrites lors de l'enterrement de Perrin Macé! cette sycophante en jupon!

— L'envie et l'orgueil qui la dévorent ont perdu Maillart, — reprit le prévôt des marchands. — La vanité de cette folle a poussé son mari au mal, à la plus insigne bassesse. Le croirait-on? cet homme sans caractère, sans conviction, rappelle dans sa lettre au sénéchal qu'en récompense des services qu'il rend au parti de la cour, le régent lui a fait promettre des lettres de noblesse! Maillart mendiant l'anoblissement!... lui! lui... qui me reprochait sans cesse de ne pas exterminer ceux du parti de la cour qui restaient à Paris!... lui... qui ne trouvait pas assez d'injures pour flétrir la noblesse!

— Misère de Dieu! — s'écria Mahiet! — votre sang, maître Marcel, devait être le prix de l'anoblissement de cet infâme!

— Je l'avoue, cette trahison m'est doublement cruelle, je connais les hommes; cependant jusqu'au dernier moment j'ai répugné à croire à l'odieuse félonie de Maillart, mon ami d'enfance. Ah! je persiste à le croire, il ne fût jamais tombé dans une pareille abjection, sans sa faiblesse, sans l'orgueil infernal de sa femme, envieuse jusqu'à la rage de

ma pauvre Marguerite, dont la modestie rougissait presque de ma popularité. Allons, il n'y a plus à hésiter, la réaction du parti de la cour sera impitoyable. Notre seule chance de salut est dans l'appui du roi de Navarre et dans des mesures implacables contre nos implacables innemis; ils auront provoqué ces mesures, qu'elles retombent sur eux!

— Maître Marcel, — dit tout bas Mahiet au prévôt des marchands, — si Charles le Mauvais ne se trouve pas au rendez-vous cette nuit?

— En ce cas, je te l'ai dit, je monte à cheval et je vais livrer au régent ma tête et celle des *gouverneurs*... notre sang assouvira la soif de vengeance de ce jeune homme, il épargnera Paris...

Un grand tumulte, d'abord lointain, puis de plus en plus rapproché, se fit entendre dans la rue; bientôt éclatèrent des cris nombreux de « Noël à Marcel! A bonne fin! à bonne fin! Noël à Marcel! » Presque aussitôt Marguerite entra dans le cabinet de son mari, lui disant :

— Simon le Paonnier, Philippe Giffart, Consac et autres de nos amis, sont en armes dans la rue, au milieu d'un grand nombre de tes partisans fidèles qui témoignent par leurs cris de leur dévoûment pour toi. Nos amis ont cru prudent de venir te chercher afin de t'escorter durant le trajet d'ici à l'Hôtel-de-ville.

— Adieu, Marguerite, chère et bien-aimée femme! — reprit Marcel avec une émotion profonde mais contenue, songeant que pour la dernière fois peut-être il serrait dans ses bras la compagne dévouée de sa vie, — adieu! — répéta-t-il en embrassant sa femme avec tendresse, — adieu... et à revoir!...

— Ah! mon ami, ces cris qui acclament ton nom avec enthousiasme me rassurent... et nos amis veillent sur toi!...

— Ne crains rien ; demain je te reverrai... Adieu !... encore adieu !... — reprit Marcel, qui, malgré son courage, sentait son cœur se briser au moment de cette séparation, peut-être éternelle.

Après avoir embrassé de nouveau Marguerite avec effusion, il descendit dans la rue ; plusieurs échevins l'attendaient au milieu d'une foule de ses partisans, dont les acclamations sympathiques redoublèrent à sa vue. Le découragement avait, il est vrai, gagné la majorité du peuple ; mais le prévôt des marchands pouvait encore cependant compter sur des cœurs intrépides et dévoués.

— Amis, — dit à haute voix Marcel aux échevins, — nous n'allons pas à l'Hôtel-de-ville ; mais à la porte Saint-Antoine. Je vous instruirai en route de mes résolutions.

Ces paroles furent entendues par l'un des trois hommes qui, durant toute la soirée, n'avaient pas quitté les abords de la maison du prévôt des marchands ; cet espion dit à ses compagnons :

— Que l'un de vous aille en hâte avertir le sire de Charny que Marcel se rend avec ses hommes à la porte Saint-Antoine ; l'autre ira prévenir maître Maillart de l'arrivée de cette bande de forcenés, en les devançant ; moi, je les suivrai de loin afin d'épier leurs mouvements.

Une heure du matin venait de sonner ; la lune, au moment de disparaître à l'horizon, jetait encore assez de clarté pour argenter d'une frange de vive lumière les derniers créneaux des deux hautes tours qui défendaient la porte Saint-Antoine, vers laquelle Étienne Marcel, accompagné de Philippe Giffart, échevin, et de Mahiet, se dirigeait tenant à la main deux lourdes clefs ; les autres magistrats et un groupe de leurs partisans étaient, sur l'invitation du

prévôt des marchands, restés dans une maison voisine des remparts. Le plus profond silence régnait aux abords d'une large et sombre voûte conduisant à la porte de la ville. Un homme tenant un cheval par la bride suivait Marcel à quelque distance.

— Le moment est décisif, — disait-il à ses compagnons. — Si Charles le Mauvais est venu à notre rendez-vous, il nous reste une chance de succès... sinon, je monte à cheval, et je vais au camp de Charenton me livrer au régent.

Le prévôt des marchands achevait à peine de prononcer ces paroles, lorsque les deux factionnaires postés en dehors de la voûte obscure sous laquelle il allait s'engager crièrent : « Montjoie au roi et au duc! » A ce cri de ralliement du parti de la cour, Marcel, à l'incertaine clarté sidérale, voit Jean Maillart sortir du noir passage qui conduisait à la porte. A l'aspect de son ancien ami, dont il sait l'infâme trahison, le prévôt des marchands s'arrête indigné, ne pouvant, non plus que Mahiet et Philippe Giffart, remarquer, à travers la demi-obscurité, l'attitude de Maillart, qui tenait sa main droite cachée derrière son dos.

— Marcel,—dit l'échevin d'un ton impérieux,—Marcel que faites-vous ici à cette heure?

— De quoi vous mêlez-vous? — répond Marcel avec dégoût et mépris. — Je suis ici pour veiller à la sûreté de la ville dont j'ai le gouvernement.

— Pardieu! — s'écrie Maillart en se rapprochant insensiblement du prévôt des marchands, — pardieu! vous n'êtes ici pour rien de bon!

Et, se tournant vers les deux factionnaires, immobiles à quelques pas :

— Vous le voyez, il tient à la main les clefs de la porte de la ville... c'est pour la trahir!...

— Misérable! — s'écria Marcel, — vous mentez!...

— Non, traître! c'est vous qui mentez! — reprit Maillart.

Et levant soudain une courte hache qu'il avait jusqu'alors tenue cachée derrière son dos, il s'élança d'un bond vers le prévôt des marchands en s'écriant :

— A moi, mes amis! à mort Marcel! à mort lui et les siens! ils sont tous traîtres!....

Et avant que Mahiet et Philippe Giffart aient pu prévoir et parer cette attaque soudaine, il décharge un si furieux coup de hache sur la tête de Marcel, que celui-ci chancelle et tombe baigné dans son sang.

Au cri de Jean Maillart : « A moi mes amis! » la voûte de la porte, noyée d'ombre, s'illumine soudain des lueurs de plusieurs falots, jusqu'alors cachés sous les capes de ceux qui les portaient; à cette clarté rougeâtre, l'on voit un grand nombre d'hommes armés de piques, de hallebardes, de coutelas, embusqués dans cet endroit ténébreux. Parmi eux sont le sire de Charny, le chevalier Jacques de Pontoise et l'échevin Pierre Dessessarts. A peine Marcel est-il tombé sous la hache de Maillart, que la troupe d'assassins, s'élançant en criant : « Montjoie au roi et au duc! » se précipite sur le prévôt des marchands, afin de l'achever; le malheureux, le crâne ouvert, la figure ensanglantée, tâchait de se relever, soutenu par Mahiet et par Philippe Giffart; ceux-ci font des efforts surhumains pour défendre le blessé; mais bientôt ils sont, comme lui, renversés, percés, hachés de coups. Les autres *gouverneurs* et plusieurs de leurs partisans, retirés dans la maison voisine des remparts, où ils attendaient l'issue du rendez-vous de Marcel et du roi de Navarre, entendant un tumulte croissant et les cris de : « Montjoie au roi et au duc! » cri de ralliement

des royalistes, accourent à la porte Saint-Antoine, afin de venir en aide au prévôt des marchands ; mais leurs chaperons rouges et bleus les désignent à la fureur des meurtriers, ils sont, malgré leur défense héroïque, massacrés comme leur chef. Cette tuerie n'assouvit pas la rage de Maillart et du sire de Charny.

— A mort tous les ennemis du régent, notre sire ! — s'écrie ce chevalier. — Nous savons où ils gîtent ; courons à leurs demeures, nous les tuerons en leur lit !

— A mort ! — reprend Jean Maillart en brandissant sa hache, — à mort les partisans de Marcel !

— Montjoie au roi et au duc ! — répète la bande armée en poussant des hurlements féroces. — A mort les chaperons rouges et bleus !

— A mort ! que pas un n'échappe !...

— Amis ! — s'écria soudain le seigneur de Charny, — le corps du chevalier de Conflans, victime du parti populaire, a été exposé au val des Écoliers, que le corps de Marcel y soit exposé comme représailles ! Chargez-le sur vos épaules !

— Demain on placera ce cadavre sur la claie, on le traînera dans la boue jusqu'en face du Louvre, que notre bien-aimé sire le régent a dû quitter devant les menaces de Marcel, après quoi l'on jettera vite à la Seine la charogne de ce forcené, indigne d'une sépulture chrétienne ! — ajouta Jean Maillart.

Puis il se dit, pensant à sa femme :

— Pétronille ne me reprochera plus d'être primé par le prévôt des marchands ; Pétronille ne sera plus rongée d'envie ; Pétronille n'entendra plus dire que dame Marguerite est la femme du *roi de Paris !*

Les ordres du sire de Charny et de Maillart furent exé-

cutés; l'on chercha le cadavre du prévôt des marchands parmi les corps de ses amis, dont quelques-uns respiraient encore; quatre hommes soulevèrent sur leurs épaules les restes défigurés du grand citoyen, et, à la lueur des torches, le sinistre cortége, brandissant ses armes, se dirigea vers le val des Écoliers en hurlant :

— A mort les partisans des *gouverneurs!*

— A mort les chaperons rouges et bleus!

— Montjoie au roi et au duc!

Hélas! fils de Joel, telle fut la mort d'Étienne Marcel, illustre génie à qui la Gaule devra peut-être un jour sa liberté, car il a semé les champs de l'avenir. Marcel l'a dit : il n'a fait que devancer les idées de son temps; il a semé, la semence a été arrosée de son généreux sang, notre descendance récoltera! Qu'elle honore pieusement d'âge en âge la mémoire immortelle de ce martyr de la liberté!

La haine des ennemis du prévôt des marchands le poursuivit outre-tombe: son cadavre, porté au val des Écoliers, y demeura exposé aux insultes, aux railleries de la foule mobile et ingrate dont il avait voulu jusqu'à son dernier soupir l'affranchissement et le bonheur!... Le lendemain de sa mort, ses restes sanglants, mutilés, jetés sur une claie, furent traînés vers la Seine, en face du Louvre, et précipités dans le fleuve...

Telle a été la sépulture de ce grand citoyen!

Les principaux chefs du parti populaire, au nombre de soixante, et entre autres Simon le Paonnier, Consac, Pierre Caillart (n'oubliez pas ces noms sacrés, fils de Joel), furent suppliciés par ordre de Jean Maillart et du sire de Charny, devenus dictateurs. Ces exécutions accomplies, ils députèrent au régent : Simon Maillart (frère de l'échevin), le chevalier

Dessessarts et Jean Pastorel (n'oubliez pas non plus le nom de ces traîtres), afin d'instruire le régent que, vengé de ses ennemis, il pouvait désormais rentrer dans sa bonne ville de Paris, soumise et repentante. Le régent répondit que : « Ce feroit-il volontiers, — (selon une chronique lue par « Mahiet, qui écrit ceci). — Et le régent départit du pont « de Charenton, accompagné d'une nombreuse chevalerie, « descendit au Louvre. *Là il trouva Jean Maillart, qui « grandement étoit en sa grâce et en son amour...*

« Comme le régent, pour se rendre au Louvre, passoit « par une certaine rue, un artisan osa lui dire tout haut : « *Pardieu! sire, si l'on m'avoit cru, vous ne fussiez pas « rentré ici; mais on n'y fera rien pour vous.* »

Ce fait et d'autres encore prouvent, à l'honneur de l'humanité, que l'ingratitude, la défaillance, la versatilité du peuple, funestes fruits de son ignorance et de son asservissement séculaire, offrirent du moins de consolantes exceptions. Le souvenir de Marcel resta vivant et sacré dans beaucoup de cœurs généreux, fidèles à la cause populaire; malgré le triomphe du parti de la cour, plusieurs conspirations se tramèrent dans le but de renverser le trône et de venger sur le régent la mort du prévôt des marchands et de ses amis. Le dernier de ces conspirateurs fut un riche bourgeois de Paris nommé MARTIN PISDOÉ; il monta sur l'échafaud et paya de sa tête son religieux dévoûment à la mémoire d'Étienne Marcel.

Mahiet l'Avocat d'armes, qui a écrit ce récit (auquel il a joint la DAGUE de Neroweg, sire de Nointel, et le TRÉPIED DE FER, instrument du supplice de Guillaume Caillet), Mahiet l'Avocat d'armes fut laissé pour mort près de la porte Saint-Antoine, au milieu d'un monceau de cadavres.

Rufin Brise-Pot et Alison la Vengroigneuse, instruits durant la nuit par la rumeur populaire du meurtre du prévôt des marchands et de ses partisans, coururent vers le théâtre du massacre, afin de s'informer de Mahiet; ils le trouvèrent percé de coups, presque expirant, et le transportèrent chez une personne charitable du voisinage, où, grâce à leurs soins compatissants, il revint à la vie. Protégé par l'obscurité de son nom, il resta longtemps caché dans cet asile, souvent visité par un chirurgien ami de Rufin.

Marguerite apprit la mort de son mari par des envoyés de Jean Maillart, qui vinrent la prendre dans son logis au milieu de la nuit. Cette malheureuse femme, conduite en prison, en vain demanda la grâce d'ensevelir Marcel de ses mains, on lui refusa cette consolation suprême; elle connut plus tard les ignominies prodiguées au cadavre de son époux, elle mourut pendant sa captivité. Les biens considérables du prévôt des marchands furent confisqués au profit du régent. Alison, toujours serviable, offrit à Denise, qui se trouvait ainsi abandonnée sans ressources, de partager la chambre qu'elle occupait à l'auberge; souvent toutes deux vinrent visiter Mahiet l'Avocat d'armes dans sa retraite. Entre autres blessures, un coup de hache devait le priver pour toujours de l'usage de son bras droit. Lorsque ses autres plaies furent complétement guéries, il épousa Denise; le même jour, Alison épousa Rufin Brise-Pot. Mahiet avait hérité d'un petit patrimoine, grâce auquel il pouvait à peu près subvenir aux besoins de sa femme et aux siens, l'infirmité résultant de sa blessure ne lui permettant pas de continuer son métier d'avocat d'armes. La seule parente qui restait à Denise habitait, vers la frontière de la Lorraine, la ville de VAUCOULEURS; Mahiet se résolut de se

rendre en cette contrée. Il eût été imprudent à lui, malgré son peu de renom, de continuer, après sa guérison, de demeurer à Paris, la réaction du parti de la cour se montrant implacable. Mahiet réalisa son patrimoine, se sépara, non sans regret, de Rufin Brise-Pot et d'Alison, et parvint, à travers mille dangers causés par les bandes d'Anglais et de routiers qui ravageaient la Gaule, à atteindre avec Denise la ville de Vaucouleurs. . . . .

(Moi, Allan Lebrenn, petit-fils de Mahiet Lebrenn l'Avocat d'armes, j'intercale ici quelques lignes afin d'expliquer et de combler une lacune existant dans la chronique que m'a léguée mon aïeul, ainsi que la dague du sire de Nointel et le petit trépied de fer de Guillaume Caillet, objets vénérés dont j'ai augmenté les reliques de notre famille. Treize feuillets contenant le récit de la longue vie de mon grand-père depuis l'an 1359, époque de son mariage, jusque vers l'année 1425 ou 1426, ont sans doute été égarés par lui. Cette période de son existence, ainsi que je l'ai su de lui et de mon père, n'offrit d'ailleurs aucun événement important. Mon aïeul ne pouvant plus, par suite d'une grave blessure, exercer son métier de champion, ouvrit, sans trop d'opposition de la part des prêtres de Vaucouleurs, une école où il enseignait à lire aux enfants. Le produit de cet enseignement, ajouté à son petit patrimoine, lui permit d'élever sa famille, composée de mon père et de ses deux sœurs, que nous avons perdues. Les jours de mon aïeul s'écoulèrent assez paisibles, ainsi que les nôtres; car, sauf l'attaque de quelques bandes d'aventuriers, facilement repoussées par nous à l'abri de nos murailles, Vaucouleurs et toute la rive gauche de la Meuse jusqu'à Domrémy n'eurent pendant près d'un demi-siècle aucunement à souffrir des ravages des An-

glais; ils désolaient l'intérieur de la Gaule, mais ne se hasardaient pas dans nos contrées, éloignées du centre de la guerre. Malheureusement, vers le mois de juillet de l'année 1424, après la bataille de Verneuil, perdue par Charles VII, des troupes nombreuses d'Anglais, venant renforcer les garnisons qu'ils tenaient en Champagne, envahirent notre vallée, jusqu'alors si tranquille; après des luttes acharnées, héroïques, les habitants, malgré l'infériorité de leur nombre, et souvent guidés par mon aïeul, bon du moins pour le conseil et dont le grand âge n'affaiblissait pas l'énergie, les habitants repoussèrent plusieurs fois l'ennemi. Mon père fut tué lors de la dernière de ses attaques; il était né en l'année 1368, environ dix ans après le mariage de mon aïeul avec Denise, nièce d'Étienne Marcel. En mémoire de ce grand homme, mon père reçut le nom d'Étienne. Denise mourut en lui donnant le jour. Il témoignait dès son adolescence un goût très vif pour l'art du dessin; il apprit le métier de dessinateur et de peintre en figures sur vitraux, et j'ai embrassé l'industrie de mon père. Je suis né en l'année 1399; mon père est mort en 1424, âgé de cinquante-six ans. Mon aïeul Mahiet l'Avocat d'armes, à la suite de l'histoire de sa vie de 1359 à 1426 (fragment du manuscrit égaré), a cru devoir brièvement instruire notre descendance des événements publics accomplis durant cette longue période. Ce récit était précédé des feuillets perdus; le voici, ainsi que la seconde partie de cette légende, aussi écrite par mon aïeul : *Le Couteau de Boucher* ou JEANNE LA PUCELLE.

..... Moi, Mahiet l'Avocat d'armes, après vous avoir raconté, fils de Joel, les rares incidents de mon obscure

existence, consolée, charmée par les vertus angéliques de ma bien-aimée Denise, toujours regrettée, je dois vous faire connaître ce qui s'est passé en Gaule depuis la mort d'Étienne Marcel jusqu'à ce jour, ainsi que nos pères ont toujours fait de siècle en siècle en nous léguant ces annales de notre famille.

Sachez, fils de Joel, les horribles désastres dont la pauvre vieille Gaule, notre mère patrie, soumise depuis Clovis à ces rois étrangers issus de la conquête franque, a souffert sans intervalle pendant les soixante et dix années qui ont suivi le supplice de MARCEL; d'une partie de ces maux j'ai été témoin, car je touche bientôt à ma quatre-vingt-seizième année.

Malgré des misères sans fin, sans nombre, malgré l'oppression des rois et des seigneurs, de nouvelles insurrections ont encore éclaté, tour à tour victorieuses et vaincues ; mais, ainsi que déjà vous l'avez vu dans la légende de notre famille, chaque lutte doit porter ses fruits. Oui, de même que le libre et fier esprit des *communes*, que Louis le Gros croyait avoir étouffé dans le sang des communiers, se ranimant d'âge en âge, plus vivace que jamais, s'est révélé dans toute sa puissance en 1357 au patriotique appel de Marcel, de même ces immenses réformes imposées à la royauté par le génie de ce grand citoyen, passagèrement disparues devant le découragement du peuple, devant le parjure, la trahison, les violences sanguinaires, ont été exigées de nouveau, et le seront encore de siècle en siècle après quelque soulèvement populaire. Ainsi pas à pas, d'âge en âge, notre race, fils de Joel, marchant intrépidement, opiniâtrément à sa délivrance, verra luire enfin le grand jour de

l'affranchissement de la Gaule, par Victoria la Grande... à notre aïeul Scanvoch.

Fils de Joel, pas de défaillance ! regardez derrière vous le chemin déjà parcouru, l'*esclavage* n'a-t-il pas fait depuis longtemps place au *servage?* Le serf a souffert et souffre encore dans son âme, dans sa chair, dans l'âme, dans la chair de sa famille; mais du moins il n'est plus vendu comme un vil bétail, conduit, parqué en troupeaux humains du nord au midi de la Gaule, ainsi qu'il en était aux premiers temps de la conquête franque, alors que vivaient nos pères Karadeuc le Bagaude et Ronan le Vagre; les terribles représailles de la Jacquerie ont frappé la noblesse d'une terreur *salutaire :* la crainte rendra les seigneurs moins cruels pour leurs vassaux. Donc, courage, fils de Joel, songez au progrès accompli; instruits par le passé, soyez pleins de foi dans l'avenir.

Le supplice de Marcel et de ses partisans, le massacre des Jacques, empirèrent les malheurs de la Gaule; mais du moins les paysans, en courant sus aux seigneurs à coups de faux, de fourches, de haches, apprirent à manier ces armes rustiques, et souvent et rudement en usèrent depuis contre les Anglais, mieux que la chevalerie n'usait de la lance et de l'épée. A ce propos, conservez pieusement, fils de Joel, les noms obscurs de deux de ces héros laboureurs échappés au carnage des Jacques. L'un se nommait Guillaume aux Alouettes; l'autre, le Grand-Ferré. Ils s'étaient retranchés avec d'autres paysans et leur famille dans un lieu assez fort, voisin de Compiègne, afin de se soustraire aux rapines des Anglais. Ceux-ci, campés à Creil, crurent n'avoir qu'à paraître pour chasser Jacques Bonhomme de sa retraite; mais il avait fauché, haché, enfourché tant de seigneurs casqués et cuirassés, qu'il craignait moins les

gens d'armes anglais; il soutint bravement leur choc. Guillaume aux Alouettes, chef des paysans, est blessé mortellement; ses compagnons, exaspéré, commencent à frapper sur l'ennemi *comme s'ils battaient leur blé sur l'aire de leur grange,* ils assomment, ils écrasent les assaillants. Le Grand-Ferré, géant d'une force extraordinaire, manœuvra tant et si fort de sa lourde cognée de bûcheron, qu'il tua quatre Anglais pour sa part; les paysans demeurèrent maîtres de leur refuge. Le Grand-Ferré, fatigué du combat, but de l'eau glaciale d'une fontaine, seule boisson de Jacques Bonhomme... il fut pris de fièvre et se coucha sur la paille, seul lit de Jacques Bonhomme. La maladie s'aggrava durant la nuit. Le lendemain, les Anglais, honteux de leur défaite, reviennent à la change; la femme du Grand-Ferré accourt et s'écrie :

— Oh! mon pauvre homme, voici les Anglais!

— Ah! les brigands! ils croient me prendre parce que je suis malade! — dit le Grand-Ferré; mais ils ne me tiennent pas encore!

Et, oubliant son mal, il se lève demi nu prend sa cognée, s'adosse à un mur, tue cinq Anglais, et les autres se sauvent. Le Grand-Ferré se remet sur sa paille, tout échauffé de la lutte, boit encore de l'eau froide et meurt regretté de tous ses amis du village.

Fils de Joel, conservez un pieux souvenir de Guillaume aux Alouettes et du Grand-Ferré; ces noms rustiques de nos annales plébéiennes traverseront les âges et seront aussi chers à notre descendance que les noms de tant de rois fainéants, cruels ou despotes, lui seront odieux. Oui, Guillaume aux Alouettes et le Grand-Ferré, valeureux paysans, sont les précurseurs de l'héroïque fille du peuple, de la pauvre bergère de Domrémy, de Jeanne la Pucelle,

qui, soixante et dix années plus tard, chassera les Anglais de la Gaule, envahie depuis la bataille de Poitiers, à la honte éternelle de la chevalerie lâchement fuyarde en ce jour néfaste. Mais, hélas! malgré ces traits de bravoure isolés de Jacques Bonhomme, les Anglais devaient longtemps encore désoler les Gaules.

Le roi de Navarre, redoutant la vengeance du régent, rentré dans sa capitale après la mort de Marcel et le supplice de ses amis, tenait de son côté la campagne. Maître d'Étampes, de Corbeil, il arrêtait la navigation de la Seine; les denrées n'arrivaient plus à Paris; et telle était la rareté des subsistances, que le blé, qui en temps ordinaire se vend douze sous le setier, valait trente livres. Les Anglais, les Navarrais, les routiers, les soudoyers, ravageaient le pays, incendiaient les bourgs, les villages. Depuis le massacre des Jacques, tous paysans laboureurs, les bras manquent à la culture des terres, une effroyable disette se déclara et fut le signal de nouveaux malheurs. Édouard, roi d'Angleterre, débarque à Calais, en 1360, à la tête d'une armée considérable, s'approche de Paris jusqu'au Bourg-la-Reine, incendie les faubourgs de Saint-Germain, de Saint-Marcel et de Notre-Dame-des-Champs; le régent, effrayé, signe la paix avec l'Angleterre, le 1er mai 1360, aux conférences de Bretigny, paix humiliante et désastreuse. Les Anglais, maîtres depuis longtemps de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, conservaient l'Aquitaine en toute souveraineté, ainsi que la ville de Calais, les comtés de Ponthieu, de Guines et de Montreuil; le régent payait en outre, pour la rançon de son père le roi Jean, l'énorme somme de trois millions d'écus d'or, impôt écrasant qui pesa exclusivement sur les paysans, le populaire des villes et la bourgeoisie. Ce roi, lâche, prodigue et méchant, qui coûtait à son peu-

ple tant de larmes, tant d'or, tant de sang, resta par goût en Angleterre, où il menait joyeuse vie. Une peste effroyable décime les populations en 1361, sévissant surtout sur les femmes et sur les enfants; l'on ne voyait que des hommes en habit de deuil. En 1362, de nombreuses bandes de gens, réduits à la misère par les impôts, par les exactions de toutes sortes, se forment sous le nom de « Tard-Venus; » ils attaquent et pillent les petites villes, les châteaux, les couvents, les églises. L'un des chefs de ces Tard-Venus s'intitulait AMI DE DIEU ET ENNEMI DE TOUT LE MONDE. Le pape établi à Avignon (la chrétienté jouissait alors de trois papes) prêche la croisade contre ce soi-disant *ami de Dieu;* mais les croisés se joignent aux Tard-Venus et les pilleries redoublent. Le roi Jean, s'amusant fort en Angleterre, y demeurait toujours quoique racheté au prix d'une rançon écrasante pour son peuple. Ce prince, digne de sa race, mourut à Londres d'indigestion en 1364. Son fils, duc de Normandie et régent, lui succéda sous le nom de CHARLES V, dit le Sage ou l'Astucieux; perfide, dissimulé, cruel, avide d'argent, grand ami des rhéteurs, des astrologues et des procureurs, ce roi quittait rarement son hôtel de Saint-Paul, à Paris, et son château de Vincennes, où il s'enfermait, soigneusement gardé, de crainte du populaire. Cependant Charles V, ainsi que le prévoyait ÉTIENNE MARCEL, fut forcé, par la marche irrésistible et progressive des choses, d'opérer une partie des réformes imposées à la royauté par la révolution de 1357. L'œuvre immortelle du génie patriotique du prévôt des marchands, teinte de son généreux sang et de celui de ses partisans, porta ses fruits, et devait dans l'avenir en porter encore davantage.

En 1378, Charles V voulut conquérir la Bretagne, berceau de notre race, dont notre aïeul Vortigern fut l'un des

derniers défenseurs, et que son fils Gomer dut quitter, il y a plusieurs siècles, pour venir habiter d'autres provinces de la Gaule, où les événements ont fixé notre famille depuis cette époque. Hélas! vous le savez, fils de Joel, l'Armorique, si longtemps libre, choisissant ou révoquant ses chefs, façonnée à l'indépendance par les mâles enseignements des druides, avait enfin subi le double joug de l'Église de Rome et de la féodalité. Les seigneurs et les prêtres asservissaient ce peuple jadis si jaloux de sa souveraineté, ainsi que l'étaient dans l'antiquité toutes les provinces des Gaules indépendantes l'une de l'autre, mais puissamment fédérées entre elles. Cependant les rois francs n'avaient pu réunir la Bretagne à leurs domaines; les ducs bretons prêtaient seulement foi et hommage lige à la royauté, mais régnaient de fait. Donc, en 1378, Charles V, apprenant le détrônement de Jean IV, duc de Bretagne, chassé par ses sujets, crut l'occasion favorable pour s'emparer de cette province. Il avait pris à sa solde et nommé connétable de France BERTRAND DUGUESCLIN, grand homme de guerre, mais traître à sa terre natale et à sa race, car Breton, il attaquait la Bretagne comme soudoyer d'un roi franc; aussi le nom de Duguesclin a été, est et sera en exécration parmi les fils de l'Armorique. J'ai connu au village de Domrémy, non loin de Vaucouleurs, une femme de Vannes, nommée Sybille, venue en Lorraine après cette guerre impie. Sybille était l'une des marraines de Jeanne la Pucelle, alors enfant, et savait beaucoup de légendes et de bardits, entre autres celui-ci, composé à l'occasion de la trahison de Duguesclin. Les Bretons, menacés par les troupes de Charles V, avaient rappelé leur duc Jean IV, réfugié en Angleterre après son détrônement. Lisez-le ce bardit, fils de Joel, lisez-le, il vous prouvera que, si asservie que soit

l'Armorique, elle conserve une patriotique horreur pour la race des conquérants des Gaules.

LE CRI DE GUERRE CONTRE LES FRANÇAIS

— « Un navire est entré dans le golfe, ses blanches voiles « déployées. — Le seigneur Jean est de retour. — Il vient « défendre son pays. — Nous défendre contre les Franks « qui empiètent sur les Bretons. — Un cri de joie fait « trembler le rivage. — Les montagnes du Laz résonnent. « — La cavale blanche hennit, bondit d'allégresse. — Les « cloches chantent joyeusement dans toutes les villes à « cent lieues à la ronde. — L'été revient, le soleil brille, « le seigneur Jean est de retour! — Il a sucé le lait d'une « Bretonne, un lait plus sain que le vieux vin. — Sa lance, « quand il la balance, jette de tels éclairs qu'elle éblouit « tous les regards. »

— « Frappe toujours sur les Francs, seigneur duc! — « Frappe, courage! lave tes mains dans le sang français. « — Tenons bon, Bretons! tenons bon! ni merci, ni trêve, « sang pour sang! — Le foin est mûr; qui fauchera? Le « blé est mûr; qui moissonnera? — Le roi des Franks pré- « tend que ce sera lui. — Il va venir faucher en Bretagne « avec une faux d'argent. — Il moissonnera nos champs « avec une faucille d'or. — Voudraient-ils savoir ces « Français si les Bretons sont manchots? — Voudrait-il « apprendre le seigneur roi frank s'il est homme ou « Dieu? »

— « Les loups de l'Armorique grincent des dents en en- « tendant le ban de guerre — Écoutez-les hurler de joie

« à l'odeur du sang français. — On verra bientôt dans les
« chemins le sang couler comme de l'eau. — Oui, couler
« si bien, que le plumage des cygnes qui y nageront deviendra rouge comme braise. — On verra plus de tronçons de lances épars sur le champ de bataille, que l'on
« ne voit de rameaux sur terre dans la forêt après l'ouragan. — Là où les Français tomberont, ils resteront couchés jusqu'au jour du jugement; — jusqu'au jour où ils
« seront jugés et châtiés avec BERTRAND DUGUESCLIN, le
« TRAITRE, qui commande l'attaque. — La pluie d'orage
« sera l'eau bénite qui arrosera leurs tombes. »

Il est beau, n'est-ce pas, ce bardit, fils de Joel? On y sent frémir, palpiter encore la haine du Breton contre le conquérant. Aussi, malgré la valeur de Duguesclin, Charles V ne put joindre la Bretagne à son royal domaine, Si abâtardie, si opprimée qu'elle fût par l'Église de Rome et les seigneuries, la vieille Armorique gauloise témoigna une fois de plus son horreur de la race franque.

O fils de Joel, ceux d'entre vous qui, plus heureux que moi et nos aïeux, absents de Bretagne depuis le temps où vivait Gomer, fils de Vortigern, ceux d'entre vous qui reverront cet antique berçeau de notre famille salueront avec respect ces pierres sacrées de Karnak, témoins séculaires du sacrifice d'Hèna, la vierge de l'île de Sèn, s'offrant en holocauste pour le salut de la patrie, envahie par l'armée de Jules César; ils n'oublieront pas qu'un barde breton Myrdin (Merlin) a prédit, il y a des siècles, que la Gaule serait délivrée de l'oppression étrangère par une vierge plébéienne des frontières de la Lorraine, et descendue d'un bois de chêne, bois vénéré des druides. Cette prophétie du barde armoricain devait s'accomplir; oui, vous verrez la pauvre

bergère de Domrémy, Jeanne la Pucelle, inspirée par l'antique légende bretonne, devenue populaire en ce pays-ci, chasser les Anglais hors de nos frontières et, expiant sa gloire par le supplice, mourir dans les flammes d'un bûcher, ainsi qu'est morte notre aïeule, Hèna, la vierge de l'île de Sèn !

O fils de Joel, pour juger de la grandeur du service rendu à la patrie par Jeanne Darc, pour juger de la lâche ignoble ingratitude du roi frank envers l'héroïque plébéienne à qui ce prince dut sa couronne, pour juger de la haine, de la jalousie féroce des gens de cour et des gens de guerre du conseil royal, ligués avec les évêques de Rome, afin de livrer Jeanne la Pucelle aux flammes du bûcher; oui, pour juger la monstruosité de ces actes, il vous faut connaître les nouveaux désastres sous lesquels gémit notre malheureux pays depuis 1380, où mourut Charles V, jusqu'en 1429, où Jeanne la guerrière porta un coup mortel à la domination anglaise dans les Gaules.

Charles V, mort en 1380, laisse son fils Charles VI en bas-âge; les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Orléans composent le conseil de régence, sous la présidence du duc d'Anjou, forcené larron qui, durant l'agonie de Charles V, s'était benoîtement emparé des trésors du mourant. Le duc d'Anjou, d'une cupidité insatiable, veut, en manière de don de joyeux avénement, frapper de nouvelles taxes sur les Parisiens; mais l'esprit révolutionnaire n'était pas mort avec Marcel. Le peuple, à la suite de ses funestes défaillances, se réveille, et, le 15 novembre 1380, il s'assemble sur la place du Parloir-aux-Bourgeois, en face le Châtelet; JEAN MORIN, cordonnier (n'oubliez pas ce nom, fils de Joel) appelle aux armes les corps de métiers. Trois cents hommes courent aux piques, aux bâtons, mettent à leur tête Jean Culdoé, prévôt des marchands, se rendent au palais, som-

ment le duc d'Anjou d'abolir de nouvelles taxes. Ce beau duc demande jusqu'au lendemain pour réfléchir aux sommations; le répit lui est accordé; mais à l'heure dite, le peuple revient en force plus menaçant que la veille. Cette fois encore est justifié ce précepte, écrit à chaque page de notre histoire : « L'on n'obtient rien des rois par les sup-« pliques, on obtient tout par la menace ou par l'insurrec-« tion. » En effet, le chancelier lit à la multitude courroucée une ordonnance du roi en son conseil où assistaient les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, laquelle ordonnance abolissait les *aides, subsides, fouages, impositions, gabelles, établis depuis Philippe le Bel.* Réforme autrefois impérieusement exigée par Étienne Marcel, et à demi accomplie par Charles V, après son avénement au trône. Les Parisiens se retirent satisfaits; mais, ainsi que vous l'avez vu et que vous le verrez sans doute tant de fois encore, fils de Joel, les concessions accordées, jurées par la royauté, sont bientôt éludées ou reniées par elle. L'émotion populaire calmée, l'audace revient à nos maîtres; ils ne songent plus qu'à retirer ce qu'ils ont été forcés de céder. Aussi, le duc d'Anjou rétablit, en 1382, les impôts abolis en 1380, et ordonne entre autres (le 1er mars) de lever un impôt sur les comestibles au profit du trésor royal. Les collecteurs du fisc se montrent aux halles et veulent saisir un panier de cresson que vendait une pauvre vieille femme, le populaire des halles chasse à coups de pierre les gens du fisc. Paris s'émeut, s'insurge, force l'arsenal de l'Hôtel-de-ville, et à défaut d'autres armes (elles avaient été sournoisement enlevées par ordre du duc d'Anjou avant la proclamation du nouvel édit), les insurgés s'emparent de maillets de plomb (antiques engins de guerre); les soldats du duc d'Anjou sont assommés à coups de maillets, et leurs vainqueurs se

glorifient du nom de MAILLOTINS. L'insurrection s'étend rapidement, Rouen, Blois, Orléans, Beauvais, Reims, imitent l'exemple des Parisiens; l'on se révolte partout contre les derniers impôts; nulle part les gens du fisc n'osent reparaître; le duc d'Anjou, en compagnie du jeune roi CHARLES VI, se trouvait à Meaux, lors de ces soulèvements; il rassemble des troupes considérables et marche d'abord sur Rouen; le tumulte de cette ville s'était apaisé après l'expulsion des collecteurs des taxes, les Rouennais ouvrent sans crainte leurs portes au duc d'Anjou; mais ce beau duc, afin d'inspirer à son pupille Charles VI le goût des supplices, fait pendre sous les yeux du royal adolescent, neuf échevins désignés comme chefs de la sédition, désarme la ville, y laisse une garnison de soldats mercenaires, rétablit les impôts, et, à la tête d'une grosse armée, s'avance vers Paris. Les habitants de cette cité s'étaient, comme ceux de Rouen, calmés après avoir chassé les collecteurs d'une taxe inique; ainsi que les Rouennais, ils ouvrent sans défiance leurs portes à leur jeune sire Charles VI. Le prévôt des marchands, accompagné de douze échevins, se rend à la rencontre de ce tyranneau; mais, conseillé par le duc d'Anjou, il refuse de recevoir les magistrats populaires, et, suivi des princes ses oncles, il entre à cheval dans Paris à la tête de ses gens d'armes, la lance haute, comme s'il fût entré dans une place cònquise. Les principaux Maillotins sont surpris et arrêtés chez eux pendant la nuit. Tout concert entre les chefs populaires devient impossible; le peuple, terrifié, défaille encore une fois, reste inerte; bientôt commencent les cruautés d'une réaction impitoyable : un orfèvre et un drapier sont d'abord pendus publiquement par ordre du roitelet de quatorze ans, qui, depuis les exécutions de Rouen, prend goût au sang et au gibet.

La femme de l'orfévre allait mettre un enfant au jour; elle se jette de désespoir par une fenêtre et se tue sur le coup. Trois cents marchands des plus riches, des plus notables de Paris, sont traînés en prison; après quoi on les fait venir un à un dans la chambre du conseil, et là, sous menace de mort, les délégués royaux taxent les prisonniers; ceux-ci à six mille livres, d'autres à trois mille, qui plus, qui moins, selon la richesse de chacun. Charles VI et le duc d'Anjou, grâce à cet abominable guet-apens, embour-sent en un seul jour *quatre cent mille écus*. Quant aux pauvres gens incapables de racheter leur vie à prix d'or, pas de grâce pour eux; un grand nombre sont suppliciés en public, mais les conseillers royaux, craignant de pousser Paris à bout par les exécutions réitérées, enveloppent leurs meurtres de ténèbres. Les révoltés, cousus dans des sacs, sont nuitamment jetés à la Seine, le gouffre muet emporte son invisible proie; d'autres révoltés, afin d'échapper à ce supplice, se tuent dans leur prison. Ces obscures victimes ne suffirent pas aux vengeances royales, et, entre autres notables, Jean Desmarets, vieillard de soixante et dix ans, l'un des magistrats les plus vénérés du parlement, est conduit sans jugement au gibet; il dit à haute voix, impassible devant la mort : « Où sont-ils ceux-là qui m'ont jugé? qu'ils viennent et qu'ils osent avouer les motifs de ma condamnation. » Jean Desmarets subit vaillamment son supplice, d'autres Maillotins moururent non moins courageusement. La réaction, redoublant d'audace et de fureur, ivre de sang, ivre de son triomphe, se déchaîne sur Paris; la milice bourgeoise est désarmée, les portes de la ville enlevées, les offices électifs abolis, la justice municipale détruite, la gestion des deniers de la cité mise aux mains avides des officiers royaux, les maîtrises, les corporations

d'artisans supprimées, enfin toutes les libertés conquises au prix du sang de nos pères et de luttes séculaires sont anéanties en un jour (ou plutôt *pour un jour*... ne désespérez pas fils de Joel); le tyranneau Charles VI rétablit d'un trait de plume toutes les taxes écrasantes du passé, y compris celles que son père Charles V avait été obligé d'abolir après la mort de Marcel. Rouen, Reims, Orléans, Troyes, Sens, Châlons, sont traitées avec la même férocité, leur bourgeoisie, leurs corporations d'artisans décimées par les supplices ou frappées par d'énormes rançon; enfin, comme à Paris, on tue les pauvres, on spolie les riches; le roitelet Charles VI, ses oncles, leurs principaux courtisans se partagent le fruit de ces rapines, se réjouissent d'avoir étouffé dans le sang le légitime esprit de révolte d'un peuple opprimé, et, ainsi que vous l'avez vu si souvent, fils de Joel, dans la légende de notre famille, la liberté, la justice, la foi jurée, le droit, l'humanité, sont foulés aux pieds par la noblesse et par la royauté. Mais patience, fils de Joel, patience! ne désespérez pas, ne désespérez jamais du succès de la cause dont Étienne Marcel a été l'un des héros, l'un des martyrs. L'ivresse de cette royauté, gorgée d'or et de sang, aura, quelques années plus tard, un réveil terrible; vous verrez une nouvelle insurrection éclater, une nouvelle lutte s'engager; d'effroyables représailles frapperont nos ennemis séculaires, un nouveau pas sera fait vers l'affranchissement de la Gaule!

Les cités en deuil, appauvries, ruinées, décimées, n'étaient pas les seules à souffrir. Le duc de Berry, oncle de Charles VI, accablait le Languedoc d'impôts; les paysans poussés à bout, se soulevèrent et commencèrent une seconde Jacquerie, dont les Tard-Venus avaient été les précurseurs. Ces nouveaux Jacques du Languedoc prirent le

nom de TUCHINS. Ils s'allièrent aux bourgeois des villes du Midi pour courir sus aux châteaux; des torrents de sang coulèrent encore des deux côtés : Jacques Bonhomme sut encore se venger des seigneuries. Au mois de juillet 1385, Charles VI, plongé depuis longtemps dans des excès honteux et précoces, contracte un mariage digne de lui : il épouse ISABEAU DE BAVIÈRE, monstre femelle dont les débordements, dont les forfaits doivent rappeler ceux de Frédégonde et de Brunehaut. La Gaule est toujours mise à feu, à sac et à sang par les Anglais; leur garnisons de Calais, de Cherbourg, ravagent le nord et l'ouest de notre malheureux pays. Leurs troupes, cantonnées en Saintonge, en Guyenne, en Poitou, ravagent le Midi; la guerre contre le roi de Castille et les Flamands, de nouveau insurgés contre leur duc, épuise les dernières ressources créées par des impôts exorbitants. Charles VI, las de partager avec ses oncles le profit des rapines organisées par ordonnances royales, s'affranchit de tutelle en 1388, veut régner par lui-même et se livre dès lors à un faste inouï et à son goût désordonné pour les plaisirs; énervé par ses débauches, exalté, puis hébété par le vertige du pouvoir absolu, sa raison s'ébranle, et, à peine âgé de vingt-trois ans, il est atteint, en 1391, d'un premier accès de folie. Cet accès dure un mois environ; mais l'année suivante, vers le commencement de juillet, chevauchant avec sa suite et son frère le duc d'Orléans, sur la route du Mans, Charles VI, soudain en proie à une folie furieuse, se précipite sur ses écuyers, les frappe à coups d'épée, blesse plusieurs d'entre eux et est sur le point de tuer son frère. A cette frénésie succède un profond accablement; l'on en profite pour garrotter le sire, dont la raison resta complétement égarée pendant un an. Le duc de Bourgogne s'empare de la régence du royaume, au détriment du duc d'Orléans,

frère de Charles VI; le duc d'Orléans se dédommage en subornant sa belle-sœur, la reine Isabeau de Bavière, qui profite de la folie de son mari pour se livrer à ses déportements. Au bout d'un année, Charles VI retrouve sa raison, sa plonge dans de nouveaux excès : ce ne sont, à l'hôtel de Saint-Paul, que fêtes, danses, festins, tournois, mascarades, où les courtisans paradaient déguisés sous des peaux de bêtes figurant des loups, des ours, des lions. Pendant que le roi se divertissait de ces saturnales, le duc de Bourgogne conservait prudemment la maniement des affaires publiques; au mois de juin 1393, Charles VI retombe dans son insanité d'esprit. Cependant, il retrouve sa raison pendant quelques mois en 1394; mais bientôt il la reperd; et depuis lors, jusqu'à la fin de sa trop longue vie, sa folie fut constante, sauf quelques rares intermittences de lucidité. Jamais la Gaule n'avait connu de plus horribles jours : partout la guerre civile et étrangère; le finances pillées tour à tour par le duc d'Orléans ou par le duc de Bourgogne, selon qu'ils s'imposaient à Charles VI lors de ses éphémères retours à la raison. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, meurt en 1404, le duc d'Orléans, amant de la reine Isabeau, lui succède au pouvoir; mais, en 1408, il est assassiné par ordre du duc de Bourgogne. Ce meurtre donne le signal d'une nouvelle guerre civile acharnée; l'héritier du duc de Bourgogne, après l'assassinat du duc d'Orléans, qui laissait un fils, s'empare du gouvernement, de complicité avec la reine Isabeau de Bavière, dont il devient à son tour l'amant, quoique souillé du sang du duc d'Orléans, premier amour de cette reine adultère et incestueuse. Le duc de Bourgogne, afin d'assurer son pouvoir, appelle à lui des Brabançons, des Lorrains, indistinctement connus sous le nom de Bourguignons; le duc d'Orléans et les autres

princes de la famille royale, qui disputaient le pouvoir au duc de Bourgogne pendant les accès de démence de Charles VI, s'entourent de leur côté d'aventuriers normands, et surtout gascons, commandés par le comte d'Armagnac. Ces bandes prirent son nom, de même que celles du duc de Bourgogne prirent le sien; dès lors ces deux fractions : Armagnacs et Bourguignons, plongèrent le pays dans les horreurs d'une guerre civile acharnée qui devait durer plus de vingt-cinq ans. Le duc de Bourgogne, résidant à Paris, gouvernait le royaume au nom de Charles VI. Les Parisiens adoptèrent en majorité le parti bourguignon; il crurent le moment venu de reconquérir leurs libertés; mais la bourgeoisie, ruinée par les exactions royales, presque entièrement anéantie par les supplices qui suivirent l'insurrection des Maillotins, n'étant plus en état de diriger le mouvement révolutionnaire, s'effaça devant l'influence des chefs des corporations de métiers, hommes rudes, illettrés, énergiques, impitoyables, mais dévoués à leur cause, convaincus de leurs droits, valeureusement décidés à poursuivre l'œuvre de Marcel, à ressaisir leurs franchises, à mettre un terme aux dilapidations de la cour. La plus puissante des corporations de Paris était alors celle des bouchers; elle avait pour syndics les trois frères LEGOIX. JEAN DE TROYES, homme de bien et de courage, chirurgien célèbre, grand orateur, enflammé de l'amour du bien public, appuyait de son éloquence et de ses lumières le parti populaire; les frères Legoix crurent politique, selon les conseils de Jean de Troyes, de soutenir l'influence du duc de Bourgogne contre les Armagnacs; ils obtinrent de lui l'autorisation de lever une troupe de cinq cents garçons bouchers ou écorcheurs, de les armer, de leur confier la garde de Paris, précieux privilége; car, désarmés depuis la dernière

révolte, les citoyens avaient dû subir un joug odieux sans résistance possible. Tibert et Saint-Yon, maîtres de la grande boucherie près le Châtelet; Caboche, écorcheur de bêtes à la tuerie de l'Hôtel-Dieu, marchaient d'accord avec les frères Legoix et Jean de Troyes. C'était en 1411, l'on apprenait chaque jour à Paris, en outre des forcenneries des Anglais, les ravages des Armagnacs dans le Vermandois, où ils se trouvaient en force, sous les ordres du duc de Bourbon, du comte d'Alençon et de Clignet de Brabant, amiral de France; les maisons et les biens de ceux du parti bourguignon que ne protégeaient pas les remparts des cités étaient pillés, les femmes étaient violées, puis éventrées, les hommes suspendus au dessus de brasiers ardents jusqu'à ce que ces malheureux eussent fait connaître l'endroit où ils cachaient l'argent qu'on les soupçonnait de posséder. Les Armagnacs pénètrent en Champagne, en Artois, et désolent ces provinces. Charles VI continuant d'être en démence, sauf quelques rares retours de raison, et le duc de Guyenne, son fils aîné, n'inspirant aucune confiance, le duc de Bourgogne est nommé généralissime par le conseil royal, le duc d'Orléans et autres chefs du parti des Armagnacs sont mis hors la loi; la guerre civile redouble de fureur. Le duc de Bourgogne rassemble son armée à Douai, et étend ses quartiers jusqu'à Montdidier; le duc d'Orléans, le comte d'Armagnac, prennent position depuis Beaumont jusqu'à Clermont en Beauvoisis. Une défection considérable de l'armée du duc de Bourgogne retarde ses mouvements; les Armagnacs s'approchent rapidement de Paris, occupent Pantin, Saint-Ouen, Montmartre, mettent le pays à sac, à feu et à sang. Le duc de Bourgogne, laissant Paris découvert, négociait afin de s'assurer l'appui du roi d'Angleterre, tandis que le duc d'Orléans négociait de

son côté avec ce prince dans les mêmes intentions; mais le roi d'Angleterre, préférant l'alliance des Bourguignons, leur envoie des renforts. Ils traversent la Seine à Meulan, arrivent à Paris le 29 octobre 1411, sans rencontrer les Armagnacs; ceux-ci, n'ayant pas défendu le passage de la rivière, sont forcés de battre en retraite, après de sanglants combats à la chapelle Saint Denis et au pônt de Saint-Cloud. Le duc d'Orléans propose alors à Henri, roi d'Angleterre, de s'unir à lui pour démembrer la France; mais Charles VI, retrouvant une lueur de raison et apprenant le commerce adultère de sa femme Isabeau de Bavière et du duc de Bourgogne, s'allie contre lui avec le duc d'Orléans et les Armagnacs. De nouvelles luttes s'engagent, ensuite desquelles le Bourguignon se soumet au roi; la paix d'Arras, signée en 1412, met pendant quelques mois à peine un terme aux désastres de la guerre civile.

Les nouveaux chefs du parti populaire à Paris, après s'être longuement concertés, organisés, certains de l'appui secret du duc de Bourgogne, qui voulait ressaisir le pouvoir, donnent le signal de l'insurrection; le 29 avril 1413, les frères Legoix, Tibert, Saint-Yon, Caboche, et plus de vingt mille hommes du peuple, se dirigent vers la Bastille, forteresse récemment élevée par Charles VI afin d'assurer la tyrannie royale et de comprimer les mouvements populaires. La foule assiégeait cette citadelle, renfermant une grande quantité d'armes, et allait la détruire, lorsque le duc de Bourgogne accourt, supplie les insurgés de venir hardiment exposer leurs griefs au dauphin, duc de Guyenne, leur affirmant que ce jeune prince cédera devant une intimidation salutaire. Le peuple se porte en masse à l'hôtel de Saint-Paul, sommant à grands cris le dauphin de paraître.

Il paraît en effet, pâle, tremblant, à une fenêtre de son palais, amené par le duc de Bourgogne (ainsi qu'autrefois parut au balcon du Louvre le dauphin, duc de Normandie, plus tard Charles V, amené par Marcel).

— Mes amis, — s'écrie le duc de Guyenne éperdu de frayeur à l'aspect de la foule menaçante, — je suis prêt à vous entendre et à exécuter ce que vous me conseillerez.

Le peuple, tout d'une voix, acclama Jean de Troyes comme son représentant, et l'invite à signifier au dauphin d'avoir à accomplir la réforme des abus déjà obtenue au temps de Marcel et des Maillotins. Jean de Troyes entre au palais et dit sévèrement au duc de Guyenne :

— « Le peuple de Paris vous sait entouré de conseillers perfides ; il vous détournent de vos devoirs envers le pays ; ils vous entraînent dans des dérèglements de conduite auxquels votre esprit et votre corps ne sauraient résister. Chacun de vos jours est un scandale, chacune de vos nuits une débauche ; le terrible exemple du roi votre père, tombé en démence par suite de ces excès, devrait vous faire réfléchir. Souvent le peuple de Paris a élevé la voix pour vous prier d'éloigner de vous d'indignes conseillers ; leur orgueil, leur insatiable cupidité, sont d'invincibles obstacles à la réforme des abus que nous exigeons. Éloignez d'abord de votre entourage ces misérables dignes de l'aversion de Dieu et des hommes ; nous vous demandons qu'on nous les livre, afin que nous tirions vengeance de leur trahison. Les Parisiens voient avec déplaisir que ces mauvaises gens vous ont appris à faire de la nuit le jour, à passer votre temps dans des danses dissolues, dans des orgies, et dans toutes sortes de débauches indignes du rang royal. »

Le dauphin, effrayé, consent à cette première demande ; le duc de Bar, cousin du roi; Jean de Vailly, chancelier du duc de Guyenne; Jacques de la Rivière, son chambellan; les sires d'Angennes, de Boissy, de Giles, de Vitry, ses valets de chambres; Jean de Ménil, son écuyer-tranchant, et sept autres compagnons de débauche du jeune prince, et dont quelques-uns avaient été les plus implacables fauteurs de la réaction contre les Maillotins, sont arrêtés par le peuple et conduits prisonniers à l'hôtel d'Artois, demeure du duc de Bourgogne. Puis, ainsi qu'autrefois le duc de Normandie (qui depuis fut Charles V) se coiffa du chaperon rouge et bleu de Marcel, en manière d'acquiescement aux volontés des Parisiens, le duc de Guyenne, sur l'invitation de Jean de Troyes, se coiffa d'un chaperon blanc, signe de ralliement des insurgés. Enfin, la royauté, cédant à la force, à la peur, promulgue, le 25 mai 1415, une ordonnance confirmant les réformes exigées pas Marcel, cinquante-sept ans auparavant, et poursuivies plus tard (en 1380) par les Maillotins. Mais, hélas ! fils de Joel, ainsi que vous l'avez déjà vu tant de fois dans le cours de nos annales, la royauté ne jure que pour se parjurer, n'accorde aujourd'hui que pour prendre demain ce qu'elle a concédé! comptant sur la ruse, sur la violence, pour rebâter Jacques Bonhomme à sa première défaillance. Le peuple, cette fois encore, crut la révolution féconde; il crut naïvement avoir pour jamais reconquis ses franchises, avoir mis le fruit de ses labeurs à l'abri des pillards de la cour, il se crut enfin assuré de garanties légales pour sauvegarder l'avenir. Il n'en fut rien ! Le dauphin et sa cour, après cette concession forcée aux volontés des Parisiens, ne songèrent qu'à rétablir les anciens abus et à se venger du populaire ; ils entrèrent en négociations secrètes avec le roi de

Sicile, les ducs d'Orléans et de Bourbon. Ceux-ci, malgré la nouvelle ordonnance qui interdisait aux princes du sang d'entretenir désormais des bandes armées, devenues la désolation et la terreur du pays, avaient rassemblé un corps de troupes considérable à vingt-cinq lieues de Paris, prêts à marcher contre cette cité; des traîtres semèrent d'abord la division, puis la haine entre les chefs des corporations, dont l'unité pouvait seule consacrer le triomphe de l'insurrection. Les charpentiers, auxquels se joignit une partie de la bourgeoisie, se liguèrent contre les bouchers. Ces discordes, parfaitement exploitées par le parti de la cour, assurèrent le triomphe d'une nouvelle réaction; elle fut horrible, impitoyable contre ceux qu'on appelait les *Cabochiens*. L'ordonnance royale (18 septembre 1413) qui les condamnait à la mort ou à l'exil leur reprochait : « d'avoir envoyé sur différents points de la France des messagers chargés de lettres diffamatoires envers le roi et son fils le dauphin, pour engager les autres villes et leur menu peuple dans la révolte des Parisiens, *afin d'attenter contre le roi et sa famille, et* DE DÉTRUIRE LA FAMILLE ROYALE *en machinant la mort des seigneurs, la destruction de l'ordre ecclésiastique tout entier, ainsi que de l'ordre de la noblesse.* »

Vous le voyez, fils de Joel, l'œuvre des anciens communiers, précurseurs de Marcel, se poursuivait toujours, au prix du sang de nouveaux martyrs de la cause populaire; voici les noms obscurs, mais glorieux, des principaux bannis et suppliciés; conservez d'eux un pieux souvenir : le chirurgien Jean de Troyes et ses trois fils, — les frères Legoix et leurs fils, — Garnot, Saint-Yon, bouchers, — Simon le Coutelier, dit Caboche (il avait donné

son nom à l'insurrection), — Baudé des Bordes, — André Roussel, — Denis de Chaumont. — Eustache de Laire, — Dominique François, — Nicolas de Saint-Ilier, — Jean le Bon, — Pierre Berbo, — Félix du Bois, — Pierre Lombard, — Nicolas du Quesnoy, — Jean Guérin, — Jean Lymorin, — Jacques Lamban, — Guillaume Gente, Jean Parent, — Jacques de Rouen, — Martin de Nauville, — Martin de Coulomnier, — Toussaint Bagart, — Jean Rapiot, — Hugues de Verdun, — Laurent Calot, — Jean Malacre.

Après le supplice ou le bannissement de ces citoyens, l'ordonnance des réformes du 25 mai 1413 est anéantie... Le dauphin et ses courtisans se replongent dans leurs excès; la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons continue plus ardente que jamais. Tour à tour maîtres du gouvernement d'un roi en démence, ils luttent de violences et de représailles. En 1415, le roi d'Angleterre, voyant la Gaule épuisée, déchirée par les factions, fait une descente à Harfleur; la bataille d'Azincourt, où la chevalerie succombe, continue les désastres de la bataille de Poitiers. Les Anglais, victorieux, étendent chaque année leurs conquêtes, facilitées par les luttes intestines des Bourguignons et des Armagnacs. Ceux-ci, en 1419, attirent le duc de Bourgogne (Jean Sans Peur) au pont de Montereau, sous prétexte de réconciliation; ils massacrent ce prince, et son fils, Philippe le Bon, s'unit aux Anglais pour venger son père. Henri V d'Angleterre, allié du duc de Bourgogne et maître de Charles VI, obtient, en 1420, de cet idiot couronné, la main de sa fille, et après lui le trône de France, à l'exclusion du dauphin survivant, le duc de Guyenne étant mort des suites de ses débauches. Voici donc Henri V, roi d'Angleterre, ROI DE FRANCE, trônant à Paris à l'hôtel de Saint-

Paul ou au château de Vincennes; la majorité des prêtres catholiques acclament et bénissent l'Anglais conquérant du royaume, ainsi que jadis l'Église romaine avait acclamé, béni, sacré, consacré le brigand CLOVIS, conquérant des Gaules. Le peuple et la bourgeoisie, écrasés d'impôts, découragés, ayant perdu leur plus généreux sang durant les deux dernières révolutions, assistent consternés au démembrement de la mère patrie; la défaillance gagne les plus fermes cœurs, et, en haine de la royauté française, on se résigne à la domination anglaise, à ses hontes, à ses horreurs. En 1422, le roi d'Angleterre meurt, laissant son fils, enfant, sous la tutelle du régent, le duc de Bedfort; deux mois après, Charles VI, le roi idiot, meurt aussi. Son fils Charles VII, dépossédé de la couronne de France, ne règne plus que sur la Touraine et le Berry; les Anglais se préparent à envahir ces provinces, afin d'être maîtres de la Gaule entière, ils s'avancent vers la Loire. Charles VII, lâche, insouciant, débauché, résigné d'avance à la perte de sa couronne, voyageait avec ses maîtresses de Tours à Bourges, et de Bourges à Chinon. Une dernière bataille (dite la bataille des *harengs*), perdue contre les Anglais en 1428, leur livrait le pays jusqu'à Orléans; ils mettent le siége devant cette cité. Jamais la Gaule n'avait été plus épuisée, plus misérable, plus ravagée, plus dépeuplée. Depuis Laon jusqu'à la frontière d'Allemagne, il ne restait pas un village debout; tous les champs étaient depuis longues années envahis par les bois, par les broussailles, les loups prenaient possession du pays, venaient hurler aux portes des bourgs et des villes fortifiées, seuls lieux habités au milieu de ces campagnes désertes.

En ces extrémités terribles, Jeanne Darc apparut comme l'ange sauveur de la patrie. Lisez la légende de Jeanne, fils

de Joel, je l'ai écrite à Vancouleurs, après avoir souvent et soigneusement interrogé tous ceux qui connaissaient l'héroïque paysanne depuis son enfance. J'ai été témoin de son supplice... pauvre victime de l'ingratitude royale! pauvre martyre de l'inquisition!...

LE

COUTEAU DE BOUCHER

OU

JEANNE LA PUCELLE

—

1412-1461

—

CHAPITRE PREMIER

DOMRÉMY

Enfance de Jeanne Darc. — Sybille, sa marraine. — L'arbre des Fées. — La légende d'Héna, la vierge de l'Ile de Sên. — Prophétie de Merlin, le barde gaulois. — Le son des cloches. — Le messager royal. — Sainte Marguerite et sainte Catherine. — Frère Arsène, le médecin. — Les Anglais. — Incendie et carnage du hameau de Saint-Pierre. — Le château de l'Ile. — Bataille enfantine, Bourguignons et Armagnacs. — Le jeûne. — Première hallucination de Jeannette. — La mission. — Le sergent d'armes. — Le casque et l'épée. — Départ pour Vaucouleurs.

Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende de la plébéienne CATHOLIQUE et ROYALISTE : — Charles VII devait sa couronne à *Jeanne Darc*... Il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée. — Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres; leurs évêques l'ont brûlée vive. — La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais; le génie militaire de la Pucelle, son patriotisme, triomphent enfin de l'étranger; elle est poursuivie, trahie,

livrée par la haineuse envie des chevaliers. — Pauvre plébéienne! l'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyre! — Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière! sainte fille de la mère patrie! Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'église et royauté!

Domrémy est un village des frontières de la Lorraine, sis au versant d'une vallée fertile; la Meuse arrose ses pâturages. Un vieux bois de chênes, où existent encore quelques souvenirs de la tradition druidique, avoisine l'église; cette église est la plus belle de toutes les paroisses de la vallée, qui commence à Vaucouleurs et finit à Domrémy. Sainte Catherine et sainte Marguerite, superbement peintes et dorées, ornent le sanctuaire; saint Michel archange, tenant son épée d'une main et de l'autre ses balances, resplendit au fond d'une chapelle obscure. Heureuse est la vallée qui commence à Vaucouleurs et finit à Domrémy! Seigneurie royale, perdue aux confins des Gaules, elle n'a pas souffert jusqu'alors des désastres de la guerre, dont le centre du pays, depuis un demi-siècle et plus, est si grandement désolé; ses habitants se sont affranchis du servage, profitant des troubles civils et de l'éloignement de leur royal suzerain, séparé d'eux par la Champagne, tombée au pouvoir des Anglais.

Jacques Darc, d'une famille longtemps serve de l'abbaye de Saint-Rémy, puis du sire de Joinville, avant que le fief de Vaucouleurs fût réuni au domaine du roi, Jacques Darc, honnête laboureur, père de famille sévère, un peu rude homme, vivait de la culture de ses champs. Sa femme s'appelait Ysabelle Romée, son fils aîné, Pierre; le second, Jean, et sa fille, née le jour des rois de l'an 1412, s'appe-

lait Jeannette. Alors âgée de treize ans passés, c'était une avenante, douce et pieuse enfant, d'une intelligence précoce, d'un esprit sérieux pour son âge; elle se mêlait cependant aux jeux de ses compagnes, et jamais ne se montrait glorieuse de son agilité, lorsque, selon son habitude, elle gagnait dans leurs jeux le prix de la course. Elle ne savait ni lire ni écrire; active, laborieuse, elle aidait sa mère aux soins du ménage, menait aux champs les brebis, ne craignait personne pour coudre ou pour filer. Souvent pensive lorsque seule au fond des bois elle gardait ses moutons, elle trouvait un plaisir inexprimable à entendre le son lointain des cloches; elle l'aimait tant, le son des cloches, que, parfois, elle faisait de petits présents de fruits ou d'écheveaux de laine au clerc de la paroisse de Domrémy, lui demandant avec gentillesse de prolonger un peu la sonnerie de la vesprée ou de l'*Angelus* [1]. Jeannette se plaisait encore à conduire son bétail dans l'antique forêt de chênes appelée « le Bois Chesnu [2], » vers une claire fontaine ombragée par un hêtre vieux de deux ou trois cents ans; on lui donnait le nom de « l'Arbre des Fées. » L'on disait à la veillée que les prêtres des anciens dieux de la Gaule apparaissaient parfois, vêtus de leurs longues robes blanches, sous la sombre voûte des chênes de cette forêt, et que souvent de petites fées venaient, au clair de la lune, se baigner, se mirer dans les eaux de la fontaine. Jeannette ne redoutait point les fées, sachant qu'un signe de croix mettait en fuite les malins esprits; elle professait une dévotion particulière pour sainte Marguerite et sainte Catherine, les deux belles saintes de sa paroisse. Lorsqu'aux jours de fête

[1] *Procès de Jeanne Darc*, t. I, p. 39.
[2] *Ibidem.*

elle accompagnait aux offices divins ses parents bien-aimés, elle ne se lassait pas de contempler, d'admirer ses bonnes saintes, à la fois souriantes et majestueuses sous leurs couronnes d'or. Saint Michel la frappait aussi beaucoup; mais la menaçante sévérité des traits de l'archange, sa flamboyante épée, intimidaient la bergerette, tandis qu'elle ressentait une confiance ineffable en ses chères saintes. Elle avait pour marraine Sybille, vieille femme originaire de Bretagne, filandière de son état. Sybille connaissait une foule de légendes merveilleuses, parlait familièrement des fées, des génies et autres êtres surnaturels. Quelques-uns la croyaient sorcière[1]; mais son bon cœur, sa piété, l'honnêteté de sa vie, ne justifiaient en rien ces soupçons de magie. Jeannette, objet de prédilection de sa marraine, écoutait avidement les légendes qu'elle lui contait lorsqu'elle la rencontrait en allant abreuver ses brebis à la fontaine de l'Arbre des Fées, Sybille faisant de préférence rouir son chanvre dans un ruisseau voisin. Les miraculeux récits de sa marraine se gravaient profondément dans l'esprit de Jeannette, de plus en plus sérieuse et pensive à mesure qu'elle approchait de sa quatorzième année; elle éprouvait depuis quelque temps de vagues tristesses; maintes fois seule dans les bois ou dans les prairies, entendant le bruit lointain des cloches, qu'elle aimait tant, elle se prenait à pleurer sans savoir pourquoi elle pleurait; ces larmes involontaires la soulageaient. Mais ses nuits devenaient agitées, inquiètes; elle ne dormait plus de ce paisible sommeil dont jouissent les enfants rustiques après de salutaires fatigues. Elle rêvait beaucoup : tantôt ses songes lui retraçaient confusément les légendes de sa marraine; tantôt elle voyait

[1] *Procès de Jeanne Darc*, t. I, p. 40.

sainte Marguerite et sainte Catherine lui sourire d'un air tendre et mystérieux.

Ce jour-là, beau jour d'été, le soleil se couchait derrière le château de l'Ile, petite forteresse située entre les deux bras de la Meuse, à une assez longue distance du village de Domrémy. Jacques Darc habitait une maison voisine de l'église, dont le pourpris touchait à la haie de clôture du jardin. La famille du laboureur, réunie devant la porte du logis, jouissait de la fraîcheur du soir, les uns assis sur un banc, les autres sur le sol. Jacques Darc, homme robuste, au regard sévère, au teint hâlé, aux cheveux gris, se reposait des travaux de la journée, ainsi que ses deux fils, Pierre et Jean. Leur mère Ysabelle filait sa quenouille; Jeannette cousait du linge. Grande et forte pour son âge, svelte, bien proportionnée, elle avait les cheveux noirs, et noirs aussi étaient ses yeux brillants, largement ouverts; l'ensemble de ses traits promettait une beauté mâle et douce à la fois [1]. Elle portait, selon la mode lorraine, une jupe de gros drap écarlate, et de son corsage, échancré aux épaules, sortaient les manches de sa chemise, découvrant à demi ses bras nerveux et blancs, légèrement dorés par le soleil.

La famille Darc écoutait les récits d'un étranger, vêtu d'un surcot brun, chaussé de grandes bottes éperonnées, tenant un fouet à la main, et portant en sautoir une boîte de fer-blanc, attachée à une courroie. Cet étranger, nommé Gillon le Chanceux, parcourait à cheval de grandes distances, en sa qualité de messager volant; il transmettait les lettres que s'écrivaient les personnages importants . Il

[1] *Procès de condamnation*, t. I, p. 74.

revenait d'accomplir l'un de ces messages auprès du duc de Lorraine, et s'en retournait vers Charles VII, alors résidant à bourges. Gillon le Chanceux, passant par Domrémy, avait prié Jacques Darc de lui enseigner une auberge où il pourrait souper et donner la provende à son cheval.

— Partagez notre repas, et mes fils conduiront votre monture à l'écurie, — répondit au messager l'hospitalier laboureur.

L'offre acceptée, l'on soupa; l'étranger, désireux de payer son écot à sa manière, en donnant de récentes nouvelles de France à la famille Darc, lui raconta comment les Anglais, maîtres de Paris, de presque toutes les provinces, y régnaient en maîtres, terrifiant les populations par les violences, par les rapines sans fin; comment le roi d'Angleterre, encore enfant, avait, sous la tutelle du duc de Bedford, hérité de la couronne de France, tandis que le pauvre jeune Charles VII, le vrai roi, abandonné de presque tous les seigneurs, relégué en Touraine, n'espérait pas même soustraire à la domination des Anglais cette province, dernier débris de ses États. Gillon le Chanceux, messager de cour, naturellement royaliste et du parti des Armagnacs, professait, en courtisan de bas étage, une sorte d'adoration pour Charles VII, adoration stupide, menteuse ou aveugle; car ce jeune prince, énervé par de précoces débauches, égoïste, cupide, ingrat, envieux, et particulièrement couard, ne paraissait jamais à la tête des troupes qui lui restaient, se consolait de leurs défaites et de sa honte en buvant frais ou en chantant ses maîtresses. Mais, dans sa ferveur royaliste, Gillon le Chanceux, laissant à l'ombre les vices de son maître ne mettait en lumière que ses malheurs.

— Pauvre jeune roi! c'est grand'pitié de voir ce qu'il

endure! — disait le messager en terminant son récit! — Sa damnée mère, Isabeau de Bavière, a causé tout le mal! Ses déportements avec le duc d'Orléans, sa haine contre le duc de Bourgogne, ont amené les terribles guerres civiles des Bourguignons et des Armagnacs. Les Anglais, déjà maîtres de plusieurs de nos provinces depuis la bataille de Poitiers, se sont facilement emparés de presque toute la France, déchirée par les factions; ils lui imposent un joug affreux, la mettent à sac, à feu et à sang! Enfin, le duc de Bedford, tuteur d'un roi au berceau, règne à la place de notre gentil dauphin! Maudite soit Isabeau de Bavière! cette femme a perdu le royaume. Nous ne sommes plus Français, mais Anglais!

— Merci à Dieu! — dit Jacques Darc, — du moins nous sommes toujours Français, nous autres, dans notre vallée! Elle n'a pas connu les désastres dont vous parlez, ami messager. Ainsi donc, Charles VII, notre jeune sire, est un digne prince?

— Lui! juste ciel! — s'écria Gillon le Chanceux, flatteur, et menteur comme un valet de cour, — ah! croyez-moi, cher hôte, Charles VII est un ange! Tous ceux qui l'approchent l'adorent, le révèrent, le bénissent! Que vous dirai-je! il a la douceur de l'agneau, la beauté du cygne et le courage du lion!

— Le courage du lion! — reprit Jacques Darc avec admiration. — Notre jeune sire s'est donc battu bravement, ami messager?

— Si on l'eût écouté, il se serait déjà fait tuer cent fois à la tête des troupes qui lui sont fidèles! — répondit Gillon le Chanceux en gonflant ses joues. — Mais la vie de notre auguste maître est si précieuse, que les seigneurs de sa famille et de son conseil ont dû s'opposer à ce qu'il ris-

quât ses jours d'une façon que j'oserais respectueusement qualifier... d'inutilement héroïque! A quoi bon cet héroïsme! Les soldats qui suivent encore la bannière royale sont complétement découragés par des défaites désastreuses; le plus grand nombre des évêques et des seigneurs se sont traîtreusement déclarés pour le parti des Bourguignons et des Anglais; tout le monde délaisse notre jeune sire, et bientôt, peut-être, forcé d'abandonner la France, il ne trouvera pas dans le royaume de ses pères un abri pour reposer sa tête! Ah! maudite, trois fois maudite soit sa méchante mère Isabeau de Bavière! Cette femme a perdu notre infortuné pays et causé les malheurs de notre gentil dauphin!

La nuit venue, Gillon le Chanceux remercie le laboureur de Domrémy de son hospitalité, remonte à cheval et poursuit sa route; la famille Darc, après s'être apitoyée sur le triste sort du jeune roi, fait en commun la prière du soir, et chacun va chercher le sommeil.

Jeannette, cette nuit-là, ne s'endormit pas aussitôt que d'habitude. Silencieuse et attentive aux récits du messager, elle avait, pour la première fois, entendu des paroles douloureusement indignées à propos des ravages des Anglais et des infortunes du gentil dauphin de France. Jacques Darc, sa femme, ses fils, après le départ de Gillon le Chanceux, s'étaient encore longuement appesantis, lamentés sur ces malheurs publics. Vassaux du roi, ils l'aimaient, ils le révéraient d'autant plus, qu'ils le connaissaient moins et ne subissaient point son vasselage, dont ils s'étaient affranchis, grâce à leur éloignement de leur suzerain et aux troubles des temps.

Les enfants sont d'ordinaire les échos de leurs parents;

aussi, à l'exemple de son père, de sa mère, Jeannette, dans sa crédulité naïve et tendre, plaignit de tout son cœur ce gentil dauphin de France, si doux, si beau, si vaillant, et si malheureux par la faute de sa méchante mère. Hélas! il se trouvait « presque sans abri pour reposer sa tête, abandonné de tous, et bientôt forcé de fuir du royaume de ses ancêtres; » ainsi l'avait dit le messager.

Jeannette, qui, depuis quelque temps, se prenait souvent à pleurer sans cause, pleura les infortunes de son roi et s'endormit en priant ses chères saintes et saint Michel archange d'intercéder auprès du Seigneur Dieu en faveur de ce pauvre jeune prince. Ces pensées poursuivirent la bergerette jusque dans ses rêves, rêves bizarres où elle voyait tantôt le dauphin de France, beau comme un ange des cieux, lui sourire avec tristesse et bonté, tantôt des hordes d'Anglais, armés de torches et d'épées, marcher, marcher, laissant derrière eux un long sillon de sang et de flammes.

Jeannette s'éveilla; mais, l'imagination vivement frappée du souvenir de ses songes, elle ne put s'empêcher de penser beaucoup au gentil dauphin de France, et d'éprouver grand'pitié pour lui. Le jour venu, elle rassembla les brebis qu'elle menait chaque matin au pacage, et les conduisit vers le vieux Bois Chesnu, où elles trouvaient ombre fraîche et herbe fleurie. Pendant qu'elles paissaient, elle s'assit près de la « fontaine aux Fées, » ombragée par un hêtre séculaire, puis fila machinalement sa quenouille.

Au bout de peu d'instants, Sybille, marraine de Jeannette, vint aussi à la fontaine, portant sur son dos une grosse liasse de chanvre; elle venait, afin de le rouir, le placer dans le ruisseau formé par l'écoulement de la source.

Quoique les gens simples crussent Sybille sorcière, ses traits ne rappelaient en rien ceux que l'on prête aux vieilles femmes possédées du malin esprit : nez crochu, menton fourchu, regard de chouette et sourire ténébreux. Non, rien de plus vénérable que le pâle visage de Sybille, encadré de cheveux blancs; ses yeux bleus brillaient d'un feu concentré, lorsqu'elle disait les antiques légendes ou les héroïques bardits de l'Armorique, sa terre natale. Sans croire aucunement à la magie, Sybille avait une foi profonde à certaines prophéties des anciens bardes gaulois; de même que les chrétiens ont foi aux prophéties de leurs Écritures qu'ils appellent saintes. Fidèle à la croyance druidique de nos pères, la marraine de Jeannette savait que l'on ne meurt jamais et que l'on va continuer de vivre à l'infini, âme et corps, dans les étoiles, mondes nouveaux et mystérieux. Mais, respectant la religion de sa filleule, jamais Sybille ne cherchait à jeter le trouble ou le doute dans la croyance de cette enfant. Elle l'aimait tendrement, toujours prête à lui raconter quelque légende écoutée par Jeannette avec recueillement. Ainsi se développait en elle cet esprit contemplatif, réfléchi, rare à son âge et non moins frappant que la précocité de son intelligence.

La bergerette filait machinalement sa quenouille, suivant ses brebis d'un regard distrait; elle ne vit ni n'entendit Sybille. Celle-ci, après avoir déposé à quelques pas de là et maintenu sous des pierres son chanvre exposé au courant du ruisseau, s'approcha doucement et donna un baiser sur le cou penché de sa filleule qui poussa un léger cri et dit ensuite en souriant :

— Ah ! marraine, vous m'avez fait grand'peur !

— Tu n'es pourtant pas peureuse ! ! tu as été plus brave

que moi l'autre jour en courant après une grosse vipère et en l'écrasant à coups de pierres!

— Elle pouvait mordre quelqu'un.

— A quoi pensais-tu donc tout à l'heure? tu ne t'es pas aperçue de ma venue?

— Hélas! je pensais à quelque chose de triste.

— Mais encore?

— Le gentil dauphin, notre sire, qui est si doux, si beau, si vaillant, et cependant si malheureux par la faute de sa mauvaise mère, sera peut-être forcé d'abandonner la France par la cruauté des Anglais!

— D'où sais-tu cela?

— Un messager s'est hier arrêté à la maison ; il nous a parlé du mal que font les Anglais dans les pays d'où il vient et des peines de notre jeune sire. Oh! marraine, je me sentais aussi apitoyée sur lui que s'il était mon frère, je n'ai pu m'empêcher de pleurer avant de m'endormir. Hélas! le messager revenait toujours à dire que la mère de notre gentil dauphin était fautive de ces grands maux, et que cette méchante femme avait perdu la Gaule.

— Il a dit cela, le messager? — reprit Sybille, tresaillant à un souvenir soudain; — il a dit qu'une femme avait perdu la Gaule?

— Oui, oui. Et il nous racontait que, par sa faute, à elle, les Anglais font endurer misères sur misères aux gens des campagnes; ils les pillent, ils les tuent, ils mettent le feu à leurs maisons; ils sont sans merci pour les femmes, pour les enfants; ils emmènent le bétail des laboureurs. — Et Jeannette suivait d'un œil inquiet ses blanches brebis. — Ah! marraine, le cœur me saignait en écoutant le messager raconter les infortunes de notre jeune sire et du pauvre

monde de ces contrées. Mon Dieu! faut-il qu'une méchante femme ait causé tant de maux!

— Une femme a fait le mal, — répondit Sybille en hochant la tête d'un air pensif; — une femme reparera le mal...

— Comment cela donc?

— Une femme a perdu la Gaule, — reprit Sybille de plus en plus rêveuse et le regard errant dans l'espace; — une jeune fille sauvera la Gaule. La prédiction va-t-elle donc s'accomplir?

— Quelle prédiction, marraine?

— La prophétie de MERLIN... un barde de Bretagne.

— Et quand l'a-t-il faite cette prophétie?

— Il y a mille ans et plus.

— Mille ans et plus!... Merlin était donc un saint, marraine?

Sybille, absorbée dans ses pensées, ne parut pas entendre la question de la bergerette; et, le regard toujours errant dans l'espace, elle se mit à murmurer d'une voix lente et accentuée ce vieux chant de l'Armorique :

« — MERLIN... MERLIN... MERLIN... où allez-vous si
« matin avec votre chien noir?
« — Je viens chercher ici... l'œuf rouge... l'œuf rouge
« du serpent marin....
« — Je viens chercher, dans la vallée, le cresson vert
« et l'herbe d'or...
« — Et la branche élevée du chêne... dans les bois, sur
« le bord de la fontaine[1]. »

— La branche élevée du chêne... dans les bois, sur le

[1] *Merlin l'Enchanteur*, Chants populaires de la Bretagne. (Villemerqué, t. I, p. 219.)

bord de la fontaine? — reprit Jeannette en regardant au dessus et autour d'elle, frappée des paroles et de l'expression recueillie de la figure de Sybille; — c'est comme ici, marraine... c'est comme ici!...

Puis, remarquant que la vieille Bretonne ne l'écoutait pas et paraissait plongée dans une sorte de contemplation intérieure :

— Marraine, — ajouta-t-elle en posant doucement sa main sur le bras de Sybille, — marraine, quel est donc ce Merlin dont vous parlez?...

— Un barde gaulois dont les chants sont encore chantés dans mon pays, — répondit Sybille en sortant de sa rêverie; — on parle de lui dans nos plus anciennes légendes.

— Oh! marraine. dites-m'en une, s'il vous plaît? J'aime tant à les entendre, vos belles légendes... Souvent j'en rêve!

— Allons, sois satisfaite, mon enfant, je vais te dire la légende d'un paysan qui épouse la fille d'un roi de Bretagne.

— Serait-il possible!... un paysan épouser la fille d'un roi!

— Oui; et cela, grâce à la harpe et à l'anneau de Merlin... Écoute...

Et Sybille dit à sa filleule la légende suivante d'une voix basse et lentement rhythmée :

LA HARPE DE MERLIN LE BARDE [1]

« — Ma pauvre grand'mère, j'ai envie d'aller à la fête « que donne le roi.

[1] *Merlin l'Enchanteur*, Chants populaires de la Bretagne. (Villemarqué, t. I, p. 219.)

« — Non, Alain, vous n'irez pas à cette fête, non;
« vous avez pleuré cette nuit en rêvant.

« — Ma pauvre petite mère, si vous m'aimez, vous me
« laisserez aller à la fête nouvelle.

« — Non; en allant, vous chanterez; en revenant, vous
« pleurerez.

« Alain, malgré sa grand'mère, est parti... »

— C'était mal à lui de désobéir, — dit Jeannette, écoutant, selon son habitude, avidement sa marraine; — c'était mal à lui de désobéir à sa grand'mère!

Sybille baisa Jeannette au font et continua :

« Alain a équipé son poulain noir, — il l'a ferré d'acier
« poli, — il lui a attaché un anneau au cou, — un ruban
« à la queue, — et il est arrivé à la fête. — Comme il
« arrivait, les trompettes sonnaient, les crieurs criaient :

« — Celui qui franchira au galop, en un bond franc
« et parfait, la grande barrière du champ de foire, aura
« pour épouse la fille du roi... »

— La fille du roi! il serait vrai! — répéta la bergerette émerveillée en joignant les mains et abandonnant sa quenouille; — la fille du roi!

« — En entendant ces mots du crieur, — poursuivit
« Sybille, — le poulain noir d'Alain hennit à tue-tête, bon-
« dit, s'emporta, souffla du feu par les naseaux, jeta des
« éclairs par les yeux, dépassa tous les autres chevaux et
« franchit la barrière d'un bond.

« — Sire, — dit Alain au roi, — vous l'avez juré, votre
« fille Linor doit m'appartenir.

« — Elle n'appartiendra ni à toi ni à tes semblables...
« paysan !... »

— Le roi avait promis et juré, — s'écria Jeannette; — il mentait donc à sa parole? Oh! ce n'est pas le gentil dauphin notre sire qui mentirait à sa promesse! n'est-ce pas, marraine!

Sybille secoua mélancoliquement la tête et poursuivit :

« — Un vieil homme qui était auprès du roi, un vieil
« homme qui avait une longue barbe, plus blanche que la
« laine sur le buisson de la lande, et une robe galonnée
« d'argent tout le long, parla tout bas au roi, qui, l'ayant
« écouté, frappa trois coups de son sceptre pour que tout
« le monde fît silence, et dit à Alain :
« — Si tu m'apportes la harpe de *Merlin*, qui, par
« quatre chaînes d'or, est suspendue au chevet de son lit;
« oui, si tu parviens à détacher cette harpe et à me l'ap-
« porter, tu auras ma fille peut-être... »

— Et cette harpe, marraine, où était-elle? — demanda la bergerette, de plus en plus intéressée. — Comment donc faire pour l'avoir?

— Écoute, mon enfant :

« — Ma pauvre grand'mère, — dit Alain en revenant
« à sa maison, — ma pauvre grand'mère, si vous m'ai-
« mez, vous me donnerez un conseil. Mon cœur est brisé.
« — Méchant garçon! si tu m'avais écouté, si tu n'étais
« pas allé à cette fête, ton cœur ne serait pas brisé. Allons.
« ne pleure pas; la harpe sera détachée. Voici un marteau
« d'or, va...

« Alain part et revient au palais du roi disant : — Bon-
« heur et joie! me voici derechef; j'apporte la harpe de
« Merlin... »

— Il avait donc pu prendre la harpe? — dit Jeannette ébahie. — Et où?... et comment l'avait-il prise, marraine?

Sybille mit d'un air mystérieux un doigt sur ses lèvres et poursuivit :

« — J'apporte la harpe de Merlin, — dit Alain au roi ;
« — sire, votre fille Linor doit être à moi, vous l'avez
« promis.

« Quand le fils du roi entendit cela, il fit la moue et
« parla tout bas à son père; le roi, l'ayant écouté, dit à
« Alain :

« — Si tu m'apportes l'anneau que Merlin a à la main
« droite, tu auras ma fille Linor... »

— Quoi! marraine, manquer deux fois à sa promesse? Ah! c'est mal de la part du roi!... Et le pauvre Alain, que va-t-il devenir?...

« — Alain, — reprit Sybille, — s'en retourne en pleu-
« rant et va trouver bien vite sa grand'mère.

« — Hélas! grand'mère, le seigneur roi avait dit... et
« voilà qu'il s'est dédit!

« — Ne te chagrine pas ainsi, cher enfant! Prends un
« rameau qui est là dans mon petit coffre, où il y a douze
« feuilles, — douze feuilles vermeilles aussi brillantes que
« de l'or, — et que j'ai été sept nuits à chercher en sept
« bois, il y a sept ans... »

— Qu'est-ce que c'était donc que ces belles feuilles d'or, marraine? Les anges ou les saintes les avaient donc données à la grand'mère d'Alain?

Sybille secoua négativement la tête et continua sa légende.

« — Lorsqu'à minuit le coq a chanté, le cheval noir « d'Alain l'attendait à la porte.

« — Ne crains rien, cher petit-fils, Merlin ne s'éveillera « pas; tu as mes douze feuilles d'or... Va vite.

« Le coq n'avait pas fini de chanter, que le poulain noir « galopait sur le chemin. Le coq n'avait pas fini de chan« ter, que l'anneau de Merlin était enlevé.... »

— Et cette fois, Alain a épousé la fille du roi, marraine?

— Pas encore.

— Quoi! pas encore?

— Non.

Et Sybille poursuivit ainsi :

« — Le matin, au point du jour, Alain était près du roi, « lui présentant l'anneau de Merlin. — Le roi, tout stupé« fait, et tous ceux qui étaient là, disaient :

« — Voilà pourtant que ce jeune paysan a gagné la fille « de notre sire!

« — C'est vrai, — dit le roi à Alain. — Mais je te de« mande une chose, — ce sera la dernière : — si tu fais « cela, tu auras ma fille et, de plus, tout le royaume de « Léon.

« — Que faut-il faire, sire?

« — Amener Merlin à la cour pour célébrer ton mariage « avec ma fille... »

— Mon Dieu ! — dit la bergerette, s'émerveillant davantage encore, — comment cela va-t-il finir ?

« — Pendant qu'Alain était au palais, sa grand'mère « voit passer Merlin devant sa maison.

« — Merlin, d'où viens-tu avec tes habits en lambeaux ? « — Où vas-tu ainsi nu-tête et nu-pieds ? — Où vas-tu « ainsi, vieux Merlin, avec ton bâton de houx ?

« — Hélas ! hélas ! je vais chercher ma harpe, con« solation de mon cœur en ce monde. — Je vais chercher « ma harpe et mon anneau, que j'ai perdus tous deux.

« — Merlin, Merlin, ne vous chagrinez pas ; votre harpe « n'est pas perdue, — ni votre anneau non plus. — En« trez, Merlin, venez vous reposer et manger un morceau « avec moi.

« — Je ne me reposerai, je ne mangerai rien au monde « que je n'aie retrouvé ma harpe et mon anneau.

« — Merlin, entrez, votre harpe sera retrouvée ; — « entrez, Merlin, votre anneau sera retrouvé.

« La grand'mère pria tant et tant Merlin, qu'il entra.— « Lorsqu'au soir Alain revint à sa maison, le voilà qui « tressaille d'épouvante en jetant les yeux sur le foyer, en « y voyant Merlin assis la tête penchée sur sa poitrine ; « Alain ne savait où fuir.

« — Ne crains rien, mon garçon, ne crains rien, Mer« lin dort d'un profond sommeil ; — il a mangé *trois* « *pommes rouges* que je lui ai cuites sous la cendre. — « Maintenant il nous suivra partout ; nous l'emmènerons « devers notre seigneur le roi... »

— Et Merlin y est-il allé, marraine?

— Oui. Écoute la fin de la légende.

« — Qu'est-il arrivé dans la ville, que j'entends tant de « bruit? — disait le lendemain la reine à sa suivante. — « Qu'est-il arrivé dans la cour, que la foule y pousse des « cris de joie?

« — Madame, c'est que toute la ville est en fête; c'est « que Merlin entre au palais avec une vieille, vieille femme, « vêtue de blanc, grand'mère du jeune garçon qui doit « épouser votre fille.

« Et la noce a été célébrée, Alain a épousé Linor; Mer- « lin a chanté le mariage. Il y a eu cent robes de laine « blanche pour les prêtres,—cent colliers d'or pour les che- « valiers, — cent manteaux bleus de fête pour les dames, « — et huit cents braies neuves pour les pauvres gens.

« Et tout le monde s'en est allé content. — Alain est « parti pour le pays de Léon avec sa femme, sa grand'- « mère, et une suite nombreuse. — Mais Merlin a dis- « paru; Merlin encore une fois est perdu. — L'on ne sait « ce qu'il est devenu; — l'on ne sait quand reviendra « Merlin!... »

Jeannette avait écouté Sybille avec une profonde attention, frappée surtout de ce fait singulier : « un paysan épousant la fille du roi; » dès lors, Jeannette s'excusait pour ainsi dire à ses propres yeux de penser si souvent, depuis la veille, à son jeune sire, si doux, si beau, si brave, et si malheureux par la faute de sa méchante mère et la cruauté des Anglais. Aussi, après un moment de silence, la bergerette dit à Sybille :

— Oh! marraine, la belle légende!... Elle me semblerait

encore plus belle si le bon sire de Léon, ayant à combattre un ennemi autant cruel que les Anglais, Alain le paysan avait sauvé son roi avant de se marier avec sa fille... Et Merlin?... l'on ne sait pas ce qu'il est devenu?

— Non. L'on assure qu'il doit dormir mille ans et plus... Mais avant de s'endormir, il a prédit que « le mal qu'une femme ferait à la Gaule serait réparé par une jeune fille... une jeune fille de ce pays-ci... »

— De ce pays-ci, marraine?

— Oui, des marches de la Lorraine; et qu'elle naîtrait près d'un grand bois de chênes[1].

Jeannette, les mains jointes, saisie d'étonnement, regardait Sybille en silence, et songeait que, selon la prophétie de Merlin, la France serait sauvée par une jeune fille de la Lorraine, peut-être même de Domrémy? Cette libératrice ne devait-elle pas descendre d'un antique bois *chesnu?* Le village de Domrémy n'avoisinait-il pas une forêt de chênes séculaires?

— Quoi! marraine, — reprit la bergerette, — il serait vrai... Merlin a prédit cela?

— Oui, — répondit Sybille, pensant que sans doute étaient venus les temps où devait s'accomplir la prophétie du barde gaulois; — oui, il y a mille ans et plus, cette prédiction a été faite par Merlin.

— Et en quels termes, marraine?... Le savez-vous?

[1] Nous citons textuellement : Denis Laxart (oncle de ladite Jeanne) a déposé lui avoir entendu dire : « N'a-t-on pas prédit autrefois que la « France, désolée par une femme, serait restaurée par une femme? » (*Procès de réhabilitation* t. II, p. 444. *Ap.* Jules Quicherat.) Déposition de la femme d'Henri Rolbaire : « Jeanne a dit : — N'avez-vous pas « entendu dire que la France, perdue par une femme, serait sauvée « par une vierge des *marches* (frontières) de la Lorraine venue du « bois *chesnu* (de chênes). » (*Ibid.*, p. 447.)

— Je le sais.

— Oh! dites-le moi, s'il vous plaît!

Sybille appuya son front sur sa main, se recueillit; puis, d'une voix basse et lente, fit ainsi connaître à sa filleule cette mystérieuse prophétie, que l'enfant écouta dans un religieux silence :

LA PROPHÉTIE DE MERLIN

« — Quand le soleil se couche, quand la lune brille, je « chante.

« — Jeune, je chantais... devenu vieux, je chante en« core.

« — L'on me cherche, et l'on ne me trouve pas...

« — L'on ne me cherchera pas, et l'on me trouvera...

« — Peu importe ce qui arrive...

« — Ce qui doit être sera!

« — Je vois la Gaule perdue par une femme... je vois « la Gaule sauvée par une vierge des marches de la Lor« raine, et d'un bois chesnu venue.

« — Je vois aux marches de la Lorraine une forêt pro« fonde, une forêt de chênes où croît, près de la claire « fontaine, l'herbe divine que le druide coupe avec une « faucille d'or.

« — Je vois un ange aux ailes d'azur, éclatant de lu« mière; il tient en ses mains une couronne... une cou« ronne royale.

« — Je vois un cheval de guerre aussi blanc que la « neige.

« — Je vois une armure de bataille aussi brillante que « de l'argent.

« — Pour qui cette couronne royale? ce cheval? cette « armure?

« — La Gaule, perdue par une femme, sera sauvée par « une vierge des marches de la Lorraine, d'un bois chesnu « venue.

« — Pour qui cette couronne royale? ce cheval? cette « armure?

« — Oh! que de sang! il jaillit, il coule à torrents!... « oh! que je vois de sang! que je vois de sang!

« — Il fume! sa vapeur monte... monte comme un « brouillard d'automne vers le ciel, où gronde la foudre, « où luit l'éclair!

« — A travers ces foudres, ces éclairs, ce brouillard « sanglant, je vois une vierge guerrière...

« — Elle bataille, elle bataille... et bataille encore, au « milieu d'une forêt de lances! elle semble chevaucher sur « le dos des archers[1]...

« Le cheval de guerre aussi blanc que la neige était pour « la vierge guerrière!... pour elle était l'armure de bataille « aussi brillante que l'argent!...

« — Mais pour qui la couronne royale?

« — La Gaule, perdue par une femme, sera sauvée par « une vierge des marches de la Lorraine, d'un bois chesnu « venue.

[1] « *Descendet virgo dorsum sagittarii*... Entre autres escriptures fut « trouvée une prophétie de *Merlin* parlant en cette manière. » (Matthieu Thomassin, *Registre delphinal*. *Ap.* J. Quicherat, t. III, p. 13, n° 2.)

« — A la guerrière le cheval et l'armure! Mais à qui la « couronne royale? L'ange aux ailes d'azur la tient entre « ses mains.

« — Le sang a cessé de couler par torrents, la foudre « de gronder, l'éclair de luire.

« — Je vois un ciel serein; les bannières flottent, les « clairons sonnent, les cloches résonnent; cris de joie! « chants de victoire!

« — La vierge guerrière reçoit des mains de l'ange de « lumière la couronne royale.

« — Un homme agenouillé, portant long manteau « d'hermine, est couronné par la vierge guerrière.

« — Peu importe ce qui arrive...

« — Ce qui doit être sera!...

« — La Gaule, perdue par une femme, est sauvée par une « vierge des marches de la Lorraine, d'un bois chesnu venue.»

Jeannette, suspendue aux lèvres de Sybille, ne l'interrompit pas et écouta cette mystérieuse prophétie avec une émotion croissante; son imagination impressionnable et vive se figurait la vierge de Lorraine revêtue de sa blanche armure, montée sur son blanc coursier, bataillant au milieu d'une forêt de lances, et, ainsi que le disait le chant prophétique, « chevauchant sur le dos des archers. » Puis, la guerre terminée, l'étranger vaincu, l'ange éclatant de lumière, (saint Michel, sans doute, pensait la bergerette, qui, chaque dimanche, voyait à sa paroisse la fière statue de l'archange), puis, l'étranger vaincu, l'ange éclatant de lumière, tenant la couronne royale, la donnait à la guerrière; et, au bruit des clairons, des cloches, des champs de victoire, elle rendait sa couronne au roi. Et ce roi, quel pou-

vait-il être? sinon le gentil dauphin de qui la mère avait causé les malheurs de la France! Il ne venait pas à la pensée de la bergerette qu'elle serait un jour la vierge guerrière prophétisée par la légende; mais le cœur de la naïve enfant battait de joie en songeant qu'elle serait Lorraine, la libératrice de la Gaule!

— Oh! merci, marraine, de m'avoir conté cette belle légende! — dit Jeannette, les larmes aux yeux et se jetant au cou de Sybille. — Matin et soir, je prierai Dieu, ses saintes, et saint Michel archange, de faire arriver bientôt la prophétie de Merlin. Enfin les Anglais seraient chassés de France! notre jeune sire couronné, grâce au courage de la jeune Lorraine d'un bois chesnu venue!... Mais cela se verra-t-il jamais?

— Merlin l'a dit, mon enfant: « Peu importe ce qui arrive... ce qui doit être sera... »

— Et pourtant, — reprit la bergerette après un moment de réflexion, — une jeune fille chevaucher, batailler, commander à des gens d'armes, comme un capitaine? est-ce que c'est possible?...

— Oui, certes. Jadis, mon père a connu, en notre contrée de Bretagne, la femme du comte de Montfort, vaincu et fait prisonnier par le roi de France; elle s'appelait Jeanne comme toi. Longtemps elle a vaillamment guerroyé sur terre ou sur mer, portant casque et cuirasse; elle voulait sauver l'héritage de son fils, un enfant de trois ans. Oh! l'épée ne pesait pas plus au bras de la comtesse Jeanne que la quenouille ne pèse aux mains d'une autre. Elle se battait en lionne défendant son lionceau!

— Quelle femme! marraine, quelle femme!

— Il y avait bien d'autres guerrières, voilà de cela des cents et des cents ans! elles venaient des lointains pays du

Nord, sur des vaisseaux, assez hardies pour aller, en remontant la Seine, attaquer Paris; on les appelait les Vierges aux Boucliers. Elles ne craignaient pas les plus braves soldats; ceux qui voulaient les épouser devaient d'abord les vaincre par les armes!

— Voyez donc! quelles furieuses!

— Enfin, dans des temps encore plus anciens, les Bretonnes des Gaules suivaient leurs maris, leurs fils, leurs pères, leurs frères, à la bataille; elles assistaient aux conseils de guerre; et souvent elles combattaient jusqu'à la mort!

— Marraine, est-ce que l'histoire d'Héna, que vous m'avez racontée une fois, n'est pas une légende des ces anciens temps?

— Si, mon enfant.

— Oh! marraine, — reprit la bergerette avec une grâce caressante, — redites-moi-la donc encore cette légende?... Héna s'est montrée autant courageuse que le sera la jeune Lorraine dont Merlin a prédit la venue.

— Allons, — répondit Sybille en souriant, — encore cette légende, et je rentre à la maison. Mon chanvre est à rouir; je reviendrai le chercher ce soir. Écoute la légende d'Héna, puisqu'elle te plaît, ma petite Jeannette :

LA LÉGENDE D'HÉNA

« — Elle était jeune, — elle était belle, — elle était sainte; — elle a donné son sang à Hésus pour la délivrance de la Gaule. — Elle s'appelait Héna, Héna la vierge de l'île de Sên!

« — Bénis soient les dieux! ma douce fille, — lui dit
« son père Joel, le brenn de la tribu de Karnak, — bénis

« soient les dieux, — puisque te voilà ce soir dans notre « maison pour fêter le jour de ta naissance! — Mais qu'as-« tu? — Je vois des larmes dans tes yeux.

« — Si ma figure est triste, ma bonne mère, — si ma « figure est triste, mon bon père, — c'est que je viens vous « dire adieu et au revoir.

« — Et où vas-tu, chère fille? — Ton voyage sera donc « bien long? — Où vas-tu ainsi?

« — Je vais en ces mondes mystérieux que personne ne « connaît et que tous nous connaîtrons; — où personne « n'est allé, — et où tous nous irons, — pour revivre avec « ceux que nous avons aimés... »

— Ces mondes-là, — dit Jeannette, — c'est le paradis où sont les anges et les saintes du bon Dieu, n'est-ce pas, marraine?

Sybille secoua la tête d'un air de doute sans répondre à sa filleule et continua le récit de sa légende :

« — En entendant Héna leur dire adieu et au revoir, « — son père et sa mère se regardèrent tristement; — « et s'attristèrent tous ceux de la famille, et aussi les pe-« tits enfants. — Héna avait un grand faible pour l'en-« fance.

« — Pourquoi donc, chère fille, quitter ce monde-ci, « — pour t'en aller ailleurs, — sans que l'ange de la mort « t'appelle?

« — Mon bon père, ma bonne mère, Hésus est irrité,

« —l'étranger menace notre Gaule bien-aimée ; — le sang « innocent d'une vierge, offert par elle aux dieux, peut « apaiser leur colère. — Adieu donc et au revoir, vous « tous, mes parents, mes amis ; — gardez ces colliers, « ces anneaux en souvenir de moi. — Que je baise une « dernière fois vos têtes blondes, chers petits enfants. — « Souvenez-vous d'Héna, votre amie ; — elle va vous at- « tendre dans les mondes inconnus.

« — Brillante est la lune, — immense est le bûcher ; « — il s'élève auprès des pierres sacrées de Karnak. — « La voilà... c'est elle... c'est Hêna!... — Elle monte « sur le bûcher, sa harpe d'or à la main ; — elle chante « ainsi :

« — Prends mon sang, ô Hésus! et délivre mon pays « de l'étranger! — Prends mon sang, ô Hésus! — Pitié « pour la Gaule! et victoire à nos armes!

« — Il a coulé le sang d'Héna! — O vierge sainte! il « n'aura pas en vain coulé, ton sang innocent et généreux! « — Aux armes! aux armes! — Chassons l'étranger! vic- « toire à nos armes! »

Les yeux de Jeannette se remplirent de nouveau de larmes, et elle dit à Sybille, lorsque celle-ci eut achevé cette légende :

— Oh! marraine, si le bon Dieu, ses saintes ou son archange me disaient : « Jeannette, quoi aimerais-tu mieux, « être Héna ou la guerrière lorraine qui doit chasser ces « méchants Anglais de la France et rendre sa couronne à « notre gentil dauphin... »

— Que préférerais-tu, mon enfant?

— J'aimerais mieux être Hêna.

— Pourquoi?

— Elle a, pour délivrer son pays, offert son sang au bon Dieu, sans répandre celui de personne... et la guerrière de nos pays devra tant répandre de sang! tant tuer de monde avant d'être victorieuse et de faire couronner notre pauvre jeune sire!... Ah! marraine, — ajouta la bergerette en frémissant, — Merlin a dit qu'il voyait le sang couler à torrents et fumer comme un brouillard!

Jeannette s'interrompit, se leva soudain, entendant à quelques pas, dans le taillis, un assez grand bruit, mêlé de bêlements plaintifs; presque aussitôt, l'un de ses agneaux sortit effaré des buissons, poursuivi par un gros chien noir; il n'aboyait pas, car il mordait à belles dents le mouton à la cuisse. Laisser sa quenouille, ramasser deux pierres, dont elle s'arma, courir bravement au chien, tel fut le premier mouvement de l'enfant, tandis que Sybille, effrayée, lui criait :

— Prends garde! chien qui n'aboie pas à la rage mue!

Mais la bergerette, l'œil brillant, la figure animée, ne tint compte des avertissements de sa marraine, s'élança sur le chien, armée de ses deux pierres; et, au lieu de les lui jeter, en l'assaillant ainsi de loin, elle se servit d'elles pour le frapper à tour de bras sur la tête, sur la mâchoire, si bien, si fort, qu'il abandonna l'agneau, prit la fuite, la gueule pleine de flocons de laine, et poussa des gémissements lamentables, toujours poursuivi par Jeannette, qui, ramassant de nouvelles pierres, l'en cribla, jusqu'à ce qu'il eût disparu à travers le fourré. Lorsqu'elle revint auprès de Sybille, celle-ci fut frappée de l'air intrépide de l'enfant. Sa coiffe, dénouée, laissait tomber sur ses épaules les tresses

de ses cheveux noirs. Encore haletante de sa course, elle s'appuya un moment, essoufflée, aux roches moussues de la fontaine, ses bras pendants le long de sa jupe écarlate; puis, avisant le mouton qui, saignant, palpitait sur l'herbe, la bergerette fondit en larmes; son courroux fit place à la compassion. Elle alla puiser dans le creux de sa main de l'eau de la source, s'agenouilla devant l'agneau, lava sa plaie, disant tout bas :

— Notre gentil dauphin est innocent comme toi, pauvre agnelet; et ces méchants chiens anglais voudraient le déchirer !...

Soudain les cloches de l'église de Domrémy commencèrent de sonner lentement dans le lointain. A ce bruit, qu'elle aimait passionnément, la bergerette, ravie, s'écria :

— Oh ! marraine, les cloches ! les cloches !...

Et Jeannette, en proie à une sorte d'extase, son agneau serré contre sa poitrine, prêtait l'oreille aux vibrations sonores que le vent matinal apportait jusqu'au vieux bois chesnu.

Plusieurs semaines se passèrent. La prédiction de Merlin, le souvenir des malheurs du roi, des désastres de la France, ravagée par les Anglais, revinrent obstinément à la pensée de Jeannette; car souvent ses parents s'entretenaient de ces tristes événements en sa présence. Aussi, durant les heures solitaires qu'elle passait aux champs ou aux bois avec son troupeau, parfois elle se prenait à répéter à voix basse ces passages de la prophétie du barde gaulois :

« — La France, perdue par une femme, sera sauvée par
« une vierge des marches de la Lorraine, d'un bois chesnu
« venue. »

Ou bien encore :

« — Oh ! que de sang ! il jaillit, il coule à torrents... il

« fume et, comme un brouillard, monte vers le ciel, où
« gronde la foudre, où luit l'éclair!... A travers ces foudres,
« ces éclairs, ce brouillard sanglant, je vois une vierge
« guerrière. Blanc est son coursier, blanche est son ar-
« mure; elle bataille et bataille encore au milieu d'une forêt
« de lances, et semble chevaucher sur le dos des ar-
« chers!... »

Et puis l'ange de lumière remettait la couronne royale aux mains de la guerrière, qui couronnait son roi au milieu des cris de joie et des chants de victoire!

Chaque jour, regardant des yeux de son esprit vers les frontières de la Lorraine, sans voir apparaître la vierge libératrice, Jeannette en vain suppliait ses bonnes saintes, sainte Marguerite et sainte Catherine, d'intercéder auprès du Seigneur Dieu pour le salut du gentil dauphin, dépossédé de son trône... en vain elle les suppliait d'obtenir la délivrance de ce pauvre pays de France, depuis tant d'années la proie des Anglais; demandant ainsi au ciel avec ferveur l'accomplissement de la prophétie de Merlin, prophétie vraisemblable au yeux de Jeannette, depuis que Sybille lui avait raconté les exploits de ces vierges guerrières venant des mers lointaines du Nord sur leurs vaisseaux et assiégeant Paris; ou bien encore les vaillances de la comtesse Jeanne de Montfort, se battant comme une lionne pour défendre son lionceau; ou bien enfin les actions héroïques de ces Gauloises des anciens temps, qui accompagnaient à la bataille leurs époux, leurs fils, leurs pères et leurs frères!

Jeannette atteignit les approches de sa quatorzième année, âge auquel les natures robustes, saines, fortement développées par les salubres fatigues de la vie rustique, entrent d'ordinaire dans la période de la puberté. Dès lors,

sur le point de devenir jeunes filles, elles éprouvent en ce moment, si grave pour leur sexe, des anxiétés sans motif, de vagues tristesses, un impérieux besoin de solitude où elles donnent librement cours à des langueurs rêveuses, nouveautés dont s'inquiète leur pudique instinct, symptômes de l'éveil d'un cœur virginal, premières et confuses aspirations de la jeune fille vers les douces joies et les austères devoirs de l'épouse et de la mère... fins sacrées des destinées de la femme!...

Il n'en était pas ainsi de Jeannette; elle ressentait ces mystérieux symptômes; mais sa candeur l'égarait sur leur cause. L'imagination remplie des merveilleuses légendes de sa marraine, qu'elle continuait de voir presque chaque jour à la fontaine de l'Arbre des Fées, l'esprit de plus en plus frappé des prophéties de Merlin, quoiqu'elle se crût étrangère à cette prédiction, Jeannette, dans la chaste ignorance de son âme, attribuait à la douloureuse et tendre pitié que lui inspiraient les malheurs de la Gaule et de son jeune roi ces vagues tristesses, ces larmes involontaires, ces aspirations confuses, signes précurseurs de l'âge pubère, son cœur innocent commençait de battre, mais ne devait jamais battre que pour la France.

Jeanne Darc ne devait connaître qu'un amour... le saint amour de la patrie!...

— Isabelle, — disait ce soir-là, d'un air sévère, Jacques Darc à sa femme, seul à seul avec elle au coin de leur foyer, — je ne suis point du tout satisfait de Jeannette : dans quelques mois elle aura quatorze ans; grande et forte pour son âge, elle devient paresseuse. Hier, je lui faisais tirer de l'eau du puits, afin d'arroser les légumes de notre jardin; vingt fois elle s'est arrêtée, les mains sur la corde des seaux,

le nez en l'air et bayant aux corneilles. Il me faudra la relever rudement du péché de paresse.

— Jacques, écoute-moi. Ne t'es-tu pas aperçu que depuis quelque temps Jeannette est un peu pâle, n'a presque plus d'appétit, est souvent distraite, et devient de plus en plus taciturne?

— Je ne me plains point de ce qu'elle parle peu, je n'aime pas les bavardes. Je me plains de sa paresse, de ses distractions; je veux qu'elle redevienne laborieuse, active, comme par le passé; sinon, je la corrigerai.

— Ce changement que nous remarquons dans notre fille ne provient pas de sa mauvaise volonté, mon ami.

— D'où provient-il donc?

— Hier encore, vraiment inquiet de sa santé, j'ai interrogé Jeannette. Elle souffrait, m'a-t-elle dit, de violents maux de tête depuis quelque temps; elle se sentait courbaturée sans avoir presque marché; elle dormait à peine et éprouvait parfois des vertiges, pendant lesquels tout semblait tourner autour d'elle. Ce matin, en allant à Neufchâteau porter du beurre et des volailles, j'ai consulté frère Arsène, le chirurgien, sur l'état de Jeannette.

— Et bien!

— Lorsque je lui ai eu appris de quoi elle se plaignait, il m'a demandé son âge. « Treize ans et demi passé, — lui ai-je répondu. — Est-elle forte et d'une bonne santé? — Oui, mon père, elle est forte et se portait très bien avant ces changements que je remarque en elle et dont je m'inquiète. — Rassurez-vous, — m'a dit frère, Arsène, — rassurez-vous, bonne mère, votre petite fille, bientôt sans doute sera grande fille, en un mot sera formée. » Tu comprends Jacques?

— Oui, oui.

— « A l'approche de cette crise toujours si grave, — a ajouté frère Arsène, — les jeunes filles deviennent languissantes, rêveuses, souffrantes, taciturnes, recherchent la solitude; les plus robustes deviennent mièvres, les plus laborieuses indolentes, les plus gaies tristes. Cela dure quelque mois, et ensuite elles reprennent leurs habitudes. Mais, — a ajouté frère Arsène, — il faut se garder sous peine de graves accidents, de contrarier, de gronder votre fille en un tel moment; l'on a vu des émotions trop vives arrêter ou supprimer pour toujours la crise salutaire que sollicite la nature; et, en ce cas, se produisent de graves et souvent irréparables malheurs. Des jeunes filles sont ainsi devenues maniaques, idiotes ou folles. » Tu vois, Jacques, avec quels ménagements nous devons traiter Jeannette?

— C'est différent. Tu as sagement fait de consulter frère Arsène; aussi je me reprocherais d'avoir tantôt durement morigéné cette enfant sur ses distractions et sa paresse, si ce soir, en m'embrassant comme de coutume avant d'aller se coucher, elle ne m'avait prouvé qu'elle ne songeait plus à mes reproches.

— Grâce à Dieu, j'ai remarqué comme toi, Jacques, qu'elle paraissait pour toi aussi affectueuse que d'habitude.

Isabelle fut souvent interrompue par plusieurs coups frappés précipitamment à la porte extérieure de la maison, quoiqu'il fît nuit depuis longtemps.

— Qui peut venir frapper si tard chez nous? — dit Jacques Darc aussi surpris que sa femme, en se levant afin d'aller ouvrir la porte. A peine fut-elle entre-baillée, qu'un vieillard d'une figure vénérable et douce, mais en ce moment pâlie par l'épouvante, descendit en hâte de son cheval et s'écria tout essoufflé :

— Malheur à nous! mes amis... les Anglais.... les Anglais!

— Grand Dieu! que dites-vous, mon oncle! — reprit Isabelle, reconnaissant Denis Laxart, le frère de sa mère. — Les Anglais... où sont-ils?...

— Les troupes du roi de France viennent d'être complétement battues à la bataille de Verneuil; les Anglais, renforcés dans la Champagne, débordent maintenant dans notre vallée. Voyez, voyez, — reprit Denis Laxart en attirant Isabelle et Jacques Darc au seuil de leur maison, et leur montrant à l'horizon, vers le nord, une grande lueur rougeâtre qui faisait paraître plus noires encore les ombres de la nuit, — le village de Saint-Pierre est déjà en flammes; le gros de la troupe de ces brigands assiége Vaucouleurs, d'où j'ai pu m'échapper, — ajouta Denis Laxart. — Une de leurs bandes parcourt la vallée, mettant tout à feu, à sac et à sang sur leur passage! Fuyez, fuyez! emportez ce que vous avez de plus précieux. Le hameau de Saint-Pierre n'est qu'à deux lieues d'ici; les Anglais viendront peut-être cette nuit à Domrémy. Je cours en hâte à Neufchâteau rejoindre ma femme et mes enfants, qui, depuis quelques jours, sont dans cette ville, chez une parente. Fuyez! il en est temps; sinon, avant deux heures, vous serez massacré!...

Ce disant, Denis Laxart, éperdu, remonte à cheval, part à toute bride, laissant Jacques Darc et sa femme stupéfaits, terrifiés de l'invasion des Anglais; car, jusqu'alors, ils ne s'étaient jamais approchés de la paisible vallée de la Meuse. Les fils du laboureur, éveillés en sursaut par les coups violemment frappés à la porte et par les éclats de voix de Denis Laxart, s'étaient vêtus à la hâte; ils accoururent dans la chambre de Jacques Darc.

— Mon père, est-il donc arrivé quelque malheur?

— Les Anglais! — reprit Isabelle, livide d'effroi; — nous sommes perdus! mes pauvres enfants, c'est fait de nous!

— Le village de Saint-Pierre est en feu! — s'écria le laboureur; — voyez là-bas, au bord de la Meuse, vers le château de l'Ile, voyez ces grandes flammes! Dieu nous soit en aide! notre contrée va être ravagée comme le reste de la Gaule!

— Mes enfants, — dit Isabelle en courant vers deux coffres, — aidez-moi à rassembler ce que nous avons de plus précieux et sauvons-nous!

— Poussons nos bestiaux devant nous, — ajouta Jacques; — si les Anglais s'en emparent ou les tuent, nous sommes ruinés! Ah! malheur à nous! malheur à nous!

— Mais où fuir! — dit Pierre, l'aîné des fils; — de quel côté nous sauver, sans risquer de tomber entre les mains des Anglais?

— Mieux vaut encore rester ici! — reprit Jean. — Il ne peut nous arriver pire qu'en fuyant; et nous tâcherons de nous défendre.

— Nous défendre! fol enfant!... Veux-tu donc notre mort à tous? Hélas! le Seigneur Dieu nous abandonne!

Et, pleurant, gémissant, la pauvre femme, la tête perdue, tirait en hâte des grands coffres, trop pesants pour être transportés au loin, et lançait pêle-mêle sur le plancher de la chambre les meilleures hardes de son mari et les siennes; sa robe de noce, précieusement empaquetée; des pièces de toile, d'étoffes de laines, filées ou tissées durant les veillées d'hiver; la brassière de baptême de Jeannette, pieuse relique maternelle; toutes choses, enfin, si précieuses à une ménagère. Elle mit à son cou une antique chaîne de vermeil, héritage de sa mère et sa parure aux

jours de fête ; elle enfouit dans sa poche une petite tasse d'argent jadis gagnée par Jacques Darc au tir de l'arbalète. Jeannette s'étant, comme ses frères, vêtue précipitamment, entrait en ce moment ; son père et les deux jeunes garçons, sans s'occuper d'elle, se demandaient avec une anxiété croissante s'il valait mieux abandonner le village ou y attendre, à tout hasard, les Anglais. Puis, revenant au seuil de la porte ouverte, ils se montraient, désespérés, l'incendie qui, à deux lieues de là, finissait de dévorer le hameau de Saint-Pierre, sur le bord de la Meuse ; les flammes ne jaillissaient plus que par intervalle et par bouffées, s'élevant alors vers le ciel étoilé comme de grandes gerbes de feu. Et chacun de répéter en se lamentant :

— Maudits soient les Anglais ; malheur à nous ! Que faire ? que faire ?

Jeannette, apprenant si soudainement l'invasion de l'ennemi, voyant au loin l'incendie, et sous ses yeux son père, ses frères, bouleversés par l'épouvante, sa mère, effarée, entassant en désordre tout ce que la famille pouvait emporter ; Jeannette, d'abord terrifiée, trembla de tout son corps, devint d'une pâleur mortelle ; ses yeux se noyèrent de larmes ; tout son sang affluant à son cerveau, elle éprouva un moment de vertige, un nuage passa devant sa vue, et, trébuchant, elle tomba, presque défaillante, sur un escabeau. Mais bientôt elle se releva, rappelée à elle-même par la voix de sa mère lui criant :

— Vite, vite, Jeannette, aide-moi à empaqueter ces hardes ! sauvons-nous ! les Anglais vont venir tout piller... tout tuer ici !... Sauvons-nous, mes enfants !...

— Nous sauver... mais où cela ? — dit Jacques Darc. — Nous pouvons rencontrer les Anglais sur la route... et c'est courir au devant du danger !

— Restons ici, mon père, — reprit Jean, — et défendons-nous. Je l'ai déjà dit, c'est encore le meilleur parti à prendre.

— Mais nous sommes sans armes! — s'écria Pierre; — et ces brigands sont armés jusqu'aux dents!

— Que faire? — reprenaient alors le laboureur et ses fils, — que faire?... Seigneur Dieu, ayez pitié de nous! secourez-nous!...

Isabelle n'écoutait, n'entendait ni son mari, ni ses fils; elle ne songeait qu'à fuir à tout prix, courant çà et là dans la chambre, afin de s'assurer qu'elle ne laissait rien de transportable, ne pouvant se résigner à l'abandon de ses ustensiles de menage en cuivre et en étain, si soigneusement fourbis par elle et étalés sur le dressoir, où ils brillaient comme de l'or et de l'argent.

Jeannette, à la suite d'un moment de frayeur et de défaillance, se leva, essuya ses yeux du revers de sa main, aida sa mère à empaqueter les objets épars sur le sol, et, s'élançant à la porte, contempla au loin les derniers reflets de l'incendie, qui rougissaient encore l'horizon dans la direction du château de l'Ile et du village de Saint-Pierre; puis, après un instant de réflexion, elle revint vers Jacques Darc, et, guidée par son bon sens, dit d'une voix assurée :

— Mon père, nous n'avons qu'un refuge... le château de l'Ile. La châtelaine est secourable; nous n'aurons rien à craindre à l'abri des murailles de cette maison forte, et son préau contiendrait vingt fois plus de bétail que nous n'en avons, nous et nos voisins.

— Jeannette a raison, — s'écrièrent les deux jeunes gens; — allôns au château de l'Ile, Nous passerons avec notre chariot et notre bétail dans le bac... Notre sœur a raison!

— Votre sœur est folle! — reprit le laboureur en frappant du pied. —Les Anglais sont à Saint-Pierre, ils y mettent tout à feu et à sang!... aller là, c'est nous jeter dans la gueule du loup!

— Mon père, ce n'est pas à craindre! — répondit Jeannette; — les Anglais, après avoir brûlé ce village, l'auront abandonné. Il nous faut plus de deux heures pour nous y rendre; nous prendrons la vieille route de la forêt, nous ne risquons pas de rencontrer l'ennemi de ce côté. Nous pourrons passer le bac... et nous réfugier au château.

— C'est juste, — dirent les deux garçons; — une fois le mal accompli, ces brigands s'en vont, laissant les ruines derrière eux.

Jacques Darc parut ébranlé par le raisonnement de sa fille. Soudain, l'un des deux garçons s'écria, montrant au loin les premières clartés d'un nouvel incendie beaucoup plus rapproché de Domrémy :

— Voyez... Jeannette ne s'est pas trompée; les Anglais ont abandonné Saint-Pierre, ils s'approchent d'ici par le chemin de la plaine, ils brûlent tout sur leur passage; ils viennent de mettre le feu au hameau de Maxey!

— Que Dieu nous soit en aide! — reprit le laboureur.

— Sauvons-nous et tâchons d'atteindre le château de l'Ile en suivant la vieille route de la forêt. Jeannette, cours à l'étable, rassemble tes brebis; vous, mes fils, allez à l'écurie atteler nos deux vaches au chariot; Isabelle et moi, nous transporterons les paquets dans la cour, pour les charger sur la voiture, tandis que vous vous occuperez de l'attelage... Vite, vite, mes enfants, avant deux heures les Anglais seront ici... Hélas! si jamais nous rentrons à Domrémy, hélas! nous ne trouverons plus que les cendres de notre pauvre maison!...

La famille Darc n'avait pas été seule à s'apercevoir des ravages nocturnes des Anglais; toute la paroisse fut bientôt sur pied, en proie à la consternation, à l'épouvante. Les plus effrayés, emportant quelques vivres, abandonnant tout ce qu'ils possédaient, s'enfuirent au fond des bois, d'autres, espérant que les Anglais ne s'avanceraient peut-être pas jusqu'à Domrémy, hasardèrent de courir cette chance et restèrent au village; d'autres, enfin, se décidèrent à chercher aussi un refuge dans le château de l'Ile. Bientôt la famille Darc quitta sa maison, Jeannette guidant ses moutons, qui obéissaient à sa voix; Jacques conduisant le chariot, sur lequel était assise sa femme au milieu des paquets de hardes, de quelques sacs de blé et d'ustensiles de ménage entassés à la hâte; les deux fils chargèrent sur leurs épaules les outils aratoires qu'ils pouvaient emporter. Cette fuite à travers les ténèbres, rougies à l'horizon par la réverbération des incendies, était navrante. Imprécations des hommes, gémissements des femmes, cris des enfants se pendant éplorés aux jupes de leurs mères, dont quelques-unes serraient contre leur sein un nouveau-né; pêle-mêle effaré de paysans, de bétail, de chariots, se heurtant, s'embrant, dans ce sauve-qui-peut d'une terreur nocturne... que dire enfin?... c'était affreux! Ces pauvres gens, laissant derrière eux leurs seules richesses, leurs greniers remplis de la dernière récolte, s'attendaient à les voir avant la fin de la nuit, dévorés par les flammes, ainsi que l'humble demeure où ils étaient nés, où ils espéraient mourir. Ces désespoirs éclataient en sanglots, en plaintes douloureuses, et surtout en malédictions, en paroles de haine, de fureur contre les Anglais. Ce spectacle fit sur Jeannette une impression profonde, ineffaçable... les calamités de la guerre, pour la première fois, frappaient son esprit et ses yeux.

Elle devait bientôt contempler ces désastres dans toute leur horreur.

Les fugitifs arrivèrent près du hameau de Saint-Pierre situé au bord de la Meuse; un amas de décombres noircis quelques débris de charpente brûlants encore... voilà tout ce qui restait du village!... Jeannette, devançant ses brebis, s'arrêta soudain saisie d'épouvante...

A quelques pas de là fumaient les ruines d'une chaumière, abritée par un grand noyer aux feuilles roussies, aux branches charbonnées par l'incendie; à l'une des branches de cet arbre pendait, la tête en bas, un homme attaché par les pieds au dessus d'un brasier à demi éteint; sa figure, corrodée par le feu, n'avait plus forme humaine; ses bras raidis, contournés, témoignaient des tortures de son agonie. Non loin de lui, deux cadavres presque nus, celui d'un vieillard à cheveux blancs et celui d'un adolescent, gisaient étendus dans une mare sanglante; ils avaient dû tenter de se défendre contre les Anglais; le fer d'une cognée de bûcheron était à demi caché sous le cadavre du vieillard; l'adolescent tenait encore entre ses mains crispées le manche d'une fourche. Enfin, une jeune femme, le visage caché sous d'épais cheveux blonds, arrachée sans doute en chemise de son lit, râlait sur un tas de fumier, les entrailles ouvertes, tandis qu'un enfant à la mamelle, oublié dans ce carnage, se traînait avec des vagissements plaintifs vers le corps ensanglanté de sa mère.

Jeannette resta pétrifiée d'horreur devant cette boucherie, devant ces victimes de l'incendie, du pillage, du viol, du massacre. Cet homme pendu par les pieds, la tête plongée dans un brasier, s'était sans doute refusé à révéler la cachette de son argent; ce vieillard et cet adolescent, l'un

le père, l'autre le frère, de cette jeune femme, tués en voulant la défendre du dernier outrage, avaient vu leur fille, leur sœur, violée, éventrée, jetée expirante sur un fumier, où son petit enfant se traînait en vagissant.

Telle était la guerre féroce des Anglais contre la Gaule depuis plus d'un demi-siècle, depuis la défaite d'une lâche chevalerie à la bataille de Poitiers! Jeannette ne put supporter l'épouvantable spectacle qui s'offrait à ses regards; et, de nouveau frappée de vertige, elle chancela, s'affaissa sur elle-même. Pierre, son frère aîné, venant à quelques pas d'elle, la reçut défaillante entre ses bras et, aidé de son père, la plaça sur le chariot à côté d'Isabelle.

La châtelaine du château de l'Ile, secourable femme, son mari, vaillant soldat, permirent aux fugitifs de Domrémy de camper, eux et leur bétail, dans les préaux, vastes dépendances de cette demeure fortifiée, presque inattaquable, située entre les deux bras de la Meuse; malheureusement, les habitants du village de Saint-Pierre, surpris pendant leur sommeil, n'avaient pu gagner cet abri hospitalier. Les Anglais, après le ravage de la vallée, se repliant sur Vaucouleurs, concentrèrent leurs forces devant cette place, dont ils poussèrent activement le siége. Quelques-uns des paysans réfugiés dans le château de l'Ile, et parmi eux Pierre, l'un des frères de Jeannette, allèrent, pendant la nuit, à la découverte, le surlendemain de leur fuite; ils rapportèrent la nouvelle du départ de l'ennemi, qui, las sans doute d'incendie et de carnage, s'était éloigné de Domrémy sans y mettre le *feu*, après avoir pillé les maisons et tué quelques habitants. La famille Darc et les autres fugitifs, de retour au village, tâchèrent de réparer leurs désastres.

Jeannette, durant son séjour au château de l'Ile, avait été

constamment en proie à un accès de fièvre ardente; tantôt, durant son délire, elle invoquait sainte Catherine et sainte Marguerite, ses bonnes saintes, croyant les voir près d'elle et leur demandant à mains jointes de mettre un terme aux férocité des Anglais, tantôt, la scène affreuse du hameau de Saint-Pierre se retraçant à son cerveau troublé, elle poussait des cris d'effroi ou sanglotait à la vue des victimes qui lui apparaissaient livides, sanglantes; tantôt, enfin, le regard étincelant, la joue empourprée, elle parlait avec exaltation d'une vierge guerrière, revêtue d'une blanche armure, montée sur un blanc coursier, qu'elle voyait, disait-elle, exterminer les Anglais. Puis Jeannette répétait d'une voix palpitante ce refrain de la prophétie de Merlin :

« La Gaule, perdue par une femme, sera sauvée par une vierge des frontières de la Lorraine et du bois chesnu venue... »

Isabelle, veillant jour et nuit sa fille, attribuait l'égarement d'esprit de la pauvre enfant à la violence de la fièvre et au terrible souvenir du carnage des habitants de Saint-Pierre. Un grand abattement, une extrême faiblesse, succédèrent à la maladie de Jeannette; revenue à Domrémy, elle dut rester au lit pendant quelques semaines, mais ses rêves lui retraçaient les mêmes images que son délire. Elle éprouva d'ailleurs un vif chagrin : sa marraine avait été, sans que l'on pût s'expliquer cette cruauté, l'une des victimes des Anglais; son cadavre fut retrouvé percé de coups. Jeannette pleura Sybille, autant par tendre affection que par regret d'être à jamais séparée de celle qui lui contait de si merveilleuses légendes, d'ailleurs à jamais gravées dans sa mémoire.

Deux mois se passèrent. Jeannette touchait à l'âge de qua-

torze ans; elle semblait revenue à la santé; cependant, les symptômes de sa puberté n'ayant pas paru, elle ressentait fréquemment des douleurs de tête presque intolérables, suivies de vertiges et d'éblouissements. Isabelle, d'autant plus inquiète qu'elle se rappelait les paroles du médecin, alla de nouveau le consulter; il répondit : « que l'émotion violente causée par l'invasion des Anglais et par le spectacle de leurs cruautés avaient dû jeter une perturbation profonde dans l'organisation de la jeune fille; mais que ces maux cesseraient lorsque, plus tard sans doute, les lois de nature suivraient leur cours. »

Cette réponse calma les larmes d'Isabelle; d'ailleurs, Jeannette s'occupait comme par le passé des travaux de la maison et des champs, redoublait d'activité, s'évertuant de cacher à tous les yeux ses tristesses involontaires, ses anxiétés, ses distractions, qui n'étaient plus sans motif... les désastres de la Gaule les causaient. Jeannette se disait que les horreurs dont elle avait été témoin lors de son passage au hameau de Saint-Pierre ensanglantaient toutes les contrées du pays, frappaient surtout ceux de sa race, paysans comme elle; de sorte qu'en s'apitoyant sur eux, elle s'apitoyait sur les siens. Depuis ce jour funeste, elle s'attristait, pleurait plus encore peut-être sur les maux affreux dont elle avait vu de ses yeux un exemple, que sur les infortunes du gentil dauphin, qu'elle ne connaissait pas; aussi, espérait-elle avec une impatience croissante en la venue de cette guerrière libératrice qui, chassant l'étranger, rendrait au roi sa couronne, à la France la paix et le repos.

Ces pensées absorbaient surtout Jeannette lorsque, seule dans les bois ou aux champs, elle paissait son troupeau; elle se livrait alors sans contrainte à ses rêveries, aux sou-

venirs des légendes dont on l'avait bercée. L'émotion indéfinissable où la plongeait le bruit des cloches produisait souvent, et depuis quelque temps sur ses sens, d'étranges illusions, surtout lorsqu'elle souffrait des douleurs de tête dont elle se plaignait : le tintement lointain des cloches, en venant expirer à son oreille, lui semblait alors se transformer en un murmure de voix célestes d'une douceur ineffable[1]; mais elle ne prononçait aucune parole distincte. En ces moments d'hallucination, Jeannette sentait le sang affluer à son cerveau, ses yeux se voilaient, le monde visible disparaissait à ses regards; elle tombait dans une sorte d'extase, d'où elle sortait abattue, brisée, comme si elle se fût réveillée d'un rêve pénible.

Un jour, Jeannette gardait son troupeau en filant sa quenouille sous le vieux hêtre de la Fontaine aux Fées; il se passa ce jour-là un fait singulier, il eut une influence décisive sur la destinée de la bergerette. Les Anglais n'avaient pas reparu aux environs de Domrémy; renforcés de plusieurs bandes de Bourguignons, envoyés par le maréchal Jean de Luxembourg, ils continuaient le siége de Vaucouleurs; cette place se défendaient héroïquement. L'invasion anglaise dans cette vallée, jadis si paisible, amena une scission entre ses habitants. Plusieurs d'entre eux, notamment les gens de Saint-Pierre et de Maxey, cruellement atteints par les derniers ravages, s'effrayaient en songeant que ces désastres pouvaient se renouveler; ils voulaient sortir de leur neutralité, se donner aux Anglais, croyant de sauvegarder ainsi leurs biens et leurs personnes. Ceux-là formèrent dans la vallée le parti anglais ou bourguignon; d'autres,

[1] *Procès de Jeanne Darc*, t. I, p. 67.

au contraire, encore plus indignés, plus irrités, qu'effrayés, voulaient résister aux Anglais. Comptant (pauvres bonnes gens!) sur l'appui du roi de France, leur suzerain, « il ne les laisserait pas pensaient-ils, plus longtemps exposés à de si grandes misères. » Ces derniers composaient le parti armagnac ou royaliste. Les enfants, toujours imitateurs de leurs parents, se divisaient aussi en Armagnacs ou en Bourguignons lorsqu'ils jouaient à la bataille; les deux partis, dans ces jeux, finissaient toujours par prendre leur rôle au sérieux; alors les gourmades, les coups de pierre ou de bâton échangés entre les deux *armées* se rapprochaient fort des réalités de la guerre.

Donc les habitants de Domrémy, appartenant généralement au parti royaliste, et ceux de Saint-Pierre et de Maxey au parti anglais, les enfants de ces diverses localités partageaient l'opinion de leurs familles; aussi arrivait il souvent que les garçonnets de Maxey, en gardant leur bétail, s'approchaient jusqu'aux limites de la commune de Domrémy, injuriaient les petits pâtres de ce village; la dispute s'échauffait, l'on s'émeutait et l'on convenait de terminer le différend par les armes, c'est à dire à coups de poing, accompagnés de volées de cailloux en guise de traits d'arbalète et de balles d'artillerie [1].

Un jour donc, Jeannette, gardant ses brebis, filait sa quenouille sous les grands arbres du bois chesnu et, rêveuse, répétait à demi-voix ce passage de la prophétie de Merlin :

« — Pour qui cette couronne royale? ce cheval? cette armure?

[1] *Procès de Jeanne Darc*, t. I, p. 87.

« — Oh! que de sang! Il jaillit, il coule à torrents! Oh! « que je vois du sang! que je vois du sang!

« — Il fume... sa vapeur monte... monte comme un « brouillard d'automne vers le ciel.

« — Vers le ciel où gronde la foudre, où luit l'éclair...

« — A travers ces foudres, ces éclairs, ce brouillard « sanglant, je vois une guerrière; blanc est son coursier, « blanche est son armure.

« — Elle bataille... bataille et bataille encore au milieu « d'une forêt de lances, et semble chevaucher sur le dos « des archers. »

Soudain Jeannette entend au loin une rumeur, d'abord confuse et qui se rapprochant de plus en plus, est bientôt accompagnée de ces clameurs poussées par des voix enfantines : « Bourgogne et Angleterre! » auquelles répond cet autre cri : « France et Armagnacs. » Presque aussitôt une troupe de garçonnets de Domrémy apparaissaient au tournant de la lisière du bois, fuyant en désordre sous une grêle de pierres que venaient de leur lancer les garçonnets de Maxey. L'engagement avait été vif, la victoire vaillamment disputée à en juger par les vêtements en lambeaux, les yeux contus et les nez saignants des plus héroïques de ces bambins; mais, cédant à la panique, ils se sauvaient à toutes jambes, en pleine déroute. Leurs adversaires, satisfaits de la victoire, essoufflés de leur course, et craignant sans doute les abords de Domrémy, place forte de l'armée en retraite, s'arrêtèrent prudemment à la limite du bois qui les cachait, et répétèrent par trois fois le cri triomphant : « Bourgogne et Angleterre! »

Ce cri victorieux fit bondir Jeannette, transportée de colère, de honte, en voyant ceux de son village qui combattaient pour la Gaule, pour le roi, fuir devant les partisans

de Bourgogne et d'Angleterre; aussitôt s'élançant vers un adolescent de quinze ans, nommé Urbain, capitaine de la troupe fuyarde, brave soldat du reste, car il avait la tête fendue d'un coup de pierre, et son bonnet restait au pouvoir de l'ennemi, la bergerette arrête ce garçonnet par le bras et, indignée, s'écrie :

— Quoi! tu te sauves!

— Tiens, je crois bien! répond le *capitaine* hochant la tête, et essuyant avec une poignée d'herbe son front ensanglanté; — nous nous sommes battus tant que nous avons pu, mais ceux de Maxey sont une vingtaine, et nous ne sommes que onze! Nous n'en pouvons plus.

Jeannette frappa du pied et reprit :

— Vous avez la force de vous sauver, et vous n'auriez pas la force de vous battre!

— D'abord ils ont des bâtons, et ça n'est pas de jeu.

— On fonce sur eux et on les prend, leurs bâtons!

— Ça t'est bien aisé à dire, Jeannette!

— Aussi aisé à faire qu'à dire! — s'écria la bergerette, — tu vas le voir. Venez! venez!

Et sans s'inquiéter si elle était ou non suivie, cédant à un élan involontaire, elle prend sa course vers l'ennemi, alors masqué par un massif d'arbres, et s'écrie d'une voix forte en agitant sa quenouille en manière d'étendard :

— France! France! hors d'ici Bourgogne et Angleterre!

Jeannette, pieds nus, bras nus, en manche de chemise blanche et en jupe écarlate, avec son petit chapel de paille sur ses longs cheveux noirs, la joue animée, le regard brillant, inspiré, était en ce moment si entraînant qu'Urbain et les autres garçonnets se sentirent soudain réconfortés, sou-

levés; ils ramassent des pierres, et se précipitant à la suite de la bergerette qui, dans sa course rapide, semblait à peine effleurer le gazon, ils s'écrient comme elle avec exaltation : « France! France! hors d'ici Bourgogne et Angleterre. »

Le soldats de l'armée ennemie, dans la sécurité du triomphe, ne se doutant pas du ralliement de leurs adversaires, jusqu'alors masqués par les arbres, s'étaient arrêtés à deux cents pas de là et se reposaient sur leurs lauriers en se vautrant sur l'herbe fleurie, cueillant des fraises sauvages ou jouant à la poucette avec des cailloux; d'autres, grimpés dans les arbres, cherchaient des nids d'oiseaux; d'autres, enfin, perdus à travers les buissons, mangeaient des mûres. La reprise inattendue des hostilités, les cris soudains poussés par l'armée royaliste et par Jeannette, qui la commandait, surprirent fort l'armée bourguignonne; elle fit cependant bonne contenance, son chef appela ses soldats aux armes : aussitôt les dénicheurs de nid dégringolent des arbres, les mangeurs de mûres accourent les lèvres empourprées, ceux qui commençaient à dormir sur le gazon se relèvent en se frottant les yeux; mais avant que le corps de bataille soit formé, avant que les maraudeurs l'aient rejoint, les soldats de Jeannette, enflammés du désir de venger leur défaite, entraînés par l'élan de leur chef, fondent vaillamment sur l'ennemi aux cris redoublés de *France! France!* quelques enthousiastes poussant même le cri de : *A Jeannette! à Jeannette!* Nos héros prennent aux cheveux Bourguignons et Anglais, les gourment, les harpaillent avec tant de fureur, que, par un brusque revirement, les victorieux deviennent les vaincus, se débandent, prennent la fuite. Ce triomphe redouble l'ardeur des assaillants, animés du désir de rapporter quelques bonnets

ennemis en guise de dépouilles opimes; et le parti français de se mettre à toutes jambes aux trousses du parti anglais, Jeannette des premières. Elle avait intrépidement combattu, faisant rage à grands coups de sa quenouille, garnie d'un chanvre épais, arme terrible et meurtrière, ainsi qu'on s'en doute! Cependant les Anglais, stupéfaits de la soudaine apparition de la bergerette à la jube écarlate, sortant du voisinage de la Fontaine-aux-Fées, dont la réputation suspecte s'étendait au loin dans la vallée, prirent Jeannette pour un farfadet; la peur leur donna des ailes, et les Français se virent à leur tour vaincus, mais à la course. Les plus agiles de la bande s'égrenaient çà et là à la poursuite de l'ennemi, et, haletants, essoufflés, harassés, tombaient sur le chemin; Urbain et deux ou trois autres des plus acharnés s'attachaient toujours aux pas des fuyards, à l'exemple de Jeannette; celle-ci, en proie à une exaltation vertigineuse, ne s'occupait plus des soldats, ne voyait rien autour d'elle, attachant son regard étincelant sur un groupe d'Anglais qu'elle apercevait au loin et voulait atteindre; il lui semblait qu'alors sa victoire serait complète. Mais les fuyards ayant beaucoup d'avance, elle désespérait de les joindre, lorsqu'en courant elle avise, paissant benoîtement dans un pré, un bon âne, indifférent aux hasards des combats; agile et robuste comme une fille des champs, d'un bond elle saute sur le grison, le talonne, le pousse devant elle à grands coups de quenouille, l'excite de la voix, et le force de prendre le galop. Il se livre d'autant plus allégrement à cette allure, que la direction vers laquelle on le poussait était celle de son écurie; il dresse les oreilles, lâche une joyeuse ruade qui ne desarçonne pas Jeannette, et court sus aux Anglais, qui, par malheur pour eux, suivaient le chemin de son étable. Ils n'avaient point songé,

dans l'ardeur de la fuite, à regarder derrière eux; mais entendant tout à coup les pas d'un animal galopant à leurs trousses et les cris victorieux de la bergerette, ils se crurent poursuivis par le diable, et de peur de quelque horrible apparition, ils se jetèrent à genoux les yeux fermés, les mains jointes, demandant grâce et miséricorde.

Jeannette, sautant à bas de l'âne, le laissa continuer sa route, menaça de son innocente quenouille ceux qui se rendaient à merci, et leur dit d'une voix brillante et animée :

— Méchants! pourquoi vous dire Bourguignons et Anglais, puisque nous sommes de France? C'est contre l'Anglais qu'il nous faut aller. Hélas! il nous fait si grand mal!

Ce disant, la bergerette, en proie à une émotion indéfinissable, fondit en larmes, ses genoux vacillèrent, elle tomba sur l'herbe à côté des vaincus; et ceux-ci se relevant éperdus, s'enfuirent à toutes jambes.

Jeannette resta seule, tellement toublée, qu'elle ne savait si elle veillait ou si elle rêvait. Cependant, encore toute palpitante de la lutte, des aspirations confuses fermentaient dans son esprit; elle venait de ressentir pour la première fois un élan d'ardeur guerrière provoquée par la honte d'une défaite subie aux cris victorieux de « Bourgogne et Angleterre. » Oubliant que cette bataille puérile n'était qu'un jeu, indignée, révoltée de l'échec de son parti, elle avait vu ces enfants, réconfortés à sa voix, ranimés par son courage, entraînés par son exemple, retourner au combat et vaincre aux cris de « France! France! »

A cette remémorance se mêlait vaguement celle de l'horrible massacre du village de Saint-Pierre; se souvenant aussi des prophéties de Merlin, la bergerette élevait sa

pensée vers sainte Catherine et sainte Marguerite, ses deux bonne saintes, qu'elle priait avec tant de ferveur, leur demandant de chasser de France les Anglais et de prendre en pitié son gentil dauphin; le chaos de ces idées sans suite, sans liens, se heurtant dans le cerveau brûlant de Jeannette, lui causèrent l'un de ces douloureux vertiges auxquels elle était de plus en plus sujette depuis la pertubation profonde jetée dans sa santé; elle tomba dans une sorte d'extase, ses yeux se voilèrent, et lorsqu'elle reprit connaissance, le soleil, déjà disparu, faisait place au crépuscule. Elle se dirigea en toute hâte vers la Fontaine aux Fées, près de laquelle pâturaient ses brebis; le trajet était long, elle perdit beaucoup de temps à rassembler son troupeau épars, et ne put qu'à la nuit noire regagner Domrémy, tremblant d'avoir par ce retard encouru la colère de son père, et surtout craignant de s'entendre sévèrement reprocher la part qu'elle avait prise au combat des garçonnets; car Urbain, tout glorieux de sa victoire, pouvait, de retour au village, avoir jasé de la bataille. Aussi la pauvre enfant sentit son cœur battre d'effroi lorsqu'arrivant près de sa maison, elle vit, au seuil de la porte, la figure inquiète et courroucée de Jacques Darc. Dès qu'il aperçut sa fille, il vint vivement à elle d'un air menaçant et lui dit :

— Par mon Sauveur ! est-ce à la nuit noire que vous devez ramener vos brebis?

Et s'avançant de plus en plus irrité, la main levée sur Jeannette :

— Mauvaise enfant sans vergogne ! n'avez-vous pas été batailler avec les garçons du village contre ceux de Maxey?

Jacques Darc allait, dans sa colère, battre la coupable, lorsque Isabelle, accourant, retint le bras de son mari et s'écria :

— Jacques, je t'en supplie, pardonne-lui pour cette fois !

— Soit... pour cette fois encore, je serai indulgent; mais que ta fille ne s'avise plus d'aller garçonner ainsi, sinon, aussi vrai que je suis son père, je la châtierai rudement! et en attendant, elle ira ce soir se coucher sans souper...

La bergerette, désolée des reproches de son père, conduisit ses brebis à l'étable et alla se coucher sans partager le souper de la famille. Ce jeûne devait avoir des suites étranges et décisives. La faim, à l'âge de Jeannette, est surtout impérieuse; si l'estomac est vide, le cerveau travaille doublement, ainsi que le prouvent les hallucinations des anachorètes longtemps privés de nourriture. La pauvre enfant, affligée de la rigueur paternelle, se remémora les événements de la journée, pleura beaucoup et s'endormit. Jamais son sommeil ne fut plus pénible, plus agité de rêves bizarres où se retraçaient les légendes merveilleuses que lui racontait Sybille, sa marraine. Tantôt, dans ses songes, Hêna, la vierge de l'île de Sèn, offrait son sang en sacrifice pour la délivrance de la Gaule, et, debout, sa harpe d'or à la main, expirait au milieu des flammes d'un bûcher... Mais, ô surprise! Jeannette reconnaissait ses traits dans ceux d'Hêna...

Tantôt Merlin, suivi d'un chien noir aux yeux flamboyants, apparaissait, son bâton noueux à la main, sa longue barbe blanche au vent, et cherchait l'*œuf rouge du serpent* marin sur une grève déserte en chantant cette prophétie : « Que la France perdue par une femme serait sauvée par une vierge des frontières de la Lorraine, et du bois chesnu venue... »

Puis c'était le combat enfantin de la veille, prenant des proportions colossales, devenant une bataille immense. Des milliers de soldats cuirassés, casqués, armés de lances et de glaives, pressés, amoncelés comme les vagues de la mer, ondulaient, se heurtaient, se brisaient, flot de fer contre flot de fer : le choc des armures, les cris des combattants, les hennissements des chevaux, les fanfares des clairons, les décharges de l'artillerie, retentissaient au loin, le rouge étendard d'Angleterre écartelé de la croix de Saint-Georges et le blanc étendard de la France fleurdelisé d'or, flottaient au dessus de la mêlée sanglante... Une guerrière revêtue d'une blanche armure, montée sur son blanc coursier, tenait le drapeau français... et Jeannette reconnaissait encore ses traits dans ceux de cette guerrière; sainte Catherine et sainte Marguerite, planant au dessus d'elle dans l'azur du ciel, lui souriaient, tandis que saint Michel archange, ses larges ailes déployées, la tête à demi tournée vers elle, lui montrait de sa flamboyante épée une royale couronne d'or soutenue par les anges et éblouissante comme une étoile...

Ce long rêve, çà et là interrompu par des réveils incertains, fiévreux, pendant lesquels le songe se confondait avec la réalité dans l'esprit troublé de Jeannette, dura jusqu'au matin. Le jour venu, elle s'éveilla brisée, le visage baigné de larmes coulées de ses yeux durant son sommeil; elle fit, selon son habitude, sa prière du matin, suppliant ses deux bonnes saintes d'apaiser le courroux de son père. Elle le trouva dans l'étable, où elle se rendit afin de conduire aux champs son troupeau; mais Jacques Darc lui signifia sévèrement qu'elle ne mènerait plus paître ses moutons, qu'elle surveillait si mal; son jeune frère les conduirait au pacage, elle resterait à coudre et à filer au logis. Ce

fut pour elle un grand chagrin de renoncer à aller chaque jour auprès de cette claire fontaine, solitude ombreuse où elle se plaisait tant à écouter le bruit des cloches, dont les dernières vibrations semblaient depuis quelque temps arriver à son oreille comme un céleste murmure de voix argentines. Elle se soumit aux volontés paternelles, et pendant la matinée s'occupa de différents travaux du ménage; Isabelle, plus indulgente que Jacques, dit à sa fille, vers le milieu du jour, d'aller jouer dans le jardin en attendant, l'heure du repas.

Il était environ midi, le soleil d'été dardait ses rayons brûlants sur la tête de Jeannette; affaiblie par le jeûne de la veille [1], fatiguée par ses songes pénibles, elle s'assit sur un banc, le front dans sa main, et resta rêveuse, pensant aux prophéties de Merlin. Bientôt les cloches de Greux, commençant de tinter au loin, elle écouta les sonneries avec ravissement, oubliant que le soleil frappait à plomb sur sa tête nue; peu à peu le bruit des cloches s'affaiblit, et elle éprouva soudain un éblouissement si intense, si vif, que l'éclatante clarté du soleil, réfléchie sur le mur blanc de l'église qui faisait face à Jeannette [2], lui parut sombre auprès du flot de lumière où se noya son regard; à ce moment même, il lui sembla que les vibrations mourantes des cloches, au lieu de se fondre, ainsi que par le passé, en un murmure inintelligible, se changeaient en une voix d'une douceur infinie qui lui disait tout bas :

— JEANNE, SOIS SAGE ET PIEUSE ! DIEU A DES DESSEINS SUR TOI ; TU CHASSERAS L'ÉTRANGER DE LA GAULE [3] !

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 88.
[2] *Ibidem*.
[3] *Ibidem*, p. 89.

La voix se tut, l'éblouissement de Jeannette cessa. Éperdue, saisie de frayeur, elle fit quelques pas dans le jardin; puis, tombant agenouillée, les mains jointes, elle invoqua sainte Catherine et sainte Marguerite, ses bonnes saintes, se croyant obsédée par le démon [1].

Ce jour du mois de JUILLET de l'AN 1425 décida de l'avenir de Jeanne Darc; la vive lumière dont avait été éblouie sa vue, la voix mystérieuse dont avait été frappée son oreille, furent ses premières hallucinations, résultant d'ailleurs d'un concours de raisons diverses, et surtout du saisissement qui, la frappant en son âge pubère, devait pour toujours la soustraire à l'infirmité ordinaire de son sexe. Cette profonde perturbation des lois naturelles, faisant affluer violemment de temps à autre le sang à son cerveau troublé, la rendit dès lors sujette à des hallucinations fréquentes; mais, à l'encontre de tant d'autres visionnaires, dont les visions sans liens, sans but, flottent au gré de l'égarement de leur raison, celles de Jeanne se rattachèrent toujours à leur cause première : l'épouvante dont elle avait été frappée à l'aspect du massacre des habitants du hameau de Saint-Pierre ; de là son horreur des Anglais et son patriotique désir de les chasser de la Gaule. Enfin, l'esprit nourri des mystérieuses légendes de sa marraine, l'imagination frappée de la prophétie de Merlin, le cœur rempli d'une ineffable compassion pour son jeune roi, qu'elle croyait digne d'intérêt, navrée surtout des maux affreux dont souffraient les gens de sa condition rustique, plus exposés que personne aux rapines, aux violences sanguinaires des Anglais; ressentant contre eux cette vaillante haine dont les poursuivaient Guil-

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 89.

laume aux Alouettes et le Grand-Ferré, héros obscurs, fils de la Jacquerie et précurseurs de la bergerette de Domrémy, elle dut un jour se croire destinée à « bouter l'étranger hors de la France » et à rétablir son roi sur le trône!

Oui, les visions de l'héroïne plébéienne procédaient de l'exaltation de son amour pour la mère patrie; ces voix mystérieuses, si influentes sur sa destinée, auxquelles plus tard elle obéit toujours dans les circonstances les plus importantes de sa vie, n'étaient qu'un écho agrandi, transformé par son imagination; l'écho de cette voix que tous nous avons en nous, que nous consultons, à moins que notre conscience ou notre courage ne chancellent. Oui, ces voix que Jeanne croyait entendre extérieurement n'étaient que les voix internes de son patriotisme, de son bon sens, de son courage, et qui, dans son enfance et avant qu'elle fût sujette à des hallucinations, lui avaient dit :

« — Les Anglais ravagent la Gaule, abhorre ces méchants. »

Et elle les abhorra.

« Ton roi, digne de respect et d'affection, est malheu-
« reux, abandonné de tous, plains-le. »

Et elle le plaignit.

Cette voix qui, lors de la bataille enfantine des garçonnets de Maxey contre ceux de Domrémy, disait à Jeannette :

« Qui a encore la force de fuir, a encore la force de se
« battre. »

Et ralliant les enfants en déroute elle les rendit vainqueurs.

Cette voix qui, lors de sa première hallucination, lui dit :

« *Jeanne, soit sage et pieuse, Dieu a des vues sur toi,*
« *tu chasseras l'étranger de la Gaule.* »

Enfin, cette voix était aussi la révélation du génie militaire de cette jeune fille, qui devait longtemps encore ignorer sa vocation guerrière, de même que tant de grands capitaines ont ignoré leur aptitude jusqu'au jour où les événements l'ont mise en lumière et en œuvre. Une cause matérielle, un désordre profond, irremédiable, jeté dans la santé de Jeanne, réagit sur son cerveau, la rend visionnaire; mais telle est l'ardeur de son patriotisme qu'il s'exalte, se reproduit, s'incarne dans ses visions.

Monomane sublime, Jeanne avait pour monomanie la dé livrance de la Gaule !!

Du mois de juillet 1425 jusqu'au mois de février 1429, depuis la quatorzième jusqu'à la dix-septième année de Jeanne, trois ans s'écoulèrent. De plus en plus sujette aux hallucinations, elle rêvait éveillée; tantôt elle croyait voir, elle voyait sainte Marguerite et sainte Catherine venir à elle souriantes et l'embrasser tendrement[1]; tantôt c'était saint Michel archange tenant sa flamboyante épée d'une main, et de l'autre la couronne de France; tantôt enfin des multitudes d'anges se jouaient à la vue de la jeune fille, au milieu d'un immense et éblouissant rayon projeté du ciel à la terre, où ils tourbillonnaient[2], comme ces atomes qui fourmillent à nos yeux dans l'axe d'un rayon de soleil traversant un lieu obscur. Mais ces visions étaient peu fréquentes, tandis qu'il ne se passait presque pas de jour sans que Jeanne, surtout après la sonnerie des cloches, n'entendît la voix secrète de son patriotisme et de sa vocation militaire lui dire par la bouche de ses chères saintes :

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 77.
[2] *Ibidem.*

« — Jeanne, va au secours du roi de France; tu chasseras les Anglais, tu lui rendras son royaume!

« — Helas! je ne suis qu'une pauvre fille; je ne saurais chevaucher ni conduire des hommes d'armes [1], » — répondait la modestie de la naïve bergère, n'ayant pas encore conscience de son génie. Cependant, parfois le souvenir de la légende de Merlin succédant à ces doutes d'elle-même, elle se demandait pourquoi elle ne serait pas appelée à réaliser cette prédiction? Le Seigneur Dieu ne lui disait-il pas par la voie de ses saintes : *Va au secours de ton roi?* N'était-elle pas née sur les frontières de la Lorraine et près d'un bois chesnu? N'était-elle pas vierge? Ne s'était-elle pas volontairement vouée à un célibat éternel, obéissant peut-être en cela non moins aux répugnances d'une chasteté invincible qu'au désir de donner ainsi un gage de plus à l'accomplissement de la prophétie du barde gaulois? N'avait-elle pas, à l'âge de seize ans, confondu aux yeux de tous, par l'irrésistible sincérité de ses paroles, un jeune garçon de son village, un menteur, qui prétendait tenir d'elle une promesse de mariage [2]? la pudeur ombrageuse de Jeanne se révoltant même à la pensée d'une légitime union! Ne se rappelait-elle pas, enfin, que lors de cette bataille enfantine entre les garçonnets de Maxey et ceux de Domrémy, son courage, sa prompte décision, son élan, avaient changé la défaite en victoire? Dieu et ses saintes aidant, ne pourrait elle pas être aussi victorieuse lors d'une bataille véritable?

Jeanne était pieuse, de cette piété ingénue qui élève et rapporte tout à Dieu, créateur de toutes choses; elle le re-

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, p. 79 et 80.
[2] *Ibidem*, p. 79.

merciait avec effusion de se manifester à elle par l'intermédiaire de ses saintes, qu'elle croyait voir et entendre pendant ses hallucinations ; mais elle ne ressentait pas pour les prêtres la confiance que lui inspiraient sainte Catherine et sainte Marguerite ; elle accomplissait pieusement ses devoirs catholiques, se confessait, communiait souvent, selon l'usage, sans pourtant jamais dire un mot de ses révélations à maître Minet, son curé, ni à aucun autre clerc [1]. Elle renfermait au plus profond de son cœur ses vagues aspirations à la délivrance de la Gaule, les cachant même à sa petite amie Mangeste, et à sa grande amie Hauguette, gardant aussi son secret envers sa mère, son père, ses frères. Pendant trois ans, elle s'imposa sur ces mystères de son âme un silence absolu ; grâce à un puissant empire sur elle-même, elle se montra, comme par le passé, laborieuse, active, s'employant aux travaux des champs ou du ménage, malgré la croissante obsession de « ses voix, » qui, de plus en plus impérieuses, lui répétaient presque chaque jour :

« — Va, fille de Dieu ! les temps sont venus ! marche au secours de la patrie envahie ! Tu chasseras les Anglais, tu sauveras ton roi, tu lui rendras sa couronne ! »

Les hallucinations de Jeanne redoublèrent à mesure qu'elle approcha de sa dix-septième année ; les grands desseins dont elle se sentait devoir être l'instrument prenaient le plus en plus possession d'elle-même. Cette obsession incessante, douloureuse, la poursuivait partout.

« — J'éprouvais, — disait-elle plus tard, — j'éprouvais dans mon esprit ce que doit ressentir en son corps une femme en mal d'enfant [2]. »

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 80.
[2] *Ibidem*, p. 80.

Sainte Marguerite et sainte Catherine apparaissaient fréquemment à la jeune fille, l'encourageaient, la rassuraient, lui promettaient l'aide de Dieu dans les actes qu'elle devait accomplir; lorsque la vision s'évanouissait, la pauvre fille fondait en larmes, « regrettant que ses bonnes saintes ne l'eussent pas emmenée avec elles chez les anges [1]. »

Cependant, malgré ces alternatives de foi et de défaillance à sa mission, Jeanne en vint à se familiariser avec cette idée, dont sa modestie, sa simplicité, s'étaient longtemps effrayées : *commander des hommes d'armes et, à leur tête, vaincre les Anglais.*

Et, d'abord, elle finissait par croire fermement obéir aux volontés de Dieu ; elle voyait en soi la vierge de Lorraine prophétisée par Merlin : ceci était la part de la créance religieuse, de l'extase visionnaire. Mais dans cette organisation admirablement complète, une sagacité rare, un excellent bon sens, une remarquable aptitude militaire, s'alliaient, sans rien perdre de leur valeur, aux exaltations de l'hallucinée ; aussi, se rappelant sans cesse cette bataille enfantine où la victoire était restée de son côté, Jeanne se disait :

« — Hommes et enfants, lorsqu'on sait les entraîner, doivent obéir à la même impulsion, aux mêmes sentiments généreux, et avec l'aide du ciel, il en serait de l'armée royale comme il en a été des garçonnets de Domrémy.

« *Relever le courage d'une armée découragée, abattue. l'exalter, la conduire droit à l'ennemi, quel que soit son nombre, l'attaquer avec audace en rase campagne ou derrière ses retranchements et le vaincre, ce n'est pas une entreprise impossible... Si elle réussit, les conséquences*

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 80.

d'une première victoire, ranimant l'esprit d'une armée démoralisée par l'habitude de la défaite, sont incalculables. »

Ainsi pensait Jeanne, ces pensées révélaient une profonde intuition des choses de la guerre. Elle n'était point d'ailleurs de ces mièvres et contemplatives visionnaires qui attendent du Seigneur Dieu seul le triomphe de la bonne cause; non, l'un des dictons familiers de Jeanne était celui-ci : *Aide-toi, le ciel t'aidera* [1]. Elle pratiqua toujours cet adage du bon sens rustique; aussi, lorsque plus tard un capitaine lui disait dédaigneusement :

« — Si le Seigneur Dieu veut chasser les Anglais de la Gaule, il le peut par le seul effet de sa volonté; il n'a donc besoin ni de toi, Jeanne, ni de gens d'armes.

« — LES GENS D'ARMES BATAILLERONT... ET DIEU DONNERA LA VICTOIRE... » — répondit Jeanne.

Ces mots vous peignent d'un trait l'héroïne plébéienne, fils de Joel.

Mais, hélas! ces trois années d'obsessions mystérieuses qui préludaient à sa gloire furent pour Jeanne un temps de luttes secrètes et déchirantes; afin d'obéir à « ses voix, » afin d'accomplir sa mission divine et de réaliser la prophétie de Merlin, il lui faudrait batailler... et elle avait une si grande horreur du sang, que « ses cheveux se dressaient lorsqu'elle voyait couler le sang français [2], » — dit-elle un jour. — Il lui faudrait vivre dans les camps avec les soldats... et l'une de ses vertus principales était une pudeur exquise; il lui faudrait quitter cette maison où elle était née, renoncer à ses

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 80.
[2] *Ibidem*, t. I, p. 88.

humbles travaux domestiques où elle excellait, « ne craignant personne pour coudre et pour filer, » — disait-elle dans son naïf orgueil. — Il lui faudrait enfin se séparer de ses jeunes amies, de ses frères, de son père, de sa mère, tendrement chéris, pour se rendre, elle, pauvre paysanne inconnue, du fond de la Lorraine, auprès du roi Charles VII, et lui dire :

« — Sire, je suis envoyée vers vous de par Notre Seigneur Dieu, confiez-moi le commandement de vos troupes, je bouterai les Anglais hors de France et vous rendrai votre couronne. »

Oh! lorsque Jeanne songeait à cela, en ces heures de doute où, son extase dissipée, elle retombait dans les réalités pures, la pauvre enfant reculait devant un abîme de difficultés, d'impossibilités sans nombre. Elle se prenait en dérision, en pitié, le passé lui semblait un songe; elle se demandait si elle n'était pas folle; elle suppliait *ses voix* de se faire entendre, ses saintes de lui apparaître, afin de ranimer sa foi dans sa mission divine et ainsi lui prouver que jusqu'alors elle n'avait pas été le jouet des égarements de sa raison... Mais la crise hallucinatrice de Jeanne était passée, les voix mystérieuses restaient muettes, elle se regardait alors comme une misérable insensée... Puis le lendemain ou pendant la nuit même, en proie à de nouvelles visions, elle croyait voir venir à elle ses deux belles saintes, coiffées de leurs couronnes d'or, vêtues de brocart, exhalant une senteur céleste [1], et, souriantes, elles lui disaient :

« — Courage, Jeanne, fille de Dieu ! courage! tu délivreras la Gaule... ton roi te devra sa couronne!... Les temps approchent ! »

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 29.

La jeune vierge reprenait créance dans sa prédestination jusqu'au jour où de nouveaux doutes l'accablaient et se dissipaient encore; ces doutes cependant allèrent s'amoindrissant. Vint enfin le moment où, n'éprouvant plus de défaillances, invinciblement pénétrée de la divinité de sa mission, Jeanne résolut de l'accomplir à tout prix, n'attendant qu'une circonstance opportune; sentant surtout plus que jamais la nécessité de pratiquer son adage favori : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, tous les efforts de son esprit tendirent dès lors à s'instruire en secret de l'état de choses en Gaule et d'acquérir les premières notions du métier des armes.

Les événements publics et la situation géographique de la vallée servirent Jeanne à souhait. Les marches de la Lorraine étaient souvent traversées par des messagers allant en Allemagne ou en revenant; Jacques Darc, curieux de nouvelles comme le sont les gens éloignés du centre du pays, offrait de temps à autre l'hospitalité à ces chevaucheurs. Ils jasaient de la guerre des Anglais, seule affaire de ces tristes temps; Jeanne, toujours contenue aux yeux de ses parents, étrangers aux vastes desseins qui fermentaient en elle, filait silencieusement sa quenouille, ne perdant pas un mot des récits qu'elle entendait. Parfois, cependant, elle hasardait timidement quelques questions aux voyageurs sur les intérêts relatifs à sa pensée secrète, et s'éclairait peu à peu. Ce n'est pas tout : les habitants de Vaucouleurs, par leur résistance héroïque, avaient plusieurs fois forcé les Anglais de lever le siége de cette place; ceux-ci, aux approches de la mauvaise saison, allaient prendre leurs quartiers d'hiver en Champagne et revenaient au printemps; durant ces marches, ces contre-marches, les partis ennemis ravagèrent de nouveau la vallée de la Meuse. Jacques Darc, ses enfants et d'autres laboureurs,

furent encore obligés d'aller chercher un refuge au château de l'Ile, souvent rudement attaqué, vaillamment défendu. Le danger passé, les paysans retournaient au village réparer leurs désastres. Les séjours de la famille Darc dans le château de l'Ile, bien fortifié, occupé par des soldats expérimentés, les alertes, les veilles de guet, les assauts que la garnison eut à soutenir, familiarisèrent Jeanne avec le métier des armes; recueillie en elle-même, obéissant à sa vocation guerrière, observant attentivement ce qui se passait autour d'elle, se rendant compte des préparatifs et des moyens de défense, écoutant, méditant les ordres donnés aux soldats par leurs chefs, elle apprenait ou devinait ainsi les principes élémentaires de l'art militaire. Ces notions germaient, fructifiaient, mûrissaient, dans l'esprit prompt et pénétrant de la jeune fille; elle doutait moins d'elle-même lorsque ces voix, ou plutôt la conscience de son génie naissant, lui disaient :

« — Les temps approchent... Tu chasseras les Anglais de la Gaule, tu es la vierge guerrière dont Merlin a prophétisé la venue!... »

Enfin, le grand-oncle de Jeanne, nommé Denis Laxart, habitait Vaucouleurs; il connaissait depuis longtemps le commandant de la garnison, Robert de Baudricourt, capitaine renommé dans le pays, abhorrant les Anglais, ardemment dévoué au parti royaliste; souvent Jeanne, tendrement affectionnée de Denis, l'interrogeait sur le capitaine Robert de Baudricourt, sur son caractère, sur son affabilité, sur la manière dont il accueillait les pauvres gens; le bon Denis dans sa simplicité, ne soupçonnant pas le motif des questions de sa nièce, les attribuait à une curiosité de jeune fille, et répondait « que Robert de Baudricourt aussi brave soldat que brutal et violent, envoyait d'ordi-

naire tout le monde au diable; c'était enfin un terrible homme dont il avait grand'peur, et qu'il n'abordait jamais qu'en tremblant. — Il est si dommage qu'un si bon capitaine soit d'un si aigre abord et si rude homme, » — disait Jeanne à son oncle en soupirant. Et elle changeait d'entretien, pour y revenir plus tard.

Jeanne atteignit la fin de sa dix-septième année; les temps étaient venus.

Vers les derniers jours du mois de février 1428, une petite troupe de soldats, retournant en Lorraine auprès de leur duc, appartenant au parti armagnac, firent halte à Domrémy; les villageois, hospitaliers, emmenèrent cordialement ces étrangers, qui l'un, qui l'autre, dans leurs maisons. Il échut en partage à Jacques Darc un sergent d'armes; la famille lui fit bon accueil, les jeunes gens l'aidèrent à se débarrasser de son casque, de son bouclier, de sa lance et de son épée; ces armes brillantes furent déposées dans un coin de la salle où Jeanne et sa mère s'empressaient de préparer le repas de leur hôte. La vue des armes qu'il venait de quitter fit tressaillir la jeune fille, elle ne put résister au désir de les toucher furtivement; profitant même d'un moment où elle resta seule, elle coiffa sa jeune tête du casque de fer, et prit dans sa main virile la lourde épée, qu'elle sortit de son fourreau. Jeanne, à dix-sept ans, était svelte et forte, grande et belle; les superbes contours de son sein virginal [1] s'arrondissaient sous son corsage, écarlate comme sa jupe; ses grands yeux noirs, au regard pensif et doux, sa chevelure d'ébène, son teint pur, légèrement hâlé

[1] *Mammas ejus erant pulcherrimas*..... Déposit. du duc d'Alençon.— *Procès de réhabilitation*, t. III, p. 220.

par le soleil, sa bouche vermeille, ses dents blanches, sa physionomie chaste, sérieuse et candide, donnait à l'ensemble de sa personne un aspect attrayant, et lorsqu'elle eut coiffé le casque du soldat, la jeune fille resplendit d'une beauté guerrière. En ce moment rentrèrent le sergent et Jacques Darc; celui-ci fronça sévèrement le sourcil. Mais le soldat, charmé de voir son casque sur la tête de cette belle paysanne, lui adressa quelques fleurettes; le mécontentement du labourenr redoubla; cependant il se contint. Jeanne, rougissant, se décasqua, remit l'épée dans son fourreau; l'on s'attabla pour le souper. Le sergent d'armes, quoique jeune encore, avait, disait-il, fait plusieurs fois partie des compagnies envoyées avec les troupes royales contre les Anglais; il parla fort de ses prouesses, caressant sa moustache et de côte regardant Jeanne. Celle-ci, à l'extrême surprise de sa famille, malgré le courroux contraint et croissant de son père, sortit de sa réserve ordinaire, rapprocha son escabeau de celui du soldat, parut admirer beaucoup ce vaillant, l'accabla de questions sur l'armée royale, sur ses forces, sur sa manière de combattre, sur sa position présente, sur le nombre de ses bombardes d'artillerie, sur le nom des capitaines qui inspiraient confiance aux hommes d'armes; le sergent, très flatté de la curiosité de cette belle fille à l'endroit des faits et gestes militaires, pensant même qu'elle s'intéressait plus encore peut-être au guerrier qu'à la guerre, répondit galamment à toutes les questions de Jeanne. Elle l'écoutait si avidement. semblait enfin, par le feu de ses regards, par l'animation de son visage, prendre à cet entretien un si profond intérêt, que Jacques Darc, indigné, s'imagina que la fière mine du soldat affolait Jeanne, et lui lança des regards furieux; elle ne remarqua pas l'indignation paternelle, redoubla ses

questions ; apprit avec une douleur secrète que, refoulée au delà de la Loire après une récente et honteuse défaite, dite « la bataille des harengs, » l'armée royale avait fui en désordre; que les Anglais assiégeaient Orléans, et que, cette ville prise, la Touraine envahie, c'en était fait du roi et de France, puisque tout son territoire appartiendrait dès lors aux Anglais.

— Rien ne peut donc sauver la Gaule! — s'écria Jeanne en proie à une exaltation indicible; — tout est donc perdu?

— Si avant un mois le siége d'Orléans n'est pas levé, — reprit le sergent, — si les Anglais ne sont pas repoussés loin des rives de la Loire, il n'y aura plus de France! aussi vrai que vous êtes la plus belle fille de la Lorraine. Sang-Dieu! lorsque tout à l'heure vous étiez coiffée de mon casque, je croyais voir la déesse de la guerre! Avec un capitaine tel que vous, j'attaquerais seul une armée!

A ces mots, Jacques Darc se leva brusquement de table, dit à son hôte que le jour finissait, et que les gens rustiques, levés à l'aube, se couchaient avec le soleil. Le sergent, dépité de recevoir ainsi congé, reprit lentement ses armes, tâchant de rencontrer le regard de Jeanne; mais celle-ci, insoucieuse du soldat, assise sur son escabeau, plongée depuis quelques instants dans de pénibles réflexions, songeait aux nouveaux désastres de la Gaule sans pouvoir retenir les larmes qui roulaient dans ses yeux.

— Plus de doute, — se dit le laboureur, — ma fille, jusqu'à ce jour si chaste, si pieuse, s'est subitement affolée de ce bravache; elle pleure son départ... Honte à elle et à nous! Maudite soit l'hospitalité que j'ai donnée à cet étranger!

Jacques Darc, lorsque son hôte eut quitté la maison, parut de plus en plus sévère; contenant à peine son indigna-

tion, il s'approcha de sa fille, la prit rudement par le bras, lui indiqua d'un geste impérieux l'échelle qui conduisait au réduit où elle couchait, et s'écria :

— Montez là-haut; demain matin je vous parlerai.

Jeanne, absorbée par ses cruelles pensées, obéit machinalement à son père; celui-ci, lorsqu'elle eut regagné sa chambre, reprit, s'adressant à ses fils, très surpris de sa rudesse envers leur sœur :

— Que Dieu nous soit en aide! avez-vous vu de quel air Jeanne regardait ce sergent?... Ah! si elle devait jamais s'en aller avec un homme d'armes, votre devoir serait de la noyer de vos propres mains ; sinon, je le jure, je la noierais plutôt moi-même[1].

Le laboureur prononça ces paroles avec une telle explosion de colère, que Jeanne les entendit; elle devina l'erreur de son père et pleura. Mais bientôt « ses voix » lui dirent :

« L'heure est venue... La France et son roi sont perdus sans toi... Va, fille de Dieu!... sauve ton roi... sauve la France!... Le Seigneur est avec toi!... »

Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende de la plébéienne catholique et royaliste :

Charles VII a dû sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée! — Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres catholiques... leurs évêques l'ont brûlée vive! — La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais; — le pa-

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 127.

triotisme, le génie militaire de Jeanne, triomphent enfin de l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers! — Pauvre plébéienne, l'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyre! — Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière! sainte fille de la mère patrie!... — Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, — et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'église et royauté!...

CHAPITRE II

Le capitaine Robert de Baudricourt et Denis Laxart. — L'entrevue. — Le sire de Novelpont. — Jeanne. — L'inspiration. — Départ pour le château royal de Chinon.

Robert de Baudricourt, chef de guerre à Vaucouleurs, homme dans la force de l'âge, d'une tournure martiale, d'une figure dont la rudesse était rachetée par un regard intelligent et pénétrant, se promenait avec agitation dans une salle du château de la ville. Instruit, par une récente dépêche, de la position désespérée de Charles VII et des dangers que courait Orléans, vivement assiégée par les Anglais, ce capitaine, aussi affligé que courroucé de ces déplorables nouvelles, marchait à grands pas, maugréant, blasphémant, ébranlant le plancher sous le choc impatient de ses talons éperonnés; soudain un rideau de cuir, qui masquait l'entrée principale de la salle, se souleva et laissa voir à demi le visage timide et effarouché de Denis Laxart, grand-oncle de Jeanne. Robert de Baudricourt, sans apercevoir le bonhomme, frappa du pied, donna un violent coup de poing sur la table où était restée la funeste dépêche qu'il venait de relire encore et s'écria :

— Mort et furie ! c'en est fait de la France et du roi!

Denis Laxart, à cette exclamation furibonde, n'eut pas

le courage d'aborder en ce moment le terrible capitaine, referma prestement le rideau, derrière lequel cependant il resta, attendant pour se présenter un moment plus opportun; mais le courroux de Robert redoubla, il s'écria en frappant de nouveau du pied :

— Malédiction! tout est perdu!

— Non, messire!... non, tout n'est pas perdu! — dit résolûment le bon Denis surmontant ses craintes, mais demeurant néanmoins abrité par le rideau.

Puis, avançant seulement sa tête au dehors de cette portière, il répéta :

— Non, messire, non, grâce à Dieu tout n'est pas perdu!

Le capitaine, entendant cette voix timide, se retourna, reconnut le vieillard qu'il affectionnait et lui dit brusquement :

— Que fais-tu... à cette porte?... entre... entre donc!

Mais voyant Denis hésiter; il ajouta d'une grosse voix :

— De par le diable, entreras-tu?

— Me voici, messire... me voici entré! Mais pour l'amour du bon Dieu, ne vous emportez point.

— Que veux-tu?

— Messire... je... hum... hum... messire... je... viens... hum...

— Ah çà, maintenant, vas-tu t'expliquer?

— Oui, messire... mais je vous en conjure encore une fois, ne vous emportez point; je vous apporte une bonne nouvelle...

— Laquelle!

— Une nouvelle... inespérée... hum... hum... une nouvelle miraculeuse...

— Laquelle... laquelle...

— Tout n'est pas perdu, messire... au contraire... tout est sauvé !

— Quoi sauvé?

— Le roi et la Gaule !

— Denis ! — reprit le capitaine en jetant un regard menaçant sur l'oncle de Jeanne, si tu n'avais des cheveux blancs, je te ferais chasser du château à coups de fourreau d'épée! Quoi! tu oses railler! parler du salut du roi et de la France... lorsque tu m'entends m'écrier : Tout est perdu !

— Messire, je vous en supplie, écoutez sans colère ce que j'ai à vous raconter, si incroyable que cela vous paraisse!... Je n'ai ni la figure, ni le langage d'un bouffon... Ne me connaissez-vous pas depuis longtemps?

— Oui, je te connais, je te sais bon et prud'homme; aussi tes paroles malsonnantes m'ont-elles fort surpris... Allons, parle.

— Vous ne vous courroucerez point?

— Non...

— Vous ne m'interromprez point?

— Ah ! que de mots !

— Messire, vous le voyez, j'ai le front baigné de sueur, la voix étranglée, le corps tout tremblant, pourtant je n'ai point seulement commencé de vous apprendre ce pour quoi je suis venu... Si donc vous m'interrompiez avec colère... je perdrais le fil de mes idées... je....

— Ventre-Dieu ! quelle patience il me faut avoir! Allons! dépêche! je ne t'interromprai pas... je t'écoute !

Denis Laxart fit un grand effort sur lui-même, et, après s'être un moment recueilli, dit au capitaine d'une voix précipitée :

— Je suis allé hier voir ma nièce à Domrémy; elle a

épousé Jacques Darc, honnête laboureur; ils ont deux fils et une fille; la fille s'appelle Jeannette... elle a dix-sept ans...

Mais Denis, voyant l'impatience à peine contenue du capitaine sur le point d'éclater à cet exorde, se hâta d'ajouter :

— J'arrive au fait, messire, j'arrive au fait, hum... hum... il va vous paraître étonnant, prodigieux, mais enfin... tel il est... tel je vous le rapporte... Donc, hier soir... ma petite-nièce Jeannette m'a dit ceci : — « Mon bon oncle, vous connaissez le capitaine Robert de Baudricourt; il faut que, dès demain, vous me conduisiez à Vaucouleurs, auprès de lui. »

— Auprès de moi! que me veut ta nièce?

— Elle veut vous révéler, messire, ce qu'elle m'a révélé hier soir, à l'insu de ses parents, à l'insu même de maître Minet, son curé, son confesseur... jugez un peu... quel secret!

— Enfin, ce secret... quel est-il?

— Le voici, messire... Il paraît... hum...hum... il paraît que Jeannette est inspirée de Dieu... que des voix mystérieuses lui annoncent, depuis longtemps, qu'elle, Jeannette, ma petite nièce, chassera les Anglais de la Gaule en se mettant à la tête des troupes du roi, et qu'elle lui rendra sa couronne...

Robert de Baudricourt, d'abord stupéfait de l'extravagance de ces paroles, eut peine à se contraindre; il fut sur le point de chasser brutalement le pauvre Denis. Cependant, se dominant par pitié pour le vieillard, il lui dit d'un accent sardonique :

— Ah! tel était le secret que ta nièce voulait me confier?

— Oui, messire... elle se proposait ensuite de vous demander les moyens de se rendre auprès du gentil dauphin, notre sire, qu'elle veut absolument entretenir des projets que le Seigneur Dieu a sur elle... toujours pour la délivrance de la Gaule et de son roi.

— Vraiment?

— Ceci est, messire, la pure vérité. Or, je vous l'avoue, j'ai été profondément frappé de l'accent de sincérité de Jeannette, lorsqu'elle m'a raconté ses visions de saintes et d'archanges, lorsqu'elle m'a appris comment elle entendait des voix mystérieuses qui, depuis trois ans, l'obsédaient, lui prophétisant qu'elle était la vierge guerrière dont Merlin prédisait la venue pour la délivrance de la Gaule. Cette légende court depuis longtemps la Lorraine; vous le savez, messire, de sorte que...

— Ainsi, tu as cru ta nièce? — dit la capitaine avec un mélange de mépris et de compassion en interrompant le vieillard qu'il regardait comme stupide ou comme fou... — Ainsi, tu as ajouté foi aux paroles de cette fille?

— Comment ne pas la croire, messire? Jamais l'on n'a eu un mensonge à lui reprocher. Aussi, cédant à ses instances, hier soir, j'ai, non sans peine, obtenu de Jacques Darc, qui semblait fort irrité contre sa fille, de lui permettre de m'accompagner, sous le prétexte de venir passer quelques jours en cette ville avec ma femme et moi. Ce matin, partant de Domrémy avant l'aube, j'ai pris Jeannette en croupe; nous sommes arrivés ici il y a une heure; ma nièce m'attend chez moi, où je dois lui porter votre réponse.

— Ah! elle attend ma réponse?

— Oui, messire...

— Eh bien! la voici... Il faut souffleter à tour de bras

cette effrontée folle [1] et la reconduire à ses parents, afin qu'ils la châtient rudement.

— Quoi! messire? — s'écria le pauvre oncle, — telle est votre réponse?

— Maître Denis Laxart, je vous croyais un prud'homme, vous n'êtes qu'un vieil oison ou qu'un vieux fou!

— Messire...

— N'avez-vous pas honte! à votre âge! Ajouter foi à de pareilles sottises! avoir l'impudence de me faire de telles confidences... Mort et furie! je ne sais qui me tient de... Sortez!

— Messire... ne croyez pas que...

— Hors d'ici! Par les cinq cents diables de l'enfer... Sortez à l'instant, sortez!

Le pauvre Denis Laxart sortit tout éperdu, mais plus tard il revint au château de Vaucouleurs; il revint non plus seul, mais avec Jeanne, inquiet, tremblant à la seule pensée d'affronter encore le courroux de sire de Baudricourt. Jeanne avait tant prié, tant supplié son oncle de la reconduire près du terrible capitaine, qu'il s'était à regret rendu aux instances de sa nièce. Que l'on juge de l'effroi du bonhomme, lorsqu'en compagnie de la jeune fille il approcha du rideau de cuir masquant l'entrée de la salle où se tenait Robert de Baudricourt. Celui-ci s'entretenait avec messire Jean de Novelpont [2], chevalier, habitant de Vaucouleurs, et lui disait, continuant une conversation commencée :

— Encore une fois, c'est une folle, bonne à souffleter...

— Eh! qu'importe! si l'on avait pu tirer quelque parti

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 67.
[2] *Procès de [illegible]*, t. II, p. 79.

de sa folie! — répondait Jean de Novelpont. — Imaginez un homme en proie à une maladie incurable, il est abandonné des médecins; condamné par eux à mourir, on lui propose d'essayer *in extremis* d'un philtre prétendu salutaire, composé par un fou. Notre malade ne doit-il pas tenter cette dernière chance de guérison?... Que risque-t-il?

— Mort Dieu! il risque de mourir à coup sûr!... de plus, de passer pour un sot...

— Robert, je vous le répète, le peuple et les soldats sont crédules; l'annonce d'un secours céleste, surnaturel, peut ranimer l'espérance des populations et de l'armée, relever leur courage, les rendre victorieux après tant de défaites. Or, avouez-le, les conséquences d'un premier succès ne seraient-elles pas incalculables?

— Certes, si l'on remportait cette victoire! — répondit Robert de Baudricourt quelque peu ébranlé. — Je connais nos soldats, souvent un revers suffit à les abattre; mais une bataille heureuse peut ranimer leur énergie, et leur donner un élan irrésistible!

— En ce cas, pourquoi ne pas consentir à voir cette fille? pourquoi ne pas l'interroger...

— Y songez-vous? une visionnaire... une vachère!

— Soit; mais dans l'état désespéré où se trouve la France, que risque-t-on de recourir à l'empirisme? Robert, croyez-moi, vous eussiez politiquement agi en consentant à écouter cette paysanne... La prophétie de Merlin qu'elle invoque, absurde ou non, est populaire en Gaule... Je me souviens d'avoir entendu raconter cette légende dans mon enfance... Partout, d'ailleurs, l'on prophétise à cette heure en notre malheureux pays. Las d'attendre des moyens humains la délivrance des maux qui nous accablent, on la demande aux

moyens surnaturels : les doctes clercs de l'université de Paris, des prêtres! n'ont-ils pas dernièrement encore fait publiquement appel à la clairvoyance divinatrice des pieux hommes versés dans les saintes Écritures et habitués à la vie contemplative? Selon moi, en certaines circonstances il faut oser... tout oser!

— Par la mort du Christ; c'est encore toi! — s'écria Robert de Baudricourt en interrompant son ami et voyant la figure craintive de Denis Laxart apparaître à la fente du rideau de cuir; — ne crains-tu pas de lasser ma patience?

Denis ne répondit rien, s'effaça devant Jeanne; celle-ci écarta le rideau, s'avança résolûment vers les deux chevaliers; son oncle la suivait levant les yeux au ciel, tremblant de tous ses membres.

Jeanne, vieille ou laide, eût été sans doute à l'instant chassée dédaigneusement par Robert de Baudricourt; mais il fut, ainsi que le sire Jean de Novelpont, frappé de la beauté de la jeune fille, de l'expression douce et mâle de ses traits, de son maintien chaste, modeste, assuré. Les deux chevaliers, saisis d'étonnement, se regardèrent en silence; le sire de Novelpont, hochant la tête en souriant, semblait dire à son ami : « Avais-je tort de vous conseiller de voir du moins cette pauvre visionnaire? »

Robert de Baudricourt hésitait encore sur l'accueil qu'il devait faire à Jeanne, lorsque l'autre chevalier lui dit, afin de l'éprouver :

— Eh bien, mon enfant, il faudra donc que le roi soit chassé de France, et que nous devenions Anglais? Est-ce pour empêcher cela que vous êtes ici [1]?

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 435.

— Messire, — répondit Jeanne d'une voix douce et ferme, empreinte d'un accent d'irrécusable sincérité, — je suis venue ici, dans cette ville royale, afin de demander au sire Robert de Baudricourt de me faire conduire vers le dauphin de France; l'on n'a pas eu souci de mes paroles, pourtant il faut qu'avant huit jours je sois auprès du roi. Si je ne pouvais marcher, j'irais sur les genoux; il n'y a au monde ni capitaine, ni duc, ni prince, capables de sauver le royaume de France sans le secours que j'apporte de par l'assistance de Dieu et de ses saints [1].

Puis Jeanne soupira et, le regard humide de larmes, ajouta naïvement :

— J'aimerais mieux rester à coudre et à filer en notre maison auprès de ma pauvre mère, mais Dieu m'a donné une tâche, je dois l'accomplir [2].

— Et de quelle façon l'accompliras-tu cette tâche? — reprit Robert de Baudricourt, non moins surpris que son ami du mélange d'assurance, de douceur ingénue et de conviction qui régnaient dans la réponse de la jeune fille. — Oui, comment feras-tu, toi simple bergère, pour vaincre et chasser les Anglais, lorsque La Hire, Xaintrailles, Dunois, Gaucourt et tant d'autres vaillants capitaines ont été battus?

— Je me mettrai hardiment à la tête de gens d'armes, et, Dieu aidant, nous vaincrons!

— Ma fille, — reprit Robert de Baudricourt avec un sourire d'incrédulité, — s'il est dans la volonté de Dieu de chasser les Anglais de la Gaule, est-ce qu'il a besoin pour cela de toi et de gens d'armes [3]?

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 430 à 439.
[2] *Ibidem.*
[3] *Ibidem.*

— Les gens d'armes batailleront. Dieu donnera la victoire [1] ! — répondit Jeanne avec un laconisme tranquille. — Aide-toi, le ciel t'aidera.

Les deux chevaliers se regardèrent de nouveau, de plus en plus étonnés du langage et de l'attitude de cette fille des champs; Denis Laxart, triomphant, se frottait les mains.

— Ainsi, Jeanne, — reprit Jean de Novelpont, — tu veux te rendre auprès du roi?

— Oui, messire; plutôt demain qu'après demain, plutôt aujourd'hui que demain. Il faut qu'avant un mois le siége d'Orléans soit levé [2].

— C'est donc toi qui feras lever le siége d'Orléans?

— Oui, sous le bon plaisir de Dieu.

— Sais-tu seulement ce que c'est que le siége d'une ville, pauvre bergère?

— Eh! messire, ce sont des assiégeants et des assiégés.

— Bon... Mais les assiégés doivent tenter des sorties contre l'ennemi retranché à leurs portes.

— Messire, nous sommes trois dans cette salle; si l'on nous enfermait ici, et que nous fussions résolus de sortir ou de mourir, ne sortirions-nous pas, quand même dix hommes garderaient la porte?

— Par quel moyen?

— En combattant hardiment... Dieu ferait le reste [3]!

— Dans un siége, ma fille, il ne s'agit pas seulement des sorties. Les assiégeants entourent la ville de nombreuses redoutes ou bastilles garnies de machines, de traits, de bombardes d'artillerie, défendues par des fossés profonds,

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 436 à 439.
[2] *Ibidem*.
[3] *Ibidem*, p. 439.

comment t'emparerais-tu de ces formidables retranchements?

— Je descendrais la première dans le fossé, je monterais la première aux échelles, en disant aux gens d'armes : « Suivez-moi, entrons hardiment là-dedans; le seigneur est avec nous [1] ! »

Les deux chevaliers se regardèrent, ébahis des réponses de Jeanne; Jean de Novelpont surtout éprouvait une émotion croissante qui touchait à l'admiration pour cette belle jeune fille d'une vaillance si naïve; Denis Laxart pensait à part lui :

— Mon bon Dieu! où Jeannette va-t-elle donc chercher tout ce qu'elle dit? Elle parle en capitaine!

— Jeanne, — reprit Robert de Baudricourt, — si je consentais, selon ton vœu, à te faire conduire devers le roi, il te faudrait traverser des contrées au pouvoir des Anglais. Le trajet est long d'ici en Touraine; tu courais de grands risques.

— Le Seigneur Dieu et mes bonnes saintes ne nous abandonneraient pas; nous éviterions de passer par les villes en voyageant plutôt de nuit que de jour. Aide-toi, le ciel t'aidera!

— Ce n'est pas tout, — reprit Robert en attachant sur Jeanne un regard pénétrant; — tu es femme, tu devras chevaucher seule de ton sexe en compagnie des hommes qui t'escorteront, loger pêle-mêle avec eux dans les endroits où vous vous arrêterez pour vous reposer.

Denis se gratta l'oreille en regardant sa nièce d'un air embarrassé; Jeanne rougit pudiquement, baissa les yeux et répondit avec modestie :

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 459.

— Messire, je prendrai des habits d'homme, si vous pouvez m'en procurer; je ne les quitterai ni jour ni nuit [1]; et d'ailleurs les gens de mon escorte voudraient-ils causer de la peine à une honnête fille qui se confie à eux?

— Enfin, saurais-tu monter à cheval?

— Il faudra bien que j'apprenne à chevaucher. Ayez seulement soin, messire, que le cheval ne soit pas méchant.

— Jeanne, — dit Robert de Baudricourt, après un moment de silence, — tu te prétends inspirée de Dieu? envoyée de par lui pour faire lever le siége d'Orléans, vaincre les Anglais, rétablir le roi sur son trône? Mais qui prouvera que tu as dit la vérité?

— Mes actes, messire [2]...

Cette dernière réponse, prononcée d'une voix douce et assurée, impressionna vivement les deux chevaliers; Robert de Baudricourt reprit :

— Ma fille, retourne chez ton oncle avec lui, avant peu, je te ferai connaître mes intentions.

— J'attendrai, messire. Mais, au nom de Dieu, si je dois partir pour aller devant le dauphin, que ce soit, je vous le répète, plutôt aujourd'hui que demain; il faut qu'avant un mois le siége d'Orléans soit levé.

— Pourquoi tiens-tu autant à la levée de ce siége?

— Eh! messire, — répondit Jeanne en souriant, — je tiendrais moins à délivrer cette bonne ville, si les Anglais ne tenaient point tant à la prendre! Le succès de la guerre est là pour eux; il est aussi là pour nous!

— Eh bien, sire capitaine, — dit tout bas Denis Laxart,

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 436 à 439.
[2] *Ibidem*, p. 80.

radieux, à Robert de Baudricourt, — me faut-il souffleter à tour de bras cette folle effrontée?

— Non, car bien que visionnaire, c'est une brave enfant! — répondit aussi tout bas le chevalier. — Du reste, j'enverrai le curé de Vaucouleurs l'interroger et, au besoin, l'exorciser dans le cas où il y aurait quelque sorcellerie là-dessous. Retourne chez toi, tu sauras bientôt ma résolution.

Denis et Jeanne sortent de la salle; les deux chevaliers demeurent ensemble.

Lorsque Jeanne eut disparu, Robert de Baudricourt s'empressa de s'approcher de la table et se mit en devoir d'écrire, disant à Jean de Novelpont :

— Maintenant, je pense comme vous; je vais mander au roi cette étrange aventure et lui soumettre cet avis : qu'en l'état désespéré des choses, l'on pourrait risquer d'essayer de tirer parti de l'influence qu'exercerait sur l'armée, complétement découragée, cette jeune fille se disant inspirée, envoyée de Dieu! La voyez-vous, docile au rôle qu'on lui ferait jouer, passant devant le front des troupes, revêtue d'une armure, et son beau visage sous un casque de guerre? Les hommes se prennent autant par les yeux que par l'esprit; je ne serais donc pas surpris si...

Puis, s'interrompant et s'apercevant que le sire de Novelpont ne l'écoutait pas, marchait de long en large dans la salle :

— Jean, à quoi diable pensez-vous?

— Robert, — reprit gravement le chevalier, — cette fille n'est pas, ainsi que je le croyais tout à l'heure, ainsi que vous le croyez maintenant, une pauvre visionnaire dont l'on peut se servir *in extremis*, comme d'un instrument,

quitte à le briser s'il ne répond pas à ce qu'on attend de lui...

— Qu'est-elle donc ?

— Son regard, son accent, son attitude, son langage, tout révèle une femme extraordinaire...

— Jean, c'est beaucoup dire.

— Ce n'est pas assez dire, elle est vraiment inspirée...

— Par qui ? par quoi inspirée?... Allez vous prendre se visions au sérieux?

— Je suis incapable de pénétrer ces mystères ; je crois ce que je vois, ce que j'entends, ce que j'éprouve. Robert, mes pressentiments ne me trompent pas... Jeanne est ou sera une femme de guerre illustre, et non l'instrument passif des capitaines... Elle peut sauver le pays...

— Elle est donc sorcière? En ce cas, le curé nous en rendra bon compte.

— Sorcière ou non, je suis tellement frappé de ses réponses, de sa candeur, de sa hardiesse, de son bon sens, de son irrésistible sincérité, que vous dirai-je ? elle m'a tellement subjugué... que si le roi répond à votre messager qu'il consent à voir Jeanne... je l'accompagne dans son voyage.

— Vous?

— Moi !

— Ah ! sire Jean ! sire Jean ! — dit en riant Robert de Baudricourt, — voici une résolution bien prompte !.. Seriez-vous féru par les beaux yeux de cette pucelle?...

— Que je meure si je cède à quelque pensée mauvaise ! Telle est la fière innocence du regard de cette jeune fille, que luxurieux serai-je... son regard refroidirait à l'instant ma luxure [1]. Je jurerais par mon salut que Jeanne est

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 401.

chaste ! Ne l'avez-vous pas vue rougir jusqu'au front à l'idée de chevaucher seule de son sexe en compagnie des cavaliers de son escorte? Ne l'avez-vous pas entendue témoigner de son pudique désir de prendre des habits d'homme, qu'elle ne quitterait ni jour ni nuit durant le voyage? Robert, la chasteté annonce toujours une belle âme.

— Si elle est véritablement chaste, elle ne saurait être sorcière, les démons ne pouvant, dit-on, posséder le corps d'une vierge!... Mais, tenez, beau sire, à votre insu, la beauté de cette pucelle vous séduit, vous voulez être son chevalier durant ce long voyage; il peut offrir d'heureuses chances à votre amoureuse courtoisie, et... Allons, trêve de plaisanteries, — ajouta Robert de Baudricourt, répondant à un geste d'impatience de son ami. — Quant à moi, voici sérieusement ma pensée sur cette belle fille : si elle n'est sorcière, elle a le cerveau détraqué par ses visions, se croyant d'ailleurs de bonne foi inspirée de Dieu; du reste, je l'avoue, plusieurs de ses réponses m'ont surpris, elles annoncent un esprit au dessus du vulgaire. Mais je suis loin de la regarder comme une femme extraordinaire. Il n'importe, telle qu'elle est ou paraît être, elle peut devenir un instrument précieux. Peuple et soldats, vous l'avez dit, sont ignorants et crédules; si, frappés de l'assurance et de la beauté de Jeanne, ils voient en elle une envoyée de Dieu; s'ils croient qu'elle leur apporte un secours surnaturel capable de venger leurs défaites, leur confiance en elle doit les réconforter, les exalter. Cette exaltation, habilement exploitée par des chefs de guerre expérimentés traçant à cette fille le rôle qu'elle doit jouer, peut avoir d'heureux résultats. Voilà, selon moi, sans exagération, tout ce qu'il est possible d'attendre de Jeanne; c'est à ce point de vue que je vais écrire au roi.

— L'avenir vous prouvera votre erreur, Jeanne est trop sincère et, à tort ou à raison, trop pénétrée de la divinité de sa mission pour accepter le rôle que vous pensez, pour se résigner à être une machine aux mains des chefs; elle agira d'elle-même, par elle-même. Je la crois douée naturellement du génie militaire, comme l'ont été tant de capitaines d'abord inconnus. Rappelez-vous ses paroles au sujet du siége d'Orléans.

— Je le reconnais, en ceci elle a montré, sinon la science, du moins l'instinct de la guerre.

— A mon avis, c'est tout un. Quoi qu'il doive arriver, il faut promptement écrire au roi.

— C'est mon dessein.

— A quel roi écrivez-vous?

— Est-il donc deux Charles VII?

— Mon cher Robert, j'ai accompagné à la cour le comte de Metz, auprès de qui je commandais une compagnie de cent lances; j'ai donc vu de près les choses à Chinon ou à Loches...

— S'ensuit-il qu'il y ait deux rois?

— Il est un roi du nom de Charles VII, dont le souci se borne à régner sur le cœur des femmes de bonne volonté, énervé par la mollesse, ingrat, égoïste, insoucieux de l'honneur; ce prince, confiné à Chinon ou à Loches, au milieu de ses favoris, de ses maîtresses, laisse ses soldats combattre, mourir pour défendre les débris de son royaume, et jamais on ne l'a vu à la tête de ses troupes...

— C'est une honte pour la royauté!

— Il est un autre roi du nom de Georges La Trémouille, despote, jaloux, haineux, ombrageux, il règne en maître sur les deux ou trois provinces dont se compose à cette heure le royaume de France, et mène, le bâton haut, nos

seigneurs du conseil royal, dépositaires de toute autorité...

— Je savais qu'en effet le maire du palais de notre roi fainéant était le sire de La Trémouille; c'est donc à lui que je vais écrire...

— N'en faites rien, Robert, croyez-moi!

— Quoi! vous dites vous-même qu'il est le maître!... le roi de fait?...

— Oui; mais voulant rester maître et roi de fait, il ne souffrira point qu'un autre que lui ait trouvé un moyen de salut pour la Gaule. Le sire de La Trémouille repousserait donc, n'en doutez pas, l'intervention de Jeanne... Écrivez... au contraire, directement à Charles VII : l'étrangeté de l'aventure le frappera; ne fût-ce que par curiosité, il voudra, je n'en doute pas, voir Jeanne. Il trouve les jours longs dans sa retraite de Loches ou de Chinon; les agaceries de ses maîtresses sont souvent impuissantes à le tirer de son ennui... la venue de Jeanne sera pour lui une nouveauté.

— Vous êtes homme de bon conseil; je vais écrire directement au roi et lui expédier sur l'heure un messager. Donc, si sa réponse est favorable à Jeanne, vous êtes toujours résolu de l'accompagner?

— Plus que jamais.

— Le trajet est long et périlleux.

— Je l'ai déjà parcouru avec le comte de Metz.

— Vous aurez à traverser une partie de la Bourgogne et de la Champagne, occupées par les ennemis.

— Je prendrai seulement avec moi mon écuyer Bertrand de Poulangy, homme prudent mais résolu; je lui adjoindrai quatre valets bien armés; une petite troupe passe plus facilement inaperçue. D'ailleurs, ainsi que Jeanne l'a sagement proposé, nous éviterons autant que possible les villes

en voyageant de nuit, et nous reposant le jour dans quelques métairies isolées.

— N'oubliez pas que vous aurez à traverser de nombreuses rivières, puisque partout les ponts sont rompus depuis les guerres.

— Nous trouverons toujours quelque bac; je connais, vous dis-je, la route. D'ici, nous irons à Saint-Urbain, où nous pourrons séjourner sans péril; mais nous éviterons Troyes, Saint-Florentin, Auxerre, et une fois à Gien, nous serons en pays ami. Nous nous dirigerons alors vers Loches ou Chinon, résidences royales.

— Allons, avouez-le. sire Jean de Novelpont... vous êtes quelque peu féru de la beauté de Jeanne?...

— Sire Robert de Baudricourt, je suis glorieux d'être le chevalier de l'héroïne guerrière qui peut-être sauvera la Gaule...

Le 28 février de l'an 1428, vers le déclin du jour, une foule d'habitants de Vaucouleurs, hommes, femmes, enfants, se pressaient au abords du château, foule avide, impatiente, enthousiaste. Jugez-en, fils de Joel, par ces paroles échangées entre nos citadins.

— Vous êtes certain qu'elle sortira du château par cette porte?

— Il le faudra bien... l'on ne peut sortir à cheval par la poterne; Jeanne suivra ensuite le rempart avec le sire de Novelpont, qui l'accompagne en ce long voyage. D'ici, nous la verrons parfaitement.

— Sainte fille! tous nos cœurs sont avec elle!

— La voilà donc accomplie la prédiction de Merlin : « La
« Gaule perdue par une femme sera sauvée par une vierge
« des marches de la Lorraine d'un bois chesnu venue! »

— Enfin, elle va nous délivrer des Anglais! le pauvre monde va respirer!

— Plus d'alerte, plus d'incendie, de pillages, de massacres?

— Dieu nous envoie Jeanne la Pucelle... gloire à Dieu!

— Une fille des champs, pourtant... une simple bergère!

— Le Seigneur Dieu l'inspire... elle vaut une armée.

— Vous savez, messire, que maître Tiphaine, le curé de la paroisse Saint-Euterpe, s'est chargé d'exorciser la Pucelle dans le cas où elle eût été une sorcière et possédée du démon. Le clerc portait la croix, l'enfant de chœur l'eau bénite, maître Tiphaine le goupillon. Cependant il n'osait point trop s'avancer devers la Pucelle, craignant quelque tour du malin esprit. « Approchez, approchez, bon père, — lui a dit Jeanne en riant, — je ne m'envolerai pas [1]. »

— Chère âme... elle était bien certaine d'être fille de Dieu!

— Évidemment elle était vierge, puisque après l'exorcisme il n'est sorti de sa bouche aucun démon griffu!

— Tout le monde sait en effet que le diable ne peut habiter le corps d'une pucelle; donc, Jeanne ne saurait être une sorcière, quoi qu'on ait dit de Sybille, sa marraine.

— Loin de soupçonner Jeanne d'être une invocateresse de démons, maître Tiphaine a été si édifié de sa douceur, de sa modestie, que le lendemain de l'exorcisme il l'a admise à la sainte communion.

— C'est par ma foi bien heureux! qui mangerait donc le pain des anges, sinon Jeanne?

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 657.

— Savez-vous, mes compères, que pendant que le sire de Baudricourt attendait la réponse du roi (et de par Dieu m'est avis que cette réponse s'est fait fort attendre), monseigneur le duc de Lorraine, instruit par le bruit public que Jeanne était la pucelle prophétisée par Merlin, a voulu la voir?

— Vraiment!... et qu'est-il advenu de cette entrevue?

— Le sire de Novelpont a conduit Jeanne auprès du seigneur duc... « Eh bien, ma fille! — lui a-t-il dit, — toi qui es envoyée de Dieu, conseille-moi donc? je suis malade... et ce me semble près de ma fin... »

— Tant pis pour lui! Qui donc ignore que le seigneur duc est souffrant des suites de ses débauches, et que, pour s'y livrer à son aise, il a vilainement renvoyé sa femme!

— Jeanne savait cela, sans doute; car elle a répondu au duc :

« Monseigneur, rappelez votre duchesse auprès de vous, vivez honnête homme, Dieu ne vous abandonnera pas [1]... Aide-toi... le ciel t'aidera!... »

— Bien répondu, sainte fille!...

— On assure que c'est son mot favori : « Aide-toi... le ciel t'aidera! »

— Alors, que le ciel et tous ses saints la protégent pendant le long et périlleux voyage qu'elle va entreprendre aujourd'hui.

— Est-ce croyable?... une pauvre enfant de dix-sept ans à peine? Quel courage!

— Moi et cinq autres archers de la compagnie du sire de Baudricourt, nous lui avions demandé comme une grâce

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 657.

d'accompagner Jeanne la Pucelle, il nous a refusé; j'en enrage! Ventre du pape! j'aurais aimé à avoir cette belle fille pour capitaine!... conduit par elle, je défierais tout et tous!

— Des gens d'armes commandés par une femme, voilà cependant qui est singulier!

— Foi d'archer! deux beaux yeux qui vous regardent et semblent vous dire : « Marche à l'ennemi! » vous mettent la flamme au cœur! une douce voix qui vous dit: «Hardi... en avant! » rendrait vaillant un lâche!

— Surtout lorsque cette voix est inspirée de Dieu, brave archer!

— Qu'elle soit inspirée par Dieu, par le diable ou par sa seule bravoure, je m'en soucie comme d'une flèche brisée, je le répète : fût-on un contre mille, il faudrait avoir la couardise d'un lapin pour ne pas suivre une belle fille qui, l'épée à la main, s'élance sur l'ennemi!

— Moi, je ne peux m'empêcher de songer au chagrin que le départ de Jeanne doit causer à sa famille, si glorieuse que soit la destinée de la Pucelle.

— Je tiens de dame Laxart que Jacques Darc, très sévère et très rude homme, après avoir fait par deux fois écrire à sa fille de revenir auprès de lui, ne voulant pas qu'elle s'en allât ainsi chevauchant avec des gens d'armes, l'a maudite; de plus, il a défendu à sa femme et à ses deux fils de jamais revoir Jeanne. Elle a pleuré toutes les larmes de son corps en apprenant la malédiction paternelle : « Le cœur me saigne de quitter ma famille, — disait la pauvre fille à dame Laxart,—mais il faut que j'aille ou Dieu m'envoie [1]. »

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 367.

— Le père de la Pucelle est un brutal... oser maudire sa fille... elle qui doit sauver la Gaule!

— Elle l'a sauvera... Merlin l'a prédit!

— Ah! mes amis, le beau jour que celui où les Anglais seront tous boutés hors de notre pauvre pays, qu'ils ravagent depuis tant d'années!

— La faute en est à la chevalerie; pourquoi s'est-elle montrée si lâche à la bataille de Poitiers!

— Et par surcroît Jacques Bonhomme, opprimé, torturé, a été forcé de payer la rançon des seigneurs, vils couards à éperons dorés!...

— Mais Jacques Bonhomme à bout s'est regimbé dans son désespoir. Oh! du moins une bonne fois la fourche et la faux ont eu raison de la lance et de l'épée! La Jacquerie a vengé les serfs!

— Et ensuite quel carnage n'a-t-on pas fait des Jacques!

— Enfin, ils ont eu leur tour! ça console.

— Aujourd'hui ce sera le tour de ces damnés Anglais! grâce à Jeanne la Pucelle, l'envoyée de Dieu! elle les boutera dehors!

— Oui, oui, laissez-la faire, elle a promis qu'avant un mois il ne resterait pas en France un de ces *goddons* [1].

— Gloire à elle! la bergère de Domrémy aura ainsi accompli ce que ni roi, ni ducs, ni chevaliers, ni capitaines n'ont pu accomplir!

— Noël à Jeanne! née comme nous de pauvres gens! qu'elle soit bénie des pauvres gens qui des Anglais souffraient mort et passion!

[1] Terme populaire sous lequel on désignait les Anglais, de même que de nos jours on a dit *goddam*. (*Procès de réhabilitation*, t. II. p. 450.)

— La voilà ! on abaisse le pont-levis du château.

— Oui, la voilà ! c'est elle.

— Qu'elle est leste et belle sous ses habits d'homme !

— Voyez donc ! on dirait d'un beau et jeune page avec ses cheveux noirs coupés en rond, sa capeline écarlate, sa tunique verte, ses chausses de daim à aiguillettes et ses bottines éperonnées.

— Elle a par ma foi l'épée au côté !

— Le sire de Baudricourt lui en a fait présent.

— C'était bien le moins ! nous autres de Vaucouleurs, n'avons-nous pas boursillé afin d'acheter un cheval à cette brave guerrière !

— Maître Simon le marchand a répondu de la haquenée comme d'une bête patiente et douce ; un enfant la conduirait ; elle servait de monture à une noble dame pour la chasse au faucon.

— Foi d'archer ! Jeanne se tient déjà en selle comme un capitaine ! Ventre du pape ! est-elle belle et bien tournée ! Que ne suis-je de ses gens d'armes ! j'irais avec elle au bout du monde, rien que pour le plaisir de la regarder !

— De fait, moi, si j'étais soldat, j'aimerais mieux obéir à un ordre donné d'une voix douce par des lèvres mignonnes et vermeilles, qu'à un ordre donné par une voix rude, par une bouche lippue, hérissée de poil gras.

— Voyez-vous sire Jean de Novelpont avec son armure de fer qui chevauche à la droite de Jeanne?

— On dirait qu'il veille sur elle comme sur sa fille.

— Il vient de rajuster quelque chose à la bride de la haquenée de la Pucelle.

— A sa gauche est le sire de Baudricourt, il l'accompagne sans doute pendant une partie du chemin.

— Voilà l'écuyer Bertrand de Poulangy portant la lance et l'écu de son maître.

— Jésus! il n'ont que quatre hommes armés avec eux! en tout six personnes pour escorter Jeanne d'ici en Touraine! à travers tant de mauvais pays?

— Dieu veillera sur la sainte fille!

— Voyez donc, elle se retourne sur sa selle et fait de la main à quelqu'un du château comme un signe d'adieu.

— Maintenant elle porte son mouchoir à ses yeux.

— Elle vient sans doute d'adresser cet adieu à son oncle et à sa tante, les vieux Laxart?

— Oui, les voici tous deux à la fenêtre basse de la grosse tour, les mains jointes et pleurant de voir leur nièce s'éloigner pour toujours peut-être! La guerre est si chanceuse!

— Pauvre chère fille! le cœur doit lui saigner, comme elle dit, s'en aller ainsi toute seule, loin des siens, batailler à la merci de Dieu!

— Voici qu'elle va tourner l'angle du rempart, et nous la perdrons de vue!

— Qu'elle entende du moins nos cris d'adieu, Noël à Jeanne la Pucelle!

— Noël à Jeanne! Noël! Noël!

— Elle vous entend, et nous fait de la main un signe d'adieu.

— Mère! mère! prends-moi dans tes bras, hausse-moi donc, que je voie encore!

— Viens, mon enfant, regarde-la bien, ne l'oublie jamais! Grâce à elle, les mères désolées ne pleureront plus sur leurs fils, sur leurs maris massacrés par les Anglais.

— Noël à Jeanne, Noël!

— Elle a tourné l'angle des remparts, la voilà partie.

— Noël à Jeanne la Pucelle! que le bon Dieu l'accompagne!

— Qu'elle nous délivre à jamais des Anglais. Noël! Noël!!!

Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende de la plébéienne catholique et royaliste :

Charles VII devait sa couronne à Jeanne d'Arc, il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée. — Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres catholiques, leurs évêques l'ont brûlée vive! — La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais; le patriotisme de Jeanne, son génie militaire, triomphent enfin de l'étranger, elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers. — Pauvre plébéienne! — L'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyre! — Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière! sainte fille de la mère patrie! — Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'église et royauté!

CHAPITRE III

—

Arrivée de Jeanne à la cour de Charles VII. — Le conseil du roi. — L'Évêque de Chartres. — Le sire de Gaucourt et Georges de La Trémouille. — La plébéienne et le roi. — La belle Aloyse. — La reine Yolande de Sicile.

Le 7 de mars 1429, trois des principaux membres du conseil du roi Charles VII étaient assemblés dans une salle du château de Chinon : voici, fils de Joel, les noms de ces conseillers; ces noms, ne les oubliez pas : Georges de La Trémouille, chambellan, ministre despote, avide et ombrageux; le sire de Gaucourt, soldat envieux et féroce; Régnault, évêque de Chartres, prélat fourbe et ambitieux.

— Que la fièvre serre ce Robert de Baudricourt! assez audacieux pour écrire directement au roi et l'engager à accueillir cette vachère! — s'écria Georges de La Trémouille, — Charles VII trouve l'aventure plaisante, il veut enfin voir aujourd'hui cette folle! Les sots la disent envoyée de Dieu, je la maintiens, moi, envoyée par le diable à la traverse de nos intérêts!

— Évidemment, il n'y a plus moyen, cette fois, d'éluder l'ordre formel du roi, — reprit l'évêque de Chartres. — Ce damné Jean de Novelpont a tant clabaudé, que notre sire veut absolument voir cette vassale, confinée depuis le jour

de son arrivée dans la tour de Coudray, y attendant vainement l'audience royale et s'étonnant fort de ces lenteurs, l'éffrontée vagabonde! toute glorieuse de l'enthousiasme imbécile dont elle a été l'objet de la part de ces musards de Lorraine! Sang du Christ! notre roi fainéant est capable, autant pour se railler de nous que pour se décharger de tout souci à l'endroit du salut de son royaume, de tenter Dieu en acceptant le secours divin que cette Jeanne prétend apporter à la France. En ce cas, messeigneurs, c'est fait de l'influence du conseil royal!

— Quoi! moi, Raoul de Gaucourt, j'aurai servi avec Sancerre! avec le connétable de Clisson! qui appréciaient ma valeur comme elle méritait de l'être! j'aurai vaincu le Turc à Nicopolis, et je devrai subir les ordres d'une vile gardeuse de bétail! Mort et massacre! je briserais plutôt mon épée!

— Ce sont là des mots, Raoul de Gaucourt, — dit le sire de La Trémouille pensif; — les mots sont impuissants contre les faits! Raisonnons froidement. Notre sire, indolent, mobile et lâche (bénies soient son indolence, sa lâcheté! elles nous ont donné jusqu'ici le pouvoir souverain); notre sire peut donc, en l'état désespéré des choses, vouloir essayer de l'influence, prétendue surnaturelle, de cette vachère. Ne nous abusons point : depuis le jour où, par mon ordre, elle a été reléguée dans la tour du Coudray, à une demi-lieue d'ici, les criailleries de Jean de Nevelpont ont ému une partie de la cour; son enthousiasme pour ladite Jeanne, ses récits sur sa beauté, sur sa modestie, sur le génie militaire qu'elle possède...

— Du génie militaire chez une ignoble fille de labour! Merci de moi! — s'écria Raoul de Gaucourt, — c'est à devenir fou de male rage!

— Raoul, ne vous emportez point, — reprit l'évêque de Chartres; — mon fils en Dieu, Georges de La Trémouille, précise les faits. Il dit vrai. Une partie de la cour, éprise des nouveautés, jalouse de notre pouvoir, lasse de voir une partie de ses domaines au pouvoir des Anglais, a ouvert l'oreille aux récits exaltés de Jean de Novelpont sur cette visionnaire, bon nombre de courtisans ont obsédé le roi; il veut impérieusement la voir. Il serait, en ce moment, absurde et impolitique de vouloir lutter contre le courant.

— Ainsi nous devons céder! — s'écria Raoul de Gaucourt en frappant avec rage sur la table du conseil, — céder devant cette sorcière qui devrait déjà rôtir sur le fagot!

— Le fagot pourra venir plus tard, brave Raoul; mais il nous faut, quant à présent, céder. Je crois deviner la secrète pensée de Georges de La Trémouille; or, vous le savez mieux que moi, en votre qualité de capitaine expérimenté, l'on peut tourner les positions que l'on ne saurait emporter de front. N'est-ce point là votre avis, La Trémouille?

— Certes. Voici ma pensée tout entière; entre amis concourant au même but, ayant les mêmes intérêts, l'on doit parler sans réticence. Je suis depuis longtemps parvenu à éloigner du conseil du roi les princes du sang; nous régnons. Et d'abord, en ce qui me touche, je suis, quant à présent, loin de désirer le terme de la guerre avec les Anglais et les Bourguignons; j'ai besoin qu'elle dure. Mon frère, familier du régent d'Angleterre et du duc de Bourgogne, a obtenu d'eux des sauvegardes pour mes domaines; cette année encore, lorsque l'ennemi s'est avancé jusque sous les murs d'Orléans, mes terres et ma seigneurie de

Sully ont été épargnées [1]. Ce n'est pas tout : grâce aux troubles civils et aux nombreux partisans que je tiens à ma solde en Poitou, cette province est à ma merci ; je ne perds pas l'espoir de l'annexer à mes possessions si la guerre se prolonge quelque temps encore [2]. J'ai donc un puissant intérêt à ruiner les projets de cette prétendue envoyée de Dieu, s'ils pouvaient jamais se réaliser; je ne veux pas, moi, l'expulsion des Anglais; je ne veux pas, moi, la fin de la guerre, parce que cette guerre me sert!.... Tels sont, en toute sincérité, les motifs personnels qui me guident. Maintenant, examinons si vos intérêts à vous, Régnault, évêque de Chartres? à vous, Raoul de Gaucourt? ne sont point de même nature que les miens. Quant à vous, évêque de Chartres, si la guerre se termine soudain par la force des armes, que deviennent toutes vos négociations si laborieusement tramées depuis longtemps, soit avec le régent d'Angleterre, soit avec le duc de Bourgogne? négociations qui vous ont coûté tant de labeurs et donnent, avec raison, au roi une si haute idée de votre importance? Que deviennent ces garanties, ces avantages pécuniaires, qu'en négociateur bien avisé vous demandiez aux princes avec qui vous traitez, certain d'obtenir un jour cette magnifique récompense?

— Toutes mes espérances tombent à néant si, par un hasard incroyable, cette fille, fanatisant nos troupes, relevant leur courage, obtenait une victoire dont l'on ne saurait prévoir les résultats! — s'écria l'évêque de Chartres. — Le régent d'Angleterre m'écrivait dernièrement encore

[1] *Chronique de la Pucelle*, Godefroid, page 500. — *Chronique de Berry*, ibid, page 376. — Mémoires d'Arthus de Richemont.

[2] Godefroid, page 754, *Ap.* J. Quicherat. Intr. au procès, page 27.

« qu'il n'était pas éloigné d'accepter mes propositions de « traité, auquel cas (ajoutait le duc de Bedfort) j'étais « assuré d'obtenir tout ce que je sollicitais de lui. » Mais si la guerre, qui de notre côté se traîne languissante depuis si longtemps, par notre commun vouloir, afin de laisser aux négociations le temps d'aboutir, si la guerre, dis-je, se rallume vive, ardente, à la voix de cette paysanne endiablée, les négociations sont rompues, et adieu les avantages que j'espérais! Ainsi, vous avez dit vrai, Georges de La Trémouille, vos intérêts et les miens doivent nous unir contre ladite Jeanne!

— Quant à moi, — s'écria Raoul de Gaucourt, — je jure Dieu que...

— Quant à vous, — reprit le sire de La Trémouille en interrompant le soldat, — quant à vous, digne capitaine, ai-je besoin de vous dire que Dunois, Lahire, Xaintrailles, le connétable Richemont, le duc d'Alençon et autres chefs de guerre, jaloux de votre mérite, de votre siége au conseil royal, désireux de vous perdre, se déclareront nécessairement partisans des visions de cette fille, dont ils se feront un docile instrument? Or, si grâce à leurs avis et à la fanatique exaltation des soldats, l'armée royale remportait une première victoire, votre influence, votre renommée militaire, ne seraient-elles pas complétement éclipsées par le succès de vos rivaux? Irrésolu, mobile, ingrat, ainsi que nous le connaissons de reste, notre roi fainéant vous sacrifierait au cri général qui vous accuserait de trahison ou d'impéritie, vous reprochant de n'avoir pas su terminer une guerre si heureusement, si promptement menée à bonne fin par d'autres que par vous!

— Tonnerre et sang! — s'écria Raoul de Gaucourt, — grande envie j'ai d'aller droit à la tour du Coudray et de

faire occire cette sorcière, sans autre forme de procès! L'on affirmerait que Satan, son patron, l'a emportée...

— Le moyen est violent et maladroit, cher capitaine! — reprit Georges de La Trémouille; — l'on peut, par d'autres voies, arriver au même but. Donc, il est entendu que moi, vous et l'évêque de Chartres, nous avons un intérêt commun à nous liguer contre cette fille; maintenant, avisons au moyen de la perdre. Commençons par vous, saint évêque de Chartres, directeur spirituel de notre sire; si débauché qu'il soit, il a de temps à autre peur du diable; ne pourriez-vous pas insinuer à ce bon roi qu'il compromettrait le salut de son âme en ajoutant foi témérairement, sans préalable enquête, aux assertions de cette créature, soi-disant envoyée de Dieu?

— Excellente idée, — reprit l'évêque de Chartres. — Je démontre à Charles VII qu'il est urgent de faire examiner Jeanne par des clercs en théologie, seuls aptes à reconnaître et à déclarer solennellement si elle obéit à une inspiration divine ou si elle n'est, au contraire, qu'une fourbe effrontée possédée du malin esprit; auquel cas, et en accordant sa confiance à cette fille, notre sire se rendrait ainsi complice d'une sorcière. Je compose en conséquence l'assemblée canonique chargée de prononcer irrévocablement, infailliblement, sur le degré de foi que l'on doit accorder à la prétendue mission divine de la Jeanne; elle est, selon mes instructions secrètes, déclarée hérétique, sorcière, possédée du malin esprit, et pour elle bientôt flambe ce fagot... si impatiemment attendu par ce brave Gaucourt!

— Sang-Dieu! — s'écria le soldat, — j'allumerais moi-même le fagot, s'il le fallait! La voilà brûlée, cette infâme serve qui voulait commander à de nobles chefs de guerre!

— Brûlée ! Pas encore, cher Gaucourt ! — dit le sire de La Trémouille ; — ne confondons point nos espérances et la réalité.

— Que voulez-vous dire ?

— Supposons que l'attente de notre ami l'évêque de Chartres soit trompée (il faut tout prévoir), supposons que, par fatalité, le conseil canonique, contrairement aux instructions de notre digne evêque, et cédant à je ne sais quelle aberration, déclare ladite Jeanne bien et dûment inspirée de Dieu...

— Impossible !... je réponds des clercs que je choisirai pour cet examen !

— Cher évêque, notre ami Gaucourt vous le dira : parfois l'on croit pouvoir répondre de ses soldats corps pour corps, et ils vous échappent complétement au moment de l'action ! il peut en être ainsi de vos clercs. Donc, admettons que le roi Charles veuille risquer *in extremis* de mettre à la tête de ses armées ladite Jeanne ; c'est alors que vous, Raoul de Gaucourt, vous pouvez, mieux que personne, perdre cette insolente...

— Moi ! et comment !

— C'est fort simple. Elle n'a qu'une idée fixe, et, il faut l'avouer, celui qui lui a mis cette idée en tête jugeait parfaitement les choses ; Jeanne s'obstine à faire lever d'abord le siége d'Orléans ; elle fait dépendre de la levée de ce siége le succès de la guerre. Il faut, Gaucourt, demander au roi le commandement de la ville d'Orléans et, oubliant un instant votre dignité, consentir à servir sous les ordres de cette fille.

— Moi !... Que l'enfer me confonde si jamais, ne fût-ce que pour un jour, je consens à recevoir les ordres de cette vachère !...

— Ne soyez donc point toujours tempête de flamme,

brave Gaucourt! Songez que le gros des troupes serait de la sorte sous votre commandement immédiat. Jeanne vous donnera des ordres, vous les éluderez, vous traverserez, contrarierez ainsi tous les plans de bataille que vos rivaux lui souffleront; vous apporterez des lenteurs calculées à exécuter les intentions de cette fille, vous les interpréterez différemment à ses vues; vous pourrez surtout, c'est là le point capital, écoutez bien, vous pourrez manœuvrer de façon à faire prendre cette enragée par les Anglais, résultat facile à obtenir, ce me semble, au moyen d'un mouvement de retraite habilement conçu où vous laisseriez la Jeanne au pouvoir de l'ennemi. Il vous est enfin possible à vous, plus qu'à nous, de la réduire à néant, en l'empêchant de gagner sa première bataille!

— C'est évident, — ajouta l'évêque de Chartres. — Au premier échec qu'elle subit, son prestige s'évanouit, l'enthousiasme qu'elle excitait se change en mépris; on a honte de se laisser prendre à un piége aussi grossier, le revirement est soudain! Et si, contre tout espoir .. je devrais dire contre toute certitude... l'assemblée canonique choisie par moi déclare Jeanne véritablement inspirée de Dieu... si le roi la met à la tête de ses troupes, la perte de sa première bataille, grâce à vos adroites manœuvres, brave Gaucourt, porte un coup mortel à cette aventurière! Victorieuse, elle était l'envoyée de Dieu! vaincue, elle est l'envoyée de Satan!... On procède contre elle, sous prétexte d'hérésie et de sorcellerie... alors flambe encore ce fagot que vous seriez si empressé d'allumer... Vous le voyez, le moment venu, il peut dépendre de vous de la faire brûler ou de la laisser prendre par les Anglais, qui l'occiront... Pourriez-vous donc hésiter, le cas échéant, à demander au roi le commandement de sa bonne ville d'Orléans?

— De fait, — reprit Raoul de Gaucourt d'un air méditatif, — cette vachère ordonne, je suppose, une sortie contre les assiégeants; on baisse le pont, cette endiablée s'élance, quelques-uns des nôtres la suivent... je donne le signal de la retraite, mes gens se hâtent de rentrer dans la ville, le pont est relevé... la ribaude reste au pouvoir de l'ennemi!...

— Ainsi, nous pouvons compter sur vous?

— Oui; car j'entrevois le moyen, soit par une fausse sortie, soit par d'autres manœuvres, de venir à bout de cette diablesse!

— Et maintenant, — reprit le sire de La Trémouille, — ayons bon et ferme espoir, notre trame est bien ourdie, nos filets habilement tendus; il est impossible que cette effrontée visionnaire échappe, soit à vous, Gaucourt, soit à vous, digne évêque... Quant à moi, je ne veux point rester inactif; voici mon projet, il vous semblera prêter à rire, cependant il est fort sérieux... Et d'abord, mon saint père en Dieu, n'est-il pas avéré que le démon ne saurait posséder le corps d'une vierge?

— C'est indubitable, selon les formules de l'exorcisme...

— Donc, la Jeanne se prétend pucelle, puisque ses fanatiques imbéciles l'appellent déjà « Jeanne la Pucelle... » Or, de deux choses l'une : ou cette coureuse, indécemment vêtue d'habits d'homme, venue de Lorraine ici, en compagnie diurne et nocturne de ce Jean de Novelpont, dont elle est sans doute la concubine, à en juger par l'intérêt forcené qu'il lui porte; ou cette coureuse, dis-je, n'est qu'une ribaude, ou bien elle est restée jusqu'ici réellement chaste; le roi est un damné paillard, je compte éveiller sa curiosité libertine en lui proposant d'assembler un concile de matrones...

— Un concile de matrones?... pourquoi diable faire?...

— Je vais vous en instruire, Gaucourt. Ce concile, présidé, je suppose, par la belle-mère du roi, Yolande de Sicile, serait chargé de s'assurer que la Jeanne est réellement vierge... Si elle ne l'est point, il s'élève aussitôt contre elle les plus véhéments soupçons d'imposture et de sorcellerie, puisque les pucelles seules sont à l'abri des maléfices de Satan... Elle n'est plus cette prétendue sainte fille inspirée de Dieu, mais une audacieuse paillarde, digne compagne des filles de bonne volonté qui suivent les gens d'armes; elle est honteusement fouettée; puis chassée, sinon brûlée comme sorcière!...

— J'admets qu'elle soit ribaude, — reprit l'évêque de Chartres, — et, comme vous, je suis persuadé que ce Jean de Novelpont, si affolé d'elle, doit être son amant; mais, cependant, si par hasard elle ne mentait point en se faisant appeler « Jeanne la Pucelle; » s'il devenait ainsi solennellement constaté qu'elle est encore pure, ne serait-ce point un grand avantage pour elle? n'en resterait-il pas une présomption favorable à la divinité de sa mission? Tandis qu'en ne soumettant pas la Jeanne à cette épreuve, le champ reste libre à des suppositions... qu'il nous est facile de rendre extrêmement odieuses, la réalité demeurant inconnue...

— Votre objection est grave, — répondit le sire de La Trémouille à l'évêque; — cependant, en supposant que cette fille soit chaste, songez donc quelle devra être sa mortelle honte à la seule pensée d'un examen si humiliant pour elle! Plus elle aura conscience de l'honnêteté de sa vie, jusqu'alors irréprochable, plus cette créature, de si vile condition qu'elle soit, sera navrée, indignée, d'un soupçon outrageant pour son honneur!... En un mot, plus il y aura en elle de

pudeur, plus elle se révoltera contre l'impudicité d'une pareille vérification! elle la repoussera comme une sanglante injure et, la rougeur au front, refusera de paraître devant le concile des matrones!... Ce refus, habilement exploité, tournera contre elle; l'on dira : « Chaste, elle ne redouterait pas cette épreuve!... »

— Foi de soldat! l'idée est à la fois ingénieuse et bouffonne! mais notre paillard sire voudra présider le concile examinateur!

— Cependant, La Trémouille, si la Jeanne se soumet à l'épreuve et en sort triomphante, ce triomphe lui donne un grand avantage sur nous?

— Ne jouira-t-elle pas du même avantage si on la croit pucelle sur parole? Or la convocation du concile de matrones nous offre deux chances : Jeanne se soumet-elle au honteux examen? elle peut être déclarée ribaude... refuse-t-elle l'épreuve? ce refus tourne contre elle!...

— Il n'y a rien à répondre à cela; j'adhère au concile de matrones.

— Je crois mon idée bonne; vous la jugerez à l'œuvre. Maintenant, résumons et arrêtons notre plan de conduite : premièrement, obtenir du roi qu'un concile de matrones soit appelé à connaître publiquement de la virginité de notre aventurière; secondement, dans le cas où elle sortirait triomphante de cette épreuve, convoquer un conseil canonique chargé de poser à cette fille, qui sort de son village, les plus subtiles, les plus ardues, les plus embarrassantes questions théologiques, et de déclarer d'après ses réponses... (songez à ce que seront les réponses d'une malheureuse paysanne sur de pareilles matières!...), de déclarer, dis-je, qu'elle est ou n'est pas inspirée de Dieu. Enfin tiercement, si, par impossible, ce second examen lui est encore

favorable, manœuvrer de telle sorte qu'elle perde sa première bataille et reste, si faire se peut, prisonnière des Anglais...

Un écuyer de Charles VII entre en ce moment, après avoir frappé à la porte de la chambre du conseil, et vient prévenir le sire de La Trémouille que le roi le mande à l'instant.

Charles VII, ce *gentil dauphin* de France, objet du culte fervent et naïf de Jeanne, reléguée depuis tant de jours dans la tour du Coudray sans avoir pu approcher de ce roi qu'elle voulait sauver de sa ruine; Charles VII, après s'être longuement entretenu avec le sire de La Trémouille, vint trouver sa belle maîtresse, Aloyse de Castelnau. Il devisait avec elle, indolemment étendu à ses pieds. Frêle et de petite stature, ce prince, quoique âgé de vingt-trois ans à peine, était déjà pâli, flétri, énervé, par les excès; Aloyse, dans tout le florissant éclat de sa jeune beauté, répondait à une plaisanterie obscène de son royal amant à propos de Jeanne la Pucelle, et, riant à demi, disait :

— Fi! Charles... fi! libertin! tenir de tels propos sur cette vierge inspirée qui prétend un jour te rendre ta couronne!

— S'il en doit être ainsi, les vues du Seigneur Dieu sont étranges! Faire dépendre la couronne et le royaume de France de...

— Encore? — fit Aloyse en interrompant Charles. — N'achève pas, je devine ta vilaine pensée...

— Et puis, enfin, de quoi diable s'avise cette fille de vouloir me rendre ma couronne?

— Quel insouciant!

— Au contraire... les soucis de la royauté me font penser ainsi.

— Pourtant, que les Anglais prennent Orléans, la clef de la Touraine et du Poitou... ces dernières provinces envahies, que te restera-t-il?

— Toi, ma belle!

— Est-ce là répondre, Charles?

— Eh bien, s'il faut l'avouer, j'ai souvent songé que mon aïeul, le bon roi Jean, ce joyeux compère, dut noter parmi les plus heureux jours de sa vie...

— Lequel?

— Celui où il perdit la bataille de Poitiers...

— Qu'entends-je!... Quoi! ce jour où ton aïeul, prisonnier des Anglais, fut emmené dans leur pays? Tu envierais peut-être un pareil sort?...

— Certes!...

— Charles, tu déraisonnes.

— Loin de là, je mériterais, ainsi que mon grand-père Charles V, le surnom de *sage!*

— Ou celui de *fou*... comme ton père!

— Peux-tu me reprocher ma folie, lorsque c'est toi qui la cause, mon Aloyse? Mais revenons au bon roi Jean... Le voilà donc prisonnier, lors de la bataille de Poitiers; on le conduit en Angleterre. Il y est reçu avec une courtoisie chevaleresque, avec une magnificence inouïe; on lui donne pour prison un palais somptueux, pour pitance des repas exquis, pour geôliers les plus jolies filles d'Angleterre, pour préaux, forêts giboyeuses, vastes plaines, claires rivières! Aussi, l'amour, le jeu, la table, la pêche, la chasse, se partagent ses instants, jusqu'à ce qu'il meure enfin d'indigestion! mort savoureuse s'il en est! Plus savoureux serait pourtant pour moi, mon adorée, de mourir entre tes

bras! Mais, dis-moi, pendant que le bon roi Jean jouissait ainsi paisiblement en Angleterre des délices de la vie, que faisait son fils, ce malheureux Charles V? Hélas! chassé de Paris par une vile populace, révoltée à la voix de ce truand de Marcel (dont, grâce à Dieu! la charogne fut jetée à la voirie), cet infortuné Charles le Sage, épouvanté des férocités de la Jacquerie, obsédé par les mille tracas de la royauté, brisé par les fatigues de la guerre, toujours chevauchant, toujours couchant sur la dure, ne dormant que d'un œil, faisant maigre chère, encore plus maigre amour, allant d'ici, de là, par monts, par vaux, soufflait d'ahan à force de courir après sa couronne! Pâques-Dieu! est-ce là de la sagesse?

— Du moins, il eut la gloire de reconquérir sa couronne! et le plaisir de supplicier ses ennemis!

— Oh! je comprends de reste le bonheur de la vengeance! j'ai en abomination ces insolents Parisiens chasseurs de rois. Aussi, j'aurais demain en mon pouvoir cette cité maudite, que je ferais pendre les plus forcenés Bourguignons; mais je ne rentrerais point dans ses murs, de peur de nouvelles séditions! Charles V s'est vengé, a régné, dis-tu? Mais à quel prix, ma belle? Au prix d'angoisses, de fatigues, de guerres civiles incessantes; tandis que son père, le bon roi Jean, vivait grassement, joyeusement, plantureusement, amoureusement, en Angleterre!

— Vivre ainsi, oh! honte! tel serait ton désir?

— Désirer absolument ceci, m'opposer absolument à cela, en ce qui touche les affaires d'État, sont labeurs d'esprit dont je me garde scrupuleusement, comme de la reine ma femme ou du vin tourné; La Trémouille et ses compères de mon conseil royal sont chargés de vouloir pour moi. Aussi, sans m'inquiéter de l'avenir, mon Aloyse, je me

laisse aller au courant, bercé dans tes jolis bras. Quoi qu'il arrive, je m'en ris!

— Charles, est-ce parler en roi?

— Foin de la royauté! cuisante couronne d'épines! Que tes blanches mains me tressent un chapel de myrtes, remplissent ma coupe, et je verrai gaiment crouler les débris de mon trône. De quoi prendrai-je souci? Lorsque les Anglais auront conquis les provinces qui me restent, ne seront-ils pas satisfaits! sauraient-ils se dispenser de me traiter non moins royalement que mon aïeul le bon roi Jean? En ce cas, vivent le vin, la paresse et l'amour! Si, au contraire, le Seigneur Dieu, dans sa maugréance contre moi, pauvre pécheur, m'a véritablement suscité cette enragée pucelle qui s'obstine à vouloir me rendre le royaume de mes pères, avec son escorte de tracas, d'anxiétés, de labeurs, ainsi soit-il! que ma destinée s'accomplisse! Mais, aussi vrai que voilà un savoureux baiser, ma charmante, je ne bougerai d'un pas pour assurer la réussite des projets de cette forcenée batailleuse! D'où diable lui est poussée l'idée de se mêler de mes affaires? Que ne restait-elle, pour mon repos, à garder son bétail?

— Ainsi, Charles, tu as peu de foi dans ses inspirations?

— J'ai foi dans tes yeux, ma belle, parce qu'ils tiennent ce qu'il promettent; quant à cette folle, si je n'étais chaque jour obsédé par les criailleries de gens qui, comme elle, ont plus que moi à cœur la royauté, j'aurais renvoyé cette bergère à ses moutons. Mais La Trémouille lui-même est d'avis qu'il est impossible de ne point céder à tant de clameurs. Les uns s'opiniâtrent à voir dans Jeanne un instrument divin; d'autres, moins crédules, soutiennent cependant qu'en l'état désespéré des choses, l'on doit essayer de

tirer parti de l'influence que ladite pucelle peut exercer sur les soldats. Je suis donc obligé de la recevoir aujourd'hui à la cour; mais La Trémouille pense que ce pharamineux concile de matrones, dont nous avons tant ri, doit décider d'abord si cette belle fille (on la dit belle) possède réellement le charme magique au moyen duquel... Ha! ha! ha!... je ne serai plus roi par la grâce de Dieu... mais par la grâce de...

— Charles, Charles, encore ces vilaines railleries!

— La chaste Diane serait ta patronne, que tu ne te montrerais pas plus farouche, mon Aloyse! Vraiment, je ne te reconnais pas aujourd'hui!

— Et moi, Charles, je ne te reconnais que trop! toujours indolent, toujours insoucieux de ton honneur! Pourtant, combien de fois ne t'ai-je pas dit : « Courage! mets-toi à la tête de ces soldats las de combattre pour un roi qui n'a jamais partagé leurs dangers! Courage, Charles! ranime la confiance de ton armée!... Prends une résolution hardie, et... »

— Peste! mon amazonne! vous parlez à votre aise des périls de la guerre! Je ne suis point un César, moi, tant s'en faut.

— Cœur sans vergogne!

— Que veux-tu? je tiens à vivre pour t'aimer!

— Tu me fais rougir de male honte!

— Bon! je te connais, ma chère, avoue-le, tu rougis d'être la maîtresse du pauvre *roi de Bourges*, comme on m'appelle; régner sur un si piteux roi blesse ton orgueil! tu voudrais régner sur le roi de la France entière!

— Ai-je donc tort de désirer ta gloire?

— Eh! ma belle, redevenu roi de la France entière, trouverai-je le satin de ta peau plus blanc? le vin meilleur? la paresse plus douce?

— Mais la gloire!... la gloire!...

— Vanité!... vanité!... Je n'ai jamais été jaloux que d'une gloire, celle du glorieux roi Salomon. Oh! valeureux prince aux trois cents concubines! je le confesse humblement, hélas! je ne suis point de ton étoffe, amoureux potentat, je me borne à ambitionner la destinée du bon roi Jean, mon aïeul...

— Et il est des capitaines qui combattent pour toi?...

— Pour moi?... non, pardieu! ils combattent pour butiner à la tête de leurs compagnies mercenaires, ou pour recouvrer leurs seigneuries, tombées au pouvoir des Anglais... Ils s'intéressent à ma gloire un peu à ta façon, ma chère; tu voudrais me voir couronné afin de poser triomphalement ton pied charmant sur cette antique couronne de France... et dominer... qui domine;

La belle Aloyse allait répondre aigrement à Charles VII, lorsque Georges de La Trémouille, après avoir frappé, entra chez le roi et lui dit :

— Sire, tout est préparé pour la réception de Jeanne.

— Allons la recevoir! J'approuve fort ton idée de mettre cette inspirée à l'épreuve, afin de savoir si elle me reconnaîtra confondu parmi vous autres, tandis que de Trans jouera mon rôle...

Les hommes et les femmes de la cour de Charles VII, réunis dans une galerie du château de Chinon, agités de sentiments divers, attendent l'arrivée de Jeanne la Pucelle. Les uns, en très petit nombre, la croient divinement inspirée; mais, généralement, les autres voient en elle, soit une pauvre visionnaire, docile instrument dont les politiques pouvaient momentanément se servir, quitte à le briser ensuite, soit une aventurière effrontée, forte de son audace

ou de la crédulité des sots. Mais tous, quel que soit leur jugement sur la mission que s'attribue la paysanne de Domrémy, dédaignent en elle une fille de la plèbe rustique; ceux-là mêmes qui ne doutent point de la réalité de ses révélations surnaturelles se demandent par quelle aberration le Seigneur Dieu a été choisir son élue dans une si basse condition!

A l'extrémité de la galerie, le sire de Traus, splendidement vêtu, trône sur un siége élevé placé sous un dais; il simule le roi, tandis que Charles VII, placé non loin de là parmi ses familiers, rit sous cape de la plaisante épreuve où il va mettre la sagacité de Jeanne. Celle-ci entre bientôt, conduite par un chambellan; elle tient sa tocque à la main et porte ses habits d'homme, courte tunique, chausses à aiguillettes, bottines éperonnées. Jeanne, de plus en plus persuadée du prochain accomplissement des grands desseins qui, depuis si longtemps, fermentaient dans son esprit, se rappelant avec quel enthousiasme populaire avait été salué son départ de Vaucouleurs et acclamé son passage à travers quelques villes royales voisines de Chinon, lorsque l'on sut, par les gens du sire de Novelpont, qu'elle était envoyée de Dieu pour délivrer la Gaule du joug des Anglais, Jeanne, se voyant enfin, elle, pauvre bergère venue du fond de la Lorraine, admise en présence de son roi, croyait reconnaître à chaque pas de sa route le puissant concours du ciel. D'abord intimidée à l'aspect des courtisans, elle se réconforte, et, le front haut, le maintien modeste et assuré, elle s'avance dans la galerie, mais bientôt, baissant les yeux devant certains regards licencieux provoqués par sa beauté, elle rougit et souffre dans sa pudeur, sans défaillir dans sa foi en son destin. Soupçonnant déjà vaguement le mauvais vouloir de plusieurs personnages de l'entourage du roi, qui

depuis son arrivée la tenaient reléguée au château de Coudray, elle redoute un piége et dit au chambellan qui la guidait :

— Ne me trompez pas... montrez-moi le dauphin de France [1] !

Le chambellan indique du geste le sire de Trans, se prélassant sous un dais à l'extrémité de la galerie; ce seigneur, homme de haute stature, de forte corpulence, atteignait la maturité de l'âge. Jeanne, durant sa route, avait souvent interrogé le chevalier de Novelpont sur Charles VII, sur ses dehors, sur ses traits; apprenant ainsi que ce prince était chétif, pâle, de petite taille, et ne trouvant aucun rapport entre ce portrait et la figure du sire de Trans, elle s'aperçut aisément que l'on se jouait d'elle. Blessée au cœur de cette jonglerie, preuve de défiance outrageante ou plaisanterie indigne de la royauté, si Charles VII était complice de ce mensonge. Jeanne, la rougeur au front, répond au chambellan :

— Vous me trompez... celui que vous me montrez n'est pas le roi [2] !

Avisant alors à quelques pas d'elle un frêle et pâle jeune homme, d'une taille remarquablement petite, et dont les traits concordaient parfaitement avec le signalement dont elle gardait un souvenir toujours présent, Jeanne va droit au roi, fléchit le genoux devant lui, en disant d'une voix douce et ferme :

— Messire dauphin, le Seigneur Dieu m'envoie vers vous en son nom pour vous secourir... Donnez-moi des gens d'armes, je ferai lever le siége d'Orléans, je chasserai les

[1] Chronique de Perceval, c. IV, p. 19.
[2] *Ibidem*.

Anglais de votre royaume, et, avant un mois, je vous conduirai à Reims... où vous serez couronné roi de France [1].

Quelques assistants, convaincus que la paysanne de Domrémy obéissait à une inspiration divine, regardèrent comme surnaturelle la pénétration dont elle venait de faire montre en reconnaissant Charles VII, confondu parmi ses courtisans, et furent d'autant plus frappés du langage qu'elle tenait au roi; d'autres, en grand nombre, attribuant au contraire à un jeu du hasard la pénétration de Jeanne, ne virent dans ses paroles qu'une ridicule ou folle jactance; ils dissimulèrent à peine leur dédain railleur pour cette fille des champs osant effrontément promettre au roi de chasser de son royaume les Anglais, jusqu'alors vainqueurs de tant de célèbres chefs de guerre.

Charles VII attacha sur Jeanne un regard défiant et libertin qui la fit de nouveau rougir, lui fit signe de se relever, et lui dit d'un air nonchaland et sardonique où le doute perçait à chaque parole :

— Ma pauvre fille, nous te savons certes beaucoup de gré de ton bon vouloir pour nous et pour notre royaume; tu nous promets de chasser miraculeusement les Anglais? de nous rendre notre couronne? rien de mieux; mais, enfin, tu te prétends inspirée de Dieu... et, par surcroît, pucelle... Il faut, avant d'ajouter foi à tes promesses, acquérir tout d'abord la certitude que tu n'es pas possédée du malin esprit, et que tu es vierge... Or, sur ce dernier point, ta jolie figure autorise du moins le doute... afin de le lever, la vénérable Yolande, reine de Sicile et mère de ma femme, présidera un concile de matrones chargées par nous de vérifier, de constater, dûment, congrûment notoi-

[1] Chronique de Perceval, t. IV, p. 19.

rement ta virginité[1]; ensuite de quoi, si tu sors triomphante de cette première épreuve, il s'agira de s'assurer que tu es véritablement envoyée vers moi de par Dieu. A cet effet, une assemblée des plus illustres clercs en théologie, réunie dans notre ville de Poitiers, où siége notre parlement, t'examinera, t'interrogera et déclarera, selon tes réponses, si tu es inspirée de Dieu ou du diable. Tu comprends, ma fille, qu'il serait insensé de te confier le commandement de nos gens d'armes avant de nous être assurés que le Seigneur Dieu t'inspire véritablement, et surtout... que tu es pucelle?...

A ces paroles, remplies de sécheresse, de défiance et d'impudeur outrageuse, accueillies par les sourires lubriques de presque tous les assistants, et prononcées par ce « gentil dauphin de France, » dont les malheurs avaient depuis si longtemps navré son cœur, Jeanne resta d'abord anéantie; puis sa chasteté, sa dignité, se révoltèrent à la seule pensée de l'examen honteux, humiliant, infâme, que devait d'abord subir publiquement sa personne par ordre de Charles VII.

En proie à une douleur amère, un moment, selon les prévisions de Georges de La Trémouille, promoteur de cette indigne épreuve, Jeanne eut la pensée de renoncer à sa mission, d'abandonner le roi à son destin, mais bientôt elle réfléchit qu'il ne s'agissait pas seulement de ce prince indolent, ingrat et débauché, mais de la délivrance de la Gaule, pillée, ravagée, ensanglantée depuis tant d'années! de la Gaule à bout de maux, de misères, et que le Seigneur Dieu prenait enfin en pitié! Aussi, retrempant sa foi, son

[1] Il est inutile de citer individuellement les chroniqueurs au sujet de cet impudique et abominable examen; ils sont tous d'accord sur ce fait.

énergie dans le souvenir des promesses de la voix mystérieuse qui la guidait, se rappelant les prophéties de Merlin, confiante dans son génie militaire, qu'elle sentait se développer en elle, puisant dans la conscience de sa pureté, dans l'ardeur de son patriotisme, le courage de se résigner à l'ignominie dont on la menaçait, mais voulant cependant tenter de s'y soustraire, elle leva vers Charles VII ses yeux noyés de larmes et lui dit :

— Hélas! sire, pourquoi ne me pas croire et me mettre à l'œuvre? Je vous le jure, je suis venue à vous de par la volonté du ciel [1]!

— Ce sont là, ma fille, de belles paroles, mais pour que nous y ajoutions créance, il faut d'abord et avant tout, je le répète, constater que tu es pucelle, et que Dieu et non le démon t'envoie vers nous!... Si tu te réfuses à cette épreuve, retourne à tes brebis!

— Qu'il en soit donc ainsi que vous le voulez, sire! — répondit Jeanne, le cœur brisé. — Mon Dieu! je sais que j'aurai beaucoup à souffrir à Poitiers, beaucoup à faire pour persuader que je dis la vérité; mais le Seigneur me viendra en aide [2].

— Demain, donc, tu seras conduite à Poitiers, où tu seras examinée charnellement, et interrogée sur les matières de la foi par de doctes clercs en théologie, — répondit Charles VII; et il s'éloigna haussant légèrement les épaules.

[1] Chronique de Perceval de Cagny, *ap.* Quicherat, t. III, p. 71.

[2] *Ibidem.*

CHAPITRE IV

POITIERS

Jeanne à Poitiers. — La reine Yolande de Sicile et le concile de matrones. — L'examen. — L'évêque de Chartres. — Maître Éraut et François Garivel, conseillers du roi.—Guillaume Aymery, frère prêcheur. — Pierre Seguin, carmélite. — Réponse de la Pucelle. — Sa lettre aux Anglais.— Départ pour Orléans.

Jeanne, à son arrivée à Poitiers, où siégeait le parlement, demeura chez maître Jean Rabateau, et fut confiée à sa femme, bonne et digne personne, qu'elle charma par sa piété, son innocence et sa douceur; elle partagea le lit de son hôtesse, pleura toute la nuit en pensant à l'injurieux et impudique examen qu'elle devait subir le lendemain, en présence de la reine Yolande de Sicile et de plusieurs autres nobles dames, parmi lesquelles se trouvait la dame de Gaucourt. Son mari, dévoué aux perfides projets de Georges de La Trémouille, avait obtenu qu'elle fût comprise au nombre des femmes chargées de constater la virginité de Jeanne; il espérait ainsi être certainement des premiers instruits du résultat de l'épreuve.

Elle eut lieu cette épreuve infâme! Aucun doute ne resta sur la pureté de Jeanne.

Ah! c'est la rougeur au visage, l'indignation au cœur, les larmes au yeux, que j'écris ces lignes, fils de Joel!... Hélas!... pensez à la honte mortelle, à l'affliction douloureuse de la chaste fille des champs, soumise à cet outrageant examen! elle dont l'une des plus saillantes vertus était une pudeur exquise! . . . .

. . . .

Bon nombre de conseillers royaux ou membres du parlement, assistés de plusieurs clercs en théologie, entre autres FRÈRE SÉGUIN, de l'ordre de carmélites, FRÈRE AYMERI, de l'ordre des prêcheurs, MAITRE ERAUT et MAITRE FRANÇOIS GARIVEL, conseillers du roi, se rendirent, vers le milieu du jour, au logis de Jean Rabateau, afin de procéder à l'interrogatoire de Jeanne; elles les attendait, toujours vêtue de ses habits d'homme.

Figurez-vous, fils de Joel, une vaste salle basse, en son milieu une table, autour de laquelle se rangent ces hommes appelés à constater que la pucelle est ou n'est pas possédée du malin esprit. Les uns sont en froc brun ou en robe blanche à capuce noire; d'autres en robes rouges fourrées d'hermine. Leur aspect est défiant, ironique ou sévère. Ils ont été choisis à dessein par l'évêque de Chartres; il les préside en sa qualité de chancelier de France; ce saint homme, âme damnée de Georges de La Trémouille, a vu avec un secret dépit la pureté de Jeanne reconnue par le concile de matrones; mais malgré ce premier échec aux méchants desseins dont il est complice, il espère que la pauvre paysanne, troublée à l'aspect imposant du docte et redoutable tribunal, abasourdie de subtiles et insidieuses questions sur les matières théologiques les plus ardues, se compromettra, se perdra pas ses réponses. Plusieurs courtisans, ayant foi dans la mission de la jeune inspirée, l'ont

suivie à Poitiers, afin d'assister à son interrogatoire; ils se pressent à l'entrée de la salle.

Jeanne est introduite; elle s'avance, pâle, triste, les yeux baissés. Telle est sa délicate et fière susceptibilité, qu'à la vue de ces conseillers, de ces prêtres, de ces *hommes*, instruits de l'humiliant examen qu'elle vient de subir, Jeanne, quoique sa pureté virginale ait été constatée, se sent presque autant confuse qui si on l'eût déclarée impure! Pour une âme aussi chaste, aussi élevée que la sienne, l'ombre d'un soupçon, même évanoui, devient un irréparable outrage! Cependant, elle domine sa confusion, invoque l'appui de ses bonnes saintes, et il lui semble entendre leur voix mystérieuses murmurer doucement à son oreille :

« — Va, fille de Dieu! ne crains rien! le Seigneur est « avec toi. Réponds sincèrement, hardiment; tu sortiras « triomphante de cette nouvelle épreuve. »

L'évêque de Chartres fait signe à Jeanne de s'approcher de la table, et il lui dit d'une voix grave, presque menaçante :

— Jeanne, nous sommes envoyés de par le roi pour t'examiner et t'interroger, n'espère pas nous abuser par des mensonges.

Jeanne. — Je n'ai jamais menti! je vous répondrai. Mais vous êtes de savants clercs, moi, je ne sais ni A ni B, je ne puis vous dire autre chose, sinon que j'ai mission de Dieu de faire lever le siége d'Orléans.

Frère Séguin, *aigrement.* — Tu prétends que le Seigneur Dieu t'envoie devers le roi? L'on ne doit point te croire; les saintes Écritures défendent d'ajouter foi aux paroles des personnes qui se disent inspirées d'en haut, si elles ne donnent un signe certain de la divinité de leur mission. Or quel signe peux-tu donner de la tienne?

JEANNE. — Les signes que je donnerai seront mes actes[1].

MAITRE ÉRAUT. — Quels seront ses actes?

JEANNE. — Ceux que je dois accomplir par la volonté de Dieu.

FRANÇOIS GARIVEL. — Mais, enfin, quels sont-ils, ces actes?

JEANNE. — Ils sont au nombre de trois.

FRÈRE SÉGUIN. Quel est le premier?

JEANNE. — La levée du siége d'Orléans; après quoi je chasserai les Anglais de la Gaule.

MAITRE ÉRAUT. — Ensuite!

JEANNE. — Je ferai sacrer le dauphin à Reims.

FRÈRE SÉGUIN. — Et puis?

JEANNE. — Je rendrai Paris au roi.

Les membres du tribunal, malgré leurs préventions ou leur mauvais vouloir contre Jeanne, qu'ils voient pour la première fois, sont non moins frappés de sa beauté, de son attitude, que de la précision de ses réponses, empreintes d'un irrésistible accent de conviction; l'auditoire, composé des partisans de Jeanne, parmi lesquels se trouve Jean de Novelpont, témoigne par un murmure approbateur l'impression de plus en plus favorable que leur causent les paroles de la jeune fille; certains membres du tribunal paraissent aussi ressentir pour elle un intérêt croissant. L'évêque de Chartres, alarmé de ces symptômes, s'adressant à Jeanne presque avec colère, lui dit :

— Tu promets de faire lever le siége d'Orléans? de chasser les Anglais de la Gaule? de faire sacrer le roi à

[1] Voir pour l'interrogatoire et les réponses *textuelles* de Jeanne, la *Chronique de la Pucelle*, manuscrit de la bibliothèque de l'Institut, n° 245, *ap.* J. Quicherat, t. IV, p. 209; — et le *Procès de réhabilitation*, t. III, p. 204 à 206.

Reims et de lui rendre Paris? Ce sont là de vains mots!... Nous ne te croirons pas, si tu ne nous donnes un *signe* prouvant que tu es véritablement inspirée de Dieu et choisie par lui pour accomplir ces choses...

JEANNE, *avec impatience.* — Encore une fois, je ne suis pas venue à Poitiers pour faire montre de signes! Donnez-moi des gens d'armes, et je ferai lever le siége d'Orléans, je chasserai les Anglais de la Gaule et rendrai au roi sa ville de Paris, après l'avoir fait sacrer à Reims.

MAITRE ÉRAUT. — Ma mie, ton assurance est grande; où la puises-tu?

JEANNE. — Dans la confiance à la voix de mes chères saintes; elles me conseillent et m'inspirent au nom de Dieu!

FRÈRE SÉGUIN, *brusquement.* —Tu parles de Dieu... y crois-tu seulement?

JEANNE. — J'y crois plus que vous, qui supposez que l'on peut n'y pas croire!...

FRÈRE AYMERI, *avec un accent limousin très grotesque.* — Tu dis, Jeanne, que des voix te conseillent au nom de Dieu? En quelle langue te parlent ces voix?

JEANNE, *souriant à demi.* — Dans une langue meilleure que la votre, messire [1]...

Cette plaisante et fine répartie fait éclater de rire les partisans de Jeanne, hilarité partagée par plusieurs membres du tribunal; ils commencent à penser que, malgré la bassesse de sa condition, la gardeuse de bétail n'est point une créature vulgaire. Quelques-uns voient en elle une inspirée; d'autres disent que, grâce à sa beauté, à son esprit, à sa

[1] *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 73. Cette étonnante réponse est *textuelle* ainsi que le reste de l'interrogatoire.

vaillante résolution, elle pourrait, en l'état désespéré des choses, devenir un instrument précieux pour la guerre; enfin, ils songent que déclarer Jeanne possédée du démon, et repousser ainsi l'aide inattendue qu'elle apporte au roi, serait les exposer à de graves reproches de la part des partisans de Jeanne témoins de son interrogatoire, reproches bientôt accueillis, répétés par la clameur publique. L'évêque de Chartres, complice de La Trémouille et de Gaucourt, pénètre facilement les dispositions du tribunal, et, de plus en plus courroucé, s'écrie, s'adressant à ceux qui l'assistent comme juges :

— Messire, les saints canons nous défendent d'ajouter foi aux paroles de cette jeune fille; et les saints canons sont notre livre à nous!

JEANNE, *redressant fièrement la tête.* — Et moi, je vous dis que le livre du Seigneur qui m'inspire vaut mieux que les vôtres! et dans ce livre-là, nul prêtre, si savant qu'il soit, ne saurait lire!...

MAITRE ÉRAUT. — La religion défend aux femmes de porter des habits d'homme, sous peine de péché mortel; pourquoi les avez vous revêtus?

JEANNE. — Il me faut bien prendre des habits d'homme, puisque je dois guerroyer avec des hommes jusqu'à la fin de ma mission; ils n'auront ainsi aucune mauvaise pensée contre moi.

MAITRE FRANÇOIS GARIVEL. — Ainsi, vous, une femme, vous ne craindrez pas de répandre le sang en bataillant?

JEANNE, *avec une douceur angélique.* — Dieu me préserve de répandre le sang!... J'ai horreur du sang!... Je ne veux tuer personne; je ne porterai à la guerre qu'un bâton ou un étendard, pour guider les gens d'armes... je laisserai toujours mon épée au fourreau.

MAITRE ÉRAUT. — En supposant que notre assemblée déclare au roi, notre sire, qu'il peut, en sûreté de conscience, vous confier des hommes d'armes afin que vous tentiez de faire lever le siége d'Orléans, quels moyens emploierez-vous pour arriver à ce but ?

JEANNE. — Afin d'éviter, s'il est possible, l'effusion du sang, je sommerai d'abord les Anglais, de par Dieu qui m'envoie, de lever le siége d'Orléans et de retourner dans leur pays; s'il refusent d'obéir à ma lettre, je marcherai contre eux à la tête de l'armée royale, et, avec l'aide du ciel, je les bouterai hors de la Gaule!...

L'ÉVÊQUE DE CHARTRES, *avec dédain*.—Tu veux écrire aux Anglais, et tu viens de nous dire que tu ne savais ni A ni B.

JEANNE. — Je ne sais écrire, mais je saurais dicter.

L'ÉVÊQUE DE CHARTRES. — Je te prends au mot. Voici des plumes, un parchemin; je serai ton secrétaire... Voyons, dicte-moi ta lettre aux Anglais; ce sera, ma foi, d'un beau style?

Un grand silence se fait. L'évêque triomphant, prend la plume, croyant avoir tendu un piége dangereux à la pauvre fille des champs, incapable, selon lui, de dicter une lettre à la hauteur des circonstances; les partisans de Jeanne eux-mêmes, quoique très irrités du mauvais vouloir de l'évêque contre elle, craignent de la voir succomber à cette nouvelle épreuve.

L'ÉVÊQUE DE CHARTRES, *ironiquement*.—Allons, Jeanne, me voici prêt à écrire sous ta dictée...

JEANNE. — Écrivez, messire.

Et la Pucelle dicte d'une voix douce et ferme la lettre suivante :

« Au nom de JÉSUS et de MARIE,

« Roi d'Angleterre, faites raison au roi du ciel, remettez

« à Jeanne les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez « forcées; elle vient, de par Dieu, vous les réclamer au « nom du roi Charles; elle est prête à vous accorder la « paix si vous voulez sortir de France.

« Roi d'Angleterre, si vous n'agissez point ainsi que je « vous en prie, moi, Jeanne, chef de guerre, partout j'at- « teindrai vos gens, je les chasserai, qu'ils le veuillent ou « non; s'ils se rendent à merci, je les recevrai à miséri- « corde, sinon, je leur causerai si grand dommage, que « depuis mille ans, en France, on n'aura rien vu de « pareil!

« Vous, archers et autres compagnons d'armes qui êtes « devant Orléans, allez-vous en, de par Dieu, en Angle- « terre, votre pays, sinon, craignez Jeanne; vous vous « souviendrez de votre défaite!... Vous ne garderez pas « la France; elle sera au roi Charles, à qui Dieu la « donnée!... »

Jeanne s'interrompant de dicter, et, s'adressant à l'évê- que de Chartres, stupéfait de la mâle simplicité de la lettre qu'il était, à son grand dépit, obligé d'écrire :

— Messire, quels sont les noms des principaux capi- taines d'Angleterre?

L'Évêque de Chartres. — Le comte de Suffolk, le sire de Talbot et le chevalier Thomas d'Escall, lieutenants du duc de Bedfort, régent pour le roi d'Angleterre.

Jeanne. — Écrivez messire.

Et elle achève ainsi la dictée de sa lettre :

« Comte de Suffolk, sire de Talbot, chevalier Thomas « d'Escall, vous tous lieutenants du duc de Bedford, *se di-* « *sant* régent du royaume de France pour le roi d'Angle- « terre, faites réponse! Voulez-vous lever le siége d'Or- « léans? voulez-vous cesser les grandes cruautés dont vous

« accablez les pauvres gens du pays de France? Si vous « refusez la paix dont Jeanne vous requiert, vous garderez « navrante mémoire de votre déroute; l'on verra les plus « beaux faits d'armes qui oncques furent accomplis en la « chrétienté par les Français! l'on verra qui aura raison « de vous ou du ciel!...

« Écrit le mardi de la grande semaine de Pâques de l'an 1429 [1]. »

JEANNE, *s'adressant à l'évêque de Chartres, après avoir dicté.* — Messire, signez pour moi, s'il vous plait, mon nom au bas de cette lettre ; je ferai ma croix en Dieu à côté de la signature, puisque je ne sais point écrire, et mettez dessus le parchemin pour envoi :

Au duc de Bedford, QUI SE DIT *régent du royaume de France pour le roi d'Angleterre.*

Les partisans de Jeanne, les membres du tribunal, l'évêque de Chartres lui-même, pouvaient à peine en croire leurs oreilles : une pauvre fille des champs, venue depuis peu du fond de la Lorraine, tenir dans cette lettre un langage à la fois si net, si fier, si sensé... cela touchait au miracle!

Oui, miracle de courage! miracle de raison! miracle de patriotisme! aisément accomplis par Jeanne, grâce à son intelligence supérieure et à sa confiance dans son génie militaire, dont elle commençait à avoir conscience, grâce à sa foi dans l'appui du ciel, que lui promettaient ses voix mystérieuses, grâce enfin à sa ferme résolution d'agir valeureusement, selon ce proverbe, qu'elle se plaisait à répéter : « Aide-toi... le ciel t'aidera! »

La déclaration du tribunal, au secret courroux de l'évê-

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 87. (Cette belle lettre est citée avec éloge même par les écrivains anglais).

que de Chartres, ne fut pas douteuse; elle déclara que la virginité de Jeanne ayant été constatée, le démon ne pouvait posséder ni son corps, ni son âme; qu'elle paraissait inspirée de Dieu, et que l'énormité des malheurs publics autorisait le roi à user, en pleine sécurité de conscience, d'un secours inattendu et sans doute providentiel... Charles VII, malgré sa honteuse indolence, malgré l'opposition de Georges de La Trémouille, et de crainte d'exaspérer l'opinion publique, de plus en plus prononcée en faveur de Jeanne, Charles VII se vit obligé d'accepter l'aide de la paysanne de Domrémy, contre laquelle il maugréait et endiablait; la croyant peu ou prou inspirée de Dieu, il songeait surtout avec effroi au agitations, aux soucis que devait lui susciter cette vaillante et chaude reprise d'hostilités contre les Anglais; l'ignoble placidité de sa vie serait désormais troublée. Qui sait? il serait peut-être contraint, par la force des choses, de se montrer à la tête de ses troupes, de chevaucher par monts et par vaux, d'endurer quelques fatigues, de braver quelque péril! lui, ce couard énervé qui aspirait à une somptueuse captivité en Angleterre, où, à l'exemple de son aïeul le roi Jean, il pourrait sans souci achever ses jours dans les délices de la paresse, de la bonne chère et de la débauche! Mais il lui fallut céder au courant de l'enthousiasme produit par la présence et par les promesses libératrices de Jeanne la Pucelle; il fut décidé qu'elle se rendrait à Blois et de là dans la cité d'Orléans, où elle aviserait à la levée du siége de cette ville, en conférant à ce sujet avec Dunois, La Hire, Xaintrailles et autres capitaines de grand renom. On attacha au service de la Pucelle un écuyer nommé Daulon, et un jeune page de quinze ans du nom d'Imerguet; elle eut des chevaux de bataille, des valets pour les soigner. L'on fit une armure à la guer-

rière; elle demanda, en souvenir de la prédiction de MERLIN, que cette armure fût de couleur blanche, comme l'un de ses coursiers, comme son pennon et son étendard, où elle fit peindre deux anges aux ailes d'azur tenant à la main un rameau de lis fleuris. Georges de La Trémouille et ses deux complices, l'évêque de Chartres et le sire de Gaucourt, furieux de n'avoir pu faire tomber Jeanne dans leurs piéges, poursuivirent leur œuvre de ténèbres avec un féroce acharnement; il fut convenu entre eux, selon leur plan projeté depuis longtemps, que Gaucourt obtiendrait (il l'obtint) de Charles VII le commandement de la ville d'Orléans. Les trois complices espéraient ainsi entraver, ruiner les opérations militaires de la Pucelle, l'exposer à un premier échec qui la perdrait à jamais, ou la laisser prisonnière des Anglais à la faveur d'une sortie, en abandonnant la guerrière au plus fort du danger.

Le jeudi 28 *avril* 1429, Jeanne Darc partit de Chinon pour Blois, où elle devait se rencontrer avec Dunois et le maréchal de Retz avant de se rendre à Orléans; elle se mit en route, se rappelant le combat enfantin des garçonnets de Maxey contre ceux de Domrémy, combat où, pour la première fois, elle avait vaguement ressenti sa vocation guerrière, songeant aussi à ce passage de la prédiction de MERLIN, le barde gaulois :

« — Je vois un ange aux ailes d'azur, éclatant de lu-
« mière; il tient en ses mains une couronne royale.

« — Je vois un cheval de guerre aussi blanc que la
« neige.

« — Je vois une armure de bataille aussi brillante que
« de l'argent.

« — Pour qui cette couronne royale? ce cheval? cette
« armure?

« — La Gaule, perdue par une femme sera sauvée par
« une vierge des marches de la Lorraine et d'un bois chesnu
« venu.

« — Pour qui cette couronne royale? ce cheval? cette
« armure?

« — Oh! que je vois de sang! il jaillit, il coule à torrents! oh! que je vois de sang! que je vois de sang!

« — Il fume... sa vapeur monte... monte comme un
« brouillard d'automne vers le ciel, où gronde la foudre,
« où luit l'éclair!

« — A travers ces foudres, ces éclairs, ce brouillard
« sanglant, je vois une vierge guerrière; blanche est son armure, blanc est son coursier.

« Elle bataille... bataille... et bataille encore au milieu
« d'une forêt de lances, et semble chevaucher sur le dos
« des archers.

« — Ce cheval de guerre aussi blanc que la neige était
« pour la vierge guerrière; pour elle était l'armure de bataille aussi brillante que de l'argent.

« — Mais pour qui cette couronne royale?

« — La Gaule, perdue par une femme sera sauvée par
« une vierge des marches de la Lorraine et d'un bois
« chesnu venue... »

Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende de la plébéienne catholique et royaliste :

Charles VII a dû sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée! — Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres catholi-

ques... leurs évêques l'ont brûlée vive! — La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais; — le patriotisme, le génie militaire de Jeanne, triomphent enfin de l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers! — Pauvre plébéienne, l'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyre! — Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière! sainte fille de la mère patrie!... — Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, — et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'église et royauté!...

CHAPITRE V

—

La semaine de Jeanne Darc. — Arrivée de Jeanne à Orléans le vendredi soir 29 avril. — Levée du siége dans la nuit du 7 mai 1429. — En huit jours la ville est délivrée. — Les Anglais sont battus et chassés des positions qu'ils occupaient en Touraine. — Jeanne part pour Loches afin d'annoncer sa victoire à Charles VII et le conduire à Reims, où il doit être sacré.

En une semaine, la vierge guerrière, inspirée par le saint amour de la patrie, a vaincu les Anglais, triomphants depuis la bataille de Poitiers! En une semaine, la vaillante fille du peuple accomplit ce que n'avaient pu accomplir, depuis plus d'un demi-siècle, tant de nobles et illustres capitaines! Voici, fils de Joel, voici, jour pour jour, le récit de la semaine de Jeanne Darc.

Soirée du vendredi 29 avril 1429.

La nuit est venue, tiède nuit printannière, mais l'on se croirait en plein jour dans la rue qui conduit à la porte Banier, l'une des portes d'Orléans. Toutes les fenêtres, où se pressent les habitants, sont garnies de lumières; à ces vives clartés se joignent les lueurs des torches dont se sont munis un grand nombre de bourgeois et d'artisans armés,

formant une double haie dans toute la longueur de la voie publique, afin de contenir la foule. Le courage de ces soldats citadins a été rudement éprouvé par les périls du siége, que, seuls pendant longtemps, ils ont soutenu, se refusant à admettre dans leur cité les compagnies des chefs de guerre, compagnies de soudards insolents, voleurs et féroces ; mais la bourgeoisie d'Orléans, après maints efforts de bravoure, voyant son nombre diminuer de jour en jour sous les coups des assiégeants, s'était vue forcée d'accepter et de solder le concours des bandes mercenaires des Lahire, des Dunois, des Xaintrailles et autres capitaines de métiers qui se louaient à beaux deniers comptants, eux et leurs hommes, à qui les payait. Dangereux auxiliaires, traînant toujours à leur suite une troupe de femmes de mauvaise vie et non moins pillards que les Anglais. Aussi, plusieurs fois, les échevins d'Orléans, citoyens résolus, qui conduisaient vaillamment leur milice sur les remparts, lors des assauts, ou hors la ville, lors des sorties, avaient eu de vives altercations avec les capitaines à propos des excès de leurs gens ou de leur mollesse à la bataille. Ces hommes d'armes de métiers, n'ayant pas, comme les habitants, à défendre leur famille, leurs biens, leur foyer, se souciaient peu de la prompte levée du siége, hébergés, soldés qu'ils étaient par la cité. Les Orléanais attendaient donc avec une impatience inexprimable la venue de Jeanne Darc; ils espéraient, grâce à elle, chasser les Anglais de leurs redoutes et pouvoir se délivrer de l'onéreux concours des capitaines français. Une foule compacte d'hommes, de femmes, d'enfants, contenus par la haie des militaires, occupent les côtés de la rue, à l'extrémité de laquelle est située la demeure de Jacques Boucher, trésorier, maison encore plus brillamment illuminée que les autres. Le bourdonnement

de la multitude est dominé, tantôt par le tintement précipité du beffroi de l'hôtel de ville, sonnant à toute volée, tantôt par les détonations des bombardements d'artillerie annonçant l'arrivée de la Pucelle ; les figures des citadins, naguère assombries ou abattues, respirent la joie, l'espérance ; chacun répète que la vierge lorraine, prophétisée par Merlin, vient secourir Orléans ; elle est belle à éblouir et inspirée de Dieu, elle est vaillante et douée d'un instinct militaire dont Dunois, Lahire, Xaintrailles, capitaines de renom, défenseurs soldés de la ville, ont été eux-mêmes frappés la veille lors de leur entrevue à Blois avec la guerrière. Deux de leurs écuyers, arrivés durant le jour à Orléans, ont raconté cette merveille qui circule de bouche en bouche, et annoncé pour le soir même l'entrée de Jeanne Darc. Partout sur son passage, depuis Chinon jusqu'à Blois, ont ajouté les écuyers, sa marche a été une ovation continuelle, saluée par les cris d'allégresse des populations rustiques, exposées depuis si longtemps aux ravages de l'ennemi, et acclamant leur ange sauveur envoyé de par Dieu ! Ces récits et d'autres encore font, comme par enchantement, renaître à la confiance les habitants de la ville. La foule se presse surtout aux abords de la maison de Jacques Boucher, où l'héroïne est attendue. Neuf heures sonnent à la tour de l'église de Sainte-Croix. Presque au même instant l'on entend résonner au loin des clairons ; ce bruit se rapproche de plus en plus, bientôt l'on voit, à la lueur ardente des torches, apparaître une chevauchée. Le petit page Imerguet et l'écuyer Daulon marchent des premiers, portant l'un le pennon, l'autre le blanc étendard de la guerrière, où sont peints deux anges aux ailes d'azur, tenant à leur main des rameaux de lis fleuris ; Jeanne Darc vient ensuite, montée sur un cheval blanc caparaçonné de

bleu, revêtue d'une légère armure de fer étamé, pareil à de l'argent mat, armure complète, jambards, cuissards et cotte de mailles, brassards et cuirasse bombée, protégeant le sein virginal de la jeune fille ; la visière de son casque, entièrement relevée, découvre son doux et beau visage, encadré de cheveux noirs, coupés en rond à la naissance du cou. Profondément émue des acclamations dont les bonnes gens d'Orléans la saluent et dont elle fait honneur à ses saintes, une larme roule dans ses yeux noirs et double leur éclat. Déjà familiarisée avec le maniement du cheval, elle guide gracieusement sa monture d'une main, et de l'autre tient un mince bâton blanc, seule arme dont elle veut, dans son horreur du sang, se servir pour conduire les soldats au combat. Près d'elle chevauche Dunois, couvert d'une brillante armure rehaussée d'ornements dorés ; puis, s'avançant, mêlés aux échevins d'Orléans, le maréchal de Retz, Lahire, Xaintrailles et autres capitaines, parmi lesquels se trouve le sire de Gaucourt amenant à Orléans un renfort de troupes royales, et chargé du commandement de la ville ; le regard sinistre, la haine et l'envie au cœur, il médite ses ténébreux projets. Des écuyers, des bourgeois d'Orléans armés ferment la marche du cortége, bientôt confondu dans une foule si compacte que pendant un moment le cheval de Jeanne Darc ne peut faire un pas. Des hommes, des femmes, des enfants, ravis de sa beauté, de son maintien à la fois modeste et guerrier, la contemplent avec ivresse, la comblent de bénédictions ; quelques-uns même, dans leur enthousiasme, veulent baiser ses bottines éperonnées, à demi recouvertes par les écailles de ces jambards. Aussi touchée que confuse de cet accueil, elle dit naïvement à Dunois en se tournant vers lui :

— En vérité, je ne saurais avoir le courage de me défendre

de ces empressements, si Dieu ne m'en défend pas lui-même [1].

En ce moment un milicien, porteur d'une torche, s'approche si près de la pucelle pour mieux la voir, qu'il met involontairement le feu à l'extrémité de l'étendard que portait l'écuyer Daulon; Jeanne, craignant qu'il ne courût quelque danger, pousse un cri d'effroi, attaque de l'éperon son cheval devant qui la foule reflue, et se rapprochant ainsi d'un bond de l'écuyer, elle saisit la bannière enflammée; puis, après avoir étouffé le feu entre ses gantelets, elle la fait gracieusement flotter en l'agitant au dessus de son casque [2], comme si elle eût voulu rassurer les gens d'Orléans sur un accident qui pouvait leur paraître de mauvais augure. Jeanne, en cette circonstance, témoigna tant de présence d'esprit et d'aisance cavalière, que la foule charmée redoubla ses acclamations. Les soldats des compagnies eux-mêmes qui, n'étant pas cette nuit-là de garde aux remparts, avaient pu se joindre à la foule, croyant voir dans la Pucelle l'ange de la guerre, se sentaient réconfortés; il leur semblait, ainsi qu'aux archers de Vaucouleurs, que, menés hardiment à la bataille par un si gentil capitaine, ils devaient vaincre l'ennemi et venger leurs défaites. Dunois, Lahire, Xaintrailles, le maréchal de Retz, capitaines expérimentés, remarquaient l'exaltation de leurs soudards, la veille encore si découragés. Le sire de Gaucourt, observant l'influence exercée par la Pucelle, non-seulement sur les miliciens d'Orléans, mais encore sur une soldatesque farouche, devenait de plus en plus sombre et secrètement courroucé. Jeanne continuait de s'avancer lentement vers la

[1] *Procès de révision*, t. III, p. 84.
[2] *Ibidem*, p. 80.

maison de Jacques Boucher à travers une foule idolâtre, lorsque le cortége fut un moment arrêté par un détachement d'hommes d'armes, sortant des rues latérales à la voie de la porte Banier; ils conduisaient deux prisonniers anglais et marchaient de compagnie avec un grand et gros homme d'une figure aussi joviale que résolue; Lorrain de naissance, mais depuis longtemps citoyen d'Orléans, il se nommait maître Jean, et passait, à bon droit, pour le meilleur canonnier coulevrinier de la ville. Ses deux énormes bombardes, baptisées par lui *Riflard* et *Montargis*, placées au dedans des piliers du pont, sur la redoute de Belle-Croix, et qu'il pointait sans jamais manquer son coup, causaient de nombreux dommages aux Anglais : ils le redoutaient et l'abhorraient. Notre gai coulevrinier n'ignorait pas cette haine, car ses canons servaient toujours de point de mire aux archers anglais; aussi parfois s'amusait-il à feindre d'être tué; soudain il s'affaissait à côté de l'une de ses bombardes. Les canonniers, citadins comme lui, le relevaient, l'emportaient, en poussant des gémissements lamentables; les Anglais triomphaient de ce deuil; mais le lendemain ils revoyaient maître Jean plus joyeux, plus dispos que jamais [1], pointer encore contre eux, et à leur grand désastre, *Riflard* et *Montargis*. Quelques jours après, il contrefaisait de nouveau le mort et ressuscitait à miracle. Donc maître Jean marchait de compagnie avec les soudards qui amenaient deux prisonniers anglais; à la vue de la guerrière, il s'approcha d'elle, la contempla pendant un moment, ému de respect et d'admiration; puis il lui tendit sa large main en lui disant, non sans une sorte d'orgueil :

[1] *Journal du siége d'Orléans*, t. IV, p. 105.

— Vaillante Pucelle, voyez en moi un *pays!* je suis, comme vous, né en Lorraine... et à votre service, ainsi que *Riflard* et *Montargis*, mes deux gros canons.

Dunois, se penchant vers Jeanne, lui dit à demi-voix :

— Ce brave homme est maître Jean, le meilleur et le plus hardi coulevrinier qui soit ici; il est de plus très expert en ce qui touche le siége d'une ville.

— Je suis contente de rencontrer ici un *pays*... — répondit la Pucelle en souriant et tendant cordialement son gantelet au canonnier. — J'irai voir demain matin manœuvrer *Riflard* et *Montargis;* nous examinerons ensemble les retranchements de l'ennemi, vous serez mon maître en artillerie, et nous chasserons les Anglais à coups de canon.. Dieu aidant!

— Payse! — s'écria maître Jean transporté d'aise, — rien qu'à vous voir mes bombardes partiraient toutes seules et leur boulet irait droit au but...

Le couleuvrinier prononçait ces mots, lorsque Jeanne entendit un cri douloureux et, du haut de son cheval, vit l'un des deux prisonniers anglais emmenés par les soldats tomber soudain à la renverse, sanglant, le crâne ouvert par un coup de manche de pique que l'un de ces soudards venait de lui asséner sur la tête en s'écriant :

— Regarde bien Jeanne la Pucelle... chien de goddon[1]! aussi vrai que je t'assomme, elle vous boutera tous hors de France!

La guerrière, à l'aspect du sang dont elle avait horreur, pâlit et, par un mouvement plus prompt que la pensée, sauta en bas de son cheval, navré de la brutalité du soldat, courut à l'anglais, s'agenouilla près de lui, et soulevant la

[1] *Procès*, t. III, p. 71.

tête ensanglantée de ce malheureux, s'écria les larmes aux yeux en s'adressant à ceux qui l'entouraient :

— Prenez-le à merci, il est désarmé... venez à son secours [1].

A cet appel miséricordieux quelques femmes, émues de pitié, entourèrent le blessé, déchirèrent leurs mouchoirs et bandèrent sa plaie, tandis que la guerrière, agenouillée, soutenait la tête de l'anglais. Il reprit ses sens, et à l'aspect du beau visage de la jeune fille, empreint de compassion, il joignit les mains avec adoration et pleura...

— Va! pauvre soldat! ne crains rien, l'on ne te fera plus de mal! — lui dit Jeanne en se relevant; et elle mit le pied à l'étrier que lui présentait son petit page Imerguet.

— Fille de Dieu vous êtes une sainte! — s'écria une jeune femme exaltée par l'acte si charitable dont elle venait d'être témoin; et se jetant à genoux devant la guerrière au moment où elle allait enfourcher sa monture :

— Par grâce, daignez toucher mon anneau?

Et elle élevait sa main vers Jeanne.

— Ainsi bénie par vous, je conserverai cette bague comme une pieuse relique.

— Je ne suis pas une sainte, — répondit la guerrière avec un sourire ingénu. — Vous êtes sans doute bonne et digne femme, vous valez autant que moi [2].

Ce disant Jeanne remontant à cheval, fut saluée des nouvelles acclamations de la foule. Charmés de tant de modestie, les soldats les plus endurcis furent touchés des sentiments de commisération dont elle venait de faire preuve.

[1] *Déposition de Louis Leconte*, t. III, p. 72.

[2] *Procès de réhabilitation*, t. III, p. 87.

en faveur d'un ennemi désarmé. Loin de la taxer de faiblesse, ils admiraient malgré eux sa générosité.

Maître Jean acclamait sa *payse* avec frénésie, les cris de Noël à Jeanne! Noël à la libératrice d'Orléans! éclatèrent comme un tonnerre; et presque soulevée, elle et son cheval, par le flot populaire, Jeanne arriva devant la maison de maître Jacques Boucher. Debout au seuil de sa porte, ayant près de lui sa femme et sa fille Madeleine, il attendait sa jeune hôtesse, et l'introduisit, ainsi que les échevins et les capitaines, dans une grande salle, où était préparé un somptueux souper pour la brillante chevauchée; mais, timide et réservée, la Pucelle dit à maître Jacques Boucher :

— Merci à vous, messire, je ne souperai pas... s'il plaisait à votre damoiselle de me mener dans la chambre où je dois coucher et de m'aider à me désarmer, je lui serais reconnaissante. Vous m'enverriez seulement, messire, un peu de pain coupé en tranches dans de l'eau et du vin... cela me suffira [1], je dormirai ensuite; il faut que demain matin je sois éveillée au petit jour, afin d'aller visiter les retranchements ennemis avec maître Jean le Coulevrinier.

La Pucelle, selon son désir, se retira conduite par Madeleine, fille de Jacques Boucher. Celle-ci, d'abord saisie d'un respect craintif à la vue de la guerrière inspirée, fut bientôt tellement enchantée de sa douceur, de sa simplicité, qu'elle lui proposa naïvement de partager sa chambre durant son séjour à Orléans. Jeanne accepta cette offre avec joie, toute heureuse de rencontrer une compagne qui déjà lui agréait beaucoup; Madelaine l'aida gentiment à se désarmer, lui apporta sa frugale réfection, et au moment de se mettre au lit, Jeanne lui dit :

[1] *Procès de réhabilitation*, t. III, p. 124.

— Maintenant que je vous connais, vous et vos parents, Madeleine, je suis bien plus aise encore que Dieu m'ait envoyée pour secourir la bonne ville d'Orléans [1].

La Pucelle s'agenouilla au chevet de son lit, fit sa prière du soir, invoqua ses chères saintes, appelant avec un soupir de regret leurs bénédictions sur sa mère, sur son père, sur ses frères, et s'endormit d'un paisible sommeil, tandis que Madeleine resta longtemps éveillée, contemplant avec une muette et tendre admiration la douce héroïne.

JOURNÉE DU SAMEDI 30 AVRIL 1429.

Un peu avant le point du jour, maître Jean le coulevrinier, exact au rendez-vous de la veille, se trouvait devant la porte du logis de Jacques Boucher ; au bout d'un instant, Jeanne, déjà levée, entr'ouvrit la fenêtre de sa chambre, située au premier étage, regarda dans la rue, encore assez obscure, et à demi-voix cria :

— Hé ! maître Jean, êtes-vous là ?

— Oui, ma vaillante payse, — répondit le Lorrain ; — je vous attends depuis un moment.

Bientôt Jeanne sortit de la maison et vint rejoindre le coulevrinier. Elle n'avait pas revêtu son armure de bataille ; mais une légère maille de fer ou *jaseran*, qu'elle portait par dessus sa tunique ; sa capeline remplaçait son casque. Elle tenait son bâton à la main et portait sur son épaule un court manteau, dont elle voulait s'envelopper à son retour, afin de n'être pas reconnue et de se soustraire ainsi aux ovations populaires. Elle pria maître Jean de faire

[1] *Procès de réhabilitation*, t. III, p. 124.

avec elle le tour de la ville en dehors des remparts, afin de se rendre compte de la position et de la force des retranchements ennemis; elle partit avec son guide, traversa les rues, encore désertes, et, sortant par la porte Banier, commença son excursion. Douze formidables redoutes (ou bastilles) entouraient la ville du côté de la Beauce et du côté de la Sologne, à petite portée de bombarde; les plus considérables de ces ouvrages d'attaque se nommaient la bastille Saint-Laurent, à l'ouest; celle de Saint-Pouaire, au nord; celle de Saint-Loup, à l'est, et celles de Saint-Privé, des Augustins et de Saint-Jean le Blanc, au sud et de l'autre côté de la Loire. Puis, en face de la tête du pont, protégé du côté des assiégés par un boulevard fortifié, les Anglais avaient élevé un formidable château fort flanqué de tours en charpentes, qu'ils appelaient les Tournelles. Toutes ces redoutes, munies de nombreuses garnisons, étaient entourées de fossés larges, profonds, et d'une ceinture de palissades plantées au pied d'épais remparts de terre, couronnées de plates-formes aux embrasures armées de bombardes et de balistes destinées à lancer des traits. Ces bastilles, distantes les unes des autres de deux ou trois cents toises, cernaient complétement Orléans, coupaient ou dominaient les routes et la rivière en amont.

Jeanne Darc interrogea longuement le coulevrinier sur la manière de combattre des Anglais logés dans les redoutes, dont elle s'approcha plusieurs fois avec une tranquille audace, afin de juger par elle-même des moyens de défense des assiégeants; durant cet examen, elle faillit être atteinte par une volée de traits lancés de la bastille Saint-Laurent. Elle ne s'émut pas, sourit en voyant les flèches tomber à quelques pas d'elle, et étonna non moins maître Jean par le calme de sa bravoure que par la netteté de ses

observations; elles révélaient une surprenante aptitude militaire, un coup d'œil rapide et sûr. Entre autres choses, elle dit au coulevrinier, après s'être enquis de lui de la façon dont on avait jusqu'alors guerroyé, qu'il lui semblait qu'au lieu d'attaquer, ainsi que par le passé, plusieurs redoutes à la fois, dans des sorties générales, il vaudrait mieux concentrer les troupes sur un seul point, attaquer ainsi successivement les bastilles les unes après les autres, avec certitude de les emporter, puisqu'elles ne pouvaient contenir dans leur enceinte qu'un nombre limité de défenseurs, tandis qu'en rase campagne rien ne bornait le nombre des assaillants, leur masse réunie pouvant être trois à quatre fois supérieure en force à la garnison de chaque redoute prise isolément. Jeanne témoignait enfin, par une foule de remarques, de cette intuition extraordinaire dont sont doués les grands capitaines; le coulevrinier, de plus en plus surpris d'une pareille vocation guerrière, s'écriait :

— Hé, payse! dans quel livre avez-vous donc appris tout cela?

— Dans le livre où me fait lire le Seigneur Dieu en m'inspirant[1], — répondait naïvement Jeanne.

Pendant que la Pucelle, examinant ainsi les retranchements ennemis, méditait, mûrissait son plan de bataille, le sire de Gaucourt, nommé chef des troupes royales envoyées à Orléans, méditait, mûrissait son œuvre de ténèbres et de trahison, dès longtemps machinée avec ses deux complices du conseil du roi, La Trémouille et l'évêque de Chartres. Au point du jour, Gaucourt alla visiter les capitaines les plus influents; l'envie, la méchanceté, suppléèrent à la finesse dont il manquait. Soigneusement endoctriné, d'ail-

[1] *Procès de réhabilitation*, t. III, p. 110.

leurs, par la Trémouille, il s'adressa aux plus mauvaises passions de ces gens d'épée, leur rappela le délirant enthousiasme avec lequel Jeanne avait été reçue la veille par la population, par la milice urbaine, par leur propre soldatesque; n'avaient-ils pas, eux, guerriers célèbres, été humiliés du triomphe de cette paysanne, de cette gardeuse de bétail? Le fol espoir que l'on mettait en cette visionnaire n'était-il pas un sanglant outrage à leur renommée? Ne se sentaient-ils pas blessés, courroucés de cette pensée, que leurs compagnies, jusqu'alors abattues, découragées, semblaient s'enflammer d'ardeur au seul aspect de cette fille de dix-sept ans, même avant qu'elle eût livré son premier combat? Ces insidieuses paroles trouvèrent un écho dans l'âme perverse de plusieurs capitaines; et, ainsi que cela s'est déjà rencontré, se rencontrera toujours chez les chefs de guerre assez dévorés d'envie pour sacrifier le salut de la patrie à leur exécrable orgueil, pour préférer la perte de la bataille au succès d'un rival, les hommes à qui s'adressait Gaucourt ouvrirent l'oreille à ses insinuations perfides. Ils se souvinrent avec amertume de l'ovation dont la Pucelle s'était vue l'objet, tandis qu'il n'y avait eu pour eux ni une acclamation, ni un regard de la foule; ils convinrent, sinon de refuser ouvertement leur concours à la Pucelle, refus dangereux pour leur vie peut être, en l'état d'exaltation où se trouvaient le populaire et la milice d'Orléans, mais d'entraver souterrainement les projets de Jeanne, d'empêcher leur réussite et de lui opposer toujours, contrairement au sien, l'avis du conseil de guerre. Seuls, Dunois et Lahire, sans cependant rompre ouvertement, loyalement, avec ces traîtres, en les dénonçant à la vindicte publique, soutinrent qu'il était *politique* de mettre promptement à profit l'exaltation inspirée à la population et à la soldatesque par la

présence de la Pucelle, qu'il fallait la seconder si elle faisait preuve d'un véritable génie militaire. Malgré ces observations, la majorité des chefs de guerre persévéra dans son mauvais vouloir contre la jeune fille de Domrémy, qu'ils jalousaient vilainement; Gaucourt augura bien de ses noirs projets, sans pourtant encore oser s'ouvrir à ses complices sur cette machination infâme : « Faire tomber la Pucelle « entre les mains des Anglais, en l'abandonnant dans une « sortie et relevant le pont-levis derrière elle... » ainsi que cela devait, hélas! arriver un jour, fils de Joel.

Jeanne, après sa longue excursion au dehors d'Orléans en compagnie de maître Jean, qui retourna tôt et vite à ses deux chères coulevrines *Riflard* et *Montargis*, afin de fêter à sa façon la bienvenue de sa *payse*, en envoyant aux Anglais force boulets meurtriers; Jeanne dit à Gaucourt et à d'autres, qui vinrent la voir, qu'elle s'était recueillie, que *ses voix* lui conseillaient d'attaquer le lendemain dimanche matin, avec toutes les forces de l'armée réunies, la bastille des Tournelles, afin de dégager d'abord la tête du pont d'Orléans; l'on assurerait ainsi du côté de la Beauce le ravitaillement de la ville, où les vivres commençaient à manquer, et l'on faciliterait l'entrée des renforts que l'on pourrait recevoir de Tours ou de Blois. Les capitaines, religieux hommes s'il en fut, se signèrent en entendant la Pucelle, fille de Dieu, proposer cette énormité : combattre un dimanche! Ne serait-ce pas, objectaient-ils à Jeanne, inaugurer ses armes par un sacrilége? Quant à eux, leur main se sécherait plutôt que de tirer l'épée en ce jour, dévolu au repos de par les commandements de leur sainte mère l'Église catholique, apostolique et romaine. En vain Jeanne s'écria : Eh! messires! celui-là prie... qui combat

pour le salut de la Gaule! » les capitaines demeurèrent inébranlables dans leur foi orthodoxe à la pieuse observance du repos dominical. Jeanne se vit obligée, bien à regret, de remettre le combat au lundi ; mais, voulant tenter encore, grâce à ce retard, d'éviter l'effusion du sang, qu'elle abhorrait, elle pria Daulon, son écuyer, d'écrire sous sa dictée une nouvelle lettre de quelques lignes ; elle voulait l'adresser aux Anglais, la première leur ayant été envoyée de Blois par un héraut. La missive écrite et signée de son nom, Jeanne y apposa, en manière de contre-seing, *sa croix en Dieu;* mit le parchemin dans sa pochette et engagea les capitaines à l'accompagner sur le boulevard ou retranchement élevé vers le milieu de la Loire, en face de la grande bastille des Tournelles, occupée par les Anglais; la guerrière voulait examiner de nouveau cette importante position, en prévision de l'assaut du lundi. Son désir fut obéi; elle se rendit avec plusieurs chefs de guerre à la portée du châtelet de la rivière, au milieu d'un grand concours de peuple et de soldats des bandes mercenaires non moins enthousiastes que la veille, demandant à grands cris la bataille, certains, disaient-ils, de vaincre sous les ordres de la Pucelle. Gaucourt et les capitaines affirmèrent que l'attaque aurait lieu le lundi ; cette réponse apaisa les clameurs. Ils arrivèrent avec Jeanne au boulevard du pont, si voisin des Tournelles, que la voix des assiégés pouvait être entendue des assiégeants. Bon nombre de miliciens d'Orléans se trouvaient de garde sur la plate-forme crénelée de leur retranchement, garni de balistes, engins de guerre destinés à lancer des traits et de grosses pierres; ces bonnes gens, transportés de joie de voir la Pucelle parmi eux, l'entourèrent, s'écriant avec une valeureuse impatience : « À quand l'assaut? » Elle le promit pour le lendemain et

ordonna de hisser un drapeau blanc, afin de proposer ainsi une trêve d'une heure aux Anglais des Tournelles, à qui elle voulait, disait-elle, parler. Le pavillon de paix s'éleva dans les airs, les assiégeants répondirent, par un signal pareil, qu'ils acceptaient momentanément une suspension d'armes, plusieurs d'entre eux parurent aux embrasures de leur bastille, ignorant encore le voisinage de Jeanne. Elle prit une grosse flèche appelée *carreau* dans l'une des trousses suspendues à chaque baliste, fit pénétrer le fer du trait à travers le parchemin sur lequel était écrite la missive apportée par elle dans sa pochette, et l'ayant ainsi assujettie, elle remit la flèche à l'un des balistiers, le priant de la lancer dans les Tournelles, au moyen de la machine de guerre; puis, montant debout et bien en vue sur le parapet, Jeanne cria aux Anglais :

— Écartez-vous, afin de n'être pas blessés par la flèche où est attachée la lettre que moi, Jeanne, je vous écris. Lisez... c'est du nouveau [1].

La baliste joua, le trait siffla et porta dans le retranchement ennemi la missive de Jeanne, ainsi conçue :

« Vous tous, gens d'Angleterre, qui n'avez aucun droit
« sur le royaume de France, moi, Jeanne, je vous mande
« ceci, de par Dieu : Abandonnez vos bastilles et retournez
« dans votre pays, sinon je vous ferai un tel dommage,
« que vous vous en souviendrez éternellement. Voici la
« seconde fois que je vous écris... c'est assez. »

JEANNE [1].

Les soldats anglais, instruit par leurs espions de l'enthousiasme incroyable et menaçant excité dans Orléans par

[1] *Procès de révision*, t. III, p. 108 et 100.

l'arrivée de la Pucelle, commençaient à la croire non point inspirée de Dieu, mais du diable; déjà leurs chefs ne combattaient pas sans efforts cette dangereuse superstition. Aussi, apprenant par sa missive que la Pucelle se trouvait si près d'eux, les plus timides pâlirent, les autres poussèrent des imprécations furieuses. L'un de ces forcenés, capitaine anglais du grand renom, appelé Gladescal, homme d'une taille colossale, tenait encore à la main la lettre de la Pucelle, il lui montrait le poing en écumant de rage.

— Toi et tes hommes, abandonnez votre bastille; — lui dit Jeanne de sa voix douce et grave, — rendez-vous tous à merci, vous aurez la vie sauve, à condition de vous en aller dans votre pays [1].

A ces paroles de paix, Gladescal et ses soldats répondirent par une nouvelle explosion de huées, de malédictions, de menaces. La voix de stentor de Gladescal dominant toutes les autres, il criait à tue-tête :

— Je te ferai rôtir, sorcière endiablée!

— Si tu peux me prendre! — répondit Jeanne avec son courage tranquille. — Mais moi, si je peux te vaincre, et je le pourrai, de par Dieu! je te bouterai hors de France, toi et tous les tiens, à grand renfort de horions, puisque tu refuses de te rendre à merci [2].

— Retourne garder tes vaches, vile serve! — hurla Gladescal; — va-t'en, triple paillarde! tu n'es que la p... des Armagnacs [3]!

— Oui, oui, — répétèrent les Anglais en redoublant de huées, — va-t'en garder tes vaches! va-t'en, ribaude! infernale sorcière! tu es la p..... des Armagnacs!

[1] *Procès de révision*, t. III, p. 108 et 109.
[2] *Ibidem*.
[3] *Ibidem*, p. 179.

Ces immondes et obscènes injures, à elle adressées à la face de tous, ne pouvaient atteindre la vierge guerrière, forte de la conscience de son irréprochable pureté; mais elles blessèrent singulièrement cette pudeur exquise, l'un des traits les plus saillants de son naturel, et la pauvre fille se prit à pleurer [1].

Plusieurs des capitaines qui accompagnaient Jeanne souriaient méchamment, espérant que les ignobles invectives des Anglais la flétriraient aux yeux des miliciens d'Orléans et des soldats témoins de ces outrages; il n'en fut rien : émus de sa beauté virginale, de son regard céleste, de ses larmes touchantes, éprouvant enfin ce religieux respect que sa personne inspirait à tous ceux qui l'approchaient, ils ne purent contenir leur indignation; enflammés de courroux, ils se précipitent aux créneaux et, menaçant du poing les Anglais, leur rendent injure pour injure, criant avec exaltation :

— Noël ! Noël à Jeanne la Pucelle !...

— Nous vous écharperons, truands! pourceaux d'Angleterre!

— Jeanne vous boutera hors d'ici, goddons que vous êtes!

Quelques balistiers mêmes, dans leur exaspération, oubliant la trêve, firent jouer leurs machines de guerre, chargées de traits; l'ennemi répondit à cette agression par une volée de flèches. La vierge guerrière, insoucieuse du danger, ne bougea du parapet, semblant défier la mort d'un regard serein; deux hommes furent blessés à ses côtés, le hasard l'épargna. Les miliciens, la couvrant de leurs corps, la forcèrent de descendre du parapet, la suppliant de mé-

[1] *Procès de révision*, p. 179.

nager ses jours pour le grand assaut du lundi ; tandis que la plupart des Anglais, attribuant à une cause surnaturelle le hasard qui venait de protéger la Pucelle contre une décharge meurtrière, se persuadèrent de plus en plus qu'elle était sorcière, et éprouvèrent un redoublement de crainte superstitieuse.

JOURNÉE DU DIMANCHE 1er MAI 1429.

Jeanne, n'ayant pu vaincre le mauvais vouloir des capitaines, qu'elle ne soupçonnait pas encore, et les déterminer à attaquer le dimanche matin les retranchements, s'en alla au point du jour examiner de nouveau les positions de l'ennemi en compagnie de maître Jean le Coulevrinier ; elle l'affectionna bientôt singulièrement ; plus tard, il l'accompagna dans presque toutes ses autres batailles, chargé par elle du commandement de l'artillerie. Le canonnier devait à sa longue expérience du siége d'Orléans des connaissances approfondies en ce qui touche l'attaque et la défense des places fortes ; Jeanne, douée d'un esprit incroyablement pénétrant en ce qui touchait les choses de la guerre, tira en peu de temps grand profit du savoir pratique de maître Jean. De retour de son excursion matinale, la Pucelle se rendit à la cathédrale de Sainte-Croix, elle y entendit la messe et communia, au milieu d'un immense concours de peuple, frappé de sa modestie et de sa piété. A son retour chez Jacques Boucher, elle se plut à aider, durant l'après-midi, dans leurs travaux d'aiguille, Madeleine et sa mère, qui, surprises et charmées de voir cette guerrière dont on attendait le salut de la ville... du royaume ! se montrer si ingénue, si avenante et si habile dans les travaux de son sexe, la chérissaient d'heure en heure davantage ; plus d'une fois

elle fut obligée d'interrompre l'ouvrage de couture dont elle s'occupait, afin d'apparaître à l'une des croisées du logis, appelée à grands cris par les clameurs de la multitude idolâtre assemblée aux abords de la demeure du trésorier.

Vers le soir, les capitaines jaloux ou ennemis de la Pucelle, réunis en conseil, décidèrent que l'attaque projetée pour le lundi matin n'aurait pas lieu; il était indispensable, selon eux, d'attendre un renfort amené de Blois par le maréchal de Saint-Sever, et qui devait tâcher d'entrer dans Orléans durant la nuit du mardi. Ce nouveau retard, dont elle fut instruite par l'un des chefs de guerre, affligea profondément Jeanne; guidée par son excellent bon sens, elle trouvait ces lenteurs désastreuses; c'était, selon elle, risquer de laisser refroidir l'ardeur des troupes, ranimées par sa présence, et donner aux Anglais le temps de se remettre de leur stupeur. Car, de plus en plus consternés de ce que l'on racontait de prodigieux sur la Pucelle, ils n'avaient pas osé, depuis son arrivée à Orléans, sortir de leurs bastilles pour venir, selon leur habitude, escarmoucher contre la ville. Mais Jeanne, obligée d'en référer à la volonté des chefs de guerre, contre qui elle ne songeait pas encore à lutter, dut ce résigner à ce nouveau retard. Elle pleura beaucoup; puis, à force de réfléchir, commença d'ouvrir les yeux aux empêchements calculés qu'on lui suscitait, et « ses voix, » échos de sa conscience et de ses pensées, lui dirent :

« — On te trompe... ces capitaines veulent s'opposer « traîtreusement aux vues que le ciel a sur toi pour la dé- « livrance d'Orléans et le salut de la Gaule... Courage, « Dieu te protége; ne compte que sur toi pour accomplir « la sainte mission qu'il t'a donnée! »

JOURNÉE DU LUNDI 2 MAI 1429.

Jeanne, le jour venu, réconfortée par « ses voix, » envoie son écuyer Daulon chez les chefs de guerre, les convoquant à midi dans la maison de son hôte; la plupart d'entre eux se rendent à cet appel. Lorsqu'ils sont rassemblés, la vierge guerrière, nullement intimidée, leur déclare avec douceur et fermeté que si le lendemain, mardi, ils ne règlent pas définitivement, de concert avec elle, le plan d'attaque pour le mercredi matin, sans nul autre délai, elle montera à cheval ce jour-là, prendra son étendard, et, précédée de son écuyer sonnant du clairon, de son page portant son pennon, elle parcourra les rues de la cité, appelant aux armes les bonnes gens d'Orléans, voire même les soldats des compagnies; et que, seule, elle les conduira au combat, certaine de vaincre à leur tête, avec l'aide de Dieu.

Ce langage résolu, la crainte de voir la Pucelle accomplir sa menace, impressionnèrent vivement les capitaines; quelques signes de mécontentement populaire s'étaient d'ailleurs déjà manifestés au sujet du retard inexplicable que l'on mettait à user du secours inattendu apporté par Jeanne, l'envoyée du ciel. Les échevins, rappelant avec dignité leurs nombreuses preuves de bravoure, leur devoûment à la chose publique, se plaignaient amèrement d'être à peine écoutés par les conseils où l'on décidait du sort de la cité; ils blâmaient non moins hautement que Jeanne des temporisations funestes, peut-être irréparables. Cédant malgré eux à cette pression de l'opinion générale, les chefs de guerre promirent à la Pucelle de se réunir le lendemain, afin d'aviser avec elle à un plan de bataille. Sans la conscience de son génie militaire, qui se révélait chaque jour à

ses propres yeux, sans son invincible patriotisme, sans sa foi profonde dans l'appui de Dieu, Jeanne eût déjà renoncé à la pénible et glorieuse tâche qu'elle s'imposait. L'insouciant et lâche égoïsme de Charles VII, ses injurieuses défiances, l'infâme examen qu'elle avait dû subir, l'évident mauvais vouloir des capitaines à son égard depuis son arrivée à Orléans, avaient profondément navré son âme simple et loyale; mais inexorablement résolue de délivrer la Gaule de ses ennemis séculaires et de sauver le roi, malgré lui, parce qu'elle voyait le salut du pays dans le salut du trône, l'héroïne, oubliant ses souffrances, ne songeait qu'à poursuivre jusqu'à la fin son œuvre libératrice!

JOURNÉE DU MARDI 3 MAI 1429.

Le mardi, le conseil de guerre s'assembla dans la maison de Jacques Boucher, en présence de Jeanne. Elle exposa clairement, brièvement, son plan d'attaque, mûri, modifié à la suite des nombreuses reconnaissances faites par elle depuis trois jours en visitant les retranchements ennemis: au lieu d'attaquer de prime abord les Tournelles, elle proposait de réunir toutes les forces disponibles, d'enlever la formidable redoute de Saint-Loup, située sur la rive gauche de la Loire, et l'un des ouvrages les plus importants des assiégeants, car, commandant la route du Berry et de la Sologne, il rendait très difficile le ravitaillement de la ville et l'entrée des renforts. Cette bastille emportée, l'on marcherait successivement contre les autres; Jeanne distrayait seulement des troupes de l'expédition un corps de réserve prêt à sortir de la ville, afin de pouvoir, au besoin, protéger les assaillants de la bastille de Saint-Loup contre les garnisons des autres redoutes, dans le cas où les Anglais,

venant au secours des leurs, tenteraient ainsi une diversion. Quelques hommes de guet, placés d'avance dans la tour du beffroi de l'hôtel de ville d'Orléans, seraient chargés d'observer les mouvements des Anglais, et s'ils quittaient leurs retranchements afin d'opérer la jonction prévue par Jeanne, les gens du guet, sonnant à toute volée le beffroi, donneraient de la sorte au corps de réserve le signal d'aller à l'ennemi, afin de lui couper la route de Saint-Loup, de le repousser et de l'empêcher de prendre les Français à revers. Ce plan, développé avec une entente de la guerre dont les capitaines jaloux et rivaux de la Pucelle restèrent eux-mêmes confondus, fut adopté; l'on convint que les troupes seraient prêtes à marcher au point du jour.

JOURNÉE DU MERCREDI 4 MAI 1429.

Jeanne, assurée de combattre le lendemain, dormit durant la nuit du mardi au mercredi, d'un sommeil paisible comme celui d'un enfant, tandis que Madeleine demeura presque constamment éveillée, en proie à une douloureuse inquiétude, pensant, non sans effroi, que sa compagne devait, au point du jour, livrer une bataille meurtrière. L'aube venue, Jeanne s'éveilla, fit sa prière du matin, invoqua ses bonnes saintes, puis Madeleine l'assista pour s'armer. Tableau touchant et charmant! l'une de ces deux jeunes filles, délicate et blonde, soulevait péniblement les pièces de l'armure de fer dont elle aidait sa virile amie à se revêtir, lui rendant ce service avec une inexpérience dont elle souriait elle-même à travers ses larmes, qu'elle contenait de son mieux, songeant aux dangers prochains qui menaçaient la guerrière!

— Il faut m'excuser, Jeanne, j'ai plus l'habitude de lacer ma gorgerette de lin qu'un gorgerin de fer, — disait Madeleine; — mais avec le temps, je saurai, je l'espère, vous armer aussi promptement que le ferai votre écuyer. Vous armer!... Mon Dieu! je ne puis prononcer ce redoutable mot sans pleurer!... Il est donc vrai, vous allez ce matin à l'assaut?

— Oui, et s'il plaît à Dieu, Madeleine, nous chasserons d'ici ces Anglais qui ont causé tant de dommage à votre bonne ville d'Orléans et au pauvre peuple de France!

La guerrière, ce disant, venait de boucler les courroies de ses jambards par dessus ses chausses en peau de daim, dont la ceinture dessinait sa taille flexible et robuste. Elle avait alors les épaules et le sein demi nus, elle se hâta de croiser sa camise entr'ouverte, rougissant d'un chaste embarras, quoiqu'elle fût en présence d'une jeune fille de son âge; mais telle était la pudeur de Jeanne, qu'en une pareille occurrence elle eût rougi devant sa mère! Endossant ensuite un justaucorps de buffle légèrement rembourré de crin et noirci par le frottement de l'armure, elle ajusta son corselet de fer; Madeleine le laça de son mieux, soupirant et ne pouvant retenir ses pleurs.

— Puisse cette cuirasse vous protéger, Jeanne, contre l'épée des ennemis! hélas! hélas! une jeune fille guerroyer! affronter tant de périls!

— Ah! chère Madeleine, avant de quitter Vaucouleurs, je disais au sire de Baudricourt, grâce à qui j'ai pu parvenir jusqu'au dauphin de France : « J'aimerais mieux rester à coudre et à filer auprès de ma pauvre mère; mais il faut que j'accomplisse ce pour quoi Dieu m'envoie... »

— Cette mission, pour l'accomplir, que de dangers vous avez courus! vous allez courir encore!

— Le danger m'inquiète peu; je m'en remets à la volonté du ciel. Ce qui me navre, c'est que l'on ne se hâte pas de m'employer; ces lenteurs sont funestes à la Gaule, il me semble que je ne dois pas vivre longtemps [1].

La vierge guerrière prononça ces derniers mots avec une mélancolie si douce, que les pleurs de Madeleine redoublèrent; laissant sur un meuble le casque qu'elle s'apprêtait d'offrir à sa compagne, elle se jeta dans ses bras sans prononcer une parole et l'embrassa en songlotant, comme elle eût embrassé sa sœur à l'heure suprême d'une séparation éternelle. Dame Boucher entra en ce moment, et dit précipitamment :

— Jeanne, Jeanne, le sire de Villars et Jamet du Tilloy, échevins, sont en bas dans la salle; ils désirent vous parler à l'instant. Votre page vient d'amener votre cheval; il paraît qu'il se passe quelque chose de nouveau.

— Adieu ! à revoir, chère Madeleine ! — dit la guerrière à la jeune fille éplorée. — Rassurez-vous; mes saintes et le Seigneur me sauvegarderont, sinon des blessures, du moins de la mort, jusqu'à ce que j'aie terminé la mission qu'ils m'ont donnée !

Puis, prenant à la hâte son casque, et son épée, ainsi que le léger bâton qu'elle avait coutume de porter à la main, la Pucelle descendit en hâte dans la grand'salle.

— Jeanne, — lui dit l'échevin Jamet du Tilloy, honnête et courageux citoyen, — tout était prêt, selon le conseil d'hier, pour attaquer ce matin la bastille de Saint-Loup; mais, au point du jour, un messager est venu nous annoncer l'arrivée d'un grand convoi de vivres et de munitions que nous envoient, par le chemin de la Sologne, les gens

[1] *Procès*, t. I, p. 29.

de Blois, de Tours et d'Angers, sous la conduite du maréchal de Saint-Sever. L'escorte du convoi n'est pas assez nombreuse pour passer sans péril à portée de la bastille de Saint-Loup, qui domine la seule route praticable aux charrois; les Anglais peuvent sortir de leur redoute, assaillir ce ravitaillement, impatiemment attendu par la ville, bientôt sur le point de manquer de vivres et de munitions d'artillerie. Les capitaines, encore assemblés en conseil à cette heure, débattent la question de savoir s'il vaut mieux attaquer la bastille de Saint-Loup que d'aller au devant du maréchal de Saint-Sever, qui attend un renfort pour continuer sa marche vers Orléans.

— A quelle distance ce convoi est-il d'ici, messire?

— A deux lieues environ; il devra forcément passer devant le front de la redoute de Saint-Loup.

Jeanne, après un moment de réflexion, répondit avec assurance :

— Songeons avant tout au ravitaillement de la ville et aux munitions; l'on ne se bat sans poudre, ni sans vivres. Faisons entrer ce matin le convoi dans Orléans; tantôt, nous attaquerons et prendrons la bastille, avec l'aide de Dieu.

L'avis de la Pucelle parut sage. Elle monte à cheval, et accompagnée du sire de Villars, se dirige vers l'hôtel de ville, où l'échevin Jamet de Tilloy l'a précédée en hâte, faisant sur sa route appeler la milice aux armes, lui donnant rendez-vous à la porte de Bourgogne, sous la conduite des dizainiers et des quarteniers; les chefs de guerre se rendent cette fois, sans conteste, à la volonté de Jeanne, fortement appuyée par les échevins. Bientôt elle sort par la porte de Bourgogne, à la tête d'environ deux mille hommes demandant à grands cris le combat, impatients de venger

leurs défaites, transportés d'ardeur à la vue de la guerrière chevauchant avec une grâce militaire sur son blanc coursier, tenant à la main sa bannière. A peu de distance de la bastille de Saint-Loup, véritable forteresse, renfermant une garnison de plus de trois mille hommes, Jeanne avait pris le commandement de l'avant-garde, chargée d'éclairer la marche de la colonne; mais, soit terreur superstitieuse causée par la présence de la Pucelle, qu'ils reconnaissaient de loin à sa blanche armure et à son étendard, soit qu'ils attendissent le convoi pour sortir de leurs retranchements et l'attaquer, les Anglais se tinrent à l'abri de la redoute, se bornant à envoyer aux gens d'Orléans quelques volées de traits, quelques boulets d'artillerie, qui blessèrent peu de monde. Cette hésitation de l'ennemi, ordinairement si audacieux, augmente la confiance des Français; ils laissent la bastille derrière eux, rencontrent vers Saint-Laurent un poste avancé chargé de couvrir le convoi stationnaire; les soldats de son escorte, à la vue d'un renfort venu d'Orléans sans obstacle de la part des Anglais retranchés dans leur bastille, attribuent ce succès à la divine influence de la Pucelle; leur espoir redouble. Le maréchal de Saint-Sever, frappé de la réussite de l'entreprise, due à la prompte décision de Jeanne, craignait cependant, non sans vraisemblance, que l'ennemi n'eût à dessein laissé passer les Français sans les inquiéter afin de les assaillir avantageusement à leur retour, gênés qu'ils seraient dans leur manœuvre, dans leur marche, par les charrois considérables et les bestiaux du convoi dont ils formaient l'escorte.

— Allons hardiment! — répliqua Jeanne, — notre assurance imposera aux Anglais; s'ils sortent de leur redoute, nous les combattrons; s'ils ne sortent pas, nous conduirons le convoi à Orléans. Après quoi nous reviendrons tan-

tôt attaquer leur bastille, et nous les vaincrons, de part Dieu !

Ces paroles, prononcées d'une voix ferme, entendues par quelques soldats, redites par eux de rang en rang, exaltent l'enthousiasme de la troupe; l'on se met en route pour Orléans, les charrettes et le bétail placés au centre de la colonne, Jeanne à la tête d'une forte avant-garde, résolue de soutenir le premier choc de l'ennemi; mais il ne parut pas. L'on sut plus tard, de l'aveu de plusieurs prisonniers anglais, que leurs chefs, comprenant qu'elle influence décisive le bon ou mauvais résultat du premier combat livré à la Pucelle devait avoir sur le moral de leurs troupes, déjà fort ébranlé par les merveilleux récits dont elle était l'objet, voulaient la vaincre à tout prix et lui offriraient la bataille dans de telles conditions qu'ils auraient presque la certitude du triomphe; de là leur inertie lors du passage du convoi, qui entra sans coup férir dans Orléans, au grand réconfort des habitants et des miliciens, fanatisés par ce premier succès de la Pucelle. Voulant mettre à profit leur élan, elle se proposait de repartir à l'instant, afin d'aller attaquer la bastille de Saint-Loup; les capitaines lui firent observer que leurs hommes avaient besoin de manger, mais qu'elle serait prévenue du moment de l'assaut. Elle se rendit à ces raisons, retourna chez Jacques Boucher, se réfectionna, selon son habitude, avec un peu de pain et de vin trempé d'eau, fit délacer sa cuirasse, se jeta sur son lit, à demi armée, afin de se reposer en attendant le moment de l'assaut, et s'endormit; l'imagination frappée des événements du jour, elle rêva bientôt que les troupes marchaient sans elle à l'ennemi. La pénible impression de ce songe la réveille, le bruit sourd de quelques détonations lointaines d'artillerie la fait bondir sur son lit; son rêve ne la trompait pas, l'on commençait l'at-

taque de la redoute [1]. Le sire de Gaucourt, chargé d'avertir la Pucelle de l'heure du combat, ne l'avait point, à perfide dessein, instruite du départ des troupes; elle court à la fenêtre, l'ouvre, voit le petit page Imerguet tenant son cheval en bride et causant sur le seuil de la porte avec dame Boucher et sa fille. Ni le page, ni l'écuyer de Jeanne n'étaient non plus prévenus de la sortie [2]; mais ignorant cette circonstance, la guerrière s'écrie, penchée à la fenêtre et s'adressant à Imerguet d'un ton de reproche :

— Ah! méchant garçon! on assaille les retranchements sans moi! vous ne me disiez pas que le sang français coulait [3]!...

Et elle ajoute :

— Madeleine, venez en hâte, je vous prie, m'aider à lacer ma cuirasse.

A cet appel, Madeleine et sa mère remontent précipitamment auprès de Jeanne. Elle s'arme complétement, descend dans la rue, s'élance sur le cheval de son page; mais s'apercevant qu'elle a oublié sa bannière auprès de son lit, où elle la plaçait toujours, elle dit à Imerguet :

— Vite, mon étendard! allez le chercher dans ma chambre; vous me le donnerez par la fenêtre, afin de perdre moins de temps [4].

Le page se hâta d'obéir, tandis que dame Boucher et sa fille adressent à la Pucelle de navrants adieux. Elle se dresse debout sur ses étriers, reçoit des mains d'Imerguet l'étendard, qu'il lui remet à travers la croisée du premier étage; puis, enfonçant ses éperons dans le ventre de son

[1] *Procès de révision*, t. III, p. 69 à 70.
[2] *Ibidem.*
[3] *Ibidem.*
[4] *Ibidem.*

cheval, la guerrière fait de la main une signe affectueux à Madeleine et part avec une rapidité telle que les étincelles jaillissent des pavés sous les fers de sa monture [1].

Le sire de Gaucourt, en cachant à Jeanne l'heure de l'assaut, afin de l'empêcher de s'y trouver, espérait ainsi la perdre dans l'esprit des soldats, son absence au moment du danger pouvant s'attribuer à un manque de courage; Gaucourt, placé à la porte de Bourgogne à la tête des compagnies de réserve, vit donc avec autant de surprise que de colère accourir Jeanne au grand galop, revêtue de sa blanche armure, son blanc étendard à la main. Elle passa devant le traître comme une apparition, et disparut bientôt à ses yeux dans un nuage de poussière soulevé par l'allure rapide de son cheval, qu'elle poussait à toute bride sur la route de Sologne, entendant avec désespoir les détonations d'artillerie devenir de plus en plus fréquentes; à mesure qu'elle s'approchait du lieu du combat, les cris des soldats, le choc des armes, les formidables rumeurs de la bataille, arrivaient distinctement à l'oreille de la guerrière. Enfin elle aperçoit la bastille de Saint-Loup, coupant la route de Sologne, dominant la rive de la Loire, et élevée au pied d'une antique église puissamment fortifiée; cette église formait une seconde redoute au milieu de la première, dont les parapets étaient dans ce moment à demi voilés par la fumée des bombardes. Leur feu redoublait, les derniers rangs des Français descendaient, par une pente presque à pic, dans un fossé profond, première défense du retranchement, lorsque Jeanne, abandonnant son cheval ruisselant de sueur, courut, sa bannière à la main, se joindre aux combattants; soudain ceux-ci, au lieu de continuer à des-

[1] *Procès de révision*, t. III, p. 69 à 70.

cendre le talus, font volte-face, le gravissent en désordre s'écriant :

— La bastille est imprenable !

— Les Anglais sont endiablés !

— La Pucelle n'est plus avec nous !

— Dieu nous abandonne !

Les capitaines avaient espéré profiter de l'enthousiasme inspiré par l'héroïne pour conduire sans elle les troupes à l'assaut, leur promettant qu'elle viendrait bientôt les guider. Confiants dans cette promesse, le premier élan des assaillants, composés en majorité de miliciens d'Orléans, bourgeois et artisans, fut valeureux ; mais les Anglais, ne voyant pas la Pucelle parmi les Français, les crurent ainsi privés d'un appui que beaucoup d'entre eux regardaient comme surnaturel, sentirent renaître leur audace, repoussèrent brillamment l'attaque et foudroyèrent l'ennemi qui se découragea ; la panique se mit dans quelques rangs, les moins braves s'efforçaient de regagner le revers du fossé lorsque Jeanne parut, accourant à eux le regard inspiré, le visage rayonnant d'une ardeur guerrière... Ils s'arrêtent ; il leur semble qu'une puissance surhumaine les réconforte, la honte de la défaite leur monte au front, ils rougissent de fuir aux yeux de cette belle jeune fille, qui, faisant flotter sa bannière, s'élance vers le fossé, s'écriant d'une voix vibrante :

— Hardi ! suivez-moi !... la bastille est à nous, de par Dieu [1] !...

Les fuyards, entraînés par la magie de la vaillance et de la beauté de l'héroïne, se précipitent sur ses pas, aux cris mille fois répétés de :

— Noël ! Noël à Jeanne !...

[1] *Journal du siége d'Orléans*, t. III, p. 171.

— Jeanne est avec nous!...

Ces clameurs, annonçant la présence de la Pucelle, redoublent l'énergie des intrépides qui tenaient encore au fond du fossé, décimés par les pierres, par les boulets, par les traits, lancés sur eux du haut des boulevards de la redoute; Jeanne, leste, souple et forte, s'appuyant parfois sur les épaules de ceux qui l'entourent, descend avec eux dans le fossé, criant :

— A l'assaut! à l'assaut! marchons hardiment! Dieu sera pour nous!

Les rangs s'ouvrent devant l'héroïne et se referment sur son passage. Sa bravoure entraîne les moins courageux; arrivant au pied du talus qu'il faut gravir sous une grêle de projectiles pour atteindre un retranchement palissadé protégeant le boulevard, elle avise maître Jean : ni lui ni ses coulevriniers, bonnes gens d'Orléans, n'avaient reculé d'une semelle depuis le commencement de l'assaut; ils se disposaient à franchir la douve du fossé du côté de l'ennemi.

— Hé! mon bon pays! — dit gaîment Jeanne au canonnier, — montons vite là-haut, la redoute est à nous!...

Et la Pucelle, s'appuyant sur la lance de son étendard pour escalader la pente escarpée, a bientôt devancé de quelques pas la ligne des assaillants; enlevés par son exemple, ils atteignent le faîte du talus. Plusieurs tombent morts ou blessés aux côtés de l'héroïne sous une pluie de balles et de traits; la première elle met le pied dans un étroit chemin de ronde au delà duquel se trouve le retranchement palissadé; se tournant alors vers ceux qui la suivent, elle s'écrie :

— Aux palissades! aux palissades!... bon courage!... Les Anglais sont forcés!... je vous le dis, de par Dieu [1]!

[1] *Journal du siége d'Orléans*, t. III, p. 172.

Maître Jean et ses hommes abattent les pieux à coups de la hache, la brèche est pratiquée, le flot des assaillants fait irruption par cette trouée comme un torrent par la porte d'une écluse; une mêlée furieuse s'engage corps à corps avec les Anglais défenseurs de cette enceinte.

— En avant! — s'écrie Jeanne, conservant son épée au fourreau dans son horreur du sang, et agitant seulement sa bannière; — le ciel nous protége! hardi... en avant!

— Voyons si le ciel te protége, damnée sorcière! — s'écrie un chef anglais, et il assène un furieux coup d'épée sur la tête de la Pucelle.

Mais son casque la préserve; elle reçoit en même temps un coup de masse d'armes qui fausse son armure à l'épaule droite. Un moment étourdie de ces rudes atteintes, elle chancelle, maître Jean la soutient, deux de ses canonniers la couvrent de leurs corps; mais bientôt elle reprend ses esprits, se redresse, se précipite au plus fort de l'action. L'élan des miliciens est irrésistible, le boulevard est jonché de cadavres des deux partis; les Anglais, refoulés, cédant de nouveau à la terreur superstitieuse que leur inspire la Pucelle, se retranchent dans les nombreux bâtiments de charpente servant de caserne à la garnison de la bastille et de logement à ses capitaines. La lutte continue acharnée, sans merci ni pitié, à travers les espèces de rues qui séparent ces vastes constructions de bois; chaque demeure des chefs, chaque caserne devient une redoute qu'il faut emporter. Les Français, enflammés par la présence de la Pucelle, les attaquent, les enlèvent; les Anglais survivants à la furie de ce premier assaut défendent le terrain pied à pied, ils parviennent à se retirer en bon ordre dans l'église qui couronne la redoute, église aux murailles épaisses surmontée d'un haut clocher. Retranchés dans ce fort, dont

ils barricadent intérieurement la porte, leurs excellents archers, abrités par les murs de l'édifice, visant à travers d'étroites meurtrières, criblent les assaillants de leurs traits; d'autres Anglais, postés sur la plate-forme du clocher, font rouler sur l'ennemi des pierres énormes dont provision a été faite à l'avance. Les Français, réunis en masse sous les contre-forts de l'église et complétement découverts, sont écrasés, décimés, par des ennemis invisibles dont pas une flèche ne manque son but. La Pucelle voit l'hésitation succéder à l'entraînement des siens; elle s'élance sa bannière à la main.

— Enfoncez la porte! entrons hardiment dans l'église; elle est à nous, de par Dieu!...

Maître Jean et quelques hommes déterminés attaquent, mais en vain, à coups de hache la porte revêtue d'une armature de fer, tandis qu'une grêle de traits, lancés par d'étroites ouvertures pratiquées dans un bâtiment en retour, pleuvent sur le coulevrinier et ses compagnons ; plusieurs d'entre eux tombent à ses côtés, un vireton lui perce le bras. Les Anglais retranchés au sommet de la tour de l'église scient la charpente de la toiture du clocher, puis, à l'aide de leviers, la renversent sur les assaillants; grand nombre d'entre eux sont ensevelis sous cette avalanche de pierres, d'ardoises, de chaîneaux de plomb et de poutres ; les survivants vont céder à la panique.

— En avant! — s'écrie Jeanne nous manquions de poutres, les goddons nous en envoient!... Prenez le plus gros de ces madriers, il vous servira de bélier, la porte cédera, nous aurons ces Anglais, fussent-ils cachés dans les nues [1]!

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 49.

Les soldats, ranimés par ces paroles, obéissent à la Pucelle; maître Jean, malgré sa blessure, dirige la manœuvre. On dégage des décombres une poutre énorme, vingt hommes la soulèvent; ils l'emploient en guise de bélier pour enfoncer la porte de l'église. Soudain des soldats qui, du haut du parapet de la redoute, dominaient au loin la plaine, s'écrient :

— Nous sommes perdus! l'ennemi sort en grand nombre de la bastille de Saint-Pouaire!

— Il va nous prendre à revers!

— Nous allons nous trouver entre ces troupes fraîches et les Anglais retranchés dans l'église!

Ce mouvement, habilement prévu par Jeanne, qui avait donné les ordres nécessaires pour le neutraliser, s'opérait en effet.

— Ne craignez rien! — dit la guerrière à ceux qui l'entouraient, atterrés de cette nouvelle; — une troupe de réserve va sortir de la ville et couper le chemin aux Anglais. Ne regardez pas derrière vous, mais devant vous! Hardi! enlevons l'église!

A peine Jeanne achevait-elle ces paroles, que les tintements précipités du beffroi de la cité se font entendre. Bientôt un corps de cavalerie, suivi de près par une des compagnies d'infanterie, débouchant d'Orléans à grands pas et en bon ordre, se met en bataille sur le chemin de la Sologne, tracé entre la bastille de Saint-Loup et celle de Saint-Pouaire, dont la garnison venait d'effectuer une sortie; mais ces Anglais, intimidés par l'attitude résolue du corps de réserve, commandés par le maréchal de Saint-Sever, s'arrêtent, puis rentrent dans leurs retranchements. Les soldats de Jeanne, voyant ainsi ses paroles réalisées, croient à sa prescience divine; désormais certains de

n'être pas attaqués à revers, enflammés par leur premier succès, ils redoublent d'efforts pour s'emparer de l'église. Deux madriers énormes, manœuvrés comme des béliers par vingt hommes à la fois, ébranlent la porte massive bardée de fer, malgré les traits des Anglais; les mourants, les blessés, sont à l'instant remplacés par leurs compagnons. Jeanne, intrépide, debout près d'eux, sa bannière à la main, les encourage de la voix et du geste, échappant à la mort, grâce à l'excellence de la trempe de son armure. Enfin la porte cède sous les coups réitérés des poutres, elle tombe au dedans de l'église; mais une bombarde intérieurement placée en face du portail vomit, avec une détonation terrible, une décharge de balles d'artillerie et de morceaux de fer sur les assaillants. Bon nombre sont mortellement atteints; les autres se précipitent dans la sombre et vaste basilique, où s'engage de nouveau un combat opiniâtre, sanglant. Il se poursuit de marche en marche, dans l'escalier de la tour, jusque sur la plate-forme découronnée de sa toiture, du haut de laquelle les Anglais sont précipités dans l'espace; enfin, au moment où le soleil rougissait de ses derniers rayons les eaux paisibles de la Loire, l'étendard de Jeanne flottait au sommet de l'église, aux cris mille fois répétés des vainqueurs :

— Noël! Noël à la Pucelle!

La victoire gagnée, l'ivresse de la bataille dissipée, l'héroïne redevint la jeune fille remplie de tendre commisération pour les vaincus. En descendant du clocher, où sa valeur l'avait, pour ainsi dire, emportée à son insu, elle pleura [1], voyant les marches rougies de sang, disparaître à

[1] Voir pour ce fait et les précédents, *Chronique de la Pucelle*, p. 220-224; *ap.* J. Quicherat, t. IV, et le *Journal du siége déjà cité.*

mi sous les cadavres; elle supplia les soldats de cesser le carnage, d'épargner les prisonniers. Parmi ceux-ci se trouvaient trois capitaines; espérant échapper à la mort, ils avaient, pendant l'assaut du clocher, endossé des habits sacerdotaux oubliés dans un coin de la sacristie depuis que les Anglais s'étaient emparés de l'église de Saint-Loup. On trouva ces trois faux clercs réfugiés au fond d'une chapelle obscure; les vainqueurs voulaient les massacrer, Jeanne s'y opposa, disant que la vie des prêtres était sauve [1]; d'autres encore, épargnés à sa prière, furent emmenés captifs. Les casernes, les logements de la redoute, construits en charpente et recouverts de planchettes, furent livrés aux flammes; cet immense incendie, luttant contre les premières ombres de la nuit; jeta la consternation dans les autres redoutes anglaises et éclaira le départ des Français.

Lorsque Jeanne, à la lueur des torches, rentra le soir dans Orléans à la tête des citoyens de la ville, le beffroi de la maison commune, toutes les cloches des églises sonnèrent à grande volée, les canons retentirent, tout dans la ville était joie, espérance, enthousiasme; la Pucelle, par son premier triomphe, venait de donner le *signe* (ainsi qu'elle disait) qu'elle était véritablement envoyée de par Dieu. Elle fut accueillie comme une libératrice par la foule idolâtre.

Jeanne, à son retour chez maître Jacques Boucher, dont la femme et la fille la couvrirent de caresses, Jeanne assembla les capitaines et leur dit :

— Dieu nous a soutenus jusqu'ici, messires; mais nous ne sommes qu'au commencement de notre tâche, achevons-la promptement. Aide-toi, le ciel t'aidera! Il faut demain, au

[1] Voir pour ce fait et les précédents, *Chronique de la Pucelle*, p. 220-224; *ap.* J. Quicherat, t. IV, et le *Journal du siége déjà cité*.

point du jour, profiter du découragement que notre victoire d'aujourd'hui aura jeté parmi les Anglais, retourner hardiment à l'attaque et enlever les autres bastilles [1].

Mais, hélas! la fin de cette journée si glorieuse pour la guerrière devait remplir son âme d'amertume. Dunois, Lahire, Xaintraille, beaucoup moins malveillants pour Jeanne que les autres capitaines, reculèrent devant sa courageuse résolution et la taxèrent de témérité; profitant de cette indécision funeste, Gaucourt et le parti ouvertement hostile à la Pucelle firent déclarer par le conseil de guerre « qu'en raison de la solennité religieuse du lendemain jeudi, fête de l'Ascension, il serait outrageusement impie d'aller au combat, et que le conseil se réunirait seulement vers le milieu du jour, afin d'aviser aux déterminations à prendre [2]. »

Cette décision déplorable donnait aux Anglais le temps de se remettre de leur défaite et risquait de perdre les fruits de la première victoire de Jeanne. L'aveuglement, la perfidie ou la couardise de ces gens de guerre l'indignèrent; navrée, elle se retira dans sa chambre, où, pleurant, elle s'agenouilla, suppliant ses bonnes saintes de la conseiller. Puis, les yeux encore mouillés de larmes, que Madeleine, sa compagne, essuyait, triste et surprise, ne pouvant comprendre la cause des chagrins de son amie après une si glorieuse journée, Jeanne s'endormit, évoquant dans sa pensée, afin de se réconforter, ce passage de la prophétie de Merlin déjà si miraculeusement accomplie :

« — Oh! que je vois de sang! que je vois de sang! Il « fume! sa vapeur monte, monte, comme un brouillard

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 225.
[2] *Ibidem*.

« d'automne, vers le ciel, où gronde la foudre, où luit « l'éclair!

« — A travers ce brouillard sanglant, je vois une vierge « guerrière; blanc est son coursier, blanche est son « armure.

« — Elle bataille, bataille et bataille encore, au milieu « d'une forêt de lances, et semble chevaucher sur le dos « des archers ennemis! »

JOURNÉE DU JEUDI 5 MAI 1429.

Jeanne, malgré l'ingénuité de son caractère loyal, ne pouvait plus douter du méchant vouloir ou de la jalousie des chefs de guerre à son égard; ils invoquaient hypocritement la sainteté du jour de l'Ascension, afin de paralyser, grâce à leur inertie calculée, les desseins de la guerrière. En cette extrémité, elle demanda conseil à « ses voix » mystérieuses; plus que jamais elles furent celles de son excellent jugement, de son patriotisme et de son génie militaire. Ces voix mystérieuses lui répondirent :

« Ces capitaines ainsi que presque tous les nobles qui font de la guerre un métier, sont dévorés d'envie. Leur haine jalouse s'irrite contre toi, pauvre fille des champs, parce que ton génie les écrase; ils aimeraient mieux voir les Anglais s'emparer d'Orléans que de voir ce siége levé par ta vaillance. Peut-être n'oseront-ils pas ouvertement refuser de te seconder, de peur d'exciter l'indignation de leurs propres soldats, et surtout des milices bourgeoises et du populaire d'Orléans; mais ces chevaliers s'opposeront traîtreusement à tous tes projets, jusqu'au jour où, l'exaspération générale les forçant de te suivre avec leurs bandes mercenaires, ils batailleront enfin, non pour t'aider à

vaincre, mais pour défendre leur peau. Tu ne peux donc compter pour accomplir ta mission libératrice que sur toi, sur les échevins, sur les milices urbaines d'Orléans, elles t'ont déjà vaillamment secondée. Ceux-là ne se battent pas par vaine gloire, par métier, ils se battent pour défendre leur foyer, leur famille, leur cité; ceux-là, loin de te jalouser, loin de chercher à traverser tes projets, les seconderont corps et âme; ils te chérissent, ils te respectent. Tu es leur ange sauveur; leur confiance en toi, encore augmentée par la victoire d'hier, est aujourd'hui sans bornes; appuie-toi hardiment sur ces braves gens, tu triompheras des envieux et de l'ennemis avec l'aide de Dieu! »

Ce conseil, dicté par cette haute raison, par cette profonde sagacité dont Jeanne, dans le trouble de son esprit frappé par l'hallucination, faisait honneur à ses saintes, la rassura. Elle apprit d'ailleurs dès le matin que la prise de la bastille de Saint-Loup avait déjà un immense résultat. Cette bastille, commandant à la fois la route de Sologne, du Berry, et le passage de la Loire, en amont d'Orléans, empêchait ainsi l'arrivage des approvisionnements ou des renforts; mais les paysans des environs, instruits ou témoins de la destruction de cette formidable redoute, et sachant le passage libre, amenaient déjà des vivres à la ville comme en un jour de marché. Grâce à ces provisions et à l'entrée du convoi de la veille, l'abondance succédait à la disette, et de cette heureuse fortune les habitants glorifiaient Jeanne. Ce n'est pas tout, de nombreuses bandes rustiques, armées de leur mieux, fanatisées par les récits que l'on faisait de la Pucelle, entraient dans la cité du côté de la Sologne, offrant leur concours pour marcher contre les Anglais avec la milice urbaine. L'héroïne sentit dès lors quel puissant contrepoids elle pouvait opposer au mauvais vouloir des capi-

taines; elle résolut d'agir en conséquence, chargea Daulon, son écuyer, de convoquer pour l'heure de midi, chez maître Boucher, après la grand'messe, les chefs de guerre et les échevins; insistant beaucoup auprès de son hôte pour que nul de ces magistrats ne manquât au conseil; puis voulant mettre la matinée à profit, elle pria Madeleine de lui procurer les habits de l'une des servantes de la maison et une mante à capuchon, quitta ses vêtements d'homme, reprit le costume de son sexe, s'encapa soigneusement afin de n'être pas reconnue dans la ville, gagna les bords de la Loire et prit un batelet, disant au batelier de traverser le fleuve pour aborder à une assez grande distance de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, située sur la rive opposée à celle où fumaient encore les débris de la redoute de Saint-Loup. Jeanne débarqua afin d'examiner, selon son habitude, les retranchements qu'elle se proposait d'assaillir. Non loin de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc s'élevait le couvent des Augustins, bâtiments massifs puissamment fortifiés. Au delà, les Tournelles, véritable citadelle flanquée de hautes tours de charpente, étendaient leur front du côté de la Beauce et de la Touraine, en face du port d'Orléans, depuis longtemps coupé par l'ennemi. Une autre formidable redoute, celle de Saint-Privé, située à gauche, non loin des Tournelles, complétait les ouvrages de siége des Anglais au midi de la ville. La guerrière se proposait d'enlever successivement ces quatre positions redoutables, après quoi les Anglais devraient abandonner la place, les autres bastilles de peu d'importance qu'ils occupaient à l'ouest de la ville étant hors d'état de résister après la destruction de leurs principaux travaux de siége. Jeanne observa longuement et à loisir les abords de ces ouvrages, méditant son plan d'attaque, ses habits de femme n'inspiraient aucune dé-

fiance aux sentinelles anglaises; ces divers renseignements pris d'un coup d'œil intelligent et sûr, elle regagna son batelet, rentra chez maître Boucher, si bien encapée dans sa mante qu'elle put échappée à tous les yeux. Elle revêtit ensuite ses habits d'homme afin de se rendre à la grand'messe, où elle communia. Les acclamations enthousiastes qui éclataient sur son passage à sa sortie de l'église lui prouvant qu'elle pouvait fermement compter sur l'appui du bon peuple d'Orléans, elle rentra chez maître Jacques Boucher, où étaient convoqués les chefs de guerre et les échevins. Le conseil se réunit, mais Jeanne n'y fut pas tout d'abord mandée.

A ce conseil assistaient les magistrats de la cité, ainsi que Xaintrailles, Dunois, les maréchaux de Retz et de Saint-Sever, le sire de Graville, Ambroise de Loré, Lahire et autres chevaliers. Le sire de Gaucourt présidait l'assemblée en sa qualité de capitaine royal [1]. La précédente victoire de la Pucelle, victoire où plusieurs de ceux des capitaines qui lui étaient le moins hostiles avaient joué un rôle secondaire, leur inspirait une secrète et amère envie; d'abord ils avaient compté se servir de cette fille des champs comme de l'instrument passif de leurs volontés, utiliser à leur profit son influence et commander par sa voix; il n'en allait point ainsi. Forcés de reconnaître, surtout depuis le combat de la veille, que Jeanne les primait dans leur métier des armes, jaloux de la voir vaincre un ennemi jusqu'alors invincible, irrités de cette irréparable atteinte à leur renommée militaire, persuadés que si sincère que fût le concours qu'ils prêteraient désormais à l'héroïne, les succès seraient reportés, attribués à elle seule,

[1] *Jean Chartier*, t. IV, p. 57; *ap.* Quicherat.

ils s'allièrent à ses ennemis, tacitement, bassement, dans ce conseil, et adoptèrent unanimement pour le lendemain le plan de bataille que voici :

« L'on feindrait de vouloir attaquer la forteresse des Tournelles afin de tromper l'ennemi, de le faire sortir des redoutes situées de l'autre côté de la Loire, pour aller au secours des positions menacées ; il serait dupe sans doute de cette ruse de guerre, et pendant que quelques détachements continueraient d'escarmoucher du côté des Tournelles, les troupes royales et les compagnies, renforcées de la plus grande partie des milices urbaines, iraient attaquer et prendraient facilement les bastilles où les Anglais n'auraient laissé que de très faibles garnisons, dans leur empressement de courir à la défense d'un poste très important[1]. »

Ce plan de bataille plus ou moins bon au point de vue stratégique, cachait une lâche perfidie, un piége infâme, horribe, tendu à Jeanne... Maître Jacques Boucher, parlant au nom des échevins et répondant au sire de Gaucourt qui venait d'exposer le plan adopté par les chevaliers, fit observer que, puisque tel était leur avis, il fallait mander la Pucelle, afin de lui soumettre les projets du conseil.

A ceci, le sire de Gaucourt se hâta d'objecter, au nom de tous les capitaines :

« — Que l'on *n'était pas certain que cette fille saurait garder le secret sur un sujet si délicat.* Ce doute existant, elle devait seulement être instruite du projet d'attaque contre les Tournelles, *sans être prévenue que cette ma-*

[1] *Jean Chartier*, t. IV, p. 58; *ap.* Quicherat. — La délibération du conseil est *textuelle*. Il ne peut rester aucun doute sur cette abominable tentative de trahison.

nœuvre était une feinte, une ruse de guerre; de sorte que pendant cette escarmouche, commandée par la Pucelle en personne, le gros des troupes irait mettre à exécution le véritable plan de bataille, *dont Jeanne n'aurait pas connaissance* [1]. »

Ce piége infernal était habilement tendu; les capitaines, comptant sur l'intrépidité de la guerrière, certains qu'elle marcherait sans hésiter, à la tête de peu de soldats, contre les formidables Tournelles, ne doutaient pas que, dans cet assaut aussi meurtrier qu'inégal, elle ne fût tuée ou prise, pendant que les chefs de guerre, sortant d'Orléans par le côté opposé, à la tête du gros des troupes, iraient attaquer les autres bastilles, presque entièrement abandonnées des Anglais, venus à l'aide des défenseurs des Tournelles. Enfin, Jeanne ayant hautement déclaré la veille, contre l'opinion des chevaliers, « que la levée du siége d'Orléans dépendant presque entièrement de la prise des Tournelles, il fallait sans retard attaquer cet ouvrage important, » elle croirait son avis enfin adopté par le conseil de guerre après mûres réflexions, et, emportée par son courage, peu soucieuse du petit nombre de soldats qu'on lui donnait, marcherait témérairement à un combat où elle devait trouver sa perte. Ainsi s'accomplirait le complot tramé de longue main par La Trémouille, Gaucourt et l'évêque de Chartres.

Les échevins, malgré leur défiance des capitaines, ne soupçonnèrent pas l'abominable guet-apens que l'on tendait à la guerrière. Elle fut introduite, Gaucourt lui fit connaître la décision du conseil, omettant surtout d'ajouter : que l'attaque des Tournelles ne serait qu'une feinte. La

[1] *Jean Chartier*, t. IV, p. 58.

Pucelle, douée d'un rare bon sens et d'une extrême sagacité, avait eu trop de preuves de l'opposition constante apportée jusqu'alors à ses desseins par les capitaines pour ne pas fort s'étonner de les voir soudainement adhérer à un projet si vivement blâmé la veille; aussi, pressentant quelque embûche, elle écouta silencieusement Gaucourt, allant et venant dans la salle d'un air pensif, puis s'arrêta, attacha son loyal et beau regard sur le traître et lui dit fièrement :

— Messire Gaucourt, ne me cachez rien de ce qui a été ici résolu; j'ai su et je saurai bien garder d'autre secret que le vôtre [1].

Ces paroles, où se révélait la méfiance de la Pucelle envers ces chevaliers, les confondirent; ils s'entre-regardèrent muets, troublés. Dunois, le moins mauvais d'entre eux, éprouva un remords, il ne put se résoudre à demeurer complice de cette exécrable trahison; mais, sans toutefois la dévoiler, il reprit :

— Jeanne, *ne vous courroucez pas,* l'on ne peut tout vous dire à la fois... l'on vous a fait connaître la première partie de notre plan de bataille; maintenant, je dois ajouter que l'attaque des Tournelles sera une feinte, et pendant que les Anglais se hâteront de venir au secours des leurs en traversant la Loire, nous irons attaquer du côté de la Sologne leurs bastilles, qu'ils auront laissées à peu près dégarnies de combattants [1].

Malgré ces tardives explications, l'héroïne ne douta plus de la perfidie de ces hommes de guerre, mais leur cacha sa douloureuse indignation; et, forte de sa supériorité militaire, leur déclara net, avec sa franchise rustique, que le

Jean Chartier, t. IV, p. 59; *ap.* Quicherat.

plan de bataille du conseil était détestable et, qui pis est... honteux. Ne se réduisait-il pas à une ruse de guerre, non seulement couarde à l'excès, mais des plus funestes en ces circonstances? Ne fallait-il pas, en continuant d'exalter leur bravoure par des entreprises hardies, au besoin téméraires, relever le moral des défenseurs de la ville, si longtemps abattu? les convaincre que rien ne pouvait plus résister à leur vaillance? Or, en supposant la réussite de cette piteuse feinte, quelle misérable victoire! aller attaquer un ennemi que l'on sait absent, et, grâce à des forces cinq ou six fois supérieures en nombre, écraser une poignée d'hommes! Quoi! exposer ainsi les vainqueurs à un lâche triomphe, alors qu'avait sonné l'heure des résolutions héroïques! mieux vaudrait cent fois une glorieuse défaite!... Enfin, admettant toujours le succès de cette ruse de guerre, que détruirait-on? Quelques redoutes à peine défendues; mais sans importance depuis la prise de la grande bastille de Saint-Loup, qui seule coupait les communications de la Sologne et du Berry avec Orléans. Ce plan de bataille était donc de tous points mauvais et inopportun; il fallait, au contraire, le lendemain matin, non pas *feindre* d'attaquer, mais attaquer réellement, audacieusement, les Tournelles, en passant la Loire un peu au dessus de Saint-Jean-le-Blanc, première redoute à enlever, ensuite on marcherait contre le couvent fortifié des Augustins, puis contre les Tournelles. Ces positions emportées, les Anglais, hors d'état de tenir un jour de plus dans leurs autres bastilles, seraient forcés de lever le siége d'Orléans.

Tel était son plan de bataille à elle, Jeanne, et rien au monde ne la ferait dévier de sa résolution, « ses voix » l'ayant inspirée de par Dieu! Elle était donc décidée, dans le cas où les chefs de guerre s'opposeraient à son projet,

de le mener malgré eux à bonne fin, réclamant seulement l'aide des échevins et des milices de la bonne ville d'Orléans, que le Seigneur prendrait sous sa protection, parce que ceux-là défendaient leur cité, la France et le roi contre les Anglais. Elle ferait donc, le jour même, convoquer la milice pour le lendemain à l'aube; et, suivie ou non des capitaines et de leurs bandes, elle irait droit à l'ennemi.

Le projet de Jeanne, exposé d'une voix ferme, complétement approuvé par les échevins, souleva les plus violentes objections de la part des chevaliers; ils le déclarèrent aussi hasardeux qu'impraticable. Le sire de Gaucourt résuma les avis de ses complices en s'écriant avec une hauteur méprisante, « qu'après tout, le conseil des chefs de guerre avait pris une décision, qu'elle serait maintenue, et *qu'ils s'opposeraient par* LA FORCE, *s'il le fallait, à ce que les gens d'Orléans tentassent le lendemain une attaque* [1]. »

— Votre conseil a décidé, dites-vous? — reprit Jeanne avec une assurance sereine. — Mon conseil, à moi, a aussi décidé... c'est celui de Dieu ; je lui obéirai malgré vous [2]!...

Et la Pucelle sortit, pénétrée d'une profonde douleur causée par la perfidie et la méchanceté de ces gens de guerre; mais fermement résolue de mettre un terme à tant de funestes retards, et d'accord avec les échevins de ne demander, au besoin, le salut de la cité qu'à la bravoure de ses citoyens, Jeanne s'occupa des préparatifs de l'attaque du lendemain, entre autres de rassembler bon nombre de grands bateaux destinés à transporter les combattants, à la tête desquels elle devait, à l'aube, attaquer les Anglais du côté des Tournelles.

[1] *Jean Charlier*, t. IV, p. 60.
[2] *Ibidem*.

JOURNÉE DU VENDREDI 6 MAI 1429.

Le sire de Gaucourt était venu, avant le point du jour, avec une troupe de soudards des compagnies, largement abreuvés à l'avance, prendre le commandement de la porte de Bourgogne; là devait passer Jeanne afin de se rendre au bord de la Loire pour y effectuer l'embarquement de ses troupes. Gaucourt ordonna aux soldats, qu'il posta sous la voûte, de ne laisser sortir personne de la ville, d'user de leurs armes contre quiconque voudrait violer leur consigne; puis, se retirant à quelques pas, enveloppé dans sa cape et prêtant l'oreille de temps à autre du côté de l'intérieur de la ville, le traître attendit.

L'aube ne tarda pas à paraître; ses premières lueurs blanchirent l'horizon, sur lequel se dessinaient les tours crénelées de la porte de Bourgogne. Bientôt une rumeur lointaine attira l'attention de Gaucourt embusqué comme un larron; cette rumeur augmentait en s'approchant, il reconnut le bourdonnement d'une foule considérable et le cliquetis des armes; il réitéra ses ordres à ses soldats, et se tint dans l'ombre de la voûte qui reliait les deux tours élevées à cette entrée de la ville. Au bout de peu d'instants déboucha dans la rue conduisant à la porte de Bourgogne une colonne compacte, marchant en bon ordre, composée de la milice urbaine et de paysans des environs, entrés dans Orléans depuis la prise de la bastille de Saint-Loup; maître Jean et une vingtaine de ses coulevriniers citadins marchaient aux premiers rangs, traînant sur un chariot deux petites couleuvrines portatives, baptisées *Jeannette* et *Jeanneton* par maître Jean, en l'honneur de sa *payse;* un autre chariot, aussi traîné à bras, contenait les munitions de ces machines d'artillerie. A la tête de la colonne

s'avançait la guerrière à cheval, escortée de plusieurs échevins armés qui jusqu'alors avaient vaillamment pris part à la défense de la cité. L'un d'eux, pour ne pas retarder la sortie des troupes, hâta le pas de sa monture et se dirigea vers la porte, afin de la faire ouvrir; un sergent d'armes, brute à moitié ivre, saisit la bride du cheval de l'édile, et s'écria grossièrement :

— Tourne les talons; on ne passe pas, il est défendu de sortir de la ville !

— Prends garde !... songe à ce que tu fais... Les portes de la ville doivent s'ouvrir ou se fermer par l'ordre des échevins... je suis échevin.

— J'ai ma consigne, — reprit le soudard en dégainant; — obéis, sinon, je t'écharpe !

— Misérable ivrogne ! oser me menacer, moi... magistrat de la ville !...

— Je... crache sur les magistrats ! je ne connais que mon capitaine; et puisque tu veux passer malgré ma consigne, tiens ! — ajouta-t-il en portant à l'échevin un coup d'épée qui glissa sur son armure. En même temps le sergent s'écria : — A moi mes hommes !...

Une vingtaine de soldats accoururent. Déjà ces soudards avinés entouraient, huaient, menaçaient l'édile de la cité, lorsque Jeanne, son écuyer Daulon, son page et les autres échevins formant la tête de la colonne, arrivèrent sur le lieu de la lutte; alors apparut brusquement le sire de Gaucourt, les traits enflammés de colère; il fit signe à ses soldats de s'écarter, s'avança vers l'héroïne et lui dit insolemment :

— Jeanne, hier le conseil de guerre s'est opposé à ton entreprise d'aujourd'hui, tu ne sortiras pas de la ville [1].

[1] Déposition de Simon Charles, maître des requêtes, *Procès de révi-*

— Vous êtes un mauvais homme ! — s'écria la guerrière indignée, — je passerai, que vous le vouliez ou non ! Les bonnes gens d'Orléans me suivront, et nous vaincrons comme nous avons vaincu [1].

Cette fière réponse de la Pucelle aux imprudentes paroles du capitaine royal, entendues par maître Jean et ses coulevriniers, répétées de rang en rang parmi les miliciens, causèrent une telle exaspération contre Gaucourt, que de toutes parts éclatèrent des cris furieux :

— A mort le traître !

— Il ose s'opposer au passage de la Pucelle !

— A mort le traître !... à mort ses soldats, pires que les Anglais !...

Et maître Jean, ses coulevriniers, ainsi qu'une foule de citoyens armés, d'assaillir le Gaucourt et ses soudards. Ils furent d'abord roués de coups de manches de pique ; après quoi les plus animés des miliciens, non contents d'avoir à demi assommé le capitaine et sa bande, s'opiniâtraient à vouloir les pendre. Jeanne et les échevins obtinrent à grand'peine la grâce de Gaucourt et des siens. Il avoua, depuis, n'avoir jamais vu la mort de plus près qu'en ce jour-là.

La porte de Bourgogne ouverte, la troupe continua sa marche vers les bords de la Loire, dont les premières lueurs du jour rougissaient les eaux paisibles. Jeanne avait la veille, plusieurs fois, instamment recommandé aux échevins de veiller à ce que une vingtaine de grands bateaux de la Loire, appelés *chalans*, capables de contenir cinquante

sion, t. III, p. 117. — *Chronique de la Pucelle*, p. 227, *ap.* Quicherat, t. IV. — *Jean Chartier*, t. IV, p. 50. Tous les chroniqueurs sont d'accord sur ce fait si capital.

[1] Déposition de Simon Charles, *Procès de révision*.

cu soixante hommes chacun, fussent dès le soir amarrés au rivage et prêts au point du jour à l'embarquement des troupes. De plus, comme elle n'oubliait rien, cinquante soldats devaient rester de guet, durant la nuit, à bord de cette flottille, afin de la défendre au besoin contre un coup de main des Anglais. Les échevins s'étaient eux-mêmes occupés de l'exécution des ordres de la Pucelle; cependant, sentant s'augmenter sa méfiance des chefs de guerre, surtout depuis la récente tentative de Gaucourt, et désirant s'assurer que ses moyens de transport étaient prêts, elle donne de l'éperon à son cheval, devance la colonne, se dirige au galop vers la grève du fleuve, qu'une berge assez élevée dérobait à ses yeux. Quelle est la stupeur douloureuse de la guerrière! elle ne voit sur le rivage que cinq ou six grands bateaux et quelques batelets ; elle pousse son cheval à mi-corps dans la Loire, afin d'interroger un vieux marinier assis à l'arrière de l'un des chalans ; elle apprend que, vers minuit, un capitaine est venu requérir les bateaux pour le service de l'armée royale. Le vent étant favorable, ce capitaine avait ordre, disait-il, de faire remonter la flotille devers Blois pour y prendre des renforts. Plusieurs patrons mariniers, entre autres celui qui parlait à Jeanne, avaient répondu qu'ils ne bougeraient de leur ancrage sans contre-ordre des échevins; mais le capitaine menaçant les nautonniers de les mettre à mal s'ils refusaient de lui obéir, le plus grand nombre d'entre eux, cédant à l'intimidation, croyant d'ailleurs qu'il s'agissait réellement d'aller chercher des renforts à Blois avaient orienté leurs voiles dans cette direction. Six chalans, sans compter quelques petites embarcations, restaient seuls ancrés près de la rive. Cette nouvelle machination des chevaliers peigna le cœur de la guerrière, sans abattre son courage, sans troubler sa présence d'esprit; ses

troupes, grâce au nombre de bateaux sur qui elle comptait, devaient être mises à terre en deux ou trois voyages, et il en faudrait effectuer huit ou dix afin d'opérer ce débarquement, les moyens de transport étant réduits de plus des deux tiers. Elle perdait ainsi un temps précieux; les Anglais épiant sans doute ses mouvements du haut de leur redoute, remarquant le petit nombre de bateaux dont elle disposait, pouvaient tenter une sortie, victorieusement repousser cette descente en se portant sur le rivage avant que toutes les troupes eussent eu le temps de prendre terre ou de se former en bataille. Jeanne, appréciant le péril extrême de sa position, loin de se décourager, sentit qu'il lui fallait, au contraire, redoubler d'audace, de sang-froid, de prévoyance; aussi, pleine de foi dans sa mission divine, elle se dit, selon son proverbe favori : « Aide-toi... le ciel t'aidera! »

Le soleil se levait derrière les coteaux boisés de la Loire et les rideaux de peupliers qui ombragent ces bords, lorsque les premiers rangs de miliciens arrivèrent sur le rivage. Leur déconvenue fut d'abord profonde à la vue du petit nombre de bateaux qui les attendaient; mais Jeanne, ne leur laissant pas le temps de la réflexion, s'écria :

— Que les plus hardis me suivent! les autres viendront ensuite!

Ce fut alors à qui se précipiterait dans les chalans, afin d'être compté par l'héroïne au nombre des plus hardis; elle abandonne sa monture à un valet chargé de la reconduire à la ville, se jette dans un batelet, seulement accompagnée de son écuyer, de son page et d'un marinier chargé de ramer; puis elle circule plusieurs fois autour des bateaux, veillant à ce qu'ils ne soient pas encombrés outre mesure; chacun des miliciens ayant à grand cœur d'être

nombré parmi les intrépides, ils luttaient d'empressement à s'embarquer. Enfin, les chalans remplis, leurs voiles se déploient, le vent, favorable, soufflant alors vers la rive gauche du fleuve, ils s'éloignent de la grève, précédés de plusieurs batelets où se trouvent les échevins, maître Jean et quelques-uns de ses coulevreniers, les autres étant montés à bord des bateaux avec *Jeannette* et *Jeanneton*, les deux gentilles couleuvrines, placées sur leurs petits chariots. Le premier des batelets d'avant-garde porte la Pucelle, revêtue de sa blanche armure dorée par les premiers feux du soleil; debout, immobile à la proue du léger esquif, appuyée sur la lance de son étendard, dont la brise matinale soulève les plis, la guerrière se dessine sur l'azur du ciel comme l'ange de la patrie.

A peine le batelet a-t-il touché l'autre bord de la Loire, que Jeanne s'élance sur la grève, range ses hommes en bataille à mesure qu'ils débarquent; maître Jean et ses canonniers mettent à terre les deux couleuvrines transportées par l'un des grands bateaux, qui retournent chercher à plusieurs reprises les soldats restés sur le rivage opposé. Ces voyages durèrent plus d'une heure, heure d'impatience, heure d'angoisse inexprimable pour l'héroïne. A chaque instant elle craignait de voir les Anglais sortir de leurs retranchements afin d'écraser le petit nombre de braves qu'elle commandait; mais ses craintes fut vaines, la prise héroïque de la bastille de Saint-Loup, tombée la surveille au pouvoir des Français, consternait les Anglais; attribuant à des sorcelleries le triomphe de la Pucelle, ils n'osèrent la combattre à découvert, et l'attendirent à l'abri de leurs retranchements. Elle augura bien de cette timidité pour l'heureux succès de ses armes. Lorsque sa dernière phalange eut opéré son débarquement, Jeanne, à la tête de deux mille

hommes, miliciens et paysans, marche droit à la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, fortifiée de la même façon que la bastille de Saint-Loup. Maître Jean, afin de protéger la descente des assaillants dans le fossé d'enceinte, établit *Jeannette* et *Jeanneton* sur le revers de la douve, et les pointe contre les parapets de la redoute, dont les bombardes, les machines de traits commençaient de lancer leurs projectiles sur les Français; mais grâce à la précision du tir du coulevrinier, plusieurs de ces engins de guerre sont renversés. L'assaut devenu ainsi moins meurtrier, la Pucelle et sa troupe traversent le fossé, laissent morts ou blessés bon nombre des leurs, gravissent le revers de l'escarpement, arrivent aux palissades, les forcent; le blanc étendard flotte bientôt sur le boulevard des retranchements, et après une résistance désespérée, les Anglais, cédant soudain à la panique, plus que jamais persuadés que la Pucelle est endiablée, tournent casaque, traversent la Loire à un passage guéable, et se retirent en désordre dans une petite île voisine de Saint-Aignan. L'attaque, rude, sanglante, dura plus de deux heures; Jeanne, avant d'accorder un moment de repos à ses gens, ordonne que les casernes de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, construites en charpentes, soient livrées aux flammes, afin de ruiner ces ouvrages et de signaler sa nouvelle victoire aux bonnes gens d'Orléans. Après une courte halte, les combattants, exaltés par le triomphe, suivent la guerrière à l'attaque du couvent des Augustins, fortifié puissamment; il fallait l'enlever avant de commencer le siége des Tournelles, véritable forteresse élevée à l'entrée du pont de la ville. Jeanne, grâce à un hasard attribué par ses *croyants* à une protection divine, n'avait pas été jusqu'alors blessée, bien qu'elle eût toujours marché à la tête des siens; mais grand nombre d'entre eux

étaient tombés à ses côtés. Malgré cette réduction notable de ses forces, elle laisse derrière elle la redoute incendiée pour livrer assaut au couvent des Augustins, défendu par plus de deux mille hommes de garnison, auxquels venaient de se joindre un millier de soldats accourus des Tournelles; grâce à ce renfort, les chefs anglais, au lieu d'attendre l'ennemi à l'abri des fortifications du couvent, se décident à tenter un coup décisif; à livrer bataille en plaine, comptant sur l'avantage du nombre, soutenus qu'ils sont par une partie des troupes de la redoute de Saint-Privé (élevée à droite et à quelque distance des Tournelles), aussi sorties de leurs retranchements afin de prendre à revers les Français. Jeanne, commandant environ quatorze cents hommes, se trouvait donc en face de plus de trois mille hommes, et menacée sur son flanc droit par un autre corps considérable.

A la vue de la supériorité numérique de l'ennemi, s'avançant en masses compactes couvertes de fer, le rouge étendard de Saint-Georges flottant au vent, la guerrière se recueille un instant, croise ses mains sur son sein cuirassé, lève vers le ciel son regard inspiré; soudain elle croit entendre la voix mystérieuse de ses saintes murmurer à son oreille :

« — Va, fille de Dieu ! attaque audacieusement l'ennemi ;
« quelle que soit sa force, tu vaincras !... »

La Pucelle tire pour la première fois son épée, s'en sert pour désigner l'ennemi, se retourne vers ses troupes, saisit son étendard de la main gauche, et s'écrie d'une voix éclatante :

— Hardi ! en avant ! Dieu est avec nous !

Ces mots, accompagnés d'un geste héroïque, la sublime expression des beaux traits de la guerrière, entraînent les

soldats sur ses pas, tous les cœurs sont embrasés du patriotisme qui l'enflamme; ces hommes ne sont plus eux, mais elle-même! toutes les volontés semblent concentrées dans une seule volonté, la sienne! toutes les âmes fondues en une seule, la sienne! Et, comme la sienne, en cette heure suprême, elles atteignent à ce superbe dédain de la mort dont étaient transportés les Gaulois nos pères lorsque, demi nus, ils s'élançaient sur les légions romaines bardées de fer, les terrifiant, les ébranlant par leur seule outre-vaillance. Il en est d'abord ainsi de l'attaque intrépide de la vierge des Gaules : loin de céder au nombre, selon l'espoir des Anglais, elle fond sur eux à la tête de sa troupe; stupéfaits, épouvantés de tant d'audace, ils l'attribuent à des sorcelleries. Il fallait, pensaient-ils, que la Pucelle et les siens se sentissent invulnérables ou protégés par une puissance surhumaine, diabolique, pour faire preuve d'un courage dont la témérité touchait à la folie. Tel fut l'empire de cette superstitieuse impression sur les soldats d'Angleterre, qu'au lieu d'affronter avec leur bravoure habituelle le choc impétueux de la guerrière, ils mollissent, se rompent, ouvrent leurs rangs, malgré les ordres, les menaces, les imprécations, les efforts désespérés de leurs capitaines; une large trouée est faite au centre de l'ennemi. Ce premier succès exalte les gens d'Orléans jusqu'au délire de l'héroïsme, ils font rage à coups d'épées, de piques, de masses d'armes; la trouée s'élargit, sanglante, profonde, le blanc étendard de la Pucelle avance... le rouge étendard de Saint-Georges recule... Les bras des Anglais, pendant un moment paralysés comme leur valeur, frappent des coups incertains; quelques Français seulement sont tués ou blessés, mais enfin leur sang coule. Le comte de Suffolk, qui se comportait intrépidement, s'écrie en mon-

trant à ses hommes, égarés par la panique, son épée rougie :

— Voyez ce sang, misérables lâches!... croyez-vous maintenant ces ribauds invulnérables? vous laisserez-vous vaincre par une vachère?... Si elle est sorcière, prenons-la, mort-Dieu! et brûlons-la... le charme cessera!... Mais pour la prendre, cette p.... des Armagnacs, combattons ou mourons en soldats de la vieille Angleterre!...

Cet énergique et grossier langage, l'exemple de l'opiniâtre résolution de leurs chefs, la certitude de l'infériorité numérique des troupes de la Pucelle, le son retentissant des clairons de la garnison de Saint-Privé accourant au secours des Anglais engagés, raniment leur courage; la honte, la colère de la défaite, changent leur panique en une exaltation furieuse. Ils reforment leurs rangs, reprennent l'offensive; malgré les prodiges de vaillance de leurs adversaires, ils les forcent à leur tour de reculer en désordre. Au milieu de cette lutte acharnée. Jeanne eût été tuée sans le dévoûment de maître Jean et d'une vingtaine d'hommes déterminés; ils lui font, malgré elle, un rempart de leur corps, voulant préserver sa vie, si chère, si précieuse à tous. Ils défendent le terrain pied à pied, à chaque instant cette poignée de braves s'éclaircit; une centaine des leurs, combattant à l'aile gauche refluent, écrasés par le nombre. Dans ce mouvement de retraite et de confusion, Jeanne est entraînée malgré elle vers le rivage de la Loire, quelques voix éperdues crient déjà :

— Aux bateaux!... sauve qui peut!... Aux bateaux!...

Les Anglais triomphants, poursuivent la Pucelle de leurs huées, de leurs injures accoutumées :

— Ribaude! vachère! paillarde!

— Nous allons te prendre et te brûler, sorcière!

La panique cette fois a gagné les rangs des Français. Ils se débandent, fuient en plein désarroi vers la Loire; la Pucelle s'efforce en vain de les rallier. Soudain, cédant à une inspiration de son génie, au lieu de résister au courant qui l'emporte, elle le devance, gagne de vitesse les plus agiles des fuyards, en agitant son étendard; ils la suivent, se joignent à elle, et ainsi forcément se reforment à peu près en ordre. Les huées, les imprécations méprisantes des Anglais redoublent contre la guerrière, surtout lorsqu'ils voient les mariniers, témoins de la défaite, partager la panique générale, hisser en hâte les voiles des bateaux, seul moyen de retraite des Français, et s'éloigner du rivage, de crainte d'être abordés par les vainqueurs; ceux-ci, dès lors certains du succès de la journée, dédaignent même de précipiter la déroute des fuyards. Acculés à la Loire, ils vont être noyés ou pris, et Jeanne des premières; le gros de la troupe des Anglais s'arrête pour pousser trois hurras de triomphe, quelques compagnies s'avancent seules, avec une lenteur dérisoire, afin d'opérer une capture si facile.

— Allons, Jeanne, allons! — crient de loin les chefs, — allons, ribaude! rends-toi!... Tu seras brûlée, sorcière! c'est ton destin!... tu n'y saurais échapper maintenant!...

Cette présomptueuse confiance de l'ennemi donne le temps à l'héroïne de réunir et de reformer en bataille ses gens accourus vers la Loire.

— Prisonniers ou noyés! — leur dit-elle en leur montrant les bateaux éloignés du rivage. — Encore un effort... et, de par Dieu, nous vaincrons, comme nous avons déjà vaincu!... Attaquons d'abord l'avant-garde des Anglais, qui croit déjà nous tenir... Hardi! en avant!..,

Et, faisant volte-face, elle court à l'ennemi.

— Hardi! en avant! en avant!... — répètent maître Jean et les plus déterminés des citadins d'Orléans en suivant la guerrière.

— Hardi! en avant! — répètent leurs compagnons.

Ce n'est plus du courage, ce n'est plus de l'héroïsme, c'est une frénésie surhumaine qui transporte cette poignée de Français et décuple leurs forces. Les compagnies ennemies détachées en avant-garde pour s'assurer d'une capture qu'ils croyaient assurée, stupéfaites de ce mouvement offensif, ne peuvent tenir contre l'irrésistible choc de ce suprême élan du désespoir et du patriotisme; ramenées en désordre, l'épée dans les reins, vers le corps de bataille, elles culbutent ses premiers rangs, y jettent l'épouvante, la confusion, en criant :

— Le diable est avec cette sorcière!... les démons combattent pour elle!...

Les craintes superstitieuses des Anglais, portées à leur comble par le premier avantage de Jeanne et quelque peu calmées par son échec momentané, reprennent sur eux un nouvel empire, justifié par l'audace inouïe de ces hommes qui, naguère en fuite, retournent à l'attaque avec une si folle intrépidité. Les premiers rangs de l'ennemi enfoncés, l'alarme se propage d'autant plus vive, qu'en la partageant, ceux qui se trouvent éloignés du centre de l'action ignorent la cause de cette brusque déroute. On se heurte, on se foule, on s'écrase, les ordres des chefs se perdent au milieu de cet effroyable tumulte, leurs efforts sont impuissants à conjurer cette défaite; les cris des premiers fuyards : « La sorcière a déchaîné sur nous ses démons! » se répètent de bouche en bouche. Pour comble d'effroi, les Anglais de la bastille de Saint-Privé, arrivant au secours des leurs, aperçoivent les bateaux, d'abord éloignés de la

rive, y revenir encombrés de soldats, après avoir touché à l'autre bord, où étaient enfin arrivées les compagnies des chefs de guerre; ceux-ci, cédant non moins à un tardif point d'honneur qu'à l'exaspération des habitants d'Orléans, furieux de voir leurs milices seules au combat, se décidaient à opérer leur jonction avec la Pucelle [1]. A la vue de ce renfort, les Anglais regagnent à toutes jambes le couvent des Augustins, ceux de Saint-Privé pareillement, ceux des Tournelles également; aussi, lorsque les troupes amenées par le maréchal de Saint-Sever et autres chevaliers débarquaient sur la plage, la guerrière se préparait à attaquer le couvent des Augustins, sachant les vaillants qu'elle commandait capables de tout entreprendre, de tout oser, depuis leur prodigieux succès; et ne voulant pas donner à l'ennemi le temps de se remettre de sa panique, Jeanne, soutenue par les renforts des capitaines, s'élance à l'assaut du couvent. Au moment où, la première, elle mettait le pied dans un étroit passage conduisant aux palissades qu'elle voulait forcer, elle pousse un grand cri, sentant des dents de fer la saisir, la mordre un peu au dessus de la cheville, broyer le fer de son jambard et ne s'arrêter qu'à l'os de sa jambe; elle avait mis le pied dans l'une des chausse-trappes disposées à l'avance par les Anglais en cet endroit [2]. La douleur fut si vive, que Jeanne, déjà épuisée par les fatigues de la journée, s'évanouit et tomba entre les bras de Daulon, son écuyer; lorsqu'elle revint à elle, le jour finissait, les retranchements étaient emportés, leurs défenseurs tués ou prisonniers. On avait transporté l'héroïne dans le logement de l'un des capitaines anglais tué

[1] Perceval de Cagny, *ap.* Quicherat, t. IV, p. 171.
[2] *Journal du siége d'Orléans*, t. IV, p. 179.

pendant le combat ; elle se vit entourée des chefs de guerre. Son écuyer s'apprêtait à déboucler son jambard, afin de panser sa blessure ; mais, rougissant de pudeur à l'idée d'exposer sa jambe nue aux regards de ces hommes, Jeanne refuse obtinément ses soins, et ne songeant qu'à profiter de la prise du couvent des Augustins, elle défend de l'incendier, ordonne d'y loger pendant la nuit une forte garnison qu'elle conduira le lendemain matin à l'attaque des Tournelles. Après ces ordres et d'autres encore, donnés particulièrement à maître Jean avec cette sagacité militaire si remarquable en elle, la guerrière demanda d'être reconduite en bateau à Orléans, se sentant incapable de marcher, à cause des douleurs que lui causait sa blessure. Le couvent des Augustins s'élevait presque sur les bords de la Loire ; Daulon, maître Jean, quelques-uns de ses coulevriniers, portèrent Jeanne jusqu'à la rive du fleuve sur un brancard improvisé avec des bois de lance, la placèrent dans un bateau, où quelques-uns entrèrent, ainsi que son page et son écuyer ; puis l'on fit force de rames vers Orléans, où la guerrière put débarquer à la nuit. Jeanne pria Daulon d'étendre son manteau sur le brancard où elle fut replacée au sortir du bateau, désirant, par modestie, n'être pas reconnue durant le trajet du quai au logis de son hôte ; car toutes les fenêtres étaient illuminées. Mais, invisible à tous, elle fut témoin de la joie délirante qu'inspirait son dernier triomphe à la population répandue dans les rues ; on eût dit une soirée de fête, l'espérance épanouissait tous les visages. La Pucelle avait, en deux jours, détruit ou enlevé trois des plus redoutables fortifications des Anglais, délivré grand nombre de prisonniers (il s'en trouvait plus de huit cents dans le seul couvent des Augustins) ; en vertu de la confiance qu'elle inspirait, l'on ne doutait plus du bon

succès de l'assaut du lendemain, les Tournelles seraient enlevées, et, ainsi qu'elle l'avait promis de par Dieu, l'ennemi lèverait le siége d'Orléans.

La Pucelle, cachée sous le manteau qui la couvrait, fut transportée chez Jacques Boucher. Sa femme et sa fille, aussi instruites de la victoire du jour par la clameur publique, mais pleines d'anxiété sur le sort de la victorieuse, la voyant apporter étendue sur un brancard, furent d'abord saisies d'effroi; mais bientôt Jeanne les consola, les assurant qu'avec leur aide elle pourrait monter à sa chambre. Là, elle reçut de ses hôtesses les soins empressés dont sa chasteté n'avait pas à s'offenser. Madeleine et sa mère, ainsi que toutes les femmes de ce temps-ci, possédaient quelques notions du pansement des plaies; elles appliquèrent l'huile, le baume, le lin, sur la blessure de l'héroïne, après l'avoir désarmée, remarquant avec inquiétude son armure faussée, éraillée, ou même fortement entamée en vingt endroits par des coups de lance ou d'épée. De nombreuses contusions, bleuâtres, douloureuses, résultant de tant de chocs, amortis grâce à sa cuirasse et à ses brassards, meurtrissaient çà et là le corps de Jeanne, ressentant seulement alors les souffrances, les fatigues, auxquelles sa vaillante énergie l'avait rendue insensible durant l'acharnement du combat. Elle prit un peu de nourriture, fit sa prière du soir, remercia Dieu et ses saintes de l'avoir soutenue dans ces luttes sanglantes, implorant leur aide pour la bataille du lendemain. La guerrière se préparait à demander au sommeil un repos réparateur, lorsque maître Boucher, ayant frappé à la porte, demanda d'être introduit près de Jeanne, pour un motif aussi urgent qu'important. Elle s'enveloppa en hâte de l'une des robes de Madeleine afin de recevoir la visite de son hôte, et fut tout d'abord frappée de l'indigna-

tion, du courroux, dont ses traits étaient empreints; car, en entrant, il s'écria devant sa femme et sa fille, non moins inquiètes que la guerrière :

— Quelle impudence! j'ai peine à la concevoir! Savez-vous, Jeanne, qui je viens de voir à l'instant?... Le sire de Gaucourt.

Et à un mouvement interrogatif que fit la guerrière, son hôte ajouta :

— Croiriez vous que cet homme a déjà oublié la rude leçon de ce matin? Croiriez-vous qu'à son instigation *les capitaines, réunis ce soir après souper, ont décidé* (je vous répète textuellement les paroles de ce Gaucourt), *ont décidé que : vu le petit nombre des compagnies d'hommes d'armes réunies dans Orléans, le conseil de guerre s'oppose à la bataille de demain, déclarant que l'on doit se tenir satisfait des succès remportés jusqu'ici, attendre des renforts... et, jusqu'à leur arrivée, ne rien tenter contre les Anglais* [1]. Je suis chargé, Jeanne, de vous faire connaître cette détermination, afin que vous vous y conformiez.

— C'est une odieuse trahison! — s'écria dame Boucher, fort étrangère au métier des armes, mais frappée de l'indignité de la décision des chevaliers. — Quoi! rester dans nos murs à la veille d'un dernier triomphe qui doit délivrer la cité!

— J'ai nettement parlé en ce sens au sire de Gaucourt, — poursuivit Jacques Boucher. — J'ai consenti à communiquer à Jeanne le résultat du conseil des capitaines, déclarant d'avance que j'étais certain qu'elle refuserait de leur

[1] TEXTUEL. Déposition de Jean Pasquerel, confesseur de Jeanne qui la confessa le jour même. *Procès de révision*, t. III, p. 108-109.

obéir, et qu'en ce cas, l'appui des échevins et des bonnes gens d'Orléans ne lui manquerait pas.

— Vous avez répondu, messire, ce que j'aurais répondu moi-même, — reprit la guerrière avec un sourire d'une amertume navrante, provoqué par cette nouvelle preuve de la perfidie de ces gens de guerre. — Rassurez-vous. Vos vaillantes milices occupent cette nuit le couvent des Augustins; dès demain, au point du jour, j'irai les rejoindre afin de les conduire à l'assaut, et, avec l'aide du ciel et leur courage, nous enlèverons les Tournelles. Quant au méchant vouloir des capitaines, j'ai un moyen certain d'en triompher; c'est pourquoi je vous ai demandé de me faire escorter demain à l'aube par les trompettes de la cité. Bonsoir, messire, ayez confiance et courage; la bonne ville d'Orléans sera délivrée de par Dieu!

Jacques Boucher se retira, suivi de sa femme. Madeleine resta seule auprès de la guerrière; elle se mit au lit. Cédant cependant à un vague pressentiment, Jeanne pria sa compagne, à qui elle avait ingénûment avoué sa complète ignorance de l'écriture et de la lecture, d'écrire à Isabelle Darc, sa mère, une lettre qu'elle dicta, lettre simple, touchante, respectueuse, où perçait à chaque mot son amour pour sa famille et le souvenir de ses jours heureux passés à Domrémy; dans cette missive, elle n'oubliait ni ses amies du village, ni même le bon vieux sacristain qui pour la satisfaire, au temps de son enfance, alors qu'elle aimait si passionnément le son des cloches, prolongeait à dessein la sonnerie des matines ou de l'*Angelus*. Cette lettre, empreinte de sentiments graves, religieux et doux, témoignait d'une appréhension confuse au sujet des chances meurtrières de la bataille du lendemain. Madeleine, qui plus d'une fois avait essuyé ses larmes en écrivant sous la dictée

de la guerrière, fut frappée de cette appréhension, et dit d'une voix tremblante :

— Hélas! Jeanne, l'on croirait que vous craignez qu'il ne vous arrive malheur?

— Que la volonté du ciel soit faite! chère Madeleine; mais, je ne sais pourquoi, il me semble que je dois être encore blessée demain [1]. Ah! je le disais bien, on a eu tort de tant tarder à m'employer, je ne dois pas vivre longtemps!

Et après un moment de silence pensif, Jeanne ajouta :

— Dieu vous garde! chère compagne, je vais m'endormir, je ressens une grande fatigue, il faut pourtant que demain je sois sur pied avant l'aube!

JOURNÉE DU SAMEDI 7 MAI 1429.

Au point du jour, Jeanne s'arma, aidée par Madeleine; la blessure qu'elle avait reçue à la jambe lui causait une vive douleur; aussi, quoique le trajet fût court depuis Orléans jusqu'au couvent des Augustins, elle avait demandé son cheval. Madeleine, après avoir tendrement embrassé sa compagne, la soutint pour l'aider à descendre les degrés jusqu'au seuil du logis. Là se trouvaient Jacques Boucher, sa femme et une de leurs amies, nommée Colette, épouse du greffier Millet; tous trois, déjà levés, attendaient la guerrière pour lui adresser leurs adieux. La tristesse se peignait sur leurs traits en songeant aux nouveaux périls que l'héroïne allait braver; elle calma de son mieux ces appréhensions, recommanda très instamment à Jacques Boucher de faire proclamer dans la cité que, le bon succès de

[1] *Procès de condamnation de Jeanne Darc*, t. I, p. 79.

l'assaut des Tournelles, ayant démontré que ce fort n'était pas imprenable, il devait (selon ses ordres à elle, Jeanne,) être assailli du côté du pont, par les chefs de guerre, au moment où elle commencerait l'attaque du côté du couvent des Augustins. Les capitaines, ainsi forcés de céder à la clameur publique, n'oseraient persister dans leur coupable résolution de la veille; ils prêteraient, bon gré, mal gré, leurs concours à la guerrière. Elle achevait de donner ces instructions à son hôte, lorsqu'un pêcheur vint proposer à dame Boucher une énorme alose qu'il venait de prendre dans la Loire; Jeanne, afin de ne pas laisser ses hôtes sous une impression de tristesse, dit gaîment à Jacques Boucher :

— Messire, achetez cette alose et gardez-la pour ce soir; je reviendrai par le pont d'Orléans lorsque nous aurons pris les Tournelles, et je vous ramènerai un goddon (un Anglais) prisonnier, qui prendra sa part de notre souper [1].

Jeanne, montant à cheval, précédée de son écuyer, de son page et des trompettes de la ville, sonnant par son ordre le réveil et l'appel aux armes, traversa ainsi toute la cité, afin de se rendre à la porte de Bourgogne, où l'attendaient maître Jean le canonnier, le syndic des charpentiers, nommé Champeaux, et le syndic des pêcheurs, nommé Poitevin, tous deux aussi intelligents que résolus. La Pucelle, en parcourant ainsi les rues au bruit retentissant des clairons sonnant l'appel aux armes, voulait mettre les citadins en éveil et leur faire savoir qu'elle partait pour l'assaut, espérant ainsi contraindre les capitaines à la seconder dans un combat d'où dépendait la délivrance d'Orléans; sinon, couverts cette fois d'une honte ineffaçable exposés à

[1] *Procès de révision*. Déposition de Colette, épouse de Millet, t. III, p. 124.

l'indignation populaire par un refus de concours, ils risquaient leur vie. Jeanne, en arrivant à la porte de Bourgogne, y trouva maître Jean le canonnier, accompagné de ses deux amis, Champeaux le charpentier, Poitevin le marinier. Au premier, elle commanda de façonner promptement, à grand renfort d'ouvriers, un pont volant destiné à être jeté sur la rivière; il remplacerait les deux arches de l'ancien pont de pierre, depuis longtemps coupées par les Anglais, afin d'isoler les Tournelles du boulevard de la ville, en leur donnant la Loire pour fossé; mais cette communication rétablie, selon que le voulait la guerrière, permettrait aux capitaines restés dans Orléans de s'avancer jusqu'au pied de la forteresse et de l'assaillir. La pose du pont et le commencement de cette attaque seraient annoncés par le tintement du beffroi; à ce signal, Jeanne marcherait à l'assaut de son côté. Le charpentier promit que tout serait prêt en deux heures. L'écuyer Daulon fut chargé par Jeanne d'aller instruire de ces dispositions les chefs de guerre; puis, prévoyant qu'ils pourraient ne pas exécuter ses ordres, ou combattre mollement, elle commanda au marinier Poitevin de remplir de fagots arrosés de goudron deux grands bateaux de la Loire, et dans le cas où l'attaque par le pont volant n'aurait pas lieu ou serait repoussée, le marinier, assisté de quelques hommes intrépides, devait attacher les deux brûlots à la charpente et aux pilots des Tournelles, afin de les embraser. Les Anglais auraient ainsi derrière eux l'incendie, et de front, les assaillants.

Maître Jean, selon les instructions de la guerrière à lui données après le combat de la veille, s'était occupé durant la nuit de faire transporter sur des chariots grand nombre d'échelles d'escalade devers le couvent des Augustins; puis, à l'aide de ses bons compères, le marinier Poitevin, le

charpentier Champeaux, et de leurs artisans, il avait établi deux ponts de bateaux, le premier jeté de la rive droite de la Loire à la petite île de Saint-Aignan, le second jeté de cette île à une chaussée pratiquée sur la rive gauche du fleuve, presque en face de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, détruite précédemment. En ouvrant cette voie aux gens de pied, aux chevaux, aux machines d'artillerie, la Pucelle voulait faciliter le passage des troupes et des canons de maître Jean, ainsi amenés aisément d'Orléans aux abords des Tournelles et assurer la retraite des combattants en cas d'échec.

Jeanne allait atteindre le pont de bateaux, lorsqu'elle fût rejointe par Dunois et Lahire. Ces capitaines, cédant non moins au point d'honneur qu'au cri public de la cité, avertie du départ de Jeanne pour l'assaut, venaient, à la tête de leurs compagnies, prendre part au combat; le commandeur de Girême, le maréchal de Saint-Sever et autres chefs de guerre, devaient, conformément aux ordres de la Pucelle, assaillir de leur côté les Tournelles au premier tocsin du beffroi, signal convenu pour annoncer la pose du pont volant et le commencement de l'attaque sur les deux points à la fois. L'héroïne, suivie de Lahire et de Dunois, arriva devant le couvent des Augustins; là, les héros miliciens de la veille, formés en bataille dès le point du jour, attendaient avec une valeureuse impatience le moment de marcher à l'ennemi; leurs acclamations accueillirent la venue de Jeanne. Elle voulut, en attendant le moment de l'assaut général, visiter les abords des Tournelles, s'approcha de cette forteresse, défendue par un large fossé, au delà duquel s'élevait un retranchement palissadé, puis un rempart bien muni d'artillerie, flanqué de tourelles en charpente; ces ouvrages présentaient un front formidable. Déjà les en-

gins d'artillerie de grande portée lançaient à toute volée leurs balles contre maître Jean et ses coulevriniers, alors en train d'*asseoir* leurs canons, afin de les pointer contre les remparts et d'y pratiquer une brèche pour l'assaut. La guerrière, insoucieuse des boulets qui venaient parfois labourer le sol aux pieds de son cheval, examina très attentivement l'assoiement des bombardes de maître Jean; puis, avec une précision de coup d'œil dont fut confondu le vieux coulevrinier, elle l'engagea de rectifier la position de quelques engins d'artillerie; il reconnut la justesse des observations de Jeanne, fit selon qu'elle désirait. Soudain, le son du beffroi retentit au loin; il devait signaler l'attaque générale, il n'en fut rien : au lieu de commencer l'action de leur côté, les chefs de guerre gagnèrent du temps par de fausses manœuvres, laissèrent Jeanne s'engager d'abord avec ses troupes contre les Anglais, et espérèrent que ceux-ci, n'étant pas obligés de diviser leurs forces, ainsi qu'elle s'y attendait, l'écraseraient en les concentrant. Ignorant cette nouvelle trahison des chevaliers, la Pucelle donna ordre à maître Jean d'ouvrir son feu contre les remparts, pour protéger la descente des troupes dans le fossé; elles s'ébranlèrent; mais ne pouvant supporter l'idée de rester clouée sur son cheval au lieu de prendre une part active à ce combat décisif, la guerrière, malgré sa blessure de la veille, mit pied à terre, surmonta des souffrances aiguës, oubliées bientot dans l'effervescence du combat, et, son étendard à la main, marcha la première à l'assaut.

Les Anglais étaient commandés par leurs plus illustres chefs, renfermés dans les Tournelles : le sire de Talbot, le comte de Suffolk, Gladescal, et d'autres encore. Ces capitaines, désespérés de leurs défaites récentes, voulaient les venger à tout prix. Cette journée suprême allait décider du

sort d'Orléans, peut-être de la puissance anglaise en Gaule; il fallait, par une éclatante victoire, relever le moral des troupes découragées. Les chefs, rassemblant leurs soldats d'élite, vainqueurs dans vingt batailles, leur rappellent leurs succès passés, surexcitent leur orgueil national, raniment leur ardeur martiale, et parviennent à effacer encore une fois de l'esprit de leurs hommes la terreur superstitieuse dont les a frappés la Pucelle. Les Français éprouvent une résistance furieuse, acharnée; trois fois ils montent à l'assaut, ici par la brèche, ailleurs en *eschellant* les Tournelles, trois fois ils sont repoussés, les échelles culbutées, rompues sous le poids de ceux qui les gravissent; une grêle de balles, de traits, de carreaux, de viretons, crible les Français, le fond des fossés se pave de morts, de mourants. Maître Jean, la brèche ouverte, était parvenu à rejoindre la Pucelle au moment où elle s'élançait sur une échelle que des intrépides appliquaient pour la quatrième fois au pied d'une tour élevée; maître Jean suit la guerrière, elle avait déjà gravi quelques échelons, lorsqu'elle est frappée au défaut de son gorgerin et de sa cuirasse par un *vireton*, long trait acéré, lancé par une baliste avec une telle force, que, traversant de part en part l'armure de la Pucelle, il entre à la naissance de son sein, ressort à demi vers la partie inférieure de son épaule, et reste engagé dans cette profonde blessure[1]. L'héroïne, renversée en arrière par la violence du coup, tombe dans les bras du canonnier, qui montait derrière elle; il parvient, à l'aide de quelques miliciens, à la transporter défaillante en dehors du fossé. Elle est déposée sur le gazon au pied d'un grand arbre, à peu près à l'abri des projectiles ennemis. Deve-

[1] *Journal du siége d'Orléans*, t. IV, p. 160; *ap.* J. Quicherat.

nant très pâle, elle se sentait, disait-elle, mourir... mais conservait toute sa présence d'esprit et déplorait amèrement l'inertie des capitaines, qui, n'ayant pas attaqué les Tournelles du côté de la ville, compromettaient une victoire certaine sans leur trahison. Soudain l'écuyer Daulon, instruit de la blessure de la guerrière par des rumeurs répandues de proche en proche, accourt, et, la voyant si grièvement atteinte, s'écrie que, pour l'empêcher d'être étouffée par le sang, il faut à l'instant délacer sa cuirasse et arracher le fer de la plaie... A ces mots, le pâle visage de Jeanne s'empourpre de confusion, sa pudeur se révolte à la pensée d'exposer son sein et ses épaules nus aux regards des hommes dont elle est entourée, appréhension si pénible, qu'elle ne peut retenir ses larmes [1], larmes touchantes, arrachées non par la douleur du corps, mais par la chasteté de l'âme!... Maître Jean, maintes fois blessé lui-même, affirme aussi que laisser quelques moments de plus le fer dans la plaie, c'est exposer les jours de l'héroïne; en effet, de plus en plus oppressée, elle croyait toucher à son agonie; cependant elle ne voulait pas mourir encore : sa mission n'était pas accomplie. Elle invoque ses saintes, se réconforte par cette prière mentale, y puise le courage de se résigner à une nécessité cruelle pour sa pudeur; mais avant de permettre que l'on s'occupât du pansement de sa plaie, Jeanne ordonne de suspendre l'assaut, les troupes ayant besoin de repos. Elle charge Dunois, qui accourt auprès d'elle avec Lahire et Xaintrailles, d'envoyer à l'instant à Orléans l'un des capitaines s'enquérir des causes de la fatale inaction des autres chefs de guerre et de leur enjoindre de commencer dans une heure l'attaque du

[1] *Journal du siége d'Orléans*, t. IV, p. 160; ap. J. Quicherat.

côté du pont, sinon de faire du moins approcher du côté des Tournelles les brûlots de Poitevin le marinier; le beffroi donnerait le signal de ces opérations. Les trompettes sonnent la retraite, aux acclamations triomphantes des Anglais, enivrés de ce premier succès; mais grâce à la vaillante exaltation inspirée par l'héroïne à ses soldats, ils demandent à grands cris de retourner bientôt à l'assaut, afin de la venger. Un cercle de sentinelles, placées à quelque distance de l'arbre près duquel on l'avait étendue, contient la foule inquiète, frémissante et désolée. La guerrière, rougissant de confusion, permet enfin à son écuyer de délacer sa cuirasse, et d'une main ferme arrache elle-même le fer de son sein, sans pouvoir étouffer un cri de douleur atroce. Dunois et les autres chevaliers voulaient obstinément la faire transporter à Orléans, où elle recevrait, disaient-ils, de meilleurs soins, lui proposant aussi de remettre le combat au lendemain; elle s'y oppose de toutes les forces qui lui restent, affirme que si les chefs de guerre la soutiennent, quoique tardivement, du côté d'Orléans, lorsque l'attaque recommencera, le succès est certain, et termine en disant à Dunois :

— Que nos gens prennent quelque nourriture et se reposent, nous retournerons à l'assaut; les Tournelles seront à nous, de par Dieu [1]!

Le fer extirpé de la blessure, la guerrière consentit à se laisser panser; ce que sa chasteté souffrit en ce moment surpassa les plus grandes douleurs physiques... Lorsque, après avoir quitté sa cuirasse et son buffle, elle sentit sa camise de lin, trempée de sang, qui seule voilait encore ses épaules et son sein, écartée par les mains

[1] *Journal du siége d'Orléans*, t. IV, p. 160; *ap.* J. Quicherat.

de son écuyer, ému de respect, Jeanne, frissonnant de tout son corps, ferma involontairement les yeux; l'on eût dit qu'elle espérait clore aussi sous ses paupières les regards qu'elle redoutait... Mais la vierge de la patrie était si sacrée pour tous, que l'ombre même d'une mauvaise pensée ne troubla pas la pureté du pieux attendrissement de ceux-là qui virent ainsi la belle guerrière demi nue[1].

Daulon, ainsi que tous les écuyers de profession, était expert en chirurgie; il portait avec lui, dans une pochette de cuir suspendue à son côté, du linge, de la charpie, un flacon de baume. Il posa le premier appareil sur la blessure, si dangereuse, selon lui, que Jeanne commettrait une imprudence mortelle en retournant au combat; elle fut inflexible à ce sujet. Elle éprouvait déjà tant de soulagement, disait-elle, qu'elle ressentait à peine sa plaie; son gorgerin, étroitement relacé, maintiendrait l'appareil; elle demanda seulement, pour apaiser sa soif brûlante, quelques gorgées de breuvage. Maître Jean alla remplir à un ruisseau voisin une gourde à moitié pleine de vin, qu'il offrit à la guerrière; elle se désaltéra, revêtit son armure, se leva debout et fit quelques pas, afin d'essayer ses forces. Ses traits célestes, pâlis par la perte de son sang, reprirent bientôt leur expression sereine et résolue; elle engagea ceux qui l'entouraient à s'écarter pendant un moment, s'agenouilla près du vieux chêne, joignit les mains, se recueillit, pria, remercia ses bonnes saintes de l'avoir délivrée d'un péril mortel, les supplia de la soutenir, de la protéger encore. Presque aussitôt il lui sembla entendre une voix mystérieuse murmurer à son oreille :

[1] *Journal du siége d'Orléans*, t. IV, p. 166; *ap.* J. Quicherat.

« Va, fille de Dieu!... courage! combats avec ton audace accoutumée... le ciel te donnera la victoire!...»

L'héroïne, inspirée, se relève, coiffe son casque, saisit sa bannière, appuyée au tronc de l'arbre, et s'écrie d'une voix vibrante :

— Maintenant, à l'assaut!... les Tournelles seront à nous de par Dieu!... Aux armes!... hardi!... en avant[1]!...

Ce cri de guerre est répété de proche en proche avec un frémissement de bravoure impatiente. Soudain les sons précipités du beffroi, les détonations des bombardes éclatant du côté de la ville, annoncent enfin à Jeanne la tardive exécution de ses ordres; les chefs de guerre assaillaient les Tournelles par le pont au moment où elle allait de nouveau les attaquer de front. Cette heureuse diversion redouble l'ardeur des soldats de la Pucelle; guidés par elle, ils recommencent l'assaut avec un élan irrésistible... Oui, irrésistible, fils de Joel; car, après une lutte opiniâtre, sanglante, prolongée jusqu'à la tombée de la nuit, les Tournelles furent emportées. Oui, comme la veille, lors de la prise du couvent des Augustins, les derniers rayons du soleil enveloppèrent de leur vermeille auréole les plis flottants de l'étendard de Jeanne Darc, planté sur les créneaux démantelés de la forteresse anglaise...

Gladescal, qui avait si outrageusement injurié Jeanne, fut tué pendant le combat, ainsi que le seigneur de Moulin, le seigneur de Pommiers, le bailli de Trente, et grand nombre de nobles ou bannerets d'Angleterre; presque tous leurs hommes furent prisonniers, noyés ou brûlés en voulant fuir, après leur défaite, par le pont volant, au dessous duquel Poitevin le marinier lança ses brûlots enflammés.

[1] *Journal du siége d'Orléans*, 1p. J. Quicherat.

Le pont s'embrasa, s'effondra sous les pieds des fuyards; ils périrent dans les flammes ou dans les flots.

Selon les prévisions de Jeanne, les garnisons des autres bastilles, au nombre de huit ou dix mille hommes, délogeant en hâte pendant la nuit qui suivit la prise des Tournelles, se retirèrent, frappées d'épouvante et de consternation. La guerrière, au point du jour, monte à cheval, rassemble les milices urbaines, quelques compagnies des capitaines, sort en bon ordre de la ville, et va offrir le combat aux Anglais; mais ils battent précipitamment en retraite devant Meung et Beaugency, places fortes qu'ils tenaient encore. Ce jour-là, le dimanche 8 mai 1429, Jeanne rentra dans Orléans, à la tête des troupes, et alla entendre la messe de midi à l'église de Sainte-Croix, au milieu d'un concours immense de peuple, ivre de joie et de reconnaissance pour la guerrière, *l'ange sauveur d'Orléans !*

Telle fut la semaine de Jeanne Darc, fils de Joel!... En huit jours et en trois combats, elle fit lever un siége qui durait depuis près d'un an... et ainsi porta un coup mortel à la domination anglaise dans les Gaules.

Écoutez, fils de Joel, cette légende de la plébéienne catholique et royaliste :

Charles VII devait sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée! — Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres... leurs évêques l'ont brûlée vive! — La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais ;— le patriotisme de Jeanne Darc, son génie militaire, triomphent enfin de

l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers! — Pauvre plébéienne, l'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyre! — Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière! sainte fille de la mère patrie!... — Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende,—et jugez à l'œuvre: gens de cour, gens de guerre, gens d'église et royauté!...

CHAPITRE VI

—

REIMS

Actes de Jeanne Darc depuis la levée du siége d'Orléans jusqu'au sacre de Charles VII à Reims. — Prise de Jargeau, — de Beaugency. — Bataille de Patay. — Ignoble lâcheté de Charles VII. — Désespoir de Jeanne. — Elle quitte la cour et va se réfugier dans une métairie. — Les voix mystérieuses. — Nouveaux pressentiments de trahison. — Charles VII est sacré à Reims.

Telle fut, fils de Joël, la *semaine de Jeanne Darc.* Ces premiers combats préludèrent à d'autres victoires plus héroïques encore, remportées sur les Anglais par la paysanne de Domrémy. Mais, hélas! son secret martyre allait de jour en jour croissant comme sa gloire. Charles VII, ce prince couard et ingrat, cet énervé, plongé dans une ignoble mollesse, devait faire subir a Jeanne toutes les tortures, toutes les cruelles déceptions, dont peut souffrir une âme enflammée du plus saint patriotisme, lorsqu'elle s'est vaillamment, loyalement dévouée à une âme dont la bassesse égale l'égoïsme et la lâcheté.

Le siége d'Orléans levé, Jeanne court au château de Loches, précédé du retentissement de ses triomphes; les portes du palais s'ouvrent devant elle : le roi, lui dit-on, est enfermé dans sa chambre de retraite avec *son conseil;*

la guerrière savait du reste ce que valait le conseil et les conseillers : La Trémouille et l'évêque de Chartres. Elle frappe à la porte du déduit royal, entre et dit résolument à Charles VII :

— Sire, ne tenez pas de si longs conseils avec messeigneurs, le siége d'Orléans est levé; cette bonne ville vous est rendue, il faut venir hardiment vous faire sacrer à Reims, ce sacre vous couronnera véritablement roi de France aux yeux des Français, et les Anglais ne pourront plus rien contre vous [1].

Le bon sens, l'instinct politique de Jeanne, traçait à Charles VII la seule voie qu'il eût à suivre : son sacre à Reims, consécration divine de son pouvoir contesté, donnait aux yeux des peuples ignorants et crédules un puissant prestige à sa royauté, ainsi reconstituée, relustrée, retrempée, rajeunie; c'était de plus et surtout un audacieux défi jeté aux Anglais, dont le roi se prétendait aussi roi de France, défi menaçant après la victoire d'Orléans; mais Jeanne avait compté sans la crasse pusillanimité de ce mièvre et sensuel porte-couronne, si amoureux de sa paresse, si jaloux de ses plaisirs, si ennemi des moindres fatigues, si soigneux de sa peau! Quoi! aller hardiment se faire sacrer à Reims! Mais il faudrait pour cela monter à cheval à la tête de l'armée! abandonner ses maîtresses, sa vie indolente! Il lui faudrait sans doute affronter quelque péril, car depuis Orléans jusqu'à Reims, tout le pays appartenait encore aux Anglais, et l'on n'arriverait sans doute qu'à travers de rudes batailles, jusqu'à l'antique cité où fut sacré Clovis, ce brigand couronné, pieux fondateur de la royauté franque, intronisée par les évêques de Gaules.

[1] *Procès de révision*, t. II, p. 180.

— Aller à Reims, mais ce projet était insensé, criminel, — s'écriaient La Trémouille et l'évêque de Chartres. — Ce projet ne mettait-il pas en danger les jours précieux de leur sire?

Et leur piteux sire de s'écrier comme eux et comme eux courroucé :

— Moi! sortir de mes châteaux de Loches ou de Chinon! alors que les Anglais tiennent encore Meung, Beaugency, Jargeau et autres places fortes, aux frontières de la Touraine... Mais au premier pas que je tenterais hors de mes retraites, ils me tomberaient sur le corps!

Et il maugréait à part soi, envoyant au diable cette enragée Pucelle qui voulait le faire sacrer malgré lui, et plus que lui avait souci de l'honneur de la royauté.

Jeanne, navrée, indignée, se contenant à peine, répondit que si le départ de Charles VII dépendait seulement de la prise de toutes les places fortes encore possédées en Touraine par les Anglais, elle les prendrait, ces forteresses! et chasserait l'ennemi si loin, si loin, qu'il ne pourrait inspirer la moindre crainte au roi. Elle lui donne donc rendez-vous à Gien, le suppliant de s'y trouver sous huit jours, lui promettant qu'il pourra sans danger se mettre alors en route pour Reims. Cette promesse faite avec l'espoir, Dieu aidant, de l'accomplir, la guerrière quitte la cour.

Le 12 juin 1429, Jeanne enlève la place forte de Meung, celle de Jargeau le 17 du même mois, et celle de Beaugency le 18. Elle déploie dans ces assauts la même valeur, le même génie militaire, que lors du siége d'Orléans, manque d'être tuée devant Jargeau; puis va gagner en rase campagne la grande bataille de Patay, où toutes les forces des Anglais étaient réunies sous les ordres de leurs plus illustres chefs, le sire de Talbot, les comtes de Warvick, de Suffolk, et autres qui

sont faits prisonniers. Jeanne, lors de ce long et sanglant combat, se montra l'égale des plus fameux capitaines par la hardiesse de ses manœuvres, par la promptitude de son coup d'œil, par l'usage qu'elle fit de l'artillerie, par l'élan extraordinaire qu'elle sut communiquer aux troupes, grâce à son assurance et à son humeur enjouée. Un moment avant l'action elle dit gaîment au duc d'Alençon ces mots dignes des temps antiques de la Gaule :

— Beau sire... avez-vous de bons éperons?

— Quoi... — reprit le duc surpris, — des éperons... pour fuir?

— Non, messire, mais pour poursuivre [1], — répondit Jeanne.

Et l'ennemi, après sa défaite, est poursuivi la lance dans les reins, durant une retraite de trois lieues. Mais ces victoires furent remportées par la guerrière, non moins sur les Anglais que sur la méchante perfidie de la plupart des chefs de guerre, dont la jalousie contre l'héroïne augmentait en mesure de ses triomphes; elle ne doutait plus de leur secrète animosité. Dès lors un vague pressentiment lui dit qu'elle serait trahie, livrée par eux; mais elle avait dès longtemps fait le sacrifice de sa vie.

Jeanne, espérant que ses derniers triomphes mettraient enfin terme aux indécisions de Charles VII, retourne auprès de lui :

« — Sire, Meung, Beaugency, Jargeau, emportés d'assaut, est-ce assez? Les Anglais vaincus en bataille rangée à Patay, est-ce assez? Talbot, Warvick, Suffolk, prisonniers, est-ce assez! Hésiterez-vous encore à me suivre à Reims, où vous serez sacré... de par Dieu? »

[1] *Procès de révision*, t. II, p. 70. Déposition du duc d'Alençon.

Le royal couard n'hésite point... Non, il refuse net... Les Anglais, étaient, il est vrai, chassés de Touraine; mais ils tenaient encore les provinces qu'il fallait traverser pour se rendre à Reims, et plus que jamais le royal couard tenait à sa peau.

Jeanne, cette fois, ne put surmonter son dégoût, son indignation douloureuse; n'espérant plus rien de ce lâche, elle voulut l'abandonner à ses destins. Désespérée, elle dépose son armure, quitte la cour, à l'insu de tous, et va errer toute la journée dans les champs, en proie aux plus affligeantes réflexions, et songeant à s'en retourner à Domrémy. Le soir venu, s'apercevant qu'elle s'est égarée, elle va demander l'hospitalité dans une pauvre métairie de Touraine [1]. Jeanne, sans armes, vêtue de ses habits d'homme, ressemblait à un jeune page; elle est accueillie comme tel par les bonnes gens qui lui donnent asile; ils la reçoivent de leur mieux, lui font place à leur foyer. Elle s'y asseoit; bientôt le paisible aspect de cette rustique demeure lui rappelle le temps heureux de sa première enfance passé à Domrémy. Ces doux souvenirs de la maison paternelle arrachent à Jeanne des larmes involontaires; ses hôtes, frappés de sa tristesse, l'interrogent avec un timide et respectueux intérêt.

— Comment pleurer en de si beaux jours, — lui disent-ils naïvement, — en ces beaux jours de délivrance pour la Gaule! et surtout pour les pauvres paysans comme nous! à jamais délivrés des Anglais par la pitié du Seigneur Dieu et par la vaillance de Jeanne la Pucelle, notre ange sauveur!

Dans l'enthousiasme de leur reconnaissance, ils montrent à la guerrière attendrie un petit morceau de parchemin attaché au dessus du manteau de la cheminée; sur ce par-

[1] *Chronique de la Pucelle*, t. III, p. 120; *ap.* Quicherat.

chemin était écrit le nom de JEANNE, surmonté d'une croix. Ces bonnes gens, à défaut de l'image de leur bien-aimée libératrice, avaient écrit son nom, témoignant ainsi du culte ingénu qu'ils vouaient à l'héroïne. Puis, ce furent de leur part des questions sans fin, adressées au jeune page leur hôte, sur Jeanne leur ange céleste! Peut-être l'avaient-ils vue, cette sainte fille, la Notre-Dame de Bon-Secours des paysans qui souffraient plus que personne des cruautés des Anglais, avant qu'elle les eût chassés du beau pays de Touraine. C'était enfin dans la chaumière un concert de bénédictions mêlées d'adorations passionnées pour la Pucelle. De plus en plus émue, elle se reprocha sévèrement sa défaillance : abandonner Charles VII à ses destinées, c'était abandonner les destinées de la France, c'était surtout exposer ces pauvres paysans, humble, laborieuse race dont elle, Jeanne, était née, à retomber sous le joug affreux de de l'étranger; c'était de nouveau livrer ces malheureux à toutes les horreurs de cette guerre atroce, que l'héroïne avait mission de terminer. Ces pensées la raffermissent, lui inspirent la résolution de lutter pour l'accomplissement de ses projets, de lutter opiniâtrément contre le roi, contre ses conseillers, contre ces capitaines qui la poursuivent de leur haineuse envie, et qu'elle redoute plus encore peut-être que les Anglais. Ceux ci la combattent par les armes, à ciel ouvert; les autres machinent sous ses pas de ténébreuses trahisons. Absorbée par ces méditations, Jeanne se jette sur un lit de bruyères fraîchement coupées, seule couche que ses hôtes puissent lui offrir; elle invoque l'appui, le conseil de ses saintes; bientôt elle croit entendre leurs voix chéries murmurer à son oreille :

« Va, fille de Dieu, pas de faiblesse, accomplis ta « mission, le ciel ne t'abandonnera pas. »

A l'aube, la guerrière quitta ses hôtes, ignorant que leur pauvre réduit avait été visité par l'ange sauveur du pays, décidée de toujours cacher au roi le mépris qu'il lui inspirait, de ne voir en lui que l'instrument du salut de la Gaule; elle revint à la cour. La disparition de la Pucelle avait jeté l'inquiétude, l'alarme chez ceux-là (ils étaient nombreux) qui, de tous leurs vœux, hâtaient le terme de la domination anglaise; le projet de Jeanne : *faire sacrer le roi à Reims*, ébruité par les conseillers, dans l'espoir d'en faire ressortir l'absurdité, avait au contraire rencontré une foule de partisans frappés de la grandeur politique, de l'heureuse audace de cette résolution. Le retour de la Pucelle fut regardé comme providentiel; le cri public devint si puissant, que le royal couard, après avoir encore hésité, tergiversé, renaclé, reculé, tant il redoutait la fatigue et le péril, se résigna enfin à partir à la tête de ses troupes, incessamment grossies par la victorieuse renommée de la Pucelle, et se mit en route pour Reims.

Ce voyage développa sous un jour tout nouveau le génie de l'héroïne : d'une énergie, d'une intrépidité sans égale, dans ses batailles acharnées contre l'ennemi séculaire des Gaules, elle se montra douée d'une ineffable puissance de persuasion lorsqu'elle entreprit d'amener sans combat les villes du parti anglais ou bourguignon à redevenir françaises en ouvrant leurs portes devant Charles VII, de qui d'ailleurs elle avait obtenu, non sans peine, la promesse écrite d'accorder une amnistie absolue aux cités jusqu'alors dissidentes. Jeanne, dans sa sainte horreur de verser le sang français, sut, sans tirer l'épée, reconquerir au roi toutes les places fortes situées sur le chemin qu'il parcourut pour se rendre à Reims; elle trouva dans son âme, dans son insurmontable aversion de la guerre civile, dans

son patriotisme sublime, des trésors d'éloquence naïve et touchante, qui, jointe à sa prodigieuse renommée, déjà si populaire, pénétraient tous les esprits, désarmaient tous les bras, et gagnaient tous les cœurs à la cause de ce misérable prince, qu'elle protégeait, qu'elle couvrait de l'éclat de sa gloire plébéienne, et qu'elle faisait aimer en parlant en son nom!

Lorsque l'armée royale arrivait devant une place forte, Jeanne s'approchait seule des barrières, son étendard à la main, jurant Dieu qu'elle ne voulait pas verser le sang français, priant, suppliant ceux qui l'écoutaient de renier la domination anglaise, si honteuse, si fatale au pays, de reconnaître le pouvoir de Charles VII, sinon par royalisme, du moins par haine de l'étranger, par amour pour la patrie, depuis tant d'années saignante, déshonorée sous un joug affreux; la céleste beauté de l'héroïne, son émotion, sa voix douce et vibrante, l'immense retentissement de ses victoires, le charme irrésistible de cette nature virginale et guerrière, opéraient des prodiges. Le vieux sang gaulois, depuis si longtemps refroidi, bouillonnait dans les veines des moins vaillants à ces cris d'affranchissement et de patrie jetés par cette jeune fille de dix-sept ans, dont l'épée avait déjà gagné tant de batailles; les barrières des villes tombaient à sa voix. Le royal couard, ébahi, et surtout ravi de ne courir aucun risque, entrait triomphant dans ses bonnes villes, aux acclamations des habitants, qui de fait acclamaient la Pucelle. Cependant, un jour il eut grande peur : une forte garnison anglaise occupait la ville de Troyes, son échevinage appartenait au parti bourguignon exalté; les portes furent barricadées, les remparts occupés, les canons tirèrent sur les éclaireurs de l'armée royale. Le Charles VII, suant l'effroi sous son harnais de guerre, parlait déjà de

jouer des éperons; Jeanne à grand'peine le retint, s'avança seule aux barrières, demandant de parlementer avec les échevins. Les chefs anglais lui répondirent par des injures accompagnées d'une volée de traits; le soldat qui portait la bannière de l'héroïne fut tué à ses pieds. Quelques citoyens de Troyes, appartenant au parti français, postés aux barrières, entendirent Jeanne offrir de parlementer; ils répandirent ce bruit parmi les habitants, depuis longtemps fatigués, irrités de la domination étrangère, mais contenus par ses soldats ou par des échevins forcenés bourguignons. Une agitation croissante se manifesta dans la cité; quelques compagnies anglaises tentèrent une sortie contre l'avant-garde commandée par Jeanne, elles furent ramenées battant. Encouragé par leur défaite, le parti français, nombreux à Troyes, courut aux armes, et soutenu par le voisinage des troupes royales, renversa l'échevinage bourguignon, élut d'autres magistrats municipaux, et se mit en mesure d'attaquer les Anglais, retranchés dans une forteresse dominant la ville; ceux-ci, effrayés de l'attitude menaçante de la population, abandonnèrent la citadelle pendant la nuit et gagnèrent la campagne. Les nouveaux échevins demandèrent une entrevue à Jeanne; ils subirent à leur tour l'irrésistible charme de sa beauté, de sa douceur, de sa patriotique éloquence. Assurés par elle que nul des citoyens ne serait inquiété au sujet de ses actes passés, ces magistrats remirent les clefs de la ville à la Pucelle, qui les porta au roi, ainsi rentré en possession de l'une des cités les plus considérables de son empire. Sa marche continua triomphale jusqu'à Reims, grâce à la merveilleuse influence de Jeanne. A Châlons, elle éprouva une surprise délicieuse à son cœur : elle rencontra quatre paysans de Domrémy. Instruits par le bruit public qu'elle

devait traverser la Champagne, ils s'étaient bravement mis en chemin pour la voir à son passage; parmi eux se trouvait Urbain, le garçonnet, jadis général de l'armée enfantine, qui dut à l'impétueuse bravoure de Jeannette sa fameuse victoire remportée sur les bambins de Maxey. Ces souvenirs et tant d'autres remémorances du village furent échangés entre l'héroïne et les compagnons de son enfance. Durant ce touchant entretien, quelques paroles d'un sinistre augure échappèrent à Jeanne; Urbain lui demandait ingénûment comment elle avait la force, le courage d'affronter les périls du combat; elle sourit amèrement, resta quelques instants pensive, attristée, puis, révélant ainsi de funestes pressentiments, éveillés en elle par les machinations ténébreuses des chefs de guerre dont elle avait déjà failli être victime, elle répondit à Urbain :

— *Je ne crains rien...* SINON... LA TRAHISON [1]!...

Ah! pauvre fille de Domrémy! tes appréhensions ne te trompaient pas; mais avant de gravir ton calvaire jusqu'à sa cime et d'y trouver le martyre, il te fallait accomplir la sainte inspiration de ton patriotisme, frapper la domination anglaise en Gaule d'un coup irréparable en réveillant dans les âmes l'esprit de nationalité endormi depuis plus d'un demi-siècle, et en faisant sacrer à Reims le Charles VII. Ce n'était pas cet homme, méprisable à tes yeux, que tu voulais, Jeanne, consacrer à la face du monde; c'était l'incarnation vivante de la France dans la personne de son souverain, incarnation visible aux yeux de ce peuple dont tu partageais la crédulité... Mais en ces temps désastreux, désespérés, où nous vivons, alors qu'entre deux maux :

[1] Déposition de Girardin d'Épinal, *Procès*, t. II, p. 421; *ap.* Quicherat.

un roi ou l'étranger, il fallait choisir la moins odieuse de ces calamités, ton acte a été sage, a été grand! Si indigne d'intérêt que fût ce porte-couronne, cette couronne, hélas! était devenue l'emblème de la patrie... et tu voulais son salut et sa gloire.

La guerrière accomplit sa promesse, Charles VII fut par elle conduit à Reims; il y arriva le 16 juillet 1429, trente-cinq jours après la levée du siége d'Orléans, signal des nombreuses déroutes des Anglais et de la décadence de leur domination en Gaule. Jeanne, malgré son génie militaire, abhorrait les maux qu'engendre la guerre, la guerre dont elle ne se faisait pas, ainsi que les capitaines, un lucratif, sanglant et hideux métier; elle combattait seulement pour la délivrance du pays, pour la défense des pauvres gens de sa race rustique, mais les dissensions civiles surtout la navraient. Elle eut à Reims la noble pensée de terminer ces discordes; elle espéra, grâce au sacre du roi, mettre fin à ces luttes acharnées entre Armagnacs et Bourguignons qui depuis tant d'années désolaient, épuisaient le pays, le livraient à l'étranger. Le jour du sacre de Charles VII, elle dicta cette lettre si belle, si touchante, adressée au duc de Bourgogne, chef du parti qui portait son nom :

« Haut et redouté prince, duc de Bourgogne, moi, « Jeanne, je vous requiers, de par le roi du ciel, mon sou- « verain Seigneur, que le roi de France et vous fassiez « bonne paix, ferme, sincère, qui dure longtemps; par- « donnez-vous l'un à l'autre de bon cœur, entièrement, « ainsi que doivent faire de loyaux chétiens. S'il vous plait « de guerroyer, allez guerroyer contre les Sarrasins.

« Duc de Bourgogne, je vous en prie, supplie, aussi « humblement que supplier je puis, ne guerroyez plus « contre le saint royaume de France! faites promptement

« retirer vos gens, qui tiennent plusieurs forteresses du « royaume ; le roi de France est prêt à vous accorder la « paix... son honneur sauf!... Je vous fais savoir, de par « Dieu, que vous ne gagnerez pas bataille contre les loyaux « Français, non; ne guerroyez donc plus contre nous. « Croyez-moi, quelque nombre de soldats que vous amo-« niez, ils ne pourront rien; et ce serait grand'pitié de « répandre encore tant de sang dans de nouvelles ba-« tailles!...

« Que Dieu vous garde et vous mette en paix;

« Écrit à Reims, avant le sacre du roi Charles, le dix-« septième jour de juillet 1429.

« JEANNE [1]. »

Cette lettre, à laquelle, selon son habitude, la guerrière apposa sa *croix en Dieu*, faute de savoir écrire, fut envoyée par un héraut à Philippe de Bourgogne; puis, endossant sa blanche armure, montant son plus beau cheval de bataille, Jeanne, le casque en tête, l'épée au côté, son étendard à la main, chevauchant à la droite de Charles VII, précédant les capitaines, les courtisans splendidement vêtus, se rendit à l'antique cathédrale de Reims, au milieu d'un immense concours de peuple voyant dans le sacre du roi la fin du règne de l'étranger, la fin des malheurs de la France. La cérémonie resplendit de toutes les pompes de l'Église catholique; et à la clarté de milliers de cierges, à travers la vapeur des encensoirs d'or, devant l'autel éblouissant de lumières où s'agenouillait Charles VII, l'évêque de Reims le sacra roi, au bruit des cloches, des fanfares lointaines et des détonations de l'artillerie.

[1] Dépôt des archives de Lille. *Ap.* Quicherat, t. V, p. 126.

Témoin de ce spectacle imposant, la jeune fille de Domrémy, debout dans le chœur de la basilique et s'appuyant pensive sur la lance de son étendard, reportait sa pensée à quatre années de là; elle donna une larme à la mémoire de Sybille, sa marraine, se rappelant ce passage de la prophétie de Merlin, désormais accomplie :

« — A la vierge guerrière le cheval et l'armure; mais « à qui la couronne royale? L'ange aux ailes d'azur la tient « entre ses mains.

« — Le sang a cessé de couler à torrents... la foudre de « gronder... les éclairs de luire...

« — Je vois un ciel pur... les bannières flottent... les « clairons sonnent... les cloches résonnent... cris de joie! « chants de victoire!

« — La guerrière reçoit des mains de l'ange de lumière « la couronne d'or; et un homme portant long manteau « d'hermine est couronné par la vierge guerrière...

« — Peu importe ce qui arrive...

« — Ce qui doit être sera...

« — La Gaule, perdue par une femme est sauvée par « une vierge des marches de la Lorraine et d'un bois « chesnu venue!... »

Écoutez, fils de Joel, cette légende de la plébéienne catholique et royaliste :

Charles VII devait sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée! — Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres... leurs évêques l'ont brûlée vive! — La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais; — le patriotisme, de

Jeanne, son génie militaire, triomphent enfin de l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers! — Pauvre plébéienne! l'implacable jalousie des capitaines, des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyre! — Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière! sainte fille de la mère patrie!... — Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'église et royauté!...

ROUEN

OU

LE MYSTÈRE DE LA PASSION DE JEANNE DARC

SOMMAIRE

Actes de Jeanne depuis le sacre de Charles VII jusqu'au combat de Compiègne, où, par trahison, elle est faite prisonnière le 24 mai 1430. — L'évêque Pierre Cauchon et le chanoine Loyseleur. — Le procès. — L'abjuration. — La condamnation. — Le supplice.

L'on écrit et l'on représente en ces temps-ci, fils de Joel, beaucoup de *mystères*, récits dialogués par des hommes et des femmes figurant des personnages historiques, grossières imitations des œuvres dramatiques de l'antiquité, ainsi que les *jeux-parties* du treizième siècle, dont notre aïeul Mylio le Trouvère nous a jadis laissé un exemple.

Moi, Mahiet l'Avocat d'armes, qui écris cette légende, j'ai employé, selon un usage répandu aujourd'hui, la forme du *mystère* afin de vous retracer la *Passion* de l'héroïne plébéienne; car, ainsi que le Christ, Jeanne eut sa PASSION. couronnée par le martyre!

Le lieu de la première scène est une salle du palais de l'archevêché de Rouen, antique bâtiment, où, il y a huit

siècles et plus, vous avez vu, fils de Joel, le roi Karl le Sot fiancer sa douce fille Giselle et abandonner l'une de ses plus belles provinces au vieux Rolf, chef des pirates north-mans. Ces bandits, envahissant plus tard, sous Guillaume le Conquérant, le pays d'Angleterre, ont fait souche de ces chefs anglais qui, depuis tant d'années, ravagent et asservissent la Gaule. La Normandie est devenue, comme tant d'autres contrées, l'une des provinces d'Angleterre; le duc de Bedfort, régent, occupe Rouen. L'archevêché de cette ville sert de logis à PIERRE CAUCHON, évêque de Beauvais, vendu âme et corps, mitre et crosse, au parti anglais, dont il est l'un des nombreux prélats. Le mois de février 1431 touche à sa fin. Pierre. Cauchon douillettement vêtu d'une robe de soie violette, est assis dans un escabel à bras, au coin d'un foyer embrasé, d'où rayonnent la chaleur et la clarté; de joyeux reflets se jouent sur le tapis oriental et sur les solives peintes et dorées du plafond de la vaste salle, somptueusement meublée. Une table encombrée de parchemins, dressée près de la haute cheminée sculptée, est éclairée par un luminaire d'argent massif garni de flambeaux de cire allumés; un siége, alors vacant, sur le dossier duquel se trouve une pelisse noire fourrée, fait face, de l'autre côté de cette table, au siége occupé par l'évêque, et annonce l'absence momentanée d'un autre ecclésiastique. La figure de Pierre Cauchon, à la fois saisissante et repoussante, offre un mélange d'audace, de ruse, d'opiniâtreté remarquable; ses petits yeux, d'un bleu très clair, pétillants de finesse, parfois luisants de férocité, disparaissent à demi sous le renflement de ses grosses joues rouges et sous ses épais sourcils, gris comme ses cheveux, presque entièrement cachés sous sa calotte violette. Son front vineux est sillonné de veines bleuâtres; son nez ca-

mus, troué de larges narines poilues, fait ressortir la singulière proéminence de sa lourde mâchoire. Lorsqu'il rit, son rire cruel découvre des dents inégales et jaunâtres. Tantôt penché sur la table, lisant un parchemin couvert d'une écriture fine et serrée, il frotte joyeusement l'une contre l'autre ses mains velues, déformées par la graisse, tantôt il regarde impatiemment devers la porte de la chambre, comme s'il eût hâté de ses vœux le retour du personnage absent. Enfin la porte s'ouvre, un autre prêtre paraît; c'est un chanoine, il se nomme NICOLAS LOYSELEUR. Son visage est osseux et blême, son œil couvert comme celui d'un reptile; ses paupières rougies manquent de cils, une fissure blafarde indique à peine ses lèvres au sourire hypocrite. C'est une face à la fois cafarde et patibulaire.

L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON, *se levant à demi, s'écrie vivement :* — Quelles nouvelles? quelles nouvelles?...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Le messager envoyé par le capitaine Morris a laissé la Pucelle dans la prison de la maison forte de Bréville.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Quelle est la mission de ce messager?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Il est venu, d'après l'ordre du capitaine Morris, inviter le comte de Warvick à faire préparer le cachot de la vieille tour pour y recevoir Jeanne Darc; elle doit arriver à Rouen, sous bonne escorte, demain matin au plus tard.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Le capitaine Morris a-t-il exactement suivi mes instructions?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — De point en point, monseigneur. La captive voyage dans une litière fermée, les fers aux pieds et aux mains; lorsque l'on a dû traverser une

ville ou un village, on a bâillonné ladite Jeanne. Personne n'a pu approcher d'elle, les gardes de l'escorte ont dit à tout venant qu'ils conduisaient à Rouen une vieille et abominable sorcière qui égorgeait de petits enfants afin d'accomplir ses sanglants maléfices.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant.* — Et les bonnes gens de se signer en s'éloignant avec épouvante de la litière, comme si elle renfermait un pestiféré?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Il en est arrivé généralement ainsi; cependant, à Dieppe, l'exaspération publique contre la sorcière tueuse d'enfants est devenue si violente, que le peuple la voulait mettre en pièces...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Les bélitres! Et que nous serait-il donc resté à nous autres?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Sauf cet incident, le voyage s'est heureusement effectué; personne ne s'est douté sur la route que la prisonnière fût Jeanne la Pucelle.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Cela était de la dernière importance. La renommée de cette fille est maintenant si populaire en Gaule, même au sein des provinces soumises à nos chers amis d'Angleterre, que si l'on eût appris sur son chemin qu'on l'emmenait prisonnière, la plèbe des villes ou les champs se serait émue et aurait peut-être enlevé cette diablesse à ses gardiens. Enfin, nous la tenons, et ce que l'inquisition tient, elle ne le lâche point.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *montrant les parchemins.* — Allons-nous, monseigneur, continuer la lecture abrégée des faits et gestes de la Pucelle?

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *prenant le parchemin où il a jusqu'alors écrit un grand nombre de notes.* — Certes, continuons, puisque ces faits et gestes seront la base de la procédure; à mesure que vous lirez, chanoine, je noterai

les actes sur lesquels ladite Jeanne devra être spécialement interrogée. Ce récit que m'a envoyé secrètement mon frère en Dieu, l'évêque de Chartres, par ordre du sire de La Trémouille, ce récit, m'assure-t-on, et j'ai tout lieu de le croire, est fort exact ; on l'attribue à un certain *Perceval de Cagny* [1], écuyer du duc d'Alençon, favorable à la Pucelle, ou plutôt juste envers elle. Cette justice qu'on lui rend ne m'inquiète point ; ses actes ont eu de si nombreux témoins, qu'il serait malhabile de vouloir nier ou altérer la vérité à ce sujet, puisque ces actes portent en eux-mêmes la condamnation de cette possédée... Où en étions-nous restés de notre lecture?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Au départ de Reims après le sacre.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Continuez. — *Il trempe sa plume dans l'écritoire et se dispose à écrire des notes.*

LE CHANOINE, *lisant.* — « Le roi (après avoir été sacré) resta à Reims jusqu'au jeudi suivant; il en partit pour aller souper et coucher à l'abbaye de Saint-Marcoul, où on lui apporta les clefs de la ville de Laon. Le samedi 23 juillet 1429, le roi vint dîner et coucher à Soissons; il y fut très bien reçu, la Pucelle ayant été d'abord haranguer le peuple aux barrières de la ville, le conjurant de renier le parti anglais et de redevenir Français. Ces paroles furent accueillies avec enthousiasme; plusieurs femmes qui devaient prochainement accoucher, ou dont les enfants n'étaient pas encore baptisés, prièrent la Pucelle de leur choisir des noms de baptême, qui, disaient-elles, seraient pour eux un gage de protection divine. »

[1] Nous citons presque textuellement cette chronique en l'abrégeant t. IV, p. 1, *ap.* J. Quicherat.

L'ÉVÊQUE, *vivement et écrivant.* — A noter... très important... excellent! excellentisisme!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — « Le vendredi 29 juillet, le roi se présenta devant Château-Thierry; la Pucelle fit déployer les enseignes, parla encore au peuple, la ville se rendit. Le roi y demeura jusqu'au lundi 1er août ; ce jour, il alla coucher à Montmirail, en Brie. Le mardi 2 août, le roi entra dans Provins, où il fut non moins bien traité que dans les autres villes; il séjourna là jusqu'au vendredi 5. Le dimanche 7 août, il alla coucher à Coulommiers; le mercredi 10, à la Ferté-Milon ; le jeudi 11, à Crespy, en Valois; le vendredi 12, à Lagny-le-Sec. En cette ville, une femme éplorée, traversant la foule dont était entourée la Pucelle, vint en pleurant se jeter à ses pieds, la suppliant de venir voir un petit enfant mourant, qu'elle pourrait, d'un mot, disait-elle, rappeler à la vie ; cette pauvre femme, dans sa naïve admiration pour la Pucelle, lui attribuait ainsi un pouvoir divin. »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *écrivant avec une joie sinistre.* — Je ne donnerais pas ce fait pour cent sous d'or ! (*Dilatant ses larges narines poilues.*) Ah ! quelle délectable senteur de fagot et de rôti je commence à flairer ! Poursuivez, chanoine.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Le samedi 14, la Pucelle, instruite par les éclaireurs envoyés par elle que l'ennemi se trouvait à peu de distance, fit mettre, avec sa promptitude habituelle, l'armée en bataille dans la plaine de Dammartin-en-Gouelle, assigna le poste de chacun, donna ses ordres en capitaine consommé ; mais les anglais effrayés de l'attitude de l'armée royale, n'osèrent engager le combat, quoique très supérieurs en nombre. »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *d'une voix sourde.* — Oh! il fau-

dra bien, afin de sauver l'honneur de nos amis d'outre-mer, que leur lâcheté soit attribuée aux sorcelleries de la Jeanne!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — « Le dimanche 14 août 1429, la Pucelle, le comte d'Alençon, le comte de Vendôme, et autres chefs de guerre, accompagnés de six à sept mille combattants, campèrent près de Montépilloy, à deux lieues de Senlis; le duc de Bedfort et huit à neuf mille Anglais défendaient les abords de Senlis, postés à une demi-lieue en avant de cette ville, ayant devant eux la petite rivière de la Nonette, et à droite un village nommé Notre-Dame de la Victoire. On escarmoucha des deux côtés; à la nuit, chacun regagna son camp, au grand mécontentement de la Pucelle, qui, contrairement à l'avis des capitaines et du roi, voulait engager une action générale. Les Anglais profitèrent de cette lenteur pour se retrancher pendant la nuit à grand renfort de palissades et de fossés, se servant aussi de leurs charrois pour se couvrir, se sachant défendus sur leurs derrières par la rivière. Au point du jour, la Pucelle, malgré l'opposition des capitaines, marchant à la tête de quelques compagnies déterminées qui lui obéissaient toujours, se mit en devoir d'aller défier les Anglais jusqu'au pied de leurs retranchements; mais elle apprit que, durant la nuit, ils avaient abandonné Senlis et se retiraient sur Paris... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Sorcellerie! diablerie!!...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — « Le mercredi 17 août, l'on apporta au roi les clefs de Compiègne; le jeudi, il entra dans cette cité, aux acclamations du peuple, criant avec frénésie : Noël à Jeanne! la fille de Dieu!... »

L'ÉVÊQUE, *écrivant*. — Fille de Dieu!!! tu as des fanatiques bien imprudents, ma mie!!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — « Lorsque le roi quitta Crespy, il ordonna aux maréchaux de Boussac et de Retz de s'en aller sommer les habitants de Senlis de se rendre; ils répondirent qu'ils se rendraient non pas au roi, mais à la Pucelle, qu'ils regardaient comme la sœur des anges. »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *écrivant*. — Sœur des anges!... allons, ces coquins auront aussi apporté leur fagot au bûcher!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — « Le roi voulut, au grand chagrin de la Pucelle, séjourner à Senlis, au lieu de pousser en avant; il semblait, satisfait des succès obtenus jusque-là, ne rien désirer davantage. Son conseil fut de cet avis, la Pucelle prétendait au contraire qu'il suffirait au roi de se présenter devant Paris pour que cette cité ouvrît ses portes à son souverain. « Ne craignez rien, disait Jeanne au roi, je parlerai si doucement aux Parisiens qu'ils aimeront mieux redevenir Français que rester Anglais. »

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Quel démon d'orgueil que cette vachère... Elle ne doutait de rien... Oh! elle le paiera cher, son infernal orgueil!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Le mardi 23 août, la Pucelle, nonobstant l'opposition du roi et de son conseil, partit de Compiègne avec le duc d'Alençon, y laissant le prince et le gros de l'armée. Le vendredi suivant, 26 août, la Pucelle entrait sans coup férir dans Saint-Denis, qui se déclara royaliste. A cette nouvelle, le roi, non sans hésitation, vint dans cette ville; mais son conseil s'opposait plus opiniâtrément que jamais aux desseins de la Pucelle, qui assurait que, si elle était écoutée, elle rendrait les Parisiens au roi, de par Dieu... et sans verser une goutte de sang... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *avec emportement*. — Exécrable

hypocrite! à l'entendre, elle est tout miel... et, à sa voix homicide, les Français sont devenus les bouchers des Anglais! (*Écrivant.*) N'oublions pas de la signaler surtout comme un monstre altéré de carnage.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Le duc de Bedfort, apprenant la prise de Senlis et la marche de la Pucelle sur Paris, renforça la garnison et prit de rigoureuses mesures contre ceux du parti armagnac ou royaliste, qui pouvaient vouloir redevenir Français. Le duc confia spécialement la défense des portes et des remparts à des Anglais ou à des forcenés bourguignons capables de résister au charme des douces paroles de la Pucelle. Plusieurs fois elle s'avança seule, à cheval, près des barrières des portes, suppliant ceux qui étaient Français comme elle de ne pas souffrir plus longtemps la domination des Anglais, qui causaient tant de dommage au pauvre peuple de France; mais les gens du parti bourguignon et les Anglais l'injuriaient! la menaçaient de tirer sur elle, quoiqu'elle fût venue pour parlementer... Alors elle s'en retournait, pleurant l'endurcissement ou l'aveuglement de ceux-là qui, Français, voulaient rester Anglais. Pourtant, chaque jour elle entendait « ses voix » lui assurer que la Gaule ne serait sauvée que lorsque tous les Anglais seraient chassés de son sol... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *ecrivant.* — Encore « ses voix... » Notons derechef ce fait, si capital dans l'instruction de notre procès...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — « Le roi continuant de refuser de se rapprocher de Paris et de se présenter à ses portes, ainsi que le voulait la Pucelle, elle déclara au duc d'Alençon, qui avait grande créance en elle, que sainte Marguerite et sainte Catherine, lui étant de nouveau apparues, lui commandaient d'exiger du roi qu'il fît tous ses

efforts pour regagner sa bonne ville de Paris par sa présence et sa clémence.... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *écrivant.* — Encore sainte Marguerite et sainte Catherine... Notons ce fait, non moins capital que celui des *voix*... Ah! double sorcière! tu as des visions! des apparitions!... (*Riant.*) Il t'en cuira, ma fille!...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — « Le duc d'Alençon, cédant au désir de la Pucelle, retourna devers le roi, qui lui promit que le 27 août, il se rendrait à La Chapelle-Saint-Denis, pour de là marcher vers Paris; mais il ne tint pas sa promesse. Le duc d'Alençon retourna devers lui le lundi 5 septembre; grâce à ses instances, le roi, après de longues hésitations et contre l'avis de son conseil, vint coucher à La Chapelle-Saint-Denis le mercredi 7 septembre, à la grande joie de la Pucelle, et chacun disait dans l'armée : « la Pucelle rendra Paris au roi, s'il veut seulement consentir à se montrer aux portes de la ville. Le jeudi 8 septembre, le duc d'Alençon et quelques capitaines, entraînés par la Pucelle, partirent vers huit heures du matin de La Chapelle-Saint-Denis, en belle ordonnance, laissant le roi, qui ne voulut point les accompagner. La Pucelle s'étant rendue à la porte Saint-Honoré, défendue par les compagnies anglaises, car elle aurait eu, disait-elle, horreur de voir battre Français contre Français, prit son étendard à la main et, audacieusement, entra la première fois dans le fossé, à l'endroit du marché aux pourceaux. L'assaut fut long et sanglant, les Anglais se défendaient vaillamment; la Pucelle fut blessée d'un trait d'*arbalète-à-hausse-pied*, qui lui traversa la cuisse de part en part; elle tomba, et s'écria qu'il fallait soutenir et redoubler l'attaque. Mais le sire de Gaucourt et autres l'em-

portèrent malgré ses faibles efforts, car elle perdait tout son sang; on la plaça sur un chariot, et elle fut ramenée à La Chapelle-Saint-Denis. »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *ecrivant.* — Constatons de nouveau la sanglante forcennerie de cette diablesse enragée, qui, contre l'avis de tous, s'obstine à batailler... Insistons sur son inextinguible soif de meurtre et de carnage...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — « Le lundi 12 septembre, la Pucelle, pouvant à peine se tenir à cheval, voulut aller du côté de Saint-Denis, afin de s'assurer qu'un pont qu'elle avait ordonné de construire était jeté sur la Seine, afin de faciliter le passage des troupes; ce pont avait été en effet jeté, mais plus tard coupé par ordre du roi, résolu de ne plus rien tenter du côté de Paris. Le mardi 13 septembre 1429, le roi, de l'avis de son conseil, partit de Saint-Denis après dîner, afin de s'en retourner devers la Loire; la Pucelle, désespérée du département du roi, pleura beaucoup, et voulant, dans sa première affliction, renoncer à le servir, elle quitta son armure et la déposa en *ex-voto* devant la statue de Notre-Dame, dans la basilique de Saint-Denis... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *se frottant les mains, puis écrivant.* — Excellent! excellentissime!... idolâtrie!... sacrilége!... Dans son orgueil infernal, elle offre son armure à l'adoration des simples!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — « Dans son désespoir, la Pucelle voulait s'en retourner en son pays de Lorraine, auprès de sa famille, et renoncer pour toujours à la guerre; mais le roi lui ordonna de le suivre à Gien, où il aurait, disait-il, besoin d'elle. L'on arriva dans cette ville le 29 septembre. La Pucelle proposa au duc d'Alençon de l'aider à reconquérir sa duché de Normandie sur les An-

glais; le duc fit part de ce projet au roi, il s'y refusa, voulant garder la Pucelle près de lui en Touraine, pour défendre cette province dans le cas d'un retour agressif des Anglais. La Pucelle prit plusieurs places fortes aux environs de Charité-sur-Loire, et vint mettre le siége devant cette ville; mais le conseil royal n'envoyant à la Pucelle ni vivres ni argent pour ses soldats, elle fut forcée, à son grand regret, de renoncer à cette attaque, et se rendit, le 7 mars 1430, au château de Sully, chez le sire de La Trémouille, où se trouvait le roi. La Pucelle se courrouça fort et hautement en la présence du prince contre les conseillers royaux et les chefs de guerre, leur reprochant avec amertume de mettre traîtreusement obstacle au complet recouvrement du royaume. Reconnaissant dès lors qu'elle était désormais inutile au service du roi, mais espérant encore servir la France, elle quitta pour toujours Charles VII, et, sans prendre congé de lui, s'éloigna sous prétexte d'aller exercer militairement au dehors du château une compagnie d'hommes résolus attachés à sa fortune. Elle se rendit avec eux à Crespy, en Valois; de là, elle fut bientôt mandée par le sire de Flavy au secours de Compiègne, alors assiégée par le duc de Bourgogne et le comte d'Arundel. La Pucelle n'obtempéra pas sans grande perplexité au désir du sire de Flavy; elle n'ignorait pas la perfidie et la férocité proverbiales de ce capitaine; mais les habitants de la place qu'il commandait avaient, lors de son premier voyage en cette cité, accueilli Jeanne avec tant d'affection, que, surmontant son appréhension, elle résolut de venir en aide à ces bonnes gens. Le 23 mai 1430, elle sortit de Crespy, à la tête de sa compagnie, forte de deux ou trois cents hommes; grâce aux ténèbres et aux habiles précautions dont elle entourait sa marche nocturne, ses troupes, passant inaperçues

entre le camp anglais et le camp bourguignon, entrèrent, ainsi qu'elle, à Compiègne avant le jour. Tout d'abord elle alla entendre la messe à la paroisse de Saint-Jacques; l'aube commençait à peine de poindre, mais les habitants en grand nombre s'étaient déjà rendus à l'église en apprenant l'arrivée de leur libératrice. Celle-ci, après la messe, se retira près l'un des piliers de la nef, et s'adressant à plusieurs habitants qui se trouvaient là en compagnie de beaucoup d'enfants, aussi désireux de la voir, elle leur dit bien tristement : « Mes amis, l'on m'a vendue et trahie, bientôt je serai prise et mise à mort... « mes voix » m'avertissent depuis longtemps de cette trahison... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Ah! combien il est heureux pour nous que Jeanne n'ait point écouté ses pressentiments! elle échappait encore au piége tant de fois et vainement tendu à cette diablesse par les chefs de guerre, dont la jalousie vindicative servait si heureusement nos desseins ainsi que ceux de La Trémouille, de Gaucourt et de mon compère en Dieu l'évêque de Chartres...

LE CHANOINE LOYSELEUR, *s'interrompant de lire.* — En effet, l'émissaire que monseigneur l'évêque de Chartres a dépêché secrètement ici, et que j'ai été visiter de votre part, m'a appris que c'est de concert avec le sire de La Trémouille que Flavy a mandé la Pucelle à Compiègne, dans l'espoir et le projet bien arrêtés de la faire prendre par les Anglais.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant.* — Je donnerai à Flavy, quand il le voudra, l'absolution de tous ses crimes, en retour de la capture de Jeanne. Continuez, chanoine; tout à l'heure, je m'ouvrirai complétement à vous sur mes projets.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *lisant.* — « La Pucelle se disposa, le jour venu, à tenter une vigoureuse sortie. La ville

le. Compiègne est située sur la rive gauche de l'Oise; au-delà de la rive droite s'étend une prairie large d'un quart de lieue, terminée par un escarpement du côté de la Picardie; cette prairie basse, souvent inondée, est traversée par une chaussée partant du pont de Compiègne et aboutissant à la colline qui, à l'horizon, s'élève en face de la cité. Trois villages délimitent les confins de la prairie : *Margny* à l'extrémité de la chaussée; *Claroy* à trois quarts de lieue en amont et au confluent des deux rivières d'Aronde et d'Oise; *Venette* à une demi-lieue sur le chemin de Pont-Saint-Maxence. Les Bourguignons avaient un camp à Margny et un autre à Clairoy, les Anglais occupaient Venette. La défense de Compiègne se composait d'une redoute placée à la tête du pont et de boulevards à angles sortants et rentrants fortement palissadés. Tel était le plan d'attaque de la Pucelle : enlever d'abord le village de Margny, puis celui de Clairoy; et, maîtresse de ces deux positions, attendre au débouché de la vallée d'Aronde les troupes du duc de Bourgogne, qui, au bruit de l'action, ne pouvait manquer d'accourir à l'aide des Anglais. Jeanne, prévoyant ce mouvement et voulant aussi assurer sa retraite, avait demandé au sire de Flavy de se charger de tenir en échec le duc de Bourgogne s'il débouchait de la vallée avant la prise de Margny ou de Claroy, et de disposer une réserve de gens de trait sur le front et sur les flancs de la redoute, prêts à protéger sa retraite; de plus, des bateaux couverts, placés sur l'Oise, étaient destinés à recevoir les piétons en cas de revers. Ces ordres donnés, la Pucelle, malgré de sinistres pressentiments, se hâta de monter à cheval, à la tête de sa compagnie, marcha droit au village de Margny, et quoique vigoureusement défendu, elle l'enleva. Les Anglais campés à Claroy s'avancent pour venger la défaite des leurs et sont

d'abord culbutés; mais ils reviennent par trois fois à la charge avec acharnement. Ce combat se livrait dans la prairie basse; il se prolongea. Le duc de Bourgogne ne tarda pas à déboucher de la vallée d'Aronde, et gagna la jetée; Jeanne, dans la prévision de ce mouvement, avait chargé Flavy de tenir les Bourguignons en échec, cet ordre ne fut pas exécuté. Les Bourguignons débouchèrent par la chaussée. A l'aspect de ce renfort, des lâches ou des traîtres crièrent : « Sauve qui peut! courons aux bateaux! » Les troupes auxiliaires de la Pucelle, commandées par des hommes de Flavy, se débandent, s'élancent vers les barques préparées au bord de la rivière, laissant Jeanne et sa petite compagnie soutenir seuls le choc des Anglais et des Bourguignons; elle le soutient hardiment, et assaillie de nouveaux pressentiments à la vue de la déroute de ses auxiliaires, dont les capitaines n'avaient exécuté aucun de ses ordres, elle résolut de mourir plutôt que de tomber vivante au pouvoir des Anglais, mit l'épée à la main et s'élança avec une folle témérité contre un ennemi cent fois supérieur en nombre à la poignée de héros qui combattaient près d'elle. Ceux-ci, après des prodiges de valeur, voyant la bataille perdue, voulurent, au prix de leur vie, sauver celle de la Pucelle; deux d'entre eux, malgré ses prières, malgré sa résistance, saisirent son cheval par le mors, afin de la reconduire de force dans la ville, tandis que leurs compagnons se feraient tuer jusqu'au dernier pour couvrir sa retraite. Déjà ils approchaient d'un pont-levis jeté sur un fossé qui séparait la redoute de la chaussée, lorsque ce pont fut relevé par ordre du sire de Flavy. La Pucelle et ses fidèles soldats, ainsi méchamment trahis et livrés à l'ennemi, se ruèrent sur lui avec la furie du désespoir. Jeanne, atteinte de plusieurs coups à la fois,

fut précipitée en bas de son cheval et aussitôt entourée d'une foule d'Anglais et de Bourguignons se disputant cette glorieuse capture; elle resta au pouvoir d'un archer, banneret du bâtard de Wandomme, écuyer, natif du pays d'Artois et lieutenant de sire Jean de Luxembourg, seigneur du parti bourguignon. La Pucelle garrottée sur le champ de bataille, fut liée sur un cheval et conduite au château de Beaurevoir, appartenant au sire de Luxembourg, suzerain du bâtard de Wandomme, lequel était capitaine de l'archer qui avait fait la Pucelle prisonnière; celle-ci, après être restée quelque temps prisonnière dans ce château, apprit que le sire de Luxembourg *l'avait vendue, comme sa captive, au régent d'Angleterre, moyennant dix mille écus d'or*. Le désespoir la saisit à la pensée d'être livrée aux Anglais; et soit qu'elle espérât s'échapper, soit qu'elle voulût mettre fin à ses jours, elle s'élança du haut de l'une des tours du château de Beaurevoir, où elle était tenue prisonnière. Mais cette chute n'eut pas de suites mortelles; Jeanne, relévée évanouie et couverte de contusions, fut jetée dans un cachot, et bientôt mise aux mains d'un capitaine anglais chargé d'apporter à sire Jean de Luxembourg les dix mille écus d'or, prix du sang de la Pucelle. On l'emmena, sous bonne escorte, au château de Dugy, près Saint-Riquier... Ainsi fut trahie, vendue et livrée Jeanne la Pucelle, à la grande douleur des loyaux Français !... »

Le chanoine dépose sur la table la chronique dont il vient d'achever la lecture.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *avec une joie féroce.* — Moi, j'ajouterai ce que ce beau chroniqueur royaliste n'a pu savoir : que la Pucelle, transportée du château de Dugy au château du Crotoy, fut de là embarquée sur la Somme jusqu'à Saint-Valery, d'où elle fut dirigée sur le château d'Eu, de là con-

duite à Dieppe, et de Dieppe ici, à Rouen, où elle arrivera cette nuit ou demain matin... Voici donc cette diablesse en notre pouvoir... Maintenant, chanoine, je dois vous faire une ouverture des plus graves; vous pouvez rendre à nos bons amis d'outre-mer, au cardinal de Winchester, au duc de Bedford, régent, en un mot, au gouvernement anglais, qui est le nôtre, un service signalé... La rémunération dépassera toutes vos espérances, je vous le jure!... aussi vrai que l'archevêché de Rouen m'a été promis par le régent d'Angleterre si Jeanne était congruement brûlée!...

LE CHANOINE LOYSELEUR.—De quoi s'agit-il, monseigneur!

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Avant de vous en instruire, et quoique je connaisse par expérience la pénétration de votre esprit, la subtilité de ses ressources, je dois brièvement, clairement, vous faire connaître la cause et le but du procès ecclésiastique que, dès demain, nous allons intenter à ladite Jeanne.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *impassible*. — Je vous écoute attentivement, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Et d'abord, reprenons les choses en peu de mots et *ab ovo*... L'an passé, la France entière tombait au pouvoir des Anglais sans le secours apporté par la Pucelle à Charles VII; et malgré ce prince, malgré La Trémouille, malgré les capitaines, cette diablesse a fait lever le siége d'Orléans, remporté d'autres victoires non moins éclatantes, finalement a fait sacrer son roi à Reims, résultat immense pour les populations, la consécration divine constituant à leurs yeux le droit et la puissance du souverain. Aussi, beaucoup de grandes villes, jusqu'alors aux mains des Anglais, ont ouvert leurs portes à Charles VII, lors de son retour de Reims; partout le sentiment national s'est réveillé à la voix de la Pucelle, et la domination étran-

gère, acceptée depuis plus d'un demi-siècle, semble maintenant révoltante... Par contre, les prodigieux succès de Jeanne ont jeté la consternation, l'épouvante dans l'armée anglaise; les choses en sont venues aujourd'hui à ce point, qu'à Londres le gouvernement a été obligé de promulguer deux édits dont voici les titres : (*L'évêque prend des parchemins sur la table et lit.*) « Édit contre les capitaines et les soldats qui refusent de passer en France par terreur des maléfices de la Pucelle [1]. — Édit contre les fugitifs de l'armée qui désertent par effroi de la Pucelle [2]. » Mieux que cela... je vais vous donner confidentiellement lecture d'un passage significatif d'une lettre dernièrement adressée par notre régent, le duc de Bedfort au conseil du roi d'Angleterre Henri VI. Écoutez, chanoine, et méditez : (*L'évêque lit.*) « ..... Tout nous a réussi jusqu'au temps du siége d'Orléans; depuis lors, la main de Dieu a frappé de rudes coups sur les gens de notre armée. La principale cause de ce malheur a été, comme je le crois, la funeste opinion et funeste crainte que nos soldats avaient d'un disciple du démon, d'un limier de l'enfer, appelé la Pucelle, qui a usé de faux enchantements et de *sorcerie,* lesquels coups et déconfitures ont non seulement fort diminué le nombre de nos soldats, mais ont abattu en merveilleuse façon le courage de ceux qui nous restent [3]. » (*L'évêque remet les parchemins sur la table, et s'adressant au chanoine, toujours impassible.*) En un mot, le charme d'un demi-siècle de victoires est rompu, l'élan est donné aux populations; et si Charles VII n'eût pas été l'indolence, la lâcheté même; si

[1] Rymer, t. X, p. 459, *ap.* Quicherat.
[2] *Ibidem*, p. 472.
[3] *Ibidem*, p. 408.

le duc de Bedfort, en promettant la souveraineté de Poitou à La Trémouille, de grands avantages à l'évêque de Chartres et à Gaucourt, s'ils servaient secrètement et faisaient ce qu'ils font) prévaloir les intérêts de l'Angleterre au sein du conseil royal; enfin sans la prise de la Pucelle à Compiègne, la France redevenait... française! cinquante ans de luttes, de succès, seraient perdus, et Henri VI ne ceindrait plus les deux plus belles couronnes du monde... Mais il ne faut point s'abuser, Henri VI n'est plus roi de France que de nom... les provinces qu'il possède encore au cœur de la Gaule sont au moment de lui échapper. Les victoires de cette endiablée... j'insiste là-dessus... ont partout réveillé le sentiment patriotique, si longtemps endormi; partout l'espoir renaît; on a honte de ce qu'on appelle le joug de l'étranger, on le maudit; le pouvoir de l'Angleterre sur ce pays-ci est grandement compromis... Or, pour nous autres qui l'avons accepté, pour nous autres qui sommes devenus Anglais, savez-vous ce que c'est que la fin de la domination anglaise! C'est tout simplement pour nous la ruine, la proscription ou la potence, dans le cas où le parti français serait vainqueur! Cela, chanoine, mérite, je crois, qu'on y pense... Tel est donc au vrai l'état des choses.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Évidemment, monseigneur, j'ai pu me convaincre de cette vérité lors de ma dernière et secrète entrevue avec l'émissaire du sire de La Trémouille. Ce seigneur, quoique suprême conseiller de Charles VII, est, au fond de l'âme, aussi Anglais que nous, et ne se fait non plus illusion sur le progrès du mal.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Ceci étant, le mal existant, il faut s'efforcer d'y remédier en détruisant d'abord la cause, or, cette cause quelle est-elle?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Jeanne!...

L'Évêque Cauchon. — Nous nous entendons de reste. Donc, ce digne sire de Flavy ayant, à l'instigation de La Trémouille, attiré la Pucelle à Compiègne, sous prétexte de la mander au secours des bonnes gens de cette ville, a lancé notre forcenée batailleuse en avant, puis l'on a relevé le pont derrière elle ; de sorte qu'enfin elle est prise... nous la tenons... Il faut maintenant tirer le meilleur parti de notre capture, payée dix mille beaux écus d'or à Jean de Luxembourg. Examinons et résumons les faits. Les soldats d'Angleterre sont invinciblement convaincus que tant que Jeanne vivra ils seront battus par les Français... S'il en arrive ainsi, la domination anglaise s'écroule, et nous engloutit sous ses ruines. Afin de nous préserver de ce malheur, que faut-il faire? — Rendre courage aux Anglais. Comment y parvenir?... En les délivrant promptement de leur épouvantail... Ce vivant épouvantail, quel est-il?... Jeanne!... Donc la Jeanne doit mourir...

Le chanoine Loyseleur. — La logique le veut ainsi.

L'Évêque Cauchon. — Certes! *logicè*, il faut qu'elle soit rôtie... mais ici se présentait une grave difficulté... Les capitaines anglais, fiers et imbus des principes de la chevalerie, auraient considéré comme une lâcheté d'occire purement et simplement leur prisonnière, qui les avait vaincus à force de génie militaire; car ils ne sont point de ces stupides qui attribuent ses victoires à la magie; ils craignaient donc, en faisant tuer Jeanne dans sa prison, d'encourir le mépris de tout ce qui porte des éperons et une épée. Alors, qu'avons-nous fait, le cardinal de Winchester et moi?... Eh! pardieu! nous leur avons dit ceci : « Non, vous ne pouvez, vous chefs de guerre, lâchement égorger une guerrière tombée entre vos mains par le sort des armes; mais l'Église peut... mieux que cela... l'Église doit, à la

première requête de la sainte inquisition, procéder contre une sorcière, une invocateresse de démons, la convaincre de sorcellerie, d'hérésie, et la livrer au bras séculier... qui la brûle... »

LE CHANOINE LOYSELEUR. — C'est le droit et le devoir de l'Église catholique.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Et elle en usera... car aussitôt la Pucelle livrée au bûcher comme sorcière, les terreurs des soldats d'Angleterre s'évanouissent, ils reprennent courage et avantage, le pouvoir d'outre-mer, à cette heure gravement ébranlé en Gaule, se raffermit. La Trémouille continue de nous servir, dans l'espoir d'obtenir le Poitou pour domaine, l'armée anglaise reconquiert tout ce qu'elle a perdu dans ces derniers temps, s'empare des seules provinces qui lui restaient à envahir; Charles VII, complétement dépossédé, quoique sacré à Reims s'en va, le joyeux compère, vivre somptueusement à Londres, comme le bon roi Jean son aïeul; il oublie la royauté de France; nous n'avons plus rien à craindre, et le siége archiépiscopal de Rouen est à moi. La question ainsi clairement posée, il s'agit de faire vitement rôtir la Jeanne, en d'autres termes, de la convaincre d'hérésie.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Tout est là...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Tout, absolument... Et de nouveau examinons les chances du procès qui lui est intenté. Un premier obstacle s'offrait, à savoir : un recours direct de Charles VII au pape; ce prince pourrait en effet supplier notre saint-père d'user de sa toute-puissante influence pontificale pour empêcher l'inquisition de poursuivre son accusation contre la Pucelle. C'est à cette fille, après tout, que Charles VII doit sa couronne; car, avant le sacre de Reims, il était quasi découronné; la plus vulgaire recon-

naissance, le moindre respect humain, lui dictent impérieusement cette démarche, eût-il même la certitude de ne pas réussir...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — J'ai eu l'assurance formelle, lors de mon entrevue avec l'émissaire des seigneurs La Trémouille et l'évêque de Chartres, que cette démarche de Charles VII envers notre saint-père ne serait point tentée; le procès d'hérésie suivra paisiblement, librement son cours... Bien plus, l'évêque de Chartres s'est chargé d'instruire les notables de Reims de la prise de la Pucelle, et de leur faire pressentir le sort qui l'attendait; il s'est exprimé en ces termes, que m'a fidèlement transmis son émissaire, je les ai notés, les voici : (*Il lit.*) « L'évêque de Chartres donne avis aux gens de Reims que la Pucelle a été prise devant Compiègne, parce qu'elle ne voulait croire à aucun conseil et faisant tout à son plaisir. » — L'évêque ajoute que, — « sur le bruit que l'on répand que les Anglais feront mourir la Pucelle, Dieu a permis qu'il en soit ainsi, parce qu'elle s'était constituée en orgueil, qu'elle portait des habits d'homme et n'obéissait pas à ce que Dieu lui commandait [1]. » Vous le voyez, monseigneur, après une telle lettre, écrite par un évêque, membre du conseil royal, l'on doit être surabondamment persuadé que Charles VII n'interviendra ni directement, ni indirectement, auprès de notre saint-père à l'endroit de ce procès...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — De plus, nous avons la certitude que Charles VII et son conseil, tacitement aussi désireux que nous de voir brûler Jeanne, n'interviendront pas davantage auprès du pouvoir laïque qu'ils ne sont intervenus auprès du pouvoir ecclésiastique. Depuis six mois

[1] Rogier, *ap.* Quicherat, t. V, p. 168-169.

l'on traîne la Pucelle de prison en prison, est-ce que Charles VII et ses conseillers ont fait l'ombre d'une démarche auprès du roi d'Angletere en faveur de la captive? Est-ce qu'ils ne pouvaient pas la réclamer, soit à caution, soit en échange de prisonniers anglais? Vaines démarches peut-être! mais elles témoignaient du moins de ce respect de soi, dont les plus noirs ingrats se croient obligés de faire montre.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Cependant, monseigneur, une question... La Jeanne a été prise le 24 mai de l'an passé 1430; depuis ce temps, elle est prisonnière. Pourquoi cette lenteur dans l'instruction du procès?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Je vais vous l'apprendre; vous reconnaîtrez qu'il n'y a point eu de ma faute, jugez-en. La nouvelle de la prise de Jeanne nous arrive le 25 mai au matin; dès le lendemain, le greffier de l'université de Paris adresse, par mon ordre, au nom et sous le sceau de l'inquisiteur de France, une sommation à monseigneur le duc de Bourgogne (suzerain de Jean de Luxembourg, dont l'un des écuyers était capteur de la Pucelle), adresse, dis-je, une sommation tendante à ce que ladite Jeanne soit remise à la juridiction dudit inquisiteur, afin d'avoir à répondre, selon la formule, « au bon conseil, faveur et aide des bons docteurs et maîtres de l'université de Paris. »

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Mais, monseigneur, il s'est passé quatre à cinq mois avant qu'il ait été fait droit à la requête de l'inquisiteur?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Ignorez-vous donc que les décisions de l'université de Paris, corps ecclésiastique cependant engagé dans la politique, exercent une puissante action, non seulement sur la majorité du haut clergé, qui soutient la domination anglaise, mais encore sur les quel-

ques évêques restés fidèles au parti royaliste? Or ceux-ci, cédant au torrent de l'opinion, n'avaient-ils pas déclaré, par l'organe des clercs réunis à Poitiers, il y a deux ans, pour interroger Jeanne: « qu'elle n'était ni hérétique, ni sorcière, et que Charles VII pouvait, sans péril pour son salut, user de l'aide qu'elle lui apportait? » Eh bien, cette doctrine avait rencontré des partisans, même au sein de l'université de Paris, corps éclairé croyant peu aux sorcelleries. L'université s'est donc d'abord montrée fort récalcitrante à mon projet de faire intenter par elle-même à la Pucelle le procès d'hérésie... il m'a fallu beaucoup de temps, de négociations, d'argent, pour convaincre les récalcitrants que, politiquement, il était de la dernière importance de paraître croire à la sorcellerie de Jeanne, et par ainsi de la livrer aux flammes, sans quoi son influence subsisterait malgré sa captivité; or cette influence, désastreuse pour les Anglais, victorieuse pour les Français, pouvait, ainsi que cela avait déjà failli arriver, rendre Charles VII maître de Paris. Que succèderait-il alors? L'université se verrait décimée, proscrite, dépouillée de ses priviléges par ce prince. Donc elle devait, afin d'échapper à ces dangers, briser l'instrument qui les pouvait produire, en d'autres termes, faire brûler Jeanne comme sorcière (*riant*); car, en vérité, l'on est toujours obligé d'en revenir... au fagot...

Le chanoine Loyseleur. — Enfin, monseigneur, l'université à évoqué le procès?

L'évêque Cauchon. — Oui; mais ce n'est pas tout. Les hésitations que j'avais eu à vaincre chez plusieurs universitaires me donnaient à craindre pour le bon résultat du procès s'il eût été à leur merci. Je voulus donc, après l'avoir fait évoquer par les prêtres de l'université, faire ju-

ger la cause par un tribunal ecclésiastique complétement à ma dévotion; à force de chercher le moyen d'arriver à ce but, je l'ai trouvé; il est, je crois, très ingénieux, jugez-en... Dites-moi, où a été prise la Pucelle?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — A Compiègne.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — De quel diocèse ressort Compiègne?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Du diocèse de Beauvais.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Qui est évêque de Beauvais, par la miséricorde divine?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Vous, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *se frottant les mains.* — Voilà, chanoine!... Avouez que c'est bien joué!... La Pucelle, prise sur le territoire de mon diocèse, se trouvait ma justiciable, je devenais son juge ordinaire; l'université évoquait le procès, mais il s'instruirait par devant un tribunal ecclésiastique choisi par moi!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — En effet, c'est bien joué, monseigneur!

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — J'ai donc, séparant l'ivraie du bon grain, soigneusement choisi les juges du tribunal, soit parmi les chanoines du chapitre de Rouen, soit parmi les prêtres de l'université de Paris; entre ceux-ci, j'ai colligé surtout bon nombre de bénéficiers normands : leurs intérêts les livrent corps et âme aux Anglais. J'ai aussi appelé quelques jeunes lauréats brillants dans l'école, mais peu rompus à la pratique des choses; ma préférence flatte leur orgueil et m'assure leur aveugle concours. Je vous citerai Guillaume Érard, Nicole Midi, Thomas de Courcelles, astres naissants de la théologie et du droit canon. Vous le voyez, le tribunal est complétement à moi, dès demain il peut fonctionner, selon le droit inquisitorial. A ce sujet,

cher chanoine, j'arrive au fait qui vous est personnel... je veux parler du grand service que vous pouvez rendre à l'Angleterre, au régent, et le duc, je vous le jure, ne se montrera point reconnaissant à la façon de Charles VII.

Le chanoine Loyseleur. — De quoi s'agit-il, monseigneur?

L'évêque Cauchon. — Vous connaissez les procédés du droit inquisitorial; il est fort simple et va droit au but. La sixième décrétale dit formellement : « Que les juges des hérétiques ont la faculté de procéder d'une manière simplifiée, directe, sans vacarme d'avocats, ni figure de jugement. »

Le chanoine Loyseleur. — « Simpliciter et de plano, absque advocatorum ac judiciorum strepitu et figura. » Le texte est formel.

L'évêque Cauchon. — D'où il suit que moi et l'inquisiteur Jean Lemaître nous formerons une autorité suffisante pour appliquer à Jeanne la loi contre les hérétiques. Mais pour ce faire, il faut qu'elle convienne ou donne des preuves de son hérésie... Là se rencontre une grave difficulté qu'il dépend de vous d'aplanir.

Le chanoine Loyseleur. — Comment cela, monseigneur?

L'évêque Cauchon. — Si dévoués que me soient les juges du tribunal, il leur faut, afin de sauvegarder la dignité de l'Église, des preuves certaines, valables, pour condamner Jeanne; or l'on dit la diablesse fine et rusée... J'ai lu ses réponses à son interrogatoire à Poitiers; elle a souvent étonné, embarrassé ses juges par sa présence d'esprit ou l'élévation de ses réponses. Il ne faut point qu'il en soit à Rouen comme à Poitiers. Voici donc la marche sommaire que je voudrais imprimer au procès, afin que la

Jeanne ne s'en puisse humainement tirer : obtenir d'elle des aveux malsonnants, damnables au point de vue catholique, la condamner là-dessus; puis, après sa condamnation, trouver le moyen de l'amener à rétracter publiquement ses erreurs, et l'admettre à la pénitence!

Le chanoine Loyseleur, *stupéfait.* — Mais si elle renie ses erreurs, elle n'est pas condamnée, monseigneur? Mais si elle est admise à la pénitence, elle n'est point brûlée?...

L'évêque Cauchon. — Patience... écoutez-moi... La Jeanne, je suppose, adjure ses erreurs, elle est admise à la pénitence; notre sainte mère l'Église n'a-t-elle pas fait preuve de mansuétude et d'indulgence?

Le chanoine Loyseleur. — Et Jeanne échappe au fagot?

L'évêque Cauchon. — Pour un jour... Mais bientôt on l'amène, par un moyen habile, à retomber dans ses premières déclarations hérétiques, peut-être même à soutenir que son abjuration a été le résultat d'un piége à elle tendu, d'une surprise; en un mot, on l'amène à persister dans ses erreurs damnables. Ce revirement criminel nous donne alors le droit de condamner la pénitente sans pitié comme relapse; nous l'abandonnons au bras séculier, qui la livre au bourreau. De sorte que, les apparences de la charité ecclésiastique ainsi sauvées, tout l'odieux du procès retombera sur Jeanne.

Le chanoine Loyseleur. — Ce projet est excellent; mais comment arriver à sa réussite?

L'évêque Cauchon. — Je vous le dirai tout à l'heure; parlons d'abord des preuves flagrantes d'hérésie qu'il est nécessaire de trouver dans les réponses de Jeanne. Un exemple vous précisera ma pensée. Cette fille prétend avoir vu des saintes et des anges, entendu des voix surnaturelles; or, aux yeux de l'Église et des saints canons,

Jeanne n'a point QUALITÉ *suffisante et reconnue pour converser et commercer avec les bienheureux du paradis;* donc, aux yeux de l'Église, les visions et apparitions de ladite Jeanne, au lieu de procéder de Dieu...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Procèdent directement du démon... preuve flagrante que ladite Jeanne est invocateresse de diables... partant sorcière... partant digne du fagot!

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Un instant... là est un écueil...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Quel écueil, monseigneur?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — L'Église, vous le savez, admet un correctif en ce qui touche l'aveu des choses surnaturelles; le tribunal se trouverait ainsi empêché de condamner la Pucelle sur ces faits, si, par malheur, au lieu de dire affirmativement : « J'ai entendu des voix, » elle disait : « J'ai CRU entendre des voix, » Cette forme dubitative ferait tomber à néant ce chef d'accusation, si important; or je crains que, soit par instinct de conservation, soit qu'on l'ait endoctrinée d'avance, Jeanne, donnant à ses réponses cette forme dubitative et non point affirmative, ne nous crée ainsi et très perfidement à ce sujet un obstacle insurmontable... Me comprenez-vous?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Parfaitement, monseigneur. Mais comment arriver à ceci : que Jeanne, au lieu de dire : « *Je crois avoir* entendu des voix, » dise affirmativement : « *J'ai entendu* des voix? »

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Rien de plus simple... Il faut qu'un conseiller en qui elle aura toute créance dicte à Jeanne certaines réponses capables d'entraîner sûrement sa condamnation.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Monseigneur, cette fille est, selon vous, d'un esprit au dessus du commun et douée d'un

rare bon sens... comment espérer qu'elle ira se livrer aveuglément à un conseiller inconnu?

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant.*—Mon fils en Christ, quel est votre nom?

LE CHANOINE, *surpris.* — Je m'appelle Nicolas Loyseleur, vous le savez, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Oui; et je crois ce nom véritablement prédestiné...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Prédestiné?...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant.* — Sans doute... Dites-moi, chanoine, de quelle façon l'adroit oiseleur pratique-t-il la pipée pour attirer à lui la défiante perdrix, afin de la mettre en son sac? Il imite subtilement le ramage de l'oiselle, et celle-ci, sans plus de crainte, croyant au voisinage de l'une de ses pareilles, accourt à la voix trompeuse et tombe dans le piége... Or, mon digne chanoine, l'apôtre saint Pierre était *pêcheur* d'hommes, vous serez *oiseleur* de femmes... *Ad majorem Ecclesiæ gloriam!*

LE CHANOINE LOYSELEUR, *après avoir réfléchi un instant.* — J'entrevois vaguement votre pensée, monseigneur; mais je ne la saisis point complétement...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — La Pucelle arrive demain matin au château de Rouen, son cachot, ses fers sont préparés... Eh bien, digne chanoine, il faut que demain matin, en entrant dans son cachot, elle vous y trouve.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Moi!

L'ÉVÊQUE CAUCHON.—Vous... Et de plus, vous aurez les fers aux mains et aux pieds, vous vous lamenterez, vous gemirez sur la cruauté des Anglais, sur ma dureté à moi, évêque, qui souffre que l'on traite si inhumainement un pauvre prêtre dont le seul crime est d'être resté fidèle à son roi, à la France, et d'avoir en abomination la domina-

tion étrangère; d'être enfin fanatique des hauts faits de la Pucelle!

Le chanoine Loyseleur, *avec un affreux sourire.* — Monseigneur notre divin Maître la dit : « Rendons à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

L'évêque Cauchon. — A propos de quoi cette citation?

Le chanoine Loyseleur. — Rendons à l'inquisition ce qui est à l'inquisition... Le moyen que vous proposez est fort adroit, je l'avoue; mais il a déjà été pratiqué contre les hérésiarques albigeois, témoin cette septième décrétale du droit inquisitorial : « Que nul n'approche de l'hérétique, si ce n'est, de temps à autre, une ou deux personnes fidèles qui, avec précaution, et comme si elles avaient compassion de lui, le conseillent, etc., etc. [1] »

L'évêque Cauchon. — Eh! pardieu! c'est justement parce que le moyen a été souventes fois employé avec succès par l'inquisition, qu'il est sûr et éprouvé! je ne prétends point du tout en ceci à la gloire d'inventeur. Donc, je peux compter sur vous... Il va de soi que, tout en étant l'oiseleur de Jeanne (*il rit*), vous serez aussi l'un de ses juges. Afin que vous puissiez jouir des résultats de votre adroite pipée, je vous ai réservé une place au tribunal; vous siégerez en robe, votre cagoule complétement rabattue cachera suffisamment votre visage, la Jeanne ne vous reconnaîtra point.

Le chanoine Loyseleur. — Cela sera d'autant plus nécessaire, monseigneur, que, grâce à mon caractère de prêtre, il me sera sans doute facile d'amener cette fille à la confession; or, dans ce cas, vous comprenez l'immense parti

[1] *Tractatus de hæresi pauperum de Lugduno*, *ap.* Martene, *Thes. anecd.*, t. V, col. 1787.

que l'on pourrait tirer contre elle d'aveux faits en toute sincérité, en toute sécurité, dans le secret du tribunal sacré de la pénitence...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *transporté*. — Chanoine... chanoine!... le régent d'Angleterre et le cardinal de Winchester sauront dignement, largement, récompenser votre zèle... Vous serez évêque, et moi archevêque!...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Ma récompense est en moi-même, monseigneur; ce que je fais, je le fais, vous l'avez dit, à la plus grande gloire de l'Église de Rome! et surtout à son plus grand profit!... Savez-vous d'où vient mon ferme, mon fervent désir de livrer cette misérable au bûcher? Ah! c'est que je suis indigné de voir une foule stupide attribuer un pouvoir surnaturel, des relations divines, à cette créature qui, selon le droit canon, n'a aucune *qualité* pour ces célestes commerces! Quoi! l'on honore déjà la Pucelle quasi comme une sainte, et ce sans la consécration de l'Église!... Jésus! où en serions-nous bientôt si les peuples pouvaient canoniser les gens au gré d'un vain caprice? en dehors de l'Église? N'est-ce point à l'Église seule à reconnaître, à proclamer la vérité ou la vanité des relations prétendues divines, et ensuite à décerner la sainteté? Eh bien! monseigneur, à mon point de vue à moi, Jeanne m'inspire cette haine vigoureuse, légitime, dont la poursuivaient les chefs de guerre, ses rivaux. « A quoi bon, — disaient-ils avec tant de raison, — à quoi bon naître de noble race? à quoi bon vieillir sous le harnais! Est-ce pour qu'une vachère vienne éclipser notre antique et illustre nom? » Vous taxez Charles VII d'ingratitude, monseigneur, c'est à tort... En se montrant ingrat, il fait acte de dignité royale... Oui, monseigneur... il agit dignement, politiquement, en répudiant à cette heure les services passés de cette

fille, que le bûcher attend. Quoi! Charles VII intervenir en faveur de Jeanne! y avez-vous bien songé, monseigneur? Ne serait-ce pas dire : « Une vassale des Gaules m'a rendu ma couronne, à moi issu de la souche royale des Franks, conquérants appelés, soutenus par l'Église? » Non, non, ayez confiance dans l'issue du procès... L'Angleterre, l'Église, la chevalerie française, Charles VII et son conseil ont un intérêt égal à nier, à renier la Pucelle et à la faire brûler... Elle le sera, quand je devrais moi-même allumer le bûcher!...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant*. — C'est trop de zèle, cher chanoine! Notre douce et sainte mère l'Église, dans sa miséricorde infinie, envoie les gens au bûcher, mais ne les brûle point de ses mains maternelles; ceci regarde le grossier temporel... Or, grâce à votre concours, uniquement spirituel, il en sera ainsi de Jeanne; elle sera rôtie comme hérétique relapse, et l'Église catholique se sera montrée jusqu'à la fin pleine de clémence, de tendresse pour l'impénitente endurcie... Là sera notre triomphe, il aura des suites d'une extrême importance auxquelles vous ne songez peut-être pas. Oui, Jeanne deviendra, même aux yeux de ses fanatiques, la plus méprisable des créatures... nous la tuons matériellement et moralement... nous brûlons son corps et nous flétrissons à jamais sa renommée!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Comment donc cela, monseigneur?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Demain, je vous prouverai ce que j'avance; nous chercherons aussi à tirer bon profit pour nos desseins de l'ombrageuse chasteté de cette diablesse, puisque, Dieu me pardonne, elle est encore vierge! Mais la soirée s'avance, allez prendre quelques heures de repos, mon fils; il faut que demain, au point du jour, vous soyez

dolent, gémissant, les fers aux pieds et aux mains, couché sur la paille dans le cachot de Jeanne.

Le chanoine sort, l'évêque reste seul, occupé de préparer les pièces du procès et de dresser une série de questions basées sur les actes et les paroles de Jeanne la Pucelle.

Il fait encore nuit, une lampe éclaire faiblement les ténèbres du cachot souterrain de la vieille tour du château de Rouen. Imaginez, fils de Joel, une sorte de cave demi circulaire; ses murs verdâtres suintent la glaciale humidité de l'hiver; une étroite meurtrière, garnie d'un énorme barreau, est pratiquée dans la muraille de six pieds d'épaisseur. En face de ce soupirail, se présente, sous un couloir voûté, une porte massive, renforcée de plaques et de boulons de fer, percée d'un guichet grillagé toujours ouvert. Une caisse de bois, remplie de paille, est placée à gauche de la porte; une assez longue chaîne, scellée dans la muraille et rivée à une lourde ceinture de fer, alors ouverte au moyen de charnières, est jetée sur cette paille; l'extrémité de la caisse, servant de lit, est formée par une poutre destinée à entraver les pieds de la prisonnière. Un coffre, un escabeau, une table, meublent ce sinistre cachot, éclairé par une lampe. Parallèlement et à l'opposé de la litière de paille s'en trouve une autre, où est couché le chanoine Loyseleur enchaîné; il vient d'adresser quelques paroles au geôlier, nommé John, soldat anglais dans la force de l'âge, vêtu d'un vieux surcot de buffle. Sa figure basse et féroce est bourgeonnée par l'abus du vin, sa barbe épaisse, inculte comme sa chevelure, s'étale sur sa poitrine; un coutelas pend à son côté. Soudain, un autre homme à figure patibulaire pousse la porte entr'ouverte et dit en anglais à John :

— Venez vite... la voilà !...

Le geôlier sort précipitamment, fait un signe d'intelligence au chanoine Loyseleur en emportant la lampe; le prêtre s'étend sur sa couche et feint de dormir; la porte est au dehors fermée à double tour. La lueur blafarde de l'aube, si pâle en ces jours d'hiver, filtrant à travers le soupirail du cachot, le laisse dans une obscurité presque complète; la place occupée par le chanoine reste noyée d'ombre.

Bientôt la lourde porte grince sur ses gonds, Jeanne Darc entre, précédée de John; il jette sur elle un regard farouche. Deux autres geôliers, aussi armés, suivent leur chef; l'un tient un marteau et un ciseau, l'autre porte sur son épaule un petit coffre contenant un peu de linge et quelques hardes appartenant à la prisonnière. Elle est à peine reconnaissable; depuis son séjour prolongé dans les prisons, le frais coloris de la fille des champs ou de la guerrière vivant toujours au grand air, en plein soleil, a disparu. Son beau visage, étiolé par la souffrance, creusé par la maigreur, est d'une pâleur maladive; un sourire amer contracte ses lèvres. Son regard est triste et fier; ses grands yeux noirs semblent encore agrandis par la cavité de ses joues blémies. Elle porte une capeline de feutre, une tunique brune, des chausses étroites nouées à son pourpoint par des aiguillettes; les lacets de ses bottines de cuir sont cachés par deux gros anneaux de fer garnis de chaînons à peine assez longs pour qu'elle puisse faire deux pas; des menottes fortement serrées collent ses mains l'une à l'autre. Ses vêtements, usés, délabrés par le voyage, déchirés aux coudes, laissent apercevoir par ces déchirures une chemise sordide; les soldats anglais chargés de la garde de l'héroïne avaient ordre de ne la quitter ni jour ni nuit, de coucher dans sa chambre lors des haltes, peu nombreuses,

qu'elle ferait en chemin ; aussi n'a-t-elle jamais voulu, par pudeur, se dévêtir devant ses gardiens, et le voyage a duré plus d'un mois !

John ordonne à ses aides de déferrer l'héroïne et de la ferrer de nouveau ; ils approchent d'elle avec une défiance mêlée de crainte : elle est sorcière à leurs yeux ; ils redoutent quelques maléfices. Cependant ils commencent d'abord par la ceindre à la hauteur de la taille de la large et lourde ceinture de fer, brisée par des charnières dont les branches sont ensuite refermées au moyen d'un cadenas ; la clef est remise à John. La dimension de la chaîne, scellée d'un côté au mur et de l'autre rivée à la ceinture de la captive, lui permet de s'asseoir ou de s'étendre sur sa litière. L'un des geôliers s'occupe alors du déferrement ; il frappe à coup de marteau un ciseau appliqué sur la clavette qui rive les menottes, elles tombent des mains de Jeanne Darc, dont les poignets sont bleuâtres de meurtrissures ; elle étire avec un soupir de soulagement ses bras endoloris et gonflés. Les geôliers déferrent ensuite ses pieds, pour les ferrer de nouveau à l'aide d'anneaux et d'une lourde chaîne traversant la poutre fixée à l'extrémité de la couchette, où la guerrière, accablée de fatigue, d'afflictions, tombe assise, cachant son visage entre ses deux mains, demeurées libres.

John fait sortir ses hommes et jette un regard d'intelligence au chanoine Loyseleur ; la prisonnière n'a pu encore l'apercevoir, tapi dans un endroit du cachot complétement obscur ; le geôlier sort et referme la porte, on voit à travers son guichet briller de temps à autre les casques de fer des deux sentinelles placées au dehors. Invisible au milieu des ténèbres que ne peut dissiper la faible clarté du jour filtrée par l'étroit soupirail, le chanoine suspend sa respiration et

observe Jeanne; celle-ci, le visage toujours caché dans ses mains, reste profondément absorbée dans ses pensées, navrantes pensées! Elle ne s'abusait plus, Charles VII l'abandonnait à ses bourreaux. Elle connaissait dès longtemps l'égoïsme, la couardise, l'ingratitude de ce prince, deux fois elle avait voulu l'abandonner à son destin, indignée, révoltée de ses lâchetés; mais, par patriotisme, elle s'était résignée à le couvrir de sa gloire, sachant qu'aux yeux du peuple, la France se personnifiait dans son roi. Cependant l'héroïne espéra d'abord que ce prince essaierait de la sauver; il lui devait tout; et de lui seul, d'ailleurs, elle pouvait attendre quelque pitié. Instruite par tant de faits de l'envie, de la haine dont la poursuivaient les chefs de guerre, elle ne comptait nullement sur leur intérêt; n'etaient-ils pas, après plusieurs tentatives de trahison infâmes, parvenus à la livrer aux Anglais devant Compiègne? Un moment aussi, dans la candeur de sa foi, elle avait cru à la charitable intervention de ces prêtres, de ces évêques, qui, à Poitiers, déclaraient que Charles VII pouvait, en sécurité de conscience, accepter les secours inattendus que Jeanne la Pucelle lui apportait au nom de Dieu; oui, elle avait cru à la chrétienne intervention de ces prêtres qui l'admettaient avec tant d'empressement à la communion, à la confession, qui chantaient ses louanges et, au milieu des pompes de l'Église catholique, célébraient la fête du 8 MAI, anniversaire commémoratif de la levée du siége d'Orléans, religieuse solennité ordonnée par l'évêque du diocèse, imposante procession où le clergé, précédant les échevins tenant un cierge en main, sortait de la cité afin d'aller faire de pieuses stations aux différents lieux témoins des glorieux combats de la guerrière.

Mais Jeanne Darc n'en doutait plus, les prêtres, ainsi

que le roi, l'abandonnaient à ses bourreaux; d'autres prêtres du Christ la jugeraient, la condamneraient. Les Anglais chargés de l'amener prisonnière lui avaient souvent et cruellement répété durant le voyage :

— Tu vas être brûlée, sorcière! il est à Rouen de saints prêtres qui t'enverront au bûcher!

Convaincue par ces paroles qu'elle ne pouvait attendre ni merci ni justice du tribunal ecclésiastique devant qui elle allait paraître, Jeanne, accablée sous le poids de ces déceptions atroces, dont le ressentiment poignait sans l'aigrir son âme angélique, se demandait, avec une anxiété pleine de doutes, pourquoi le Seigneur la délaissait, elle l'instrument des volontés divines? elle toujours obéissante à ces saintes voix qu'elle croyait entendre, et qui n'étaient que l'écho de sa conscience, de sa foi, de son patriotisme?... ces voix qui, depuis sa captivité, lui disaient encore chaque jour :

« Va, fille de Dieu! ne crains rien, prends à gré ton martyre, tu as accompli ton devoir, le ciel est avec toi! »

Et cependant le ciel la livrait aux Anglais, ses ennemis implacables!

Et cependant les prêtres du Seigneur se montraient, disait-on, impatients de la condamner au feu!

Ces contradictions jetaient un trouble profond dans l'esprit de la prisonnière; souvent aussi elle éprouvait une grande affliction, songeant qu'elle laissait sa mission inachevée, le sol de la Gaule n'était pas encore complétement délivré de la domination étrangère.

Telles sont les pensées de Jeanne à cette heure où, le visage caché entre les mains, elle est assise sur la paille de son cachot, n'ayant pas encore remarqué la présence du chanoine Loyseleur, toujours tapis dans l'ombre et guettant

sa proie. Soudain la guerrière tressaille de surprise, presque d'effroi ; elle entend au milieu de l'obscurité, que son regard ne pénètre pas encore, une voix compatissante s'écrier :

— Relève le front, vierge sainte!... le Seigneur ne t'abandonnera pas!

JEANNE DARC. — Qui me parle?

LE CHANOINE LOYSELEUR, *se dressant sur la paille.* — Qui vous parle? Un pauvre vieux prêtre, catholique et royaliste, victime de son dévoûment à sa foi et à son roi, crimes que les Anglais ne pardonnent pas. Depuis un an et plus, je suis plongé dans ce cachot, les fers au mains et aux pieds, ne demandant qu'une chose à mon Créateur, de me rappeler à lui! Hélas! j'ai tant souffert! Mais ces souffrances. je les oublie!... ô jour divin! je puis enfin contempler la sainte fille, la vierge inspirée du ciel, victorieuse des Anglais, libératrice de la France!

JEANNE, *attendrie.* — Plus bas, mon père, l'on pourrait vous entendre. Je ne crains rien pour moi ; je crains pour vous.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *avec exaltation, d'une voix éclatante.* — Que peuvent-ils contre moi, ces Anglais que j'abhorre? Me trainer au martyre! Oh! je le brave! je le désire! je prie Dieu de me l'envoyer, le martyre! s'il me juge digne de cette glorieuse auréole, misérable pécheur que je suis!

JOHN, *apparaissant au guichet, feignant le courroux.* — Si tu continues de crier si fort, je te fais sangler à coups de baudrier! vieux tonsuré! L'on te connait depuis longtemps, forcené royaliste, prends garde!

LE CHANOINE LOYSELEUR, *encore plus exalté.* — Coupe mes membres en morceaux! arrache la peau de mon crâne, bête féroce! tu ne me verras pas sourciller! non, jusqu'à la

mort je m'écrierai : Gloire à Dieu ! gloire à Dieu ! anathème sur les Anglais, qui osent charger de fers Jeanne la sainte ! Jeanne l'inspirée !

JOHN, *toujours au guichet.* — Le capitaine de la tour va venir, je l'instruirai du danger qu'il y a de te laisser dans le même cachot que cette sorcière, avec qui tu peux machiner des maléfices, double Satan ! Mais si d'ici là tu recommences à hurler, l'échine te cuira ! (*John se retire du guichet.*)

LE CHANOINE, *s'agitant dans ses fers, qui rendent un bruit sinistre.* — Païen !... scélérat !... idolâtre !...

JEANNE DARC, *d'une voix suppliante.* — Mon bon père, calmez-vous, n'irritez pas cet homme... il vous éloignerait de moi... Hélas ! dans ma détresse, ce me serait une grande consolation de pouvoir écouter la parole d'un prêtre du Seigneur !

LE CHANOINE LOYSELEUR, *avec contrition.* — Que Dieu me pardonne d'avoir cédé à un mouvement de colère ! je le regretterais doublement si, à cause de cela, ma sainte fille, ces méchants me séparaient de vous... (*A voix basse et feignant de regarder vers le guichet avec la crainte d'être entendu.*) J'espérais vous être utile... vous sauver, peut-être...

JEANNE DARC. — Que dites-vous, bon père ?

LE CHANOINE LOYSELEUR, *toujours à voix basse.* — J'espérais vous conseiller au sujet du procès que l'on vous intente, et vous empêcher de tomber dans les piéges que vous tendront sans doute ces indignes prêtres, vendus aux Anglais ! Enfin, j'espérais pouvoir, ma sainte fille, vous admettre à la confession et au bonheur ineffable de la communion, dont vous avez peut-être été privée depuis longtemps, pauvre chère martyre ?...

JEANNE DARC, *soupirant.* — Depuis ma captivité, je n'ai pu approcher de la sainte table!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Je suis parvenu à soustraire à la vue des geôliers des hosties consacrées; mais loin de réserver pour moi seul ce pain des anges, je vous aurais conviée à ce festin céleste...

JEANNE DARC, *joignant les mains avec un pieux ravissement.* — O mon père!

LE CHANOINE LOYSELEUR, *d'une voix précipitée, mais de plus en plus basse; il jette çà et là des regards inquiets vers le guichet.* — Les moments sont précieux, l'on va peut-être m'arracher d'ici, je ne sais si je vous reverrai jamais, sainte fille... Prêtez-moi toute votre attention, retenez mes avis, ils peuvent vous sauver. Sachez que demain, aujourd'hui, peut-être, enfin, je ne sais quand!... Dieu me préserve d'avoir l'oreille de ces faux prêtres du Christ, notre divin Maître!... sachez, dis-je, que vous serez traduite devant un tribunal ecclésiastique, sous l'accusation d'hérésie, de sorcellerie.

JEANNE DARC. — Les Anglais qui m'ont amenée ici prisonnière m'ont menacée de ce tribunal.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Malheureusement, cette menace n'est pas vaine... Hier, notre geôlier m'a dit : « Tu auras bientôt pour compagne de prison Jeanne la sorcière; elle sera jugée, condamnée, brûlée comme magicienne et hérétique, par nos seigneurs les clercs, et livrée aux flammes! »

JEANNE DARC, *frémissant.* — Mon Dieu!...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Qu'avez-vous, chère et sainte fille?

JEANNE DARC, *frissonnant et accablée.* — Mon père, que Dieu me soit en aide!... Grâce à lui, je n'ai jamais à la

guerre connu la peur... (*cachant sa figure entre ses mains avec un mouvement d'épouvante*) mais brûlée!... Seigneur Dieu! brûlée!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — C'est affreux, pauvre chère fille! et vous n'avez que trop raison de craindre; le but du tribunal est de vous envoyer au bûcher!...

JEANNE DARC, *d'une voix étouffée.* — Des prêtres, pourtant!... Quel mal leur ai-je fait à ces prêtres?...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Ah! ma fille, ne blasphémez pas ce saint mot en l'appliquant à ces tigres altérés de sang et vendus aux Anglais!... Eux! des prêtres!... Dieu juste! (*avec dignité*) s'ils le sont, que suis-je donc, moi?...

JEANNE DARC. — Pardon, mon bon père!

LE CHANOINE LOYSELEUR, *d'une voix empreinte d'une tendre commisération.* — Douce et chère fille, pouvez-vous redouter un mot de blâme de ma bouche?... vous, l'inspirée du Tout-Puissant!... Non, non, une généreuse indignation m'emportait contre ces nouveaux pharisiens qui conspirent votre mort, comme leurs prédécesseurs des anciens temps conspiraient la mort de Jésus, notre Rédempteur!... Mais le temps me presse, revenons au procès... Je suis clerc en théologie, je sais comment procèdent les tribunaux semblables à celui devant lequel vous devez paraître; je connais votre vie, la voix glorieuse de votre renommée m'a instruit de vos nobles actions.

JEANNE DARC, *avec abattement.* — Ah! si j'étais restée à coudre et à filer auprès de ma pauvre mère... je ne serais pas à cette heure en danger de mort!

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Allons, fille de Dieu! pas de défaillance! Le seigneur ne vous a-t-il pas dit, par la voix de ses saintes et de son archange : « Va, fille de Dieu! va « au secours de ton roi, tu délivreras la Gaule! »

JEANNE DARC. — Oui, mon père.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Ces voix, vous les avez entendues?

JEANNE DARC. — Oui, mon père.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *avec insistance,* — Vous les avez entendues des oreilles de votre corps?

JEANNE DARC. — Aussi bien que j'entends votre voix en ce moment, mon père.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Ces saintes... vous les avez vues?

JEANNE DARC. — De même que je vous vois.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *radieux et avec expansion.* — O chère fille! tenez ce langage, d'une adorable sincérité, devant le tribunal ecclésiastique, et vous êtes sauvée! vous aurez évité le piége infernal qui vous est tendu!

JEANNE DARC. — Que voulez-vous dire, mon père?

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Écoutez-moi bien. Si pervers, si inique que soit ce tribunal de sang, il est, après tout, composé d'hommes revêtus du caractère sacré; ils ont un certain respect à garder envers eux-mêmes et les autres. De quoi vous accusent-ils? De sorcellerie? d'hérésie? Soit! mais ils ne peuvent sans doute invoquer contre vous que deux faits capitaux : celui des voix mystérieuses entendues par vous, celui des apparitions vues par vous; ils espèrent, à l'aide de ces deux faits, vous condamner. Comment cela? me demanderez-vous, chère fille, dans la touchante simplesse de votre âme, comment? Hélas! le voici... et ils n'ont pas d'autre moyen d'arriver à leurs fins exécrables... (*Jeanne Darc redouble d'attention; le chanoine baisse de plus en plus la voix en regardant du côté du guichet.*) Vos juges, j'en suis certain, vous diront d'un air confit et bénin : « Jeanne, vous prétendez avoir vu sainte Marguerite,

sainte Catherine et saint Michel archange, vous prétendez avoir entendu leurs voix; ne serait-ce point une illusion de vos sens? En ce cas, les sens, par leur grossièreté charnelle, étant outrageusement susceptibles d'égarement, l'Église hésiterait à vous imputer à crime une erreur purement charnelle... » Eh bien! pauvre chère fille! (*les traits du chanoine simulent une anxiété navrante*) si, abusée par cet insidieux langage et croyant y voir une issue pour votre salut, vous répondiez: « En effet, je n'affirme pas avoir vu les saintes et l'archange... je n'affirme pas avoir entendu leurs voix... mais je CROIS avoir vu... je CROIS avoir entendu... » si vous disiez cela, chère et sainte fille, vous seriez perdue!... (*Mouvement de Jeanne Darc.*) Oui, perdue... voici pourquoi : reculer devant l'affirmation de ce que vous avez réellement vu et entendu, présenter ces faits sous les formes du doute, serait faire planer sur vous l'accusatiou d'un mensonge odieux, blasphématoire, hérétique au premier chef! on vous accuserait... (*d'une voix de plus en plus menaçante*) on vous accuserait de vous être fait un jeu des choses les plus sacrées! on vous accuserait d'avoir, grâce à ces tromperies diaboliques, abusé les populations en vous donnant pour une inspirée de Dieu, que vous outragiez d'une façon horrible et sacrilége par cette fourberie abominable, impie!... (*D'une voix sourde, mais effrayante.*) Alors une excommunication terrible vous retranchant du corps de la sainte Église catholique comme un membre gangréné, pourri, infect, vous seriez livrée au bras séculier, c'est à dire au bourreau, et conduite au bûcher, vous y seriez brûlée vive comme hérétique, apostate, idolâtre! les cendres de votre corps jetées au vent!

JEANNE DARC, *blême d'effroi, pousse un cri déchirant.*— Ah!...

LE CHANOINE LOYSELEUR, *à part.* — Le bûcher l'épouvante; elle est à nous!... (*Il joint les mains d'un air suppliant, et du regard montre à Jeanne le guichet, où vient d'apparaître la figure de John, avec qui le prêtre échange rapidement un signe d'intelligence; puis il ajoute, en s'adressant à Jeanne.*) Silence! silence!... vous nous perdez tous deux!

JOHN, *d'une voix rude à travers le guichet.* — Encore du bruit et des cris!... Faut-il que j'entre pour vous mettre tous deux à la raison?...

LE CHANOINE, *d'un ton brusque.* — Les fers de ma pauvre compagne l'ont peut-être blessée, la douleur lui aura arraché un cri involontaire.

JOHN. — Si elle gémit pour si peu, elle n'est pas au bout de ses gémissements!... Elle poussera bien d'autres cris sur le bûcher où elle sera rôtie, la sorcière!

LE CHANOINE LOYSELEUR, *semblant à peine contenir son indignation se tourne vers le geôlier.* — Aie du moins, si tu le peux, la charité de ne pas insulter à nos malheurs!

John s'éloigne du guichet en grommelant. Jeanne Darc, anéantie par l'épouvante, est tombée brisée sur sa paille; mais, reprenant un peu courage après le départ du geôlier, elle se redresse à demi et dit à son compagnon de prison :

— Pardonnez-moi ma faiblesse, mon père... Hélas!... la seule pensée de cette horrible mort... (*Elle n'achève pas et pleure.*)

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Hélas! ma douce fille, en vous mettant crûment sous les yeux le sort affreux qui sera le vôtre, si vous tombez dans le piége que l'on vous tendra sans doute, je voulais vous montrer la salutaire importance de mes conseils.

JEANNE DARC, *essuyant ses pleurs, reprend avec l'accent d'une profonde reconnaissance.* — Dieu vous récompensera, mon bon père! vous me témoignez une si grande pitié... Pourtant, je vous suis inconnue...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Inconnue?... Vous, la gloire de la France!... vous, l'élue du Seigneur!... vous, la... (*Il s'interrompt et continue d'une voix plus basse.*) Mon Dieu!... à chaque instant je tremble qu'on ne vienne m'arracher d'ici... avant la fin de cet entretien... J'achève; écoutez-moi bien, pauvre enfant! Je vous ai démontré le péril de mort où vous courez si, abusée par de perfides suggestions et espérant vous sauver, vous répondez à vos juges, selon leur désir, que *vous croyez* avoir vu vos saintes vous apparaître, que *vous croyez* avoir entendu leurs voix, au lieu d'affirmer résolûment, invinciblement, et toujours et sans cesse, et quoi qu'on vous dise, que vous *avez vu* des yeux de votre corps, entendu des oreilles de votre corps sainte Catherine, sainte Marguerite et Michel archange...

JEANNE DARC. — Il en est ainsi... c'est la vérité, mon père... Je le dirai; je n'ai jamais menti...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Oh! je le sais, pauvre enfant; mais cette vérité, il faut la confesser hautement, hardiment, à la face de vos juges, les forcer ainsi de vous croire, grâce à votre inébranlable assurance; leur répondre, et j'insiste à dessein là-dessus : « — Oui, *j'ai vu* de mes yeux « ces êtres surnaturels; oui, *j'ai entendu* de mes oreilles « ces paroles surnaturelles. » Alors, chère fille, qu'arrive-t-il? Le tribunal, malgré son méchant vouloir, ne pouvant surprendre la moindre hésitation dans vos réponses, est forcé de reconnaître en vous la vierge sainte, l'élue, l'inspirée du ciel! et si pervers, si dévoués aux Anglais que soient ces méchants, la vérité céleste se manifestant par votre

bouche, ils sont obligés d'ajouter foi à vos paroles, leur horrible accusation tombe à néant, et ils vous remettent en liberté... Oh! quel beau jour pour moi que celui-là, s'il m'est donné de le voir! car, enfin, j'aurai été pour quelque chose dans votre délivrance!...

JEANNE DARC, *cédant à l'espérance.* — S'il ne faut dire que la vérité pour être sauvée, ma délivrance est assurée!... Merci à Dieu et à vous, mon bon père! merci!...

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Un mot encore. Si l'on vous demande des détails circonstanciés sur la forme et la figure de vos apparitions, refusez de répondre là-dessus, l'on pourrait tirer de vos paroles des propositions malsonnantes. Bornez-vous à l'affirmation pure et simple de la divine réalité de vos visions et de vos révélations...

(*On entend au dehors du cachot le bruit de pas nombreux, le cliquetis des armes et ces mots :* — A vos postes! à vos postes! voilà le capitaine de la tour.)

LE CHANOINE LOYSELEUR *prête l'oreille, et dit vivement à Jeanne.* — C'est le capitaine. Le geôlier va peut-être accomplir sa menace, me faire enlever d'auprès de vous, chère fille... Il vous reste un moyen de nous revoir, demandez au capitaine l'autorisation de me prendre pour confesseur; ainsi je pourrai, grâce aux hosties consacrées que j'ai dérobées à tous les yeux, approcher de vos lèvres le pain des anges!...

(*La porte de la prison s'ouvre avec fracas; un capitaine entre suivi de John et des geôliers.*)

LE CAPITAINE, *désignant le chanoine.* — Que l'on conduise ce vieux coquin dans un autre cachot.

LE CHANOINE LOYSELEUR.— Messire capitaine, je vous en supplie! souffrez que je reste auprès de Jeanne, ma fille en Dieu!...

LE CAPITAINE. — Si cette infâme sorcière est ta fille, tu es donc Satan le père?

LE CHANOINE LOYSELEUR.—Par pitié! ne nous séparez pas!

LE CAPITAINE et JOHN. — Hors d'ici ce prêtre de Belzébuth!...

JOHN, *brutalement, au chanoine.* — Allons, allons! debout... dépêchons!...

Le chanoine Loyseleur se lève péniblement de sa couche de paille en faisant bruire ses fers et poussant de lamentables soupirs; Jeanne, autant que le lui permet la longueur de la lourde chaîne, s'avance vers le capitaine et lui dit d'une voix douce et implorante :

— Messire, accordez-moi une grâce que l'on ne refuse guère aux prisonniers : permettez-moi de choisir ce saint prêtre pour confesseur.

LE CAPITAINE. — Ton confesseur sera le bourreau... truande!... ribaude!...

LE CHANOINE LOYSELEUR, *portant à ses yeux ses mains enchaînées.* — Ah! messire capitaine, vous êtes impitoyable!...

JOHN, *au chanoine, le poussant rudement.* — Marche! marche! tu auras le temps de pleurer dans ton cachot!

JEANNE DARC. — Messire capitaine, ne repoussez pas ma prière... souffrez que ce bon prêtre m'entende quelquefois en confession?

LE CAPITAINE *feint de se laisser attendrir, échange à la dérobée un regard avec le chanoine, et dit à Jeanne.* — Je prendrai les ordres du comte de Warwick; mais quant à présent... (*à John*) emmenez ce prêtre.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *suivant les geôliers.* — Courage, noble Jeanne! courage, ma chère fille!... et surtout, souvenez-vous de mes conseils... (*Il sort.*)

JEANNE DARC, *les larmes aux yeux.* — Dieu me garde de les oublier!... Que le Seigneur vous conserve, bon père!... (*Elle retombe accablée sur sa couche de paille.*)

LE CAPITAINE, *s'adressant à John.* — Enlevez les fers de la prisonnière, on va la conduire là-haut... le tribunal est assemblé.

JEANNE DARC *se dresse et frissonne involontairement.* — Déjà! mon Dieu!... déjà!...

LE CAPITAINE, *avec un éclat de rire féroce.* — Enfin... tu trembles, sorcière!... Ta bravoure, c'était l'assistance des démons!...

Jeanne Darc sourit avec un amer dédain; John et un autre geôlier s'approchent d'elle afin de la délivrer des fers qu'elle porte à la ceinture et aux pieds. Elle tressaille de dégoût et devient pourpre de pudique honte en sentant les mains de ces hommes toucher, en les déferrant, son corps et ses membres par dessus ses habits, presque en lambeaux; puis, blessée, non dans un vain orgueil, mais dans sa dignité, à la pensée de paraître devant ses juges presque vêtue de haillons, elle dit au capitaine :

— Messire, j'ai là, dans ce coffret, un peu de linge et d'autres vêtements; veuillez, ainsi que vos hommes, sortir pendant quelques instants, afin que je puisse m'habiller.

LE CAPITAINE, *éclatant de rire.* — Nous sortir? pour qu'à notre retour nous te trouvions envolée par quelque magie!... Non, non! De par le diable, ton patron! si tu veux changer d'habits, changes-en devant nous, et au lieu de quelques instants, je t'accorderai tout le temps que tu voudras pour ta toilette... je t'aiderai même si tu le veux, ma belle sorcière!...

JEANNE DARC *rougit de confusion, et répond d'une voix ferme.* — Allons au tribunal... Que Dieu me soit en aide!...

LE

PROCÈS DE JEANNE DARC

Le tribunal ecclésiastique devant qui Jeanne Darc doit paraître est assemblé dans l'ancienne chapelle du vieux château de Rouen; les voûtes, les murs, les piliers, sont noircis par le temps. Il est huit heures; la pâle clarté de cette matinée de février, glaciale et brumeuse, pénètre dans la vaste nef par une seule fenêtre ogivale, pratiquée dans l'épaisse muraille derrière l'estrade où siégent les prêtres juges, présidés par l'évêque PIERRE CAUCHON. A gauche du tribunal se trouve la table des greffiers, chargés de reproduire la minute de l'interrogatoire et des réponses de l'accusée; en face de cette table, le siége de Pierre d'Estivet, promoteur du procès. Rien de plus sinistre que l'aspect de ces hommes; ils ont, afin de se préserver du froid, endossé de longues robes fourrées dont le capuchon rabattu cache presque entièrement leur visage. Ils tournent le dos à l'unique fenêtre, qui jette dans la chapelle un jour blafard, et sont complétement dans l'ombre; un reflet de lumière blanchâtre effleure la crête de leurs cagoules noires et glisse sur leurs épaules. L'évêque de Beauvais est revêtu de ses habits sacerdotaux.

Voici les noms des juges assistant à cette première

séance; il ont de nombreux assesseurs chargés de les suppléer au besoin. Les prêtres de l'université de Paris sont en partie réservés pour les autres audiences. Voici les noms de ces infâmes; ne les oubliez jamais, fils de Joel, ces noms doivent être écrits dans la mémoire des hommes en lettres de sang :

PIERRE DE LONGUEVILLE, abbé de la Sainte-Trinité de Fécamp; — JEAN HULOT DE CHATILLON, archidiacre d'Évreux; — JACQUES GUESDON, de l'ordre des Frères mineurs; — JEAN LEFÈVRE, moine augustin; — MAURICE DU QUESNAY, prêtre, professeur en théologie; — GUILLAUME LEBOUCHIER, prêtre, docteur en droit canon; — GUILLAUME DE CONTI, abbé de la Trinité du mont Sainte-Catherine; — BONNEL, abbé de Cormeilles; — JEAN GARIN, archidiacre du Vexin français; — RICHARD DE GRONCHET, chanoine de la collégiale de la Saussaye; — PIERRE MINIER, prêtre, bachelier en théologie; — RAOUL SAUVAGE, de l'ordre de Saint-Dominique; — ROBERT BARBIER, chanoine de Rouen; — DENIS GASTINEL, chanoine de Notre-Dame-la-Ronde; — JEAN LEDOUX, chanoine de Rouen; — JEAN BASSET, chanoine de Rouen; — JEAN BRUILLOT, chantre de la cathédrale de Rouen; — AUBERT MOREL, chanoine de Rouen; — JEAN COLOMBELLE, chanoine de Rouen; — LAURENT DUBUST, prêtre licencié en droit canon; — RAOUL AUGUY, chanoine de Rouen; — ANDRÉ MARGUERIE, archidiacre du Petit-Caux; — JEAN ALESPÉE, chanoine de Rouen; — GEOFFROY DE CROTAY, chanoine de Rouen; — GILLES DES CHAMPS, chanoine de Rouen; — JEAN LEMAITRE, vicaire et inquisiteur de la foi; enfin, NICOLAS LOYSELEUR, chanoine de Rouen, qui cache complétement, et pour cause, son visage sous sa cagoule. — Les greffiers, THOMAS DE COURCELLES, MANCHON, TAQUEL et BOISGUILLAUME, sont à leur

table, prêts à minuter le procès; le chanoine PIERRE D'ESTIVET, promoteur, est à son siége; les membres du tribunal ecclésiastique viennent de prendre place.

L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON, *se levant.* — Mes très chers frères, Pierre d'Estivet, promoteur de la cause, va exposer brièvement notre requête. (*Il se rasseoit.*)

LE CHANOINE PIERRE D'ESTIVET *se lève, prend sur sa table un parchemin et lit.* — « Nous, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais par la miséricorde divine, métropolitain de la ville et du diocèse de Rouen, nous vous avons convoqués, mes très chers frères, au nom du vénérable et révérendissime chapitre de la cathédrale, pour examiner et juger les faits ci-après expliqués.

« A l'auteur, au consommateur de la foi, Notre-Seigneur Jésus-Christ, salut!

« Une certaine femme, vulgairement appelée Jeanne la Pucelle, a été prise et faite prisonnière à Compiègne, dans le ressort de notre diocèse de Beauvais, par des soldats de notre très chrétien et sérénissime maître Henri VI, roi d'Angleterre et des Français.

« Ladite femme étant, à nos yeux, véhémentement soupçonnée d'hérésie, et notre devoir étant de lui intenter un procès en matière de foi, nous avons requis et exigé qu'icelle femme nous fût livrée et envoyée; nous, évêque, instruit par la clameur publique des faits et gestes de ladite Jeanne, faits et gestes attentatoires, non seulement à notre foi, mais à celle de la France et de la chrétienté tout entière, voulant, en cette matière, procéder avec diligence, mais avec maturité, nous avons décrété que ladite Jeanne serait appelée par devant nous et interrogée sur ses faits et gestes, ainsi que sur des propositions concernant la foi, et l'avons citée à comparoir devant nous, dans la chapelle du château

de Rouen, cejourd'hui, 20 février 1431, à huit heures du matin, afin qu'elle eût à répondre aux accusations portées contre elle. » (*Le promoteur se rasseoit.*)

L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON. — Introduisez l'accusée.

Deux appariteurs vêtus de robes noires sortent de la chapelle et rentrent un moment après, amenant Jeanne Darc entre eux deux. La guerrière, jadis si résolue, si sereine en ces jours de combat où, revêtue de sa blanche armure, chevauchant sur son ardent cheval de bataille, elle marchait aux ennemis, son étendard déployé ; la guerrière frissonne de peur à la vue de ce tribunal de prêtres à demi cachés dans l'ombre de la chapelle, laissant à peine apercevoir leurs traits sous leurs cagoules, muets, immobiles, ressemblant à des fantômes noirs ; elle se rappelle les paroles, les conseils du chanoine Loyseleur, dont elle est loin de soupçonner la présence parmi ses juges. Le souvenir de ces paroles, de ces conseils, la rassure et l'effraie à la fois ; le chanoine, en lui donnant le moyen d'échapper aux piéges qu'elle doit redouter, l'a prévenue que le tribunal était d'avance résolu de la livrer au bûcher. Cette pensée jette d'abord le trouble, la frayeur, dans l'esprit de la prisonnière, affaiblie déjà par tant de misères, par tant d'afflictions; elle sent ses genoux chanceler à ses premiers pas dans la chapelle, et, obligée de s'appuyer sur le bras de l'un des appariteurs, elle s'arrête durant un moment. Les prêtres juges, à l'aspect de cette jeune fille, à peine âgée de dix-neuf ans, encore si belle, malgré sa pâleur, sa maigreur et ses habits presque en lambeaux, la contemplent avec une sombre curiosité, mais n'éprouvent ni intérêt, ni pitié pour l'héroïne de tant de victoires. Au point de vue politique et religieux, elle est pour eux une ennemie ; leur animadversion contre elle étouffe tout sentiment humain. Ses hauts

faits, son génie, sa gloire, les irritent d'autant plus qu'ils ont conscience de l'abominable crime dont ils vont se rendre complices par ambition, par fanatisme d'orthodoxie, par cupidité ou par haine de parti. Jeanne Darc, dominant enfin son émotion, reprend courage et s'avance entre les deux appariteurs; ils la conduisent jusqu'au pied du tribunal et se retirent. Elle n'ose lever les yeux sur ses juges, ôte respectueusement son chaperon, qu'elle conserve à sa main, s'incline et reste debout devant l'estrade.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *se levant.* — Jeanne, approchez... (*Elle s'approche.*) Notre devoir de conservateur et de soutien de la foi catholique, avec l'aide de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous engage à vous avertir charitablement que, pour accélérer le jugement de votre procès et pour le soulagement de votre âme, vous devez dire la vérité, toute la vérité; enfin, répondre sans subterfuge à nos interrogations. Vous allez jurer sur les saintes Écritures de dire la vérité. (*A l'un des appariteurs.*) Apportez un missel.

L'homme noir apporte un lourd missel et le présente à Jeanne Darc.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, — Jeanne, à genoux... jurez sur ce missel de dire la vérité.

JEANNE DARC, *avec défiance et appréhension.*—J'ignore sur quoi vous voulez m'interroger, messires? peut-être me ferez-vous de telles questions que je ne saurais y répondre?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Vous jurerez de répondre sincèrement sur ce que nous demanderons concernant votre foi... et autres choses...

JEANNE, *s'agenouille pose ses deux mains sur le missel.* — Je jure de dire la vérité.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. Quels sont vos prénoms?

JEANNE DARC. — En Lorraine, l'on m'appelait Jean-

nette... depuis mon arrivée en France, on m'appelle Jeanne.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Où êtes-vous née?

JEANNE DARC. — Au village de Domrémy, dans la vallée de Vaucouleurs.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Quels sont les noms de votre père et de votre mère?

JEANNE DARC, *avec émotion.* — Mon père s'appelle Jacques Darc... ma mère, Isabelle Romée.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — En quel lieu avez vous été baptisée?

JEANNE DARC. — En l'église de Domrémy.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Quels ont été vos parrain et marraine?

JEANNE DARC. — Mon parrain se nommait Jean Lingué, ma marraine, Sybille. (*A ce souvenir, une larme roule dans ses yeux.*)

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Cette femme prétendait avoir vu les fées... Ne passait-elle pas pour être devineresse et sorcière?

JEANNE DARC, *d'une voix plus assurée.* — Ma marraine était une bonne et sage femme.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Quel prêtre vous a baptisée?

JEANNE DARC. — Maître Jean Minet, notre curé.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Quel âge avez-vous?

JEANNE DARC. — Dix-neuf ans bientôt.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Savez-vous votre *Pater Noster?*

JEANNE DARC. — Ma mère me l'a appris. (*Elle soupire.*)

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Vous engagez-vous à ne pas tâcher de vous échapper du château de Rouen, sous peine de passer pour hérétique, puisque votre tentative d'évasion prouverait que vous voulez fuir notre tribunal?

JEANNE DARC *garde pendant un moment le silence, réfléchit, et son assurance revenant peu à peu, elle répond d'une voix ferme.* — Je ne prends pas cet engagement; je ne veux promettre de ne pas essayer de m'échapper.

LE DOMINICAIN RAOUL SAUVAGE, *d'un ton menaçant.* — Alors on doublera vos chaînes pour vous empêcher d'essayer de fuir!

JEANNE DARC. — Il est permis à tout prisonnier de tâcher de s'échapper de sa prison.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *sévèrement, après s'être consulté à voix basse avec quelques-uns des juges placés près de lui.* — Ouïes et entendues les paroles de rébellion de ladite Jeanne, nous commettons particulièrement à sa garde le noble homme Jean le Gris, garde de notre sire le roi d'Angleterre et de France, et adjoignons à Jean le Gris les écuyers Berwick et Talbot, gens d'armes anglais, tous trois chargés de la garde de la prisonnière, et de ne permettre à personne de s'approcher d'elle ni de lui parler sans notre permission. (*S'adressant au tribunal.*) Ceux de nos très chers frères qui ont quelques questions à adresser à l'accusée peuvent les lui poser.

UN JUGE. — Jeanne, vous jurez de dire toute la vérité?

JEANNE DARC, *avec dignité.* — J'ai déjà juré... cela suffit; je ne mens jamais!

LE JUGE. — Avez-vous, dans votre enfance, appris à travailler?

JEANNE DARC. — Ma mère m'a appris à coudre et à filer.

UN AUTRE JUGE. — Aviez-vous un confesseur?

JEANNE DARC. — Oui, le curé de notre paroisse.

LE JUGE. — Avez-vous confessé à votre curé ou à un autre homme d'Église vos révélations?

JEANNE DARC. — Non.

(*Les prêtres échangent entre eux des regards significatifs et quelques paroles à voix basse.*)

Le juge *reprend.* — Pourquoi ce silence envers votre curé?

Jeanne Darc. — Si j'avais ébruité mes apparitions, mon père et ma mère se seraient opposés à mon entreprise.

Un autre juge. — Croyez-vous avoir commis un péché en quittant votre père et votre mère, contrairement à ce précepte de l'Écriture : « Tes père et mère honoreras? »

Jeanne Darc. — Je ne leur avais jamais désobéi avant de les quitter. Mais je leur ai écrit; il m'ont pardonné.

Le juge. — Ainsi, vous croyez pouvoir violer sans péché les commandements de l'Église?

Jeanne Darc. — Dieu me commandait d'aller au secours d'Orléans; j'aurais été fille de roi, que je serais partie!

L'évêque Cauchon, *jetant sur le tribunal un regard significatif.* — Vous prétendez, Jeanne, avoir eu des révélations, des visions? à quel âge cela vous serait-il advenu?

Jeanne Darc. — J'avais treize ans et demi. Il était midi, en été, j'avais jeûné la veille; j'ai entendu *la voix* comme si elle venait de l'église, et, en même temps, j'ai vu une grande clarté dont j'ai été éblouie.

L'évêque Cauchon, *lentement et pesant chacun de ses mots.* — Vous dites avoir entendu des voix, en êtes-vous bien certaine?

Jeanne Darc, *à part.* — Voilà le piége dont ce bon prêtre m'a avertie, j'y échapperai en disant la vérité, j'ai juré de la dire. (*Haut*) J'ai entendu ces voix comme j'entends la vôtre, messire évêque.

L'évêque Cauchon. — Vous affirmez cela?

Jeanne Darc.—Oui, messire, parce que cela est la vérité.

L'évêque Cauchon *promène un regard triomphant sur*

le tribunal, ce regard est compris; il se fait un moment de silence. (Aux greffiers.) — Vous avez textuellement minuté la réponse de l'accusée?

Un greffier. — Oui, monseigneur.

Un juge. — Et en France, Jeanne, avez-vous de nouveau entendu ces voix?

Jeanne Darc. — Oui.

Un autre juge. — Selon vous, d'où venaient ces voix?

Jeanne Darc, *avec un accent de conviction profonde.* — De Dieu!

Un juge. — Qu'en savez-vous?

Un autre juge. — En quelles circonstances avez-vous été prise à Compiègne?

Un autre juge. — Qui vous a dicté la lettre adressée par vous aux Anglais?

Ces questions incohérentes se croisant coup sur coup, dans le but de troubler les réponses de Jeanne Darc, elle garde un moment le silence et reprend :

— Si vous m'interrogez tous à la fois, messires, je ne pourrai vous répondre à chacun.

L'évêque Cauchon. — Enfin, qui vous porte à croire que les voix dont vous parlez étaient divines?

Jeanne Darc. — Elles me disaient de me conduire en honnête fille, et qu'avec l'aide de Dieu je sauverais la France!

Un juge. — Vous a-t-il été révélé que si vous perdiez votre virginité, vous perdriez votre bonheur à la guerre?

Jeanne Darc, *rougissant.* — Cela ne m'a pas été révélé.

Le juge. — Est-ce à l'ange saint Michel que vous avez promis de rester pucelle?

Jeanne, *avec une chaste impatience.* — C'est à mes saintes que j'ai fait mon vœu!

UN AUTRE JUGE. — Ainsi, les voix de vos saintes vous ont ordonné de venir en France?

JEANNE DARC. — Oui, pour son salut et pour celui du roi.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — A cette époque, n'avez-vous pas eu l'apparition de sainte Catherine et de sainte Marguerite, à qui vous attribuez ces voix?

JEANNE DARC. — Oui.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *lentement.* — Vous êtes certaine d'avoir vu cette apparition?

JEANNE DARC. — Je l'ai vue aussi bien que je vous vois, messire.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Vous l'affirmez?

JEANNE DARC. — Je l'affirme.

Nouveau et profond silence parmi les prêtres; plusieurs prennent des notes, d'autres échangent à voix basse quelques paroles.

UN JUGE. — A quoi avez-vous reconnu que celles que vous nommez sainte Catherine et sainte Marguerite étaient des saintes?

JEANNE DARC. — A leur sainteté.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — L'archange saint Michel vous est-il aussi apparu?

JEANNE DARC. — Oui.

UN JUGE. — Comment était-il vêtu?

JEANNE DARC, *Se rappelant les conseils du chanoine Loyseleur.* — Je ne sais rien...

LE JUGE. — Vous ne répondez pas? L'ange était donc tout nu?

JEANNE DARC, *rougissant,* — Croyez-vous que Dieu n'avait pas de quoi le vêtir?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Vous parlez bien hardiment; vous croyez-vous présentement en la grâce de Dieu?

Jeanne Darc. — Si je n'y suis pas, que Dieu m'y mette... si j'y suis, qu'il m'y conserve... (*D'une voix haute et ferme.*) Mais retenez bien ceci : vous êtes mes juges, vous prenez une grande charge en m'accusant... et à moi, le fardeau m'est léger !...

Ces nobles paroles, prononcées par la guerrière avec la conviction de son innocence et témoignant sa méfiance à l'égard de ses juges, annoncent un changement survenu dans son esprit depuis le commencement de son interrogatoire. Elle venait d'invoquer secrètement « ses voix, » les voix de sa conscience et de sa foi ; elles lui avaient répondu : « Va, ne crains rien, réponds hardiment à ces faux et méchants prêtres... tu n'as rien à te reprocher... Dieu est avec toi... il ne t'abandonnera pas !... »

Raffermie par cette pensée, par cette espérance, l'héroïne redresse le front, son pâle et beau visage se colore légèrement, ses grands yeux noirs s'attachent résolûment sur l'évêque... elle pressent qu'il est son ennemi mortel. Les prêtres juges remarquent l'assurance croissante de l'accusée, un instant auparavant si timide, si abattue ; cette transformation est d'un favorable augure pour leurs projets. Jeanne Darc, dans sa fière animation, peut et doit laisser échapper des aveux qu'elle eût renfermés en demeurant réservée, craintive et défiante. Le prélat, malgré sa scélératesse, sent peser sur lui le brillant et pur regard de l'accusée ; il baisse les yeux et continue l'interrogatoire en consultant un parchemin :

— Ainsi, Jeanne, c'est par ordre de vos voix que vous êtes allée trouver à Vaucouleurs un certain capitaine, nommé Robert de Baudricourt ? lequel capitaine vous a donné une escorte chargée de vous conduire devers le roi, à qui vous avez promis la levée du siége d'Orléans ?

JEANNE DARC. — Oui.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Reconnaissez-vous avoir dicté une lettre adressée au duc de Bedford, régent d'Angleterre, et à à d'autres illustres capitaines?

JEANNE DARC. — J'ai dicté cette lettre à Poitiers.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Dans cette missive, vous menaciez les Anglais de les faire occire?

JEANNE DARC. — Oui... s'ils ne retournaient pas dans leur pays, et s'ils continuaient de faire endurer misère sur misère au pauvre peuple de France!

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Cette lettre n'était-elle pas écrite par vous sous l'invocation de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa mère immaculée la sainte Vierge?

JEANNE DARC. — Je faisais écrire, en tête des lettres que je dictais : *Jesus Maria*, en guise de prière... Était-ce donc un mal?

L'ÉVÊQUE CAUCHON *ne répond rien, jette un regard oblique sur le tribunal; plusieurs de ses membres relatent sur leurs tablettes la dernière réponse de l'accusée, réponse de la denière gravité, à en juger par leur empressement à la noter. Le prélat poursuit ainsi.* — De quelle façon signiez-vous les lettres dictées par vous?

JEANNE DARC. — Je ne sais pas écrire; je mettais pour signature au bas du parchemin ma croix en Dieu...

Cette seconde réponse, non moins dangereuse que la première, est notée avec un égal empressement par les prêtres; il se fait un profond silence. L'évêque semble interroger les greffiers du regard et leur demander s'ils ont achevé de minuter les paroles de l'accusée, paroles auxquelles il attache une importance capitale; puis, s'adressant à l'héroïne :

— Après plusieurs combats, vous avez forcé les Anglais de lever le siége d'Orléans?

Jeanne Darc. — Mes voix m'ont conseillée... j'ai combattu... Dieu nous a donné la victoire!

Un juge. — Si ces voix sont celles de sainte Marguerite et de sainte Catherine, ces saintes haïssent donc les Anglais?

Jeanne Darc. — Ce que Dieu hait, elles le haïssent... ce qu'il aime, elles l'aiment!

Un autre juge. — Alors, Dieu aime les Anglais, puisqu'il les a rendus si longtemps victorieux?

Jeanne Darc. — Il les a sans doute abandonnés en punition de leurs cruautés.

Un autre juge. — Pourquoi Dieu aurait-il choisi pour les vaincre une fille de votre espèce plutôt que toute autre personne?

Jeanne Darc. — Parce qu'il aura plu au Seigneur de faire dérouter les Anglais par une pauvre fille comme moi.

Le juge. — Combien votre roi vous donnait-il d'argent pour le servir?

Jeanne Darc, *fièrement.* — Je n'ai jamais rien demandé au roi, sinon bonnes armes, bons chevaux, et le paiement de mes soldats!...

L'évêque Cauchon. — Lorsque votre roi vous mit à l'œuvre de guerre, vous vous êtes fait faire un étendard... de quelle étoffe était-il?

Jeanne Darc. — Il était de blanc satin... (*Elle baisse tristement la tête en songeant aux gloires passées de sa bannière, si terrible aux Anglais, dont elle est à cette heure captive, et étouffe un soupir.*)

L'évêque Cauchon. — Quelles figures étaient peintes sur son étoffe?

Jeanne Darc. — Deux anges tenant des fleurs de lis... en l'honneur du roi.

Ces mots sont notés avec un nouvel empressement par

plusieurs membres du tribunal; et l'un d'eux s'adressant à la guerrière :

— Renouvelait-on souvent votre étendard?

JEANNE DARC. — On le renouvelait autant de fois que sa lance était rompue dans les batailles... elle l'était souvent.

UN AUTRE JUGE. — Quelques-uns de ceux qui vous suivaient ne se faisaient-ils pas fabriquer des étendards pareils aux vôtres?

JEANNE DARC. — Les uns, oui; les autres, non.

LE JUGE. — Ceux qui portaient une bannière semblable à la vôtre étaient-ils heureux à la guerre?

JEANNE DARC. — Oui... quand ils étaient vaillants...

UN AUTRE JUGE. — Est-ce parce qu'ils vous croyaient inspirée de Dieu que vos gens vous suivaient au combat?

JEANNE DARC. — Je leur disais : « Entrons hardiment « parmi les Anglais! » j'y entrais la première... l'on me suivait.

LE JUGE. — Enfin, vos gens vous croyaient-ils, oui ou non inspirée de Dieu?

JEANNE DARC. — Qu'ils le crussent ou non, ils s'en fiaient à mon courage.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Lors du sacre de votre roi à Reims, n'avez-vous pas fait orgueilleusement tournoyer votre bannière au dessus de la tête de ce prince?

JEANNE DARC. — Non; mais, seule parmi les chefs de guerre, j'ai accompagné le roi dans la cathédrale, mon étendard à la main.

UN JUGE, *aigrement*. — Ainsi, tandis que les capitaines ne portaient pas leur étendard à cette solennité, vous seule portiez le vôtre?

JEANNE DARC. — Il avait été à la peine... il pouvait bien être à l'honneur!

Cette sublime réponse, d'un si légitime et si touchant orgueil, empreinte d'un simplicité antique, frappe les bourreaux de la victime, malgré leur acharnement contre elle. Mots héroïques et navrants! Ils disaient au prix de quels périls, et surtout de quelles amères douleurs, de quelles poignantes déceptions, Jeanne avait obtenu son innocent triomphe! Oh! oui, ton glorieux étendard et toi, vous aviez été cruellement *à la peine*, pauvre martyre!... Ton corps virginal a été brisé par les rudes fatigues de la guerre! tu as versé ton généreux sang sur les champs de bataille! tu as lutté avec l'admirable opiniâtreté, avec les mortelles angoisses du plus saint patriotisme, contre les ténébreuses machinations, contre les infâmes trahisons des chefs de guerre, qui ont enfin causé ta perte! tu as lutté contre la lâche inertie de Charles VII, cet ingrat et royal couard qu'avec tant de *peine* tu as traîné de victoire en victoire jusqu'à Reims, où tu l'as fait sacrer roi ! Ta seule récompense fut de voir ton étendard *à l'honneur* de cette consécration solennelle, dont tu espérais le salut de la Gaule! Oui, oui, vierge de la patrie! TON ÉTENDARD AVAIT ÉTÉ A LA PEINE... IL POUVAIT BIEN ÊTRE A L'HONNEUR!...

La surprise des prêtres juges à ces paroles sublimes cause un silence de quelques instants; l'évêque Cauchon le rompt le premier, et s'adressant à l'accusée d'une voix lente, en pesant chacun de ses mots, symptômes ordinaires de la dangereuse perfidie des questions qu'il posait :

— Jeanne, lorsque vous entriez dans une ville, les habitants ne baisaient-ils pas vos mains, vos pieds, vos vêtements ?

JEANNE DARC. — Beaucoup le voulaient; et quand de pauvres gens venaient ainsi à moi, je craignais, en les repoussant, de les chagriner...

Cette réponse de l'accusée doit être dangereusement invoquée contre elle; plusieurs des juges prennent des notes, un sourire sinistre effleure les lèvres de l'évêque Cauchon. Il poursuit ainsi, consultant du regard son parchemin :

— Jeanne, avez-vous tenu des enfants sur les saints fonts du baptême?

JEANNE DARC. — Oui, j'en ai tenu un à Soissons, deux autres à Saint-Denis.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Quels noms leur donniez-vous?

JEANNE DARC. — Aux fils, le nom de *Charles*, en l'honneur du roi de France... aux filles, le nom de *Jeanne*, parce que les mères le demandaient...

Ces mots, où se peignaient d'une manière charmante le tendre enthousiasme que la guerrière inspirait au peuple et la générosité qu'elle montrait pour Charles VII, persistant à l'honorer, non comme homme, mais comme roi, malgré sa féroce ingratitude, ces mots devaient être une charge de plus contre l'accusée; quelques juges notèrent la réponse.

L'ÉVÊQUE CAUCHON.—Une mère, à Lagny, ne vous a-t-elle pas priée d'aller visiter son enfant mourant?

JEANNE DARC. — Oui; mais on l'avait déjà porté à l'église Notre-Dame. Des jeunes filles de la ville étaient agenouillées sous le portail et priaient pour cet enfant; je me suis mise à genoux parmi elles, et j'ai aussi, à son intention, prié Dieu.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *dont la cagoule est complétement rabattue, et déguisant sa voix, qu'il rend ainsi sourde et caverneuse.* — Lequel des deux papes est le vrai pape?

JEANNE DARC, *abasourdie.* — Il y a donc deux papes?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Vous vous dites inspirée de

Dieu ; il doit vous avoir enseigné auquel des deux papes vous devez obéissance?

JEANNE DARC. — Je n'en sais rien... C'est au pape à savoir s'il obéit à Dieu, et à moi d'obéir à qui obéit à Dieu...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *à Loyseleur, avec un accent significatif.* — Mon très cher frère, nous réserverons pour un autre interrogatoire la grave question que vous venez de poser à propos de l'unité de l'Église triomphante et de l'Église militante; poursuivons l'interrogatoire sur d'autres matières. (*S'adressant à Jeanne Darc avec une inflexion de voix annonçant la gravité de la question.*) Lors de votre départ de Vaucouleurs, vous avez pris l'habit d'homme... est-ce à la requête de Robert de Baudricourt ou par votre propre volonté?

JEANNE DARC. — C'est de ma propre volonté.

UN JUGE. — Vos voix vous ont-elles ordonné de quitter les habits de votre sexe?

JEANNE DARC. — Tout ce que j'ai fait de bon, je l'ai fait par le conseil de mes voix. Quand je les ai bien comprises, elles m'ont bien guidée.

UN AUTRE JUGE. — Ainsi, vous ne croyez pas commettre de péché en portant ces vêtements masculins dont vous êtes encore couverte à cette heure?

JEANNE DARC, *avec un soupir de regret.* — Ah! pour le bonheur de la France et le malheur de l'Angleterre! pourquoi ne suis-je pas libre à cette heure avec habits d'homme mon cheval et mon armure!...

UN AUTRE JUGE. — Voudriez-vous entendre la messe?

JEANNE DARC, *tressaillant d'espérance.* — Oh! de tout mon cœur!

LE JUGE. — Vous ne pouvez l'entendre sous ces habits, qui ne sont pas ceux de votre sexe.

JEANNE DARC *réfléchit un instant, elle se souvient des obscènes et grossiers propos de ses geôliers, et redoute leurs outrages, dont elle est plus facilement défendue par ses vêtements d'homme, cependant elle répond.* — Me promettez-vous que, si je reprends mes habits de femme, j'entendrai la messe?

LE JUGE. — Oui.

(*Mouvement d'impatience de l'évêque, qui, d'un regard, blâme le juge de sa maladresse.*)

JEANNE DARC. — Alors, que l'on me donne une robe très longue, je la mettrai pour aller à la chapelle; mais en revenant dans ma prison, je reprendrai mes habits d'homme.

Le juge un instant auparavant blâmé par un coup d'œil expressif de l'évêque le consulte du regard afin de savoir si l'on peut accéder à la demande de l'accusée; le prélat répond par un signe de tête négatif, et, s'adressant à Jeanne:

— Ainsi, vous persistez à conserver vos vêtements masculins?

JEANNE DARC. — Je suis gardée par des hommes... ces habits me conviennent mieux.

L'INQUISITEUR DE LA FOI. — En un mot, vous avez porté, vous portez ce costume volontairement?... de votre plein gré?

JEANNE DARC. — Oui; et je le porterai toujours.

Un nouveau silence se fait; les prêtres juges triomphent de la réponse si catégorique de l'accusée, réponse terriblement grave, car l'évêque Cauchon dit aux greffiers :

— Vous avez exactement minuté les paroles de ladite Jeanne?

UN GREFFIER. — Oui, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *à l'accusée.* — Vous avez souvent parlé de saint Michel... A quoi avez-vous reconnu que la

forme qui vous est apparue était celle de ce bienheureux saint?... Le démon ne pouvait-il prendre la figure d'un bon ange ?

Jeanne Darc. — J'ai reconnu saint Michel à ses conseils; ils étaient ceux d'un ange et non d'un démon.

Un juge. — Quels étaient ces conseils?

Jeanne Darc. — Je l'ai déjà dit... ces conseils étaient de me conduire en pieuse et honnête fille; alors Dieu m'inspirerait, m'aiderait, pour le salut de la France.

L'inquisiteur de la foi. — De sorte que vous affirmez non seulement avoir vu des yeux de votre corps vous apparaître une vision surnaturelle sous la figure de saint Michel; mais vous affirmez, en outre, que cette figure était réellement celle de ce personnage sacré?

Jeanne Darc. — Je l'affirme... puisque je l'ai entendu de mes oreilles... puisque je l'ai vu de mes yeux...

L'évêque Cauchon, *aux greffiers*. — Minutez textuellement cette réponse.

Un greffier. — Oui, monseigneur.

Le chanoine Loyseleur, dont les traits sont toujours soigneusement cachés sous sa cagoule, et qui tient, par surcroît de précaution, un mouchoir sur le bas de son visage, se lève et va parler à l'oreille du prélat; celui-ci se frappe le front, comme si les paroles de son complice lui rappelaient un oubli. Loyseleur regagne son siége.

L'évêque Cauchon. — Jeanne, lorsque après avoir été prise devant Compiègne, l'on vous a conduite au château de Beaurevoir, vous vous êtes précipitée de l'une des tours en bas?

Jeanne Darc. — C'est la vérité.

L'évêque Cauchon. — Quelle était la cause de cette résolution désespérée?

JEANNE DARC. — J'avais entendu dire dans ma prison que j'étais vendue aux Anglais... j'ai mieux aimé risquer de me tuer que de tomber entre leurs mains; j'ai tenté de m'échapper en sautant du haut en bas de la tour.

L'INQUISITEUR. — Est-ce par le conseil de vos voix que vous avez agi de la sorte?

JEANNE DARC. — Non... Elles me le déconseillaient, me disant « de prendre courage, que Dieu viendrait à mon secours, et qu'il était lâche de fuir le danger... » Mais ma crainte des Anglais a été plus forte que le conseil de mes voix.

UN JUGE. — Quand vous avez sauté de la tour, vouliez-vous vous tuer?

JEANNE DARC. — Je voulais me sauver... et en sautant, je me suis recommandée à Dieu, espérant, avec son aide, échapper aux Anglais.

L'INQUISITEUR. — Après votre chute, n'avez-vous pas renié le Seigneur et ses saints?

JEANNE DARC. — Jamais je n'ai renié ni Dieu ni ses saints!

UN JUGE. — Au moment de sauter de la tour, avez-vous invoqué vos saintes?

JEANNE DARC. — Oui, je les ai invoquées, malgré leur déconseil... je leur ai demandé la protection de Dieu pour la Gaule.., ma délivrance... et le salut de mon âme.

L'INQUISITEUR. — Depuis que vous êtes prisonnière à Rouen, vos voix vous ont-elles promis votre délivrance?

JEANNE DARC. — Tout à l'heure encore, elles m'ont dit : « Prends tout en gré, souffre courageusement ton martyre, tu gagneras le paradis! »

L'INQUISITEUR. — Croyez-vous le gagner?

JEANNE DARC, *avec une conviction radieuse.* — Je le crois aussi fermement que si j'y étais déjà.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *vivement en jetant un regard expressif aux juges.* — Voilà une réponse d'un grand poids!

JEANNE DARC, *avec un sourire céleste.* — Aussi, je tiens ma croyance au paradis pour un grand trésor!...

Le rayonnement de la foi naïve de la vierge guerrière illumine ses beaux traits, leur donne une expression divine. Ses yeux noirs, brillants du doux éclat de l'inspiration, sont levés vers le ciel, un moment éclairci; elle en contemple l'azur à travers la fenêtre du sombre édifice. Jeanne, dans le ravissement de son espoir céleste, se sent détachée de la terre... mais, hélas! un incident puéril vient rappeler aux réalités la pauvre prisonnière. Un joyeux oiselet s'en vient, voletant, effleurer d'une aile légère le vitrail de la croisée; à la vue de cet oiseau, libre dans l'espace, l'héroïne, cédant à un douloureux retour sur elle-même, retombe de toute la hauteur de sa radieuse espérance, soupire, baisse la tête, et des larmes roulent dans ses yeux. Ces diverses émotions ne lui ont pas permis de remarquer la joie féroce des prêtres juges inscrivant sur leurs tablettes ces deux énormités ajoutées à tant d'autres aveux monstrueux qui doivent la conduire au bûcher :

« Ladite Jeanne a volontairement risqué le suicide en se précipitant du haut en bas de la tour de Beaurevoir.

« Ladite Jeanne a la sacrilége audace de se dire, de se croire aussi sûre du paradis que si elle y était déjà! »

Mais la tâche des bourreaux n'est pas encore accomplie; l'héroïne est distraite de ses pénibles pensées par la voix de l'évêque Cauchon lui disant :

— Jeanne, croyez-vous être en péché mortel?

JEANNE DARC. — Je m'en rapporte à Dieu pour tous mes actes.

L'INQUISITEUR. — Vous croyez donc inutile de vous confesser, quoique en péché mortel?

JEANNE DARC. — Je n'ai jamais commis de péché mortel?

UN JUGE. — Qu'en savez-vous.

JEANNE DARC. — Ce péché, mes voix me l'auraient reproché... mes saintes m'auraient délaissée... Mais je me confesserais si je le pouvais... l'on ne peut avoir la conscience trop nette.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — N'est-ce donc point un péché mortel de prendre un homme à rançon et de le faire mourir prisonnier?

JEANNE DARC, *avec stupeur*. — Qui a fait cela?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Vous!

JEANNE DARC, *indignée*. — Jamais!

L'INQUISITEUR. — Et Franquet d'Arras?

JEANNE DARC, *consultant ses souvenirs, garde un moment de silence et reprend*.—Franquet d'Arras était un capitaine de routiers bourguignons; je l'ai fait prisonnier à la guerre. Il a avoué être traître, larron et meurtrier; son procès a duré quinze jours devant les juges de Senlis. J'avais demandé la grâce de cet homme, dans l'espoir de l'échanger contre un digne bourgeois de Paris captif des Anglais; mais apprenant qu'il était mort en prison, j'ai dit au bailli de Senlis : « Le prisonnier dont je comptais obtenir l'échange est mort; vous pouvez, si bon vous semble, faire justice de Franquet d'Arras, traître, larron et meurtrier. »

UN JUGE. — Avez-vous fait donner de l'argent à celui qui vous a aidé à prendre Franquet d'Arras?

JEANNE DARC, *haussant légèrement les épaules*. — Je ne suis ni monnayeur, ni trésorier de France, pour faire donner de l'argent à quelqu'un.

L'Évêque Cauchon. — Vous avez exposé en *ex-voto* des armes dans la basilique de Saint-Denis? Quelle intention vous dictait cet acte?

Jeanne Darc reste silencieuse, absorbée par de cruels souvenirs. Gravement blessée sous les murs de Paris, elle avait ensuite offert en pieux hommage son armure à la vierge Marie, cédant à un nouveau mouvement d'indignation navrante provoqué par la lâcheté de Charles VII, qui après les prodiges de la victorieuse campagne de l'héroïne, s'en était retourné en Touraine retrouver ses maîtresses. En vain Jeanne lui avait dit : « Affrontez les Anglais, qui presque seuls garnissent les rempart de Paris; présentez-vous hardiment aux portes de cette cité, promettant aux Parisiens l'oubli du passé, la concorde pour l'avenir; tentez ainsi, presque à coup sûr, la conquête de votre capitale! » Mais le royal couard avait, comme toujours, reculé devant le péril, au poignant désespoir de Jeanne; alors, voulant renoncer à la guerre, abandonnant son armure, elle l'avait offerte en *ex-voto*. Jeanne ne pouvait faire un tel aveu à ces prêtres; non, guidée par la générosité de son âme, éclairée par son rare bon sens, elle eût mieux aimé mourir que d'accuser Charles VII et de le couvrir d'ignominie aux yeux de ses ennemis. Dans la royauté, elle voyait la France; et la honte du roi devait rejaillir, ineffaçable, sur le royaume. Elle répondit donc à l'évêque Cauchon, ainsi qu'elle l'avait toujours fait jusqu'alors, de manière à sauvegarder l'honneur de Charles VII :

— J'avais été blessée sous les murs de Paris; j'ai offert mon armure devant l'autel de la sainte Vierge en reconnaissance de ce que ma blessure n'avait pas été mortelle.

L'Inquisiteur, *paraissant se rappeler un oubli.* — Pendant le temps que vous faisiez la guerre, portant harnais

de bataille et habits d'homme, avez-vous reçu l'Eucharistie?

Un mouvement de tous les prêtres juges, leur attentif et profond silence, témoigne de l'extrême gravité de la question posée à l'accusée.

JEANNE DARC. — J'ai communié toutes les fois que je l'ai pu... et pas aussi souvent que je l'aurais voulu...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *vivement.* — Greffiers, vous avez écrit?

UN GREFFIER. — Oui, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — De quel lieu étiez-vous partie lorsque vous êtes venue à Compiègne pour la dernière fois?

JEANNE DARC *tressaille douloureusement à ce souvenir.* — Je venais de Crespy, en Valois.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Vos voix vous ont-elles commandé cette sortie où vous avez été prise?

JEANNE DARC.—Pendant la dernière semaine de Pâques, mes voix m'avaient encore avertie que bientôt je serais trahie et livrée... mais qu'il devait en être ainsi... de ne pas m'étonner, de prendre tout à gré... que Dieu me viendrait en aide...

UN JUGE. — Ainsi, vos voix vous disaient souvent que vous seriez prise?

JEANNE DARC, *soupirant.* — Oui, elles me le disaient depuis longtemps... je demandais à mes saintes de mourir aussitôt que je serais prisonnière, afin de ne pas souffrir longtemps...

L'INQUISITEUR. — Vos voix vous ont-elles indiqué précisément le jour où vous seriez prise?

JEANNE DARC. Non, pas précisément; elles m'annonçaient seulement que bientôt je serais trahie et livrée... Je l'ai dit aux bonnes gens de Compiègne le jour de la sortie.

UN JUGE. — Si vos voix avaient ordonné de livrer bataille devant Compiègne en vous avertissant que vous seriez prisonnière ce jour-là, leur auriez-vous obéi nonobstant?

JEANNE DARC. — J'aurais obéi à regret; mais j'aurais obéi, quoi qu'il pût m'arriver...

UN JUGE. — Avez-vous passé le pont pour faire votre sortie de Compiègne?

JEANNE DARC, *de plus en plus cruellement affectée par cette remémorance.* — Cela est-il donc du procès?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Répondez.

JEANNE DARC, *d'une voix brève et hâtée.* — J'ai passé le pont; je suis sortie par le passage de la redoute; j'ai attaqué avec ma compagnie les Bourguignons du sire de Luxembourg; je les ai repoussés par deux fois jusqu'à leurs retranchements, la troisième jusqu'à mi-chemin. Alors les Anglais sont venus, ils m'ont coupé la retraite; plusieurs de mes soldats voulaient me faire rentrer dans Compiègne, mais le pont était levé derrière nous... J'ai été prise... *(Elle tressaille.)*

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Jeanne, votre interrogatoire est, pour aujourd'hui, terminé. Priez le Seigneur d'éclairer votre âme et de vous guider dans la voie du salut éternel; que Dieu vous garde et vous vienne en aide!... *(Il fait le signe de la croix.)* Au nom du père, du fils et du Saint-Esprit... *Amen!*

Tous les prêtres juges se lèvent et répètent d'une seule voix : — *Amen!*

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Que l'accusée soit remmenée dans sa prison...

Les deux appariteurs s'approchent de Jeanne Darc, chacun d'eux la prend par un bras; ils l'emmènent hors

de la chapelle, où se trouvent les soldats anglais chargés de reconduire la prisonnière.

Jeanne Darc, livide, hâve, brisée par la maladie et méconnaissable, tant elle a souffert depuis son dernier interrogatoire, est à demi couchée sur la paille de son cachot, ses vêtements d'homme tombent en lambeaux ; elle est, ainsi que par le passé, enchaînée par le milieu du corps. Elle a entouré de son mieux, au moyen de quelques chiffons, les lourds anneaux de fer qu'elle porte au dessus de la cheville; leur rude pression a non seulement meurtri, mais entamé sa chair jusqu'au vif; ces plaies lui sont cruellement douloureuses; cruellement douloureuse aussi est l'une de ses glorieuses blessures, qui s'est rouverte. Mais l'affaiblissement extraordinaire de la vierge guerrière, la profonde altération de ses traits, a une autre cause encore, cause étrange, ténébreuse; elle remonte à quelques jours de là. L'un des geôliers, remarquant que la captive touchait à peine aux aliments grossiers qu'on lui donnait, lui avait dit « qu'afin de la *remettre en appétit,* » l'évêque Pierre Cauchon lui enverrait un mets préparé dans son hôtel. Le lendemain, elle mangea quelques bouchées d'un poisson à elle apporté de la part du prélat; presque aussitôt, saisie de vomissements convulsifs, ses traits devinrent cadavéreux, elle s'évanouit. Ses geôliers la crurent au moment de trépasser, l'un d'eux courut chercher un médecin ; il arriva, reconnut les symptômes d'un empoisonnement, et parvint à la rappeler à la vie, mais non à la santé. La prisonnière, depuis lors, est restée languissante, abattue et sans force.

Jeanne Darc ne se trouve pas seule dans son cachot ; le chanoine Loyseleur est assis sur un escabeau à côté de l'espèce de cercueil rempli de paille où elle est couchée. Se

croyant en danger de mort, elle vient de se confesser à Loyseleur, de lui ouvrir son âme loyale et pure, de lui raconter sa vie entière ; loin de soupçonner l'infernale trahison de ce prêtre, elle a puisé de religieuses consolations, de vagues espérances, dans les preuves de touchant intérêt dont il l'a hypocritement entourée et dans les nouveaux conseils qu'il vient de lui donner au sujet de son procès. Le chanoine a souvent visité la captive depuis leur première entrevue, ayant, disait-il, obtenu à grand'peine la permission de sortir de son cachot afin de venir offrir à sa chère fille en Dieu ses secours spirituels ; elle lui a ingénument raconté son interrogatoire. Le prêtre l'a félicitée d'avoir hardiment soutenu la réalité de ses apparitions et de ses révélations ; elle serait sans doute sauvée par sa sincérité à ce sujet. Mais il lui fallait éviter un autre piége, peut-être encore plus dangereux que le premier : L'un des juges (c'était lui-même) avait demandé à l'accusée « auquel des « deux papes alors existants il fallait obéir? » L'évêque ayant réservé cette importante question, elle se reproduirait lors d'un autre interrogatoire, l'accusée devait donc se mettre en mesure de répondre à ses juges sans donner prise sur elle. Rien de plus facile, selon le chanoine : on la presserait, à propos de l'obédience due au pape et à son Église, de « déclarer si elle, Jeanne, s'en rapportait absolument, aveuglément, à ses juges ecclésiastiques pour l'appréciation de ses actes et de ses paroles? » Là était le nouveau piége (disait Loyseleur). Ses ennemis, décidés à tout tenter pour la condamner, se sentiraient bien plus forts contre elle si elle les reconnaissait pour ses juges légitimes; si, au contraire, les récusant, elle en appelait à Dieu seul... à Dieu, le souverain juge, ils se trouveraient fort empêchés dans leurs méchants desseins.

Jeanne Darc, étrangère aux subtilités théologiques, ajouta... devait ajouter foi aux paroles du chanoine; la machination tramée par ce monstre en soutane et par l'évêque son complice était d'une exécrable habileté. Montrant d'abord à l'accusée une voie de salut dans la pratique persévérante de l'une des plus saillantes vertus dont elle fût douée, la sincérité, il lui dit : « Soutenez hardiment que « vous avez vu de vos yeux, entendu de vos oreilles, vos « visions et vos révélations. » Jeanne ayant en effet vu, entendu ces choses, en apparence surnaturelles, durant ses hallucinations, fut inébranlable dans ses affirmations; conseillée autrement, peut-être, cédant à l'effroi du bûcher, effroi souvent chez elle insurmontable, eût-elle consenti à employer dans ses réponses ce correctif accepté par l'Église : *j'ai cru voir, j'ai cru entendre.* Elle échappait ainsi à une condamnation sur ce point capital; mais raffermie par les conseils du chanoine dans la voie de la vérité, s'y renfermant rigoureusement, elle donnait ainsi contre elle des armes terribles. Ce n'était pas assez; ses bourreaux voulaient, en multipliant les causes de condamnation, légitimer leur sanglant arrêt, et ils le pouvaient, selon les lois de l'Église, en convainquant Jeanne d'hérésie. Or elle s'avouait hérétique au premier chef en récusant, selon le conseil de Loyseleur, le tribunal ecclésiastique et ne voulant reconnaître d'autre juge que Dieu... Ce conseil, comment ne l'aurait-elle pas suivi? Il répondait aux habituelles aspirations de son âme; depuis son enfance, elle rapportait tout à Dieu ou à ses saintes, croyant plus à elles qu'aux prêtres, se sentant plus de foi dans le Créateur que dans ses créatures, fussent-elles revêtues d'un caractère sacré; jamais, au temps de son adolescence, malgré sa fervente piété, elle n'avait confié le secret de ses visions ou de ses

projets, même à son confesseur, le curé Minet. Elle devait donc, en raison de la nature de son esprit, de ses sentiments, de ses croyances, et surtout de sa méfiance envers ses juges, les récuser; elle devait, convaincue de son innocence et de leur méchanceté, en appeler d'eux à Dieu, son divin maître, persuadée, d'ailleurs, qu'elle échapperait ainsi à un nouveau piége.

Donc, ce jour-là, le chanoine s'est rendu près de Jeanne Dare, afin de la maintenir dans la résolution qu'il lui a inspirée; il y est aisément parvenu; et après avoir entendu la confession générale de Jeanne, lui avoir prodigué de paternelles et consolantes paroles, il se dispose à la quitter, appelle le geôlier à travers le guichet, toujours ouvert. John paraît; il éconduit le prêtre avec une feinte brutalité, referme la porte sur lui; la prisonnière reste seule dans son cachot.

Jeanne Darc, en faisant sa confession générale au chanoine, en lui racontant sa vie entière, avait non moins cédé à une habitude religieuse qu'au désir d'évoquer une dernière fois à son propre souvenir tout son passé, de s'interroger scrupuleusement sur tous ses actes, en présence du sort affreux dont on la menaçait; de rechercher enfin avec une inexorable sévérité envers elle-même quels reproches on pouvait lui adresser, sur quoi ces prêtres se fondaient pour l'envoyer au bûcher. La seule pensée de ce supplice, *être brûlée vive*... causait souvent à l'héroïne, malgré sa bravoure guerrière, une défaillance, une terreur invincibles!... Les causes de cette terreur étaient diverses... d'abord la honte de se voir traînée au supplice comme une infâme criminelle à la face du peuple, les tortures atroces que l'on devait endurer en sentant les flammes dévorer votre chair vive... mais ce qui inspirait surtout une horreur in-

surmontable à la chaste jeune fille, c'était la crainte d'être conduite au bûcher demi nue... Elle avait plusieurs fois, à ce sujet, interrogé en frissonnant le chanoine Loyseleur, et appris de lui « que l'on menait les hérétiques, hommes ou femmes, à la mort sans nul autre vêtement *qu'une chemise*, et coiffés d'une sorte de grande mitre en carton où l'on inscrivait les crimes damnables du patient. » A cette idée de paraître aux regards grossiers de la foule, les jambes, les bras, les épaules, le sein nus, le corps à peine voilé d'une toile de lin, tout ce qu'il y avait d'honnêteté, de fierté, de pudeur, dans l'âme virginale de Jeanne Darc frémissait, se révoltait, s'épouvantait; en ces moments de désespoir éperdu, elle se sentait résignée à consentir à tout ce que ses juges voudraient exiger d'elle, à la seule condition d'échapper à l'ignominie mortelle dont on la menaçait. En vain « ses voix, » les voix de sa conscience, de son courage, lui disaient :

« Souffre vaillamment ton martyre jusqu'à la fin..... l'ombre même d'une action mauvaise ne peut ternir le pur éclat de ta victorieuse et sainte vie!... Ne cède pas à une vaine honte; la honte retombera exécrable, ineffable, sur tes bourreaux! Affronte sans rougir les grossiers regards des hommes... ta gloire te couvre d'une céleste auréole!... »

Mais, hélas! en ces moments de désespérance, l'héroïne inspirée redevenait la timide jeune fille qui, dans sa pudeur ombrageuse, renonçant même aux joies sacrées de l'épouse, avait à jamais voué sa virginité à ses saintes; aussi, malgré les encouragements de ses voix, elle se sentait défaillir, surtout devant cette pensée, *être conduite en chemise au bûcher*. Ces défaillances devenaient surtout fréquentes depuis sa maladie, qui, brisant le ressort de cette nature énergique et tendre, l'accablait, la minait lentement; par-

fois, cependant, l'héroïne retrouvait son courage, sa résolution, lorsque ses voix lui disaient :

« Ne transige pas avec ces faux prêtres; ils se prétendent tes juges, ils sont tes meurtriers! Dieu seul est ton juge! Soutiens hardiment la vérité, glorifie-toi d'avoir sauvé la France avec l'aide du ciel! défie le supplice! On brûlera ton corps; mais ta renommée vivra impérissable comme ton âme immortelle. qui, radieuse, rejoindra son Créateur! Va, noble victime de l'hypocrisie, de la méchanceté des hommes, abandonne leur enfer, remonte au paradis! »

Telles étaient, depuis son dernier interrogatoire et les longues souffrances de sa maladie les alternatives de résolution et de découragement qui tour à tour exaltaient ou brisaient la prisonnière; mais ce jour-là, rassurée envers elle-même par son examen de conscience, Jeanne Darc se sent, avec une joie amère, tellement affaiblie par ses maux, par ses chagrins, qu'elle espère bientôt mourir dans son cachot, voir ainsi le terme de ses misères et échapper à ses bourreaux. Soudain elle entend un bruit de pas au dehors; elle reconnaît la voix de l'évêque Cauchon disant au guichetiers :

— Ouvrez-nous la porte de la prison de Jeanne.

La porte s'ouvre, le prélat paraît, accompagné de sept prêtres juges. Voici leurs noms : Guillaume Boucher, — Jacob de Tours, — Maurice de Quesne, — Nicolas Midi, Guillaume Adelin, — Gérard Feuillet, — Haiton, et l'inquisiteur Jean Lemaitre.

Ces membres du saint tribunal sont accompagnés de deux greffiers; l'un porte un gros flambeau de cire allumé, tant le cachot est sombre, même en plein jour, l'autre greffier tient un cahier de parchemin et une écritoire. L'évêque est revêtu de ses habits sacerdotaux, ses complices

sont revêtus de leurs robes de prêtres ou de moines; ils se rangent silencieusement en demi-cercle autour de la caisse de bois remplie de paille où la captive est étendue enchaînée. L'évêque s'avance vers elle; l'un des greffiers s'asseoit devant une table placée près de lui, il y dépose son écritoire et ses parchemins. L'autre greffier, debout près de son compagnon, l'éclaire au moyen de son flambeau; sa lumière rougeâtre, se reflétant çà et là sur les figures des prêtres, immobiles comme des spectres, donne à cette scène un aspect étrangement lugubre. Jeanne Darc, surprise de cette visite inattendue dont elle ignore le but, se lève péniblement sur son séant; elle jette sur l'assistance un regard interdit et craintif.

L'Évêque Cauchon, *avec un accent de compassion hypocrite.* — Jeanne, moi et ces révérends prêtres, docteurs en théologie, nous venons charitablement vous visiter dans votre prison, hors de laquelle vous ne pouvez en ce moment être transportée; nous venons vous apporter de chrétiennes et consolantes paroles. Vous avez été interrogée par les plus doctes clercs en droit canon; vos réponses, je dois vous en avertir paternellement, ont été empreintes des plus condamnables erreurs, et si, ce qu'à Dieu ne plaise! vous persistiez dans ces erreurs, si préjudiciables au salut de votre âme et de votre corps, nous serions obligés de vous abandonner au bras séculier.

Jeanne Darc, *d'une voix affaiblie.* — Je me sens si malade, qu'il me semble que je vais mourir; s'il en doit être ainsi par la volonté de Dieu, je vous demande la communion et la terre sainte.

Un juge. — Vous voulez recevoir les sacrements de l'Église, soumettez-vous donc à l'Église; tant plus vous craignez la mort, tant plus vous devez vous amender.

JEANNE DARC. — Si mon corps meurt en prison, je vous demande pour lui la terre sainte, si vous me refusez, je m'en réfère à Dieu, qui m'a toujours inspirée...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Voilà une parole bien grave... Vous vous en référez, dites-vous, à Dieu?... Mais entre vous et Dieu, il y a son Église...

JEANNE DARC. — N'est-ce pas tout un... Dieu et son Église?...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Apprenez, ma chère fille, qu'il y a l'ÉGLISE TRIOMPHANTE, où se trouvent Dieu, les saints, les anges, les âmes sauvées; il y a, en outre, l'ÉGLISE MILITANTE, composée de notre saint-père le pape, vicaire de Dieu sur la terre, des cardinaux, des prélats, des prêtres et de tous les catholiques, laquelle Église est infaillible, en d'autres termes, ne peut jamais errer, jamais se tromper, guidée qu'elle est par la divine lumière du Saint-Esprit ! Voilà, Jeanne, ce que c'est que l'Église militante. Voulez-vous vous en rapporter à son jugement?... voulez-vous, oui ou non, nous reconnaître pour vos juges, nous, membres de l'Église militante?

JEANNE DARC *se souvient des conseils du chanoine : plus de doute, on lui tend un nouveau piége; sa méfiance s'accordant avec sa foi naïve, elle répond aussi fermement que lui permet sa faiblesse.* — Je le répète, je suis venue vers le roi, pour le salut de la France, de par Dieu et ses saintes!... A cette Église-là... (*avec un geste sublime*) celle de là-haut!... je me soumets en tout ce que j'ai fait et dit!...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *cachant à peine sa joie.* — Ainsi, vous ne voulez pas absolument accepter le jugement de l'Église militante sur vos paroles et vos actes?

JEANNE DARC.—Je m'en rapporterai à cette Église si elle n'exige pas de moi l'impossible.

L'INQUISITEUR. — Qu'entendez-vous par là?

JEANNE DARC. — Renier ou révoquer les visions que j'ai eues de par Dieu... Pour rien au monde je ne les renierai ou les révoquerai; ce serait mentir.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *d'un ton doucereux*. — Mais, ma chère fille, si l'Église militante déclarait ces visions et apparitions choses illusoires, diaboliques, comment pourriez-vous refuser de vous soumettre à ce jugement?

JEANNE DARC. — Je m'en rapporte à Dieu seul, qui m'a toujours inspirée; je n'accepterai, je n'accepte le jugement d'aucun homme.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *s'adressant au greffier*. — Vous avez écrit cette réponse?

LE GREFFIER. — Oui, monseigneur.

L'INQUISITEUR. — Ainsi, vous ne vous croyez pas sujette de l'Église militante? à savoir: de notre saint-père le pape? de vos seigneurs les cardinaux, les archevêques, les évêques, les...

JEANNE DARC *l'interrompant*. — Je me reconnais leur sujette... Dieu le premier servi!...

Cette admirable réponse frappe d'abord de stupeur ces prêtres, et pendant un moment les déconcerte; l'âme naïve et pure qu'ils croyaient enlacer dans le perfide et noir réseau de leurs subtilités théologiques leur échappait d'un coup d'aile en remontant vers Dieu, son Créateur!

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *reprenant le premier la parole, et d'un ton sévère*. — Jeanne, vous nous répondez en Sarrasine, en idolâtre... vous vous exposez à un grand péril pour votre âme et pour votre corps.

JEANNE DARC. — Quoi qu'il doive m'arriver, je ne saurais répondre autrement.

UN PRÊTRE, *durement.* — En ce cas, vous mourrez apostate!

JEANNE DARC, *avec un touchant orgueil.* — J'ai reçu le baptême, je suis bonne chrétienne, je mourrai chrétienne!

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Désirez-vous, oui ou non, recevoir le corps du Sauveur?

JEANNE DARC. — Hélas! je le désire de toute mon âme; car je me sens mourir.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Alors, soumettez-vous à l'Église militante.

JEANNE DARC. — Je sers Dieu de mon mieux... j'attends tout de lui, rien de personne!

L'INQUISITEUR. — Encore une fois, si vous refusez de vous soumettre à la sainte Église catholique, apostolique et romaine, vous serez abandonnée comme hérétique, et condamnée par sentence judiciaire à être brûlée.

JEANNE DARC, *exaltée par sa conviction et l'horreur que lui inspirent ses juges.* — Le bûcher serait là, je ne répondrais autrement!

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Jeanne, ma chère fille, votre endurcissement est exécrable... Quoi! si vous étiez devant un concile composé de notre saint-père, des cardinaux et des évêques, et qu'ils vous enjoignissent de vous soumettre à leur décision...

JEANNE DARC, *l'interrompant avec une douloureuse impatience.* — Ni pape, ni cardinaux, ni évêques, ne tireraient de moi autre chose que ce que je vous ai déjà dit!... Ayez donc merci d'une pauvre créature!... Je me meurs!... (*Elle retombe défaillante sur la paille.*)

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Vous soumettriez-vous directement à notre saint-père?

JEANNE DARC. — Faites-moi conduire vers lui, je lui répondrai.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Ce que vous dites est insensé... Persistez-vous à garder vos habits d'homme?

JEANNE DARC. — Je prendrais robe et chaperon de femme pour me rendre, si je le pouvais, à l'église, afin d'y recevoir le corps de mon Sauveur; mais de retour ici, je reprendrais mes habits d'homme, de peur d'être outragée par vos gens.

L'INQUISITEUR. — Une dernière fois, prenez garde; si vous persistez dans vos coupables erreurs, notre sainte mère l'Église, malgré sa miséricorde infinie, sera forcée de vous livrer au bras séculier, et ce sera fait du salut de votre âme et de votre corps.

JEANNE DARC. — Ce sera fait aussi du salut de vos âmes, à vous... qui m'aurez injustement condamnée.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Jeanne, Jeanne, je dois charitablement vous le déclarer, si vous vous opiniâtrez dans votre endurcissement, il y a ici près des tourmenteurs, et ils vous mettront à la torture. (*Il montre la porte, Jeanne frissonne.*) Oui... il y a ici près des tourmenteurs... ils vous attendent et ils vous mettront à la torture... à la plus cruelle torture... à seule fin d'obtenir de vous des réponses moins condamnables et moins funestes à votre salut.

JEANNE DARC *a cédé à un premier mouvement de terreur à la pensée de la torture; mais surmontant bientôt cette faiblesse, elle puise une énergie surhumaine dans la conviction de son innocence, se redresse, écrase les prêtres juges sous son regard, et s'écrie avec un accent d'indomptable résolution.* — Faites-moi arracher les membres!... faites-moi saillir l'âme hors du corps [1]! vous n'obtiendrez

[1] ...illir (*sauter l'âme du corps*). Nous avons conservé le vieux mot

rien autre chose de moi !... Et si la torture m'arrache le contraire de ce que j'ai dit jusqu'ici, j'en prends Dieu à témoin, la douleur seule m'aura fait parler contre la vérité !

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Jeanne, cet emportement...

JEANNE DARC. — Écoutez, seigneurs de l'Église, vous voulez ma mort; si pour me faire mourir, on doit m'ôter mes vêtements, je ne vous demande qu'une chose... une chemise de femme pour aller au bûcher...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *surpris*. — Vous prétendez porter chemises et habits d'homme par commandement de Dieu ; pourquoi donc demanderiez-vous, pour aller au supplice, une chemise de femme?

JEANNE DARC. — Parce qu'elle est plus longue...

Ces monstres en soutane étaient endurcis; ils avaient, avant de l'entendre, condamné la vierge guerrière à une mort horrible; ils se savaient à l'avance absous, par les lois de l'Église, puisqu'elles ordonnent ces meurtres abominables, sous prétexte d'hérésie et au nom du maintien de la foi catholique; ils étaient décidés d'infliger à cette malheureuse enfant de dix-neuf ans à peine tous les martyres, depuis ceux de la torture jusqu'à ceux du bûcher; cependant ils tressaillirent au cri sublime de la pudeur de cette vierge, qui, menacée d'un supplice affreux, demandait à ses bourreaux, comme grâce suprême, UNE CHEMISE DE FEMME pour aller à la mort, parce que CETTE CHEMISE ÉTAIT PLUS LONGUE !... parce qu'elle pourrait ainsi mieux dérober le chaste corps de la victime aux licencieux regards de la foule !...

saillir en raison de sa terrible énergie; encore une fois, chers lecteurs, ne l'oubliez pas, depuis que vous assistez à ce procès, il n'est pas *un seul mot*, dans les réponses de Jeanne ou dans les interrogatoires, requisitoires, arrêtés de ses juges, qui ne soit TEXTUEL.

O fils de Joel! à l'heure où j'écris cette légende, de pieuses larmes coulent de mes yeux, vos larmes couleront aussi alors que vous lirez cette dernière prière adressée par notre sœur plébéienne à ses bourreaux... votre cœur, comme le mien, bondira de haine et d'horreur lorsque vous lirez ces mots de l'évêque Cauchon à ses complices, dont quelques-uns, à son grand courroux, semblaient quelque peu attendris :

— Mes très chers frères, nous allons nous réunir dans une salle de la tour afin de délibérer sur l'urgence de la torture à infliger à ladite Jeanne...

L'évêque et les juges sortent du cachot, suivis des greffiers ; Jeanne Darc reste seule.

Le tribunal ecclésiastique est assemblé dans une salle basse, sombre et voûtée ; le greffier vient de lire aux prêtres juges le dernier interrogatoire, auquel plusieurs d'entre eux n'ont pas assisté ; ils s'apprêtent à délibérer sur la question de savoir si l'accusée sera mise ou non à la torture. Vous allez lire les noms des délibérants ; ne l'oubliez jamais, fils de Joel, ces noms aussi doivent être écrits en traits de sang dans la mémoire des hommes.

Le greffier vient de communiquer au tribunal ecclésiastique la minute des dernières réponses de Jeanne Darc.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Mes très chers frères, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit...

TOUS LES JUGES, *d'une seul voix.* — *Amen!*

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Mes très chers frères, nous, Pierre, évêque de Beauvais, par la miséricorde divine, vu l'opiniâtre endurcissement de ladite Jeanne, vu la pestilence hérétique dont ses réponses sont empoisonnées, nous

vous consultons, mes très chers frères, sur le point de savoir s'il est urgent et expédient, ainsi que nous le pensons nous même, de mettre ladite Jeanne à la torture, afin d'obtenir d'elle des réponses ou des aveux qui puissent sauver sa pauvre âme des flammes temporelles? Veuillez opiner par ordre de préséance.

NICOLAS DE VANDERESSE. — Il ne me paraît point, quant à présent, opportun de soumettre ladite Jeanne à la torture.

ANDRÉ MARGUERIE. — Je trouve la torture superflue ; les réponses de l'accusée suffisent à la condamner.

GUILLAUME ÉRARD. — Il n'est pas besoin, en effet, d'obtenir de ladite Jeanne de nouveaux aveux ; ceux qu'elle a faits appelent le châtiment temporel.

ROBERT BARBIER. — Je partage l'avis de mon très cher frère.

DENIS GASTINEL. — Je pense qu'il faut surseoir à la torture.

AUBERT MOREL. — Selon moi, il faut immédiatement appliquer ladite Jeanne à la torture, afin de savoir si les erreurs où elle persiste sont sincères ou mensongères.

THOMAS DE COURCELLES. — J'opine qu'il est bon de mettre à la torture ladite Jeanne.

NICOLAS COUPEQUESNE. — Je ne crois pas expédient de soumettre Jeanne aux tortures de son corps; mais on doit l'admonester une dernière fois, afin de l'obliger à se soumettre à l'Église militante,

JEAN LEDOUX. — C'est mon avis.

ISAMBARD DE LA PIERRE. — C'est aussi le mien.

NICOLAS LOYSELEUR. — Il me paraît indispensable pour *la médecine* [1] de l'âme de ladite Jeanne, qu'elle soit tor-

[1] *Medecina animæ dictæ Joannæ*, TEXTUEL, t. I, p. 297.

turée. Du reste, je m'en rapporte à l'opinion de mes très chers frères.

GUILLAUME HAITON. — Je trouve la torture inutile.

Il résulte de cette délibération que la majorité des prêtres juges n'est pas d'avis d'appliquer Jeanne Darc à la torture, beaucoup moins par un sentiment d'humanité que parce que les aveux de l'accusée assurent sa condamnation, ainsi que l'a dit avec une naïveté féroce le chanoine ANDRÉ MARGUERIE; néanmoins, l'évêque Cauchon, que cette torture alléchait, comme l'odeur du sang allèche le loup, semble fort malcontent de l'évangélique mansuétude de ses très chers frères en Jésus-Christ, assez charitables pour trouver qu'il suffit à la gloire de l'Église de Rome de brûler Jeanne Darc, sans avoir préalablement tenaillé ses membres ou disloqué ses os. Ces cléments ont d'ailleurs songé que, affaiblie, souffrante comme elle l'était, elle pouvait expirer de douleur sur le chevalet des tourmenteurs; et il faut que le supplice de l'héroïne soit éclatant, solennel, qu'il ait lieu à la face de Dieu et des hommes!

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *dissimulant à peine sa méchante humeur*. — La majorité de nos très chers frères se prononçant contre l'application de ladite Jeanne à la torture, et ce moyen d'obtenir de sincères aveux de l'accusée étant écarté, je requiers que, sans désemparer, elle soit amenée ou transportée céans, afin qu'il lui soit donné acte et lecture du réquisitoire lancé contre elle, par notre très cher frère MAURICE, chanoine du très révéré chapitre de la cathédrale de Rouen.

Les juges prêtres s'inclinent en manière d'assentiment. Nicolas Loyseleur sort afin d'aller donner l'ordre de transférer Jeanne Darc devant le tribunal; mais il ne paraît pas

durant cette séance, de crainte d'être reconnu par la prisonnière.

Jeanne Darc, trop faible pour pouvoir marcher, mais toujours enchaînée par les pieds, est apportée sur un brancard dans la salle basse de la tour par deux geôliers; ils déposent à quelques pas des prêtres juges ce brancard où est étendue la prisonnière. Résolue de soutenir la vérité jusqu'à la mort, elle se demande pourtant quels crimes elle a commis? Elle a affirmé la réalité des visions qu'elle a eues; elle a soumis en son âme et conscience tous les actes de sa vie au jugement de son souverain maître et juge, Dieu! Si persuadée qu'elle soit de la partialité, de la perfidie de ce tribunal ecclésiastique, elle a peine à croire à la possibilité de sa condamnation, ou plutôt s'épuise à en deviner les motifs. Son pâle visage s'est légèrement coloré d'une animation fébrile; elle se soulève à demi sur son brancard, appuyée sur l'une de ses mains; ses grands yeux noirs, caves et brillants, s'attachent avec anxiété sur les prêtres juges, et au milieu du profond silence dont a été suivie son entrée, elle attend.

Le chanoine Maurice, vêtu de la robe canonicale, tient en main un parchemin où est minuté l'acte d'accusation qu'il s'apprête à prononcer.

Cet *acte d'accusation* dressé par ces prêtres, vous allez l'entendre, et vous frémirez, fils de Joel. Oh! certes, ce fut une effroyable iniquité que le supplice de notre ancêtre Karvel le Parfait et de sa douce femme Morise, condamnés à Lavaur, au douzième siècle, par le légat du pape et Simon de Montfort, fanatique féroce, à être jetés dans une fournaise avec cinq cents autres hérétiques albigeois, coupables de ne pas avoir foi en l'Église de Rome, coupables d'avoir

vaillamment défendu leur croyance, leur famille, leur maison, leurs biens, leur province, contre les croisés catholiques, qui, au nom du Christ, pillaient, incendiaient, ensanglantaient le Languedoc, ainsi que le faisaient en terre sainte les premiers croisés, du temps de notre aïeul Fergan le Carrier. Oui, tout cela fut affreux, et cependant moins affreux encore que la haine acharnée de l'Église contre Jeanne Darc! Vous connaissez sa vie, fils de Joel, vous la connaissez depuis sa première enfance; est-il au monde une vie plus pure, plus glorieuse, plus sainte?

La *guerrière*, en défendant le sol sacré de la patrie, a égalé les plus illustres capitaines!

La *chrétienne*, au fort des batailles, reculant devant l'effusion du sang, a vaillamment versé le sien, mais a laissé son épée au fourreau, guidant ses soldats, son étendard à la main. Chaque jour elle s'agenouillait pieusement dans le temple, afin d'y recevoir avec foi et ferveur le pain des anges!... Vous avez lu ses lettres écrites aux capitaines étrangers ou aux chefs des factions civiles. Elle commençait toujours, au nom d'un Dieu de charité, de concorde et de justice, par adjurer les Anglais d'abandonner un pays qu'ils possédaient contre tout droit, qu'ils dominaient par la violence, leur promettant merci et paix s'ils renonçaient à une conquête rendue plus odieuse encore par la rapine et le massacre. S'adressait-elle aux Français armés contre les Français, elle leur rappelait qu'ils étaient *de France*, les adjurant de se rallier contre l'ennemi commun.

Enfin, Jeanne Darc, comme *femme*, n'a-t-elle pas donné l'exemple des plus généreuses, des plus angéliques vertus? sa pudeur ne lui a-t-elle pas inspiré des paroles sublimes, qui seront l'admiration des siècles?

Comment donc ces prêtres juges ont-ils pu formuler

contre la *guerrière*, contre la *chretienne*, contre la *vierge* irréprochable, une seule ACCUSATION, non pas légitime... autant reconnaître, en se voilant la face avec horreur, que la vertu est le crime... mais une accusation qui ne révolte pas le plus vulgaire bon sens, la plus simple honnêteté? une accusation qui ne soit pas un sanglant outrage, une insulte dérisoire, un défi sacrilége, jetés à tout ce qui a été, est et sera l'objet de la vénération des hommes?

Oui, comment ont-ils donc fait, ces prêtres?

Comment ont-ils fait? Ah! fils de Joel, cela est épouvantable à dire... ils ont simplement feuilleté le recueil des canons de l'Église, les décrétales de l'inquisition, et ils ont trouvé DOUZE CHEFS CAPITAUX D'ACCUSATION contre la guerrière, contre la chétienne, contre la vierge irréprochable!

Oui, douze chefs capitaux d'accusation! Vous allez les entendre; et chose plus abominable encore : en vain ces accusations vous sembleront iniques, stupides, insensées, horribles, monstrueuses!... en vain vous vous écrierez qu'elles révoltent le cœur, l'esprit, la raison de tout homme de bien!... erreur, criminelle erreur, fils de Joel! ces accusations sont fondées, elles sont légitimes, elles sont justes aux yeux de ces juges convaincus, de ces juges orthodoxes. Elles sont, selon eux, l'oppression complète, absolue, irrévocable de l'Église de Rome; elles ressortent en fait, en droit, de l'application légale de la juridiction de l'Église, une et infaillible, éternelle et divine! Entendez-vous, fils de Joel... UNE comme Dieu! INFAILLIBLE comme Dieu! DIVINE comme Dieu! ÉTERNELLE comme Dieu!...

Donc, écoutez, écoutez la vie de Jeanne Darc, brièvement résumée par ces prêtres en douze chefs d'accusation. L'héroïne est là, son corps est brisé, fébricitant; mais son âme, pleine de foi et d'énergie!

Les prêtres juges restent impassibles, silencieux.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *s'adressant à l'accusée, d'une voix grave.* — Jeanne, notre très cher frère le chanoine Maurice va vous donner lecture du réquisitoire dressé contre vous... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen!*

LES PRÊTRES JUGES, *d'une seule voix.* — *Amen!...*

LE CHANOINE MAURICE, *d'une voix sépulcrale et d'un ton menaçant.* — « Premièrement, Jeanne, tu as dit qu'à l'âge de treize ou quatorze ans, tu as eu des révélations et des apparitions d'anges et de saintes, auxquelles tu donnes le nom de saint Michel, de sainte Catherine, de sainte Marguerite; tu as dit que tu les avais vues fréquemment des yeux de ton corps; tu as dit qu'elles avaient fréquemment conversé avec toi.

« Jeanne, sur ce point, considérant le but et la fin de ces révélations et apparitions, la nature des choses révélées, LA QUALITÉ de ta personne, l'Église déclare ces choses mensongères, séductrices, pernicieuses, et procédant du malin esprit du diable... »

Le chanoine Maurice s'interrompt pendant un moment après la lecture de ce premier chef d'accusation, afin que sa gravité puisse être pesée, appréciée, par Jeanne Darc; mais les paroles qu'elle vient d'entendre la reportant aux premiers temps de son jeune âge, jours paisibles écoulés au milieu des douces joies de la famille, elle oublie le présent et s'absorbe dans les souvenirs de son enfance avec une mélancolie amère et douce à la fois.

LE CHANOINE MAURICE. — « Secondement, Jeanne, tu as dit que ton roi, te reconnaissant à des signes comme véritablement envoyée de Dieu, t'avait donné des gens d'armes pour batailler; tu as dit que sainte Marguerite et sainte Catherine t'avaient accompagnée à Chinon et en d'autres lieux, où elles te guidaient de leurs conseils.

« Jeanne, l'Église déclare cette affirmation menteuse, fallacieuse, dérogatrice à la dignité des saintes et des anges.

« Troisièmement, Jeanne, tu as dit que tu avais reconnu les anges et les saintes aux conseils qu'ils te donnaient; tu as dit que tu crois ces apparitions bonnes, que tu y crois aussi fermement qu'à la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Jeanne, l'Église déclare que ce ne sont point là des signes suffisants pour reconnaître des saints et des saintes; que tu as cru témérairement, affirmé avec jactance, et que tu erres dans la foi... »

Jeanne Darc, sortie de sa rêverie, écoutait cette nouvelle accusation sans la comprendre. Où était la jactance? la témérité? le mensonge? Elle avait reconnu ses saintes à la sainteté de ces conseils : « Jeanne, sois pieuse, conduis-toi en fille sage, — lui disaient ses voix mystérieuses; — le ciel te prêtera son aide pour chasser l'étranger de la Gaule. » Et la promesse de ses saintes s'était accomplie, elle avait, pauvre fille des champs, remporté d'éclatantes victoires sur les ennemis de la France... Où était le mensonge? la témérité? la jactance?

Le chanoine Maurice. — « Quatrièmement, Jeanne, tu as dit que tu étais certaine de savoir certaines choses de l'avenir; que tu avais reconnu ton roi sans l'avoir jamais vu.

« Jeanne, l'Église te déclare en ceci convaincue de présomption et de sorcellerie. »

Jeanne Darc, sans s'arrêter à l'imputation de sorcellerie, qui lui semblait insensée, soupira tristement, se rappelant sa première entrevue à Chinon avec le gentil dauphin de France, alors que, venant vers lui, apitoyée par ses malheurs, dévouée à la royauté, Charles VII, l'accueillant d'abord par de misérables bouffonneries, lui imposait en-

suite, à elle si chaste, un infâme examen, puis la renvoyait devant un concile de prêtres du Christ réunis à Poitiers, qui, frappés de la sincérité de ses réponses, l'avaient déclarée divinement inspirée... Et voici que d'autres prêtres, parlant au nom du même Christ, la traitaient de sorcière!...

Le chanoine Maurice. — « Cinquièmement, Jeanne, tu as dit que, par le conseil de Dieu, tu as porté et continues de porter des habits d'homme, courte tunique, chausses nouées avec des aiguillettes, capelines et cheveux coupés en rond à la hauteur de l'oreille, ne gardant sur toi rien qui dénote ton sexe, sauf ce que la nature trahit; tu as, avant d'être prisonnière, plusieurs fois reçu la sainte Eucharistie sous le costume masculin; et malgré tous nos efforts pour te faire renoncer à ce costume, tu t'obstines à le conserver, prétendant agir par le conseil de Dieu.

« Jeanne, l'Église te déclare en ceci blasphématresse de Dieu contemptrice de ses sacrements, transgressesse de la loi divine, de l'Écriture sainte et des sanctions canoniques; l'Église te déclare enfin mal agissante, errante dans la foi et idolâtresse à l'exemple des gentils... »

Jeanne Darc, songeant aux chastes motifs qui l'avaient décidée à revêtir les habits d'homme, tant que sa mission divine l'obligerait de vivre dans les camps au milieu des soldats, se rappelant aussi avec quel empressement les prêtres... prêtres comme ses juges, l'admettaient à la confession et à la communion, lorsque, couverte de son armure de guerre, elle venait solennellement remercier Dieu de lui avoir octroyé la victoire; Jeanne Darc se demandait, dans son bon sens, par quelle aberration d'autres prêtres du Christ voyaient en elle une blasphématresse, une idolâtresse à l'exemple des gentils!

Le chanoine Maurice. « Sixièmement, Jeanne, tu as dit

que souvent, en tête des lettres que tu adressais aux chefs de guerre ou autres, tu faisais écrire ces noms divins : *Jesus*, *Maria*, et qu'ensuite tu traçais au bas desdites lettres le signe révéré de la *croix;* dans ces lettres homicides, tu te vantais de faire occire ceux qui résisteraient à tes commandements altiers; tu as affirmé que tu parlais et agissais ainsi par inspiration et suggestion divine.

« Jeanne, l'Église te déclare traîtresse, menteuse, cruelle, désireuse de l'effusion du sang humain, séditieuse, provocatrice de la tyrannie, blasphématresse de Dieu dans ses commandements et révélations! »

Jeanne Darc, à cette accusation encore plus stupide qu'elle n'était inique, ne put retenir un frémissement d'indignation. On l'accusait de cruauté! on l'accusait d'avoir fait à plaisir couler le sang humain! elle qui, le jour même de son entrée triomphante à Orléans, voyant un captif anglais tomber sous les coups d'un soudard brutal, émue de pitié, s'était élancée de son cheval, puis agenouillée près du blessé, dont elle soutenait la tête, avait imploré pour lui la commisération des assistants! Elle désireuse de l'effusion du sang humain! elle qui vingt fois sauva du massacre des prisonniers anglais et les renvoya libres! elle qui fit écrire, sous la pieuse invocation du Christ, tant de lettres empreintes de ses vœux ardents pour la paix! elle qui dicta cette touchante missive au duc de Bourgogne où elle le suppliait de mettre fin aux désastres de la guerre civile! elle qui marchait toujours au combat, affrontant mille morts, sans autre arme que sa bannière de blanc satin!... elle, enfin, dont le sang coula souvent sur le champ de bataille, et qui ne répandit celui de personne!... Jeanne Darc, dans son indignation généreuse, allait répondre à ce prêtre; mais la voix de sa dignité, de sa conscience, lui défendit de

répondre autrement que par un silencieux dédain à cette accusation abominablement mensongère.

LE CHANOINE MAURICE. — « Septièmement, Jeanne, tu as dit qu'ensuite de tes révélations tu as quitté, vers l'âge de dix-sept ans, la maison paternelle contre la volonté de tes parents, plongés par ton départ dans une douleur voisine de la folie; qu'ensuite tu es allée vers un certain Robert de Baudricourt, lequel t'a fait conduire à Chinon, près de ton roi, à qui tu as dit que tu venais, au nom de Dieu, pour chasser les Anglais et lui rendre sa couronne.

» Jeanne, l'Église te déclare impie envers tes parents, transgressesse de ce commandement de Dieu : *Tes père et mère honoreras*, blasphématresse envers le Seigneur, errante dans ta foi et faiseuse de promesses présomptueuses et téméraires... »

Cette autre accusation révoltait et navrait Jeanne Darc. Elle impie envers ses parents! Hélas! de quelles angoisses déchirantes n'avait-elle pas souffert, alors qu'obsédée par l'impérieuse voix de son patriotisme, qui lui disait chaque jour : Marche, marche à la délivrance de la Gaule! elle dut se résigner à abandonner sa famille, qu'elle chérissait et vénérait! Combien de fois, résistant aux enivrements de ses victoires, n'avait-elle pas répété ces paroles touchantes : « J'aimerais mieux être à coudre et à filer auprès de ma pauvre mère!... » Et lorsqu'un moment, arbitre des destinées de la France, elle recevait une lettre de son père, qui la comblait de bénédictions et lui pardonnait sa fuite, Jeanne ne s'était-elle pas écriée, moins glorieuse de ses triomphes que de la clémence paternelle : « Mon père m'a pardonné! » Et après cette sainte absolution, ces prêtres l'accusaient de fouler aux pieds les commandements de Dieu!...

LE CHANOINE MAURICE. — « Huitièmement, Jeanne, tu as dit que tu étais sautée de la tour du château de Beaurevoir, aimant mieux risquer de mourir que de tomber aux mains des Anglais ; et que, malgré le conseil de tes saintes, qui t'ordonnaient de ne pas tenter de t'échapper ou de te tuer, tu as persévéré dans ton projet.

« Jeanne, l'Église te déclare coupable d'avoir lâchement cédé au désespoir, d'avoir voulu être homicide envers toi-même, et criminellement interprété la loi du libre arbitre humain... »

Jeanne Darc sourit avec dédain en entendant ces prêtres lui reprocher à elle, victime d'une horrible trahison, d'avoir tenté d'échapper à ses ennemis, qui venaient de la vendre dix mille écus d'or aux Anglais.

LE CHANOINE MAURICE. — « Neuvièmement, Jeanne, tu as dit que tes saintes t'avaient promis le paradis si tu conservais ta virginité, vouée à Dieu ; et que tu étais aussi certaine du paradis que si tu jouissais déjà de la félicité des bienheureux ; tu as dit que tu ne te croyais pas en péché mortel, parce que tu entendais toujours les voix de tes saintes.

« Jeanne, l'Église te déclare présomptueuse, téméraire dans tes assertions, menteuse, pernicieuse et exhalant une odeur pestilentielle pour la foi catholique... »

Jeanne Darc leva vers la sombre voûte de la salle basse son regard rayonnant de foi et d'espérance, et elle entendit ses voix lui dire : « Courage, sainte fille... que t'importent les vaines paroles des hommes, Dieu t'a jugée digne de son saint paradis ! »

LE CHANOINE MAURICE. — « Dixièmement, Jeanne, tu as dit que tes saintes, te parlant en langue gauloise (*gallicè*), t'avaient affirmé qu'elles étaient ennemies des Anglais et amies de ton roi.

« Jeanne, l'Église te déclare superstitieuse, sorcière, blasphématresse envers sainte Catherine et sainte Marguerite, et contemptrice du sentiment de l'amour du prochain.

« Onzièmement, Jeanne, tu as dit que si le mauvais esprit t'était apparu sous la figure de saint Michel, tu aurais bien su le discerner et le reconnaître.

« Jeanne, l'Église te déclare idolâtre, invocateresse de démons et coupable de jugement illicite... »

Jeanne Darc, qui, dans sa candeur, n'avait jamais soupçonné la cause matérielle de ses hallucinations, produites par la suppression de l'infirmité naturelle à son sexe, croyait rêver en écoutant cette accusation de sorcellerie et d'invocations démoniaques ! Sorcière ! parce qu'elle affirmait avoir vu ce qu'elle avait vu ! sorcière ! parce qu'elle affirmait avoir entendu ce qu'elle avait entendu ! sorcière ! invocateresse de démons ! parce que des visions lui étaient apparues, visions si peu désirées ou invoquées par elle, que d'abord, éperdue d'effroi, elle avait prié Dieu d'éloigner d'elle ces apparitions !

Le chanoine Maurice. — « Douzièmement, Jeanne, tu as dit que si l'Église voulait te faire avouer quelque chose de contraire aux inspirations que tu prétends avoir reçues de Dieu, tu t'y refuserais absolument, ne reconnaissant en cela ni le jugement de l'Église, ni d'aucun homme sur la terre ; tu as dit que cette réponse venait, non de toi, mais de Dieu, quoique l'on t'ait cité à plusieurs reprises l'article de foi : *unam Ecclesiam catholicam*, et que l'on t'ait démontré que tout catholique doit soumettre ses actes et ses paroles à l'Église militante.

« Jeanne, l'Église te déclare schismatique, ennemie de son unité et de son autorité; elle te déclare de plus témé-

rairement endurcie dans les faux errements de ta foi et criminellement apostate... *Amen!* »

LES PRÊTRES JUGES, *d'une seule voix.* — *Amen!*

Si Jeanne Darc, dans la loyauté, dans l'humilité habituelle de son âme, eût reconnu la réalité de quelqu'une des accusations dirigées contre ses actes et ses paroles, elle se fût inclinée devant le jugement de ces prêtres; mais, après les avoir silencieusement écoutés, demeurant plus que jamais convaincue de leur iniquité, plus que jamais elle se résolut de récuser de pareils juges et d'en appeler d'eux à Dieu... ce Dieu d'amour, de justice, de pardon !

La lecture du réquisitoire terminée, l'évêque Pierre Cauchon, effrayant de feinte charité, s'avance près du brancard de Jeanne Darc en lui disant d'une voix onctueuse :

— « Et maintenant, Jeanne, tu sais qu'elles terribles accusations pèsent sur toi ; nous voici, ma très chère fille, au terme de ton procès, il est temps de bien réfléchir à ce que tu viens d'entendre ; car si, après avoir été si souvent, si paternellement admonestée par moi, ainsi que par nos très chers frères, le vicaire de l'inquisition et autres doctes prêtres, tu persistais, hélas! dans tes erreurs, au mépris de la révérence due à Dieu, au mépris de la foi et de la loi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au mépris de la sécurité de la conscience catholique; si tu persistais, dis-je, à te montrer un objet de scandale horrible, de pestilence infecte et nauséabonde, pour les catholiques, ce serait, ma très chère fille, au grand dommage de ton âme et de ton corps. Au nom de ton âme impérissable, mais éternellement damnable, au nom de ton corps, essentiellement périssable, je t'exhorte une dernière fois, ma très chère fille, à t'amender, à revenir dans le giron de notre douce et sainte mère

l'Église catholique, apostolique et romaine, à te soumettre à l'obéissance de son jugement; sinon, ma très chère fille, je t'en avertis charitablement, paternellement, une dernière fois, ton âme serait damnée, ton corps détruit par le feu, ce dont je prie à mains jointes (*il les joint*) le Seigneur de te préserver! »

Jeanne Darc fait un effort surhumain pour se lever et se tenir debout, elle y parvient, se raffermit sur ses jambes chancelantes et enchaînées; élevant alors la main droite vers la voûte, elle s'écrie d'une voix ferme, avec un accent de conviction héroïque :

— J'en prends le ciel à témoin! je serais condamnée, je verrais les fagots, le bourreau prêt à y mettre le feu, je serais dans le feu, que je répéterais jusqu'à la mort : Oui, j'ai dit la vérité, oui, Dieu m'a inspirée, oui, j'attends tout de lui et rien de personne; oui, Dieu est mon seul juge, mon seul maître!

Jeanne Darc, épuisée par ce dernier effort, retombe sur la paille de son brancard au milieu du profond silence des juges prêtres; ils se réunissent en un groupe dont l'évêque Cauchon forme le centre; ils se consultent à voix basse avec lui pendant quelques instants, puis le prélat, s'approchant de Jeanne Darc, lui dit d'une voix éclatante, avec un geste de malédiction :

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit! nous, Pierre, évêque de Beauvais, par la miséricorde divine, nous te déclarons blasphématresse, sacrilége, invocateresse de démons, apostate et hérétique! nous te frappons d'excommunication majeure et mineure, nous te déclarons à jamais retranchée du corps de notre sainte mère l'Église et t'abandonnons au bras séculier, qui demain brûlera ton corps et jettera tes cendres au vent! *Amen*!

LES PRÊTRES JUGES, *d'une seule voix.* — *Amen* !

JEANNE DARC, *sublime.*—C'est votre jugement ! j'attends avec confiance celui de Dieu !

Les geôliers remportent l'accusée dans son cachot.

FIN DU TOME SEPTIÈME.





